(K)
нв. 1624.

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HIPPIATRIQUE.

TOME TROISIÉME.

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HIPPIATRIQUE,

CAVALERIE, MANÉGE,

ET

MARÉCHALLERIE.

Par M. LAFOSSE.

TOME TROISIÉME.

I. — P.

A PARIS,

Chez BOUDET, Libraire, rue Saint Jacques vis-à-vis celle du Plâtre.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HYPPIATRIQUE.

I.

JAMBE (la) proprement dite, répond dans les extrémités postérieures, à l'avant-bras ; dans les extrémités antérieures, prise du grasset, à la partie postérieure ; elle doit avoir la même largeur que l'avant-bras mesuré depuis le coude jusqu'aux ars. Elle doit être en forme de cône, & aller insensiblement jusqu'à deux ou trois travers de doigts au-dessus du jarret : la jambe doit être située obliquement : lorsqu'elle est droite, on dit que le cheval est droit sur son

La jambe eſt portée en avant, en arrière, en dehors, en dedans, par le moyen de douze muſcles, ſçavoir trois extenſeurs, un fléchiſſeur, quatre adducteurs, & quatre abducteurs.

Les extenſeurs de la jambe ſont, le crural, le vaſte interne, & le vaſte externe.

1°. Le crural eſt un muſcle gros & court, qui prend ſon attache au bord antérieur de l'os iſchion, à ſa jonction avec les os des îles, par une portion demi-tendineuſe & demi-charnue; il deſcend enſuite tout le long de la partie du fémur, en ſe confondant avec les vaſtes, & va ſe terminer par un tendon très-fort, au bord ſupérieur de la rotule.

2°. Le vaſte externe a ſon attache à côté du précédent; après avoir fourni un ventre charnu, qui embraſſe le côté du fémur, il va ſe terminer à côté du précédent.

3°. Le vaſte interne va s'attacher à la partie interne de l'os iſchion, vers les os pubis, à côté du crural, où ces trois muſcles ne font qu'un ſeul; il s'en ſépare enſuite, & après avoir embraſſé la partie latérale externe du fémur, il va ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale de la rotule.

Ces trois muſcles forment, vers la rotule, une bande tendineuſe très-forte qui envelope cet os, par deſſus lequel viennent paſſer quelques fibres qui vont enſuite ſe confondre avec les ligamens de ce même os au tibia.

Le fléchiſſeur a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure du fémur, proche ſon condyle, & va ſe terminer à la partie poſtérieure du tibia, depuis ſa partie ſupérieure juſqu'à ſa partie moyenne. Sa fonction eſt auſſi de faire tourner le tibia ſur le fémur.

Les adducteurs de la jambe ſont, le grêle adducteur, le large adducteur, le gros adducteur & le long adducteur.

1°. Le grêle adducteur, ainſi nommé à cauſe de ſon volume, s'attache par une aponévroſe, en partie, au petit pſoas, & en partie à l'iliaque; il deſcend en formant une bande charnue, & va ſe terminer, par une aponévroſe, à la partie ſupérieure interne du tibia.

2°. Le large adducteur, le plus large des muſcles de la jambe, eſt ſitué audeſſous du précédent, & plus en dedans de la cuiſſe. Il a ſon attache tout le long de la ſymphiſe des os pubis, & va ſe terminer de même, par une large aponévroſe, audeſſous du précédent. En cet endroit ces aponévroſes ſe confondent en-

ſemble pour ſe terminer à la partie interne & un peu antérieure du tibia.

3°. Le gros adducteur prend ſon attache à la pointe poſtérieure des l'os iſchion, d'une part ; & de l'autre, à la partie latérale & inférieure de l'os ſacrum ; enſuite il ſe porte en dedans de la cuiſſe, pour ſe terminer, par une petite aponévroſe, à côté du ligament latéral interne du fémur avec le tibia. On pourroit auſſi regarder ce muſcle comme fléchiſſeur de la cuiſſe ; mais il l'eſt d'avantage du tibia.

4°. Le long adducteur s'attache au deſſus du précédent, à la partie latérale de l'os ſacrum, paſſe pardeſſus la pointe de l'os iſchion, où il s'unit par une forte portion ; enſuite il ſe porte de haut en bas, de dehors en dedans de la cuiſſe, en diminuant de volume, & va ſe terminer à la partie latérale, antérieure & preſque moyenne du tibia ; ces muſcles rapprochent la cuiſſe du dehors en dedans ; & en agiſſant avec les abducteurs en même-temps, ils fléchiſſent la jambe ou la portent en arrière.

La jambe eſt portée en dehors ou écartée du corps par le moyen de quatre muſcles, qui ſont le faſcia lata, le long abducteur, le moyen abducteur, le court abducteur.

1°. Le faſcia lata eſt un muſcle plat, d'une

forme triangulaire qui a ſon attache au bord inférieur de l'angle externe de l'os ileon, il deſcend en s'élargiſſant, & forme enſuite une aponévroſe qui recouvre la face externe de la cuiſſe, & qui ſe porte un peu en dedans, & dont la plus grande partie va s'attacher à la partie antérieure du tibia, au deſſous du ligament externe de la rotule à cet os, & ſe continue enfin ſur le reſte du tibia.

2°. Le long abducteur, qui eſt conſidérable & long, a ſon attache aux parties latérales de l'os ſacrum, il deſcend entre la pointe de l'os iſchion & le grand trochanter, s'attache à l'os iſchion par une forte portion, deſcend en diminuant de volume, & donnant, dans ſon trajet, une portion tendineuſe au trochanter inférieur, il va ſe terminer aux parties latérales de la rotule, & à la partie ſupérieure du tibia, par un tendon large & applati.

3°. Le moyen abducteur va s'attacher au bord inférieur de l'os iſchion, ſe confond avec le précédent vers ſon attache, il s'en ſépare enſuite pour ſe terminer au ligament interne de la rotule, paſſant auſſi pardeſſus & allant à la la partie antérieure du tibia.

4°. Le court abducteur prend ſon attache juſqu'à la partie moyenne du long abducteur, par des fibres charnues; deſcend enſuite & pro-

duit une large aponévrose, qui enveloppe les muscles qui forment la jambe jusqu'à la partie antérieure du tibia.

JAMBES, (de l'enflure des), l'enflure des jambes peut être phlegmoneuse ; mais plus communément c'est un œdème particulier, un amas de sérosité dans le tissu cellulaire de ces parties.

Quelquefois cette sérosité, en séjournant dans le tissu cellulaire, s'épaissit & se durcit, de manière que quand ces sortes de tumeurs se présentent sur le cadavre, les tuniques des tendons, & le corps cellulaire sont une telle dureté qu'on croiroit couper des tranches de lard.

Ces tumeurs sont assez communes, & deviennent quelquefois prodigieusement grosses ; elles produisent même les eaux aux jambes. L'œdème des jambes reconnoît pour causes, celles de l'œdème en général ; mais il a, outre cela, des causes particulières.

Pour découvrir les causes de la bouffissure ; il faut faire attention ; 1°. Que les jambes sont composées de tendons, d'aponévroses, de membranes & de beaucoup de tissus cellulaires, que par conséquent ces parties sont parsemées de vaisseaux lymphatiques qui les nourrissent.

2°. Que les jambes étant fort éloignées du

du cœur, la circulation s'y fait lentement.

3°. Que les parties, qui composent les jambes, n'étant recouvertes que par la peau, elles sont fort exposées au froid.

La lymphe & la sérosité étant en plus grande quantité dans la jambe, que dans les autres parties, doit s'y amasser plutôt qu'ailleurs. C'est la première cause de la bouffissure des jambes. La circulation se faisant plus lentement dans la jambe qu'ailleurs, la sérosité doit s'épancher dans le tissu cellulaire de cette partie plutôt qu'ailleurs. Seconde cause de l'enflure qui y survient : la jambe étant plus exposée au froid, que les autres parties, les vaisseaux doivent s'y resserrer, & les liqueurs s'y condenser, s'y arrêter & s'infiltrer dans le tissu cellulaire, plutôt qu'ailleurs; troisième cause de l'œdème.

Ces trois dispositions sont les causes déterminantes de l'œdème des jambes. Ainsi toutes choses étant égales, l'œdème doit y être plus fréquent qu'ailleurs.

Les mêmes causes qui déterminent l'œdème aux jambes plutôt qu'ailleurs, déterminent aussi l'œdème à la partie inférieure de la jambe plutôt qu'à la supérieure.

L'œdème occupe plus souvent le pâturon & la couronne, que la partie supérieure de la

jambe, parce que le pâturon & la couronne ſont plus éloignés du cœur.

4°. Parce que ces parties ſont comme le terme & l'égout des humeurs; ainſi les tumeurs dures ſont bien plus communes à la couronne que par-tout ailleurs.

La bouffiſſure des jambes ſe reconnoît aiſément par l'enflure, le défaut de douleur, & l'impreſſion du doigt qui reſte.

Quoique le prognoſtic ſoit à peu-près le même que celui de l'œdème en général, il eſt cependant un peu plus fâcheux.

La ſimple bouffiſſure peut ſe guérir; mais l'œdème endurci, qui forme une tumeur reſſemblante à du lard, ne ſe peut guérir, vû la délicateſſe des parties ſur leſquelles elle ſe trouve.

Les remédes de la bouffiſſure ſont à-peu-près les mêmes que ceux de l'œdème. Il faut 1°. Purger, afin de diminuer la quantité totale de la ſéroſité du corps.

2°. Faire prendre quelque ſudorifique, afin de pouſſer par les ſueurs.

3°. Tâcher de ranimer la circulation du ſang; pour cet effet, on fomente la jambe avec la décoction des feuilles de romarin, de ſauge

& de laurier, ou avec l'eau de forge, avec le vin rouge, l'eau de chaux ou l'eau-de-vie camphrée.

L'exercice eſt très-ſalutaire dans ces maladies; en donnant de légères ſecouſſes à toutes les parties, il redonne du reſſort aux fibres, & ranime la circulation.

Mais lorſque la lymphe ou la ſéroſité épanchée dans le tiſſu cellulaire, s'eſt durcie, ces remédes ſont ordinairement infructueux, & on doit avoir recours au feu qu'on met par raies; c'eſt le moyen le plus efficace.

Lorſque l'œdème eſt dans le pâturon, on met le feu par pointes.

JAMBES (des eaux aux). On appelle eaux aux jambes, l'écoulement d'une ſéroſité âcre, qui ſuinte continuellement des jambes.

Les cauſes les plus ordinaires, ſont les boues âcres; par ces boues, les tuyaux excrétoires de la ſueur & de la tranſpiration, ſont irrités & obſtrués; l'humeur de la tranſpiration arrêtée & enfermée dans ſes propres vaiſſeaux, ſéjourne, devient âcre, corrode la peau, & y cauſe des gerſures & des crevaſſes, d'où il ſuinte continuellement une ſéroſité.

Les chevaux de Paris ſont fort ſujets aux eaux, parce qu'ils ont les jambes preſque tou-

jours couvertes & imbibées de ces boues corrosives, lesquelles étant un mêlange d'urine, du fer qui se détache des roues sur le pavé, & de toutes les impuretés de cette grande Ville, forment une espèce de caustique qui ronge la peau. Les chevaux auxquels on n'aura pas soin d'entretenir les jambes propres, seront plus sujets aux eaux; de même que ceux qui auront les jambes couvertes de beaucoup de poils, qui retiennent les boues & la crasse appliquée sur les jambes.

Le froid, la gelée & les neiges, sont une seconde cause des eaux; le froid resserre les tuyaux excrétoires de la peau, & arrête la transpiration, l'humeur arrêtée produit les crevasses & les eaux. Ainsi, les chevaux doivent être bien plus sujets aux eaux en Hiver qu'en Été.

Ajoutez à ces causes, le vice du sang épais ou âcre, qui est communiqué à la lymphe ou à la matière de la transpiration; l'humeur visqueuse se colle, pour ainsi dire, aux parois de ses vaisseaux, & s'arrête facilement; elle contracte une âcreté qui corrode & ulcère ses tuyaux & forme des crevasses; de-là l'écoulement des eaux; on voit par là, que le long repos & la malpropreté des écuries, sont très-contraires à ce mal, en augmentant la stagnation des humeurs & leur âcreté.

L'arrachement des poils en hiver eſt encore une cauſe des eaux.

Cet accident vient plus ſouvent aux pâturons que par-tout ailleurs ; parce qu'il y a dans cette partie beaucoup de plis & de rides à la peau , dans leſquelles la craſſe eſt conſervée.

Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie , ſont d'adoucir l'humeur qui occaſionne les crevaſſes , & de guérir l'ulcère des tuyaux excrétoires. On remplit la première par des adouciſſans & émolliens , tels que le lait, les farines , &c. & la ſeconde , par les ſuppuratifs; on peut en former un mêlange ; par exemple , un cataplaſme avec les farines réſolutives , la poix graſſe dans la décoction de guimauve , & le lait dont on ſe ſervira juſqu'à la fin de la guériſon.

Il eſt bon de donner en même-tems quelque ſudorifique pour pouſſer , par la tranſpiration , pour évacuer par cette voie une partie de la ſéroſité , & corriger le ſang : il faut ſur-tout inſiſter ſur ces remédes internes , ſi l'on a lieu de croire que les eaux naiſſent du vice du ſang.

Mais il arrive ſouvent que la cauſe eſt locale , & que les médicamens ne font rien ; dans ce cas , avec une broſſe rude , on frotera toute la partie juſqu'au ſang , enſuite on appliquera

un digestif simple, que l'on continuera huit jours; après quoi on lavera la partie avec une légère teinture de noix de galle, faite avec le vinaigre, dans laquelle on mettra moitié d'eau. S'il arrivoit que le lendemain ou le surlendemain, que l'on a froté la jambe, la plaie se trouvât blanche, il faudroit recommencer jusqu'à ce qu'elle donne un pus louable. Mais il est rare qu'on soit obligé de recommencer cette opération simple, la premiére est suffisante & guérit. Cette méthode simple, à laquelle j'ai été conduit par la pratique, & par l'expérience, réussit à la plûpart des maréchaux qui la mettent aujourd'hui en usage.

JAMBES. Avoir bien de la jambe, & avoir peu de jambe, se dit du cheval, selon qu'il a les jambes larges ou fines. N'avoir point de jambes, se dit d'un cheval qui bronche à tout moment. Faire trouver des jambes à son cheval, c'est le faire courir très-vîte & long-tems. On dit en terme de cavalerie & de manége, la jambe de dedans, c'est la jambe du cavalier du côté que le cheval tourne en maniant au manége.

JAMBÉ, un cheval bien jambé, est un cheval qui a bien de la jambe.

JAMBIER, qui a rapport à la jambe. On dit le nerf jambier, &c.

JARDE, le même que jardon.

JARDON, tumeur dure qui s'étend dépuis la partie postérieure & inférieure de l'os du jarret, jusqu'à la partie supérieute & postérieure de l'os du canon, sur le tendon fléchisseur du pied. Sa nature tient assez souvent du phlegmon, dans son commencement, & fait assez souvent boiter le cheval. (1) La cause du jardon vient d'une extension de l'un des tendons de cette

(1) M. Vitet, en parlant des exostoses, dit qu'il faut distinguer la courbe du jardon, élévation de l'os qui s'étend sur le tendon fléchisseur du pied, depuis la partie postérieure & inférieure de l'os du jarret, jusqu'à la partie supérieure & postérieure de l'os du canon. Ce Médecin ajoute qu'il est encore d'autres Maréchaux qui nomment jardon une espèce de tumeur inflammatoire, qui occupe le même endroit. Ne pourra-t-on pas dire, avec raison, à M. Vitet, que s'il avoit la moindre pratique, il ne citeroit pas à tout propos les Maréchaux, (qui sont moi par parenthèse) & qu'il ne se trouveroit pas dans le même cas que le docte Bourgelat, à qui nous avons reproché dans notre Cours d'Hippiatrique, d'avoir placé le jardon à la partie latérale externe & supérieure de l'os du canon, en lui donnant le même caractère qu'à l'éparvin & à la courbe; l'erreur de ces deux grands Hommes nous paroîtra toujous singulière, car nous pouvons assurer, avec tous les Praticiens, que le jardon ne s'ossifie pas, & qu'il n'y a nul rapport entre cette maladie, l'éparvin & la courbe.

partie. S'il est récent, il faut appliquer les cataplasmes émolliens; s'il est ancien, il y faut mettre le feu par pointes, & frictionner la plaie avec l'huile de laurier pendant les deux premiers jours, puis laisser tomber l'escarre.

JARRET (le), jointure située au bas de la jambe, pour être bien construit, il doit paroître difforme à un connoisseur, c'est-à-dire, que postérieurement, la pointe du jarret doit être détachée du bas de la jambe, de façon à y laisser une séparation; en devant il doit avoir un pli sur lequel on puisse distinguer une espece de corde, qui est un tendon extenseur de l'os du pied; en dedans il faut qu'il présente deux grosseurs, une à la pointe moyenne de la jointure, & l'autre dans la partie intérieure avec étranglement au bas; l'entre-deux de ces grosseurs doit former une cavité. Ces sortes de grosseurs en imposent à bien des gens, qui les voyant détachées l'une de l'autre, les prennent pour des éparvins. J'ai vu plus d'un prétendu connoisseur s'y tromper; en dehors du jarret se remarque une grosseur allongée, & un étranglement moins marqué qu'en dedans. Toutes les fois que l'on verra un jarret arrondi dans lequel on ne distinguera aucune forme, ce sera toujours un vice de conformation, ou une suite d'accidens. On dit qu'un cheval est jarreté, lorsque

lorſque les pointes des jarrets ſe touchent ; mais, en examinant la partie avec attention, on s'aſſurera que ce défaut ne dépend pas du jarret, mais de l'os de la cuiſſe dont la tête ſe dérange de ſa cavité : ce qui le prouve, c'eſt que l'animal porte le pied en dehors, placé en maître à danſer. Comment eût-on pu dire que ce défaut provient du jarret, puiſque les os de cette partie n'ont point de mouvement de rotation ſur l'os du canon. Les chevaux qui en ſont affectés, ſont pour l'ordinaire mols dans leur train de derrière, & manquent de forces dans les reins.

Le jarret eſt composé de ſix os pour l'ordinaire, & quelquefois de ſept. Ces ſix os ſont, l'os du jarret proprement dit, l'os de la poulie, le grand ſcaphoïde, le petit ſcaphoïde, l'os difforme, & l'entre-oſſeux ; c'eſt ce dernier qui quelquefois eſt ſéparé en deux & forme le ſeptième os de cette partie.

L'os du jarret eſt ſitué derrière l'articulation de ces os : il eſt d'une figure allongée, ſon corps eſt peu conſidérable ; on y obſerve trois faces, une latérale externe, une poſtérieure, & une interne. Cet os ſe prolonge en haut, & forme ce qu'on appelle la pointe du jarret, laquelle eſt très-inégale, raboteuſe ; elle livre paſſage, & donne attache à pluſieurs tendons, poſté-

rieurement entre ſon corps & ſon prolongement : on voit une échancrure par laquelle paſſent des tendons & les principaux vaiſſeaux. La face interne de cet os eſt concave ; on y remarque quatre facettes cartilagineuſes qui ſervent à l'articulation avec l'os de la poulie. Au milieu de ces quatre facettes ſe trouve un enfoncement dans lequel ſont placées les glandes ſynoviales, glandes qui filtrent la liqueur propre à lubréfier cette articulation ; latéralement & extérieurement on apperçoit une échancrure angulaire, pour s'articuler avec l'os de la poulie. Inférieurement cet os eſt cartilagineux, pour s'articuler avec l'os difforme.

L'os de la poulie, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, s'articule poſtérieurement avec le jarret, inférieurement avec le grand ſcaphoïde & ſupérieurement avec l'os du tibia. Aux parties latérales de cet os extérieurement, eſt une petite facette, donnant attache à un ligament latéral. Intérieurement, on y conſidere une apophyſe en forme de mammelon, où vient s'attacher un ligament latéral. La partie inférieure de cet os eſt un peu arrondie, cartilagineuſe, & forme dans ſon milieu une petite facette pour loger les glandes ſynoviales. La partie poſtérieure de cet os préſente différentes facettes cartilagineuſes qui s'articulent avec l'os du jarret.

Le grand ſcaphoïde, ainſi nommé a cauſe de ſa figure creuſe & en forme de nacelle, eſt ſitué deſſus le petit ſcaphoïde, & au deſſous de l'os de la poulie. Comme dans les os plats, on y diſtingue deux faces, une ſupérieure concave qui s'articule avec l'os de la poulie, au milieu ſe trouve une cavité propre à contenir les glandes ſynoviales : ſa face inférieure eſt arrondie : on y conſidère deux bords, un antérieur, arrondi, inégal, donnant attache à des ligamens capſulaires ; un poſtérieur anguleux . où s'attachent des tendons & différens ligamens. Ce ſont ces ligamens qui en dedans du jarret s'uniſſent avec le grand ſcaphoïde, & qui étant tiraillés à outrance dans un effort, produiſent une tumeur que l'on appelle éparvin.

Le petit ſcaphoïde eſt ſitué au deſſous du précédent, & andeſſus de l'os du canon. Sa figure eſt différente du premier, non ſeulement il eſt moins creux & moins conſidérable, mais il reſſemble à un rein avec ſes principaux vaiſſeaux ; il eſt arrondi antérieurement, & forme poſtérieurement une forte apophyſe, laquelle eſt cartilagineuſe en deſſus & en deſſous, pour s'articuler avec l'os du canon & le grand ſcaphoïde : on conſidère dans ſa face ſupérieure, une cavité profonde pour loger les glandes ſyno-

viales; la partie inférieure eſt à peu près ſemblable à la ſupérieure.

L'os difforme eſt l'os de l'articulation du jarret, le plus irrégulier. Il eſt ſitué à la partie latérale externe de cette articulation; il eſt auſſi épais que les deux os ſcaphoïdes pris enſemble, & ſe porte un peu de bas en haut. On y remarque extérieurement deux éminences dont la plus conſidérable eſt arrondie en forme de mammelon, qui donne attache à des trouſſeaux de fibres ligamenteuſes. Cet os ne porte que très-peu ſur l'os du canon, mais preſque entièrement ſur l'os ſtyloïde externe.

L'os interne articulaire ou entre-oſſeux eſt ſitué à la partie poſtérieure de cette articulation, derrière le petit ſcaphoïde & l'os ſtyloïde interne, & touchant un peu l'os du canon. Cet os eſt en partie quarré, & en partie applati: cette première portion forme quatre faces cartilagineuſes, une ſupérieure, pour s'articuler avec le grand ſcaphoïde; une intérieure, pour s'articuler avec le petit ſcaphoïde, & deux inférieures, dont une plus conſidérable s'articule avec l'os ſtyloïde externe, & l'autre avec l'os du canon. La ſeconde portion ne paroit être qu'une longue apophyſe qui ſe porte poſtérieurement à cette articulation, & donne attache

à des fibres tendineuſes & ligamenteuſes ; on y apperçoit inférieurement une facette cartilagineuſe, laquelle répond à une pareille facette de l'os ſtyloïde externe. Ces deux parties intérieurement forment une gouttière, le long de laquelle paſſent des fibres ligamenteuſes.

L'os de la poulie, ainſi que ces quatre derniers os, joue un grand jeu quoiqu'il ne paroiſſe pas avoir beaucoup de mouvement : il eſt certain que dans l'état naturel, il n'eſt guères poſſible qu'ils ſe meuvent ; mais j'ai conſtamment obſervé que toutes les fois que ces articulations avoient été endommagées par quelque ankyloſe ou par quelque exoſtoſe, le jeu de cette partie n'étoit plus, à beaucoup près, le même dans le jarret ; que le mouvement muſculaire étoit bien plus roide : maladie que l'on déſigne ordinairement par ces mots, roide dans les jarrets. Rien n'eſt plus important à un amateur de chevaux que d'être bien inſtruit de la conſtruction du jarret : pris en détail, le jarret paroîtra toujours s défectueux, à une perſonne qui ne le connoîtra pas.

Le jarret a des ligamens communs & des ligamens propres.

Les communs ſont au nombre de quatre, ſçavoir deux ligamens latéraux, un capſulaire & un poſtérieur.

Les ligamens latéraux sont, l'un interne & l'autre externe : l'externe s'étend depuis la partie inférieure du tibia, un peu postérieurement à cet os : il s'attache en passant à l'os du jarret proprement dit, a l'os difforme, & va ensuite se terminer en s'épanouissant à l'os du canon & à l'os styloïde externe. L'interne est plus court que le précédent, & s'attache de même à la partie inférieure du tibia, à l'angle opposé au premier plus antérieurement, & va, en s'épanouissant beaucoup davantage, se terminer à l'os du canon, après avoir passé sur les os scaphoïdes.

Le ligament capsulaire est partagé en deux ; une portion placée antérieurement à cette articulation, s'étend depuis le bord cartilagineux du tibia, jusqu'à celui de l'os du canon, & sur les côtés, il se joint aux ligamens latéraux. L'autre portion s'étend depuis le bord postérieur du tibia, & va se terminer à la circonférence de l'os du jarret proprement dit, & s'unit de même aux ligamens latéraux.

Le tibia est encore uni extérieurement au calcaneum ou os du jarret, & intérieurement à l'os de la poulie, par deux ligamens qui deviennent croisés, en passant par dessus les latéraux.

L'externe est situé à la partie antérieure du

tibia, paſſe par deſſous le latéral, & va ſe terminer à l'os du jarret proprement dit : l'interne eſt ſitué un peu plus obliquement, il eſt moins conſidérable : cependant, il s'attache de même que le précedent, & va ſe terminer à la partie inférieure de l'os de la poulie, ſe confondant avec le latéral externe. L'uſage de ces deux derniers ligamens eſt d'empêcher que le tibia ne ſe porte en avant, ou ne deſcende dans les efforts.

Le poſtérieur régne tout le long du bord poſtérieur du calcaneum, de l'os difforme, des ſcaphoïdes, s'attachant à chacun d'eux, & vient enſuite à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os externe; pluſieurs plans de fibres ſtyloïdes s'écartent & vont ſe terminer à l'inter-articulaire ou entre-oſſeux. Les os ſcaphoïdes ſont contenus antérieurement par pluſieurs plans de fibres qui s'étendent depuis leurs apophyſes, en forme de mammelons, deſcendent le long des ſcaphoïdes, en croiſant l'articulation, & vont ſe terminer à la partie preſque antérieure du canon.

Les os ſcaphoïdes, difformes & entre-oſſeux, ſont contenus, poſtérieurement, par des fibres ligamenteuſes rangées en tous ſens; ce qui donne au jarret la force & la réſiſtance dont il a beſoin.

Les péronés ſont contenus par l'expanſion des

latéraux, & d'un trouſſeau des fibres tendineuſes : ils le ſont encore tout le long de la partie poſtérieure de l'os du canon, par des fibres très-courtes qui les uniſſent à l'os. Il arrive ſouvent que ces os ſont corps avec l'os du canon ; ce que l'on voit ſurvenir dans les vieux chevaux, principalement le ſtyloïde interne ; ces os cependant s'ankyloſent moins que ceux de devant.

Les ligamens du boulet, du pâturon, de la la couronne & du pied, ſont de même qu'à l'extrémité de devant, à l'exception que ceux qui tiennent les os ſeſamoïdes, ſont plus longs & moins larges qu'aux jambes de devant ; le reſte eſt la même choſe.

Le jarret eſt fléchi & étendu par le moyen de quatre muſcles : ſçavoir, un fléchiſſeur, les jumeaux & le grêle extenſeur.

Le fléchiſſeur a ſon attache au bord externe du tibia externe à ſa jonction avec le péroné ; puis deſcendant le long de la face du tibia, il paſſe dans le tendon du fléchiſſeur de l'os du canon, enſuite il ſe partage en deux parties tendineuſes : l'interne va s'attacher à la partie poſtérieure des os ſcaphoïdes ; & l'externe, au bas de l'os de la poulie à l'os irrégulier.

Les extenſeurs, ſont les jumeaux & le grêle extenſeur.

1°. Les jumeaux ſont des muſcles très-gros qui ont leurs attaches à la partie poſtérieure du fémur; ces muſcles ſe réuniſſent vers la partie moyenne, & viennent former un tendon qui ſe termine à la partie ſupérieure de l'os du jarret,

2°. Le grêle extenſeur s'attache au deſſous du ligament latéral externe du fémur avec le tibia; il deſcend enſuite le long de ces muſcles jumeaux pour s'y réunir.

JARRET. Plier les jarrets. *Voyez* Plier. On dit d'un Cavalier qui ſerre les jarrets avec trop de force, & ſans y avoir de liant, qu'il a des jarrets de fer.

JARRET, eſt un coude de la branche du mors, où ſe trouve un trou pour placer la chaînette.

JARRET (du) enflé. De l'aveu de tous les Ecuyers, de tous les amateurs de chevaux, il n'y a rien qu'il ſoit plus eſſentiel de connoître, que les jarrets; mais auſſi rien qui ne ſoit ſi difficile : cependant ni les uns ni les autres ne cherchent pas à s'inſtruire à fond de tout ce qui les concerne, tant par rapport à leur conformation, que par rapport aux maladies qui

peuvent y survenir, & qui sont en grand nombre. Malgré cette ignorance, les marchands & les acquéreurs ne parlent que de jarrets, comme si réellement ces parties étoient les seules essentielles; mais combien de fois ont ils été dupes de leur examen insuffisant; ils ne cesseront d'être trompés, que quand ils auront bien étudié sur le cadavre, la structure de ces parties; c'est par l'anatomie qu'ils apprendront à distinguer les vices de conformation; & par l'étude de l'hippiatrique, qu'ils en connoîtront les maladies. Celles-ci sont de différens genres, & portent des noms différens, à raison de leur nature, de leur position, ou de l'endroit qu'elles occupent. Ainsi on appelle jarret enflé, le gonflement total de cette partie, vessigon, une simple grosseur placée entre le tendon extenseur du jarret, & la partie inférieure du tibia, soit en dedans, soit en dehors. Si la tumeur est apparente des deux côtés, on l'appelle vessigon chevillé; si elle embrasse la partie inférieure du jarret, & qu'elle entoure cette articulation en forme de cordon, & que les autres parties soient distinctes, on la nomme courbe, lorsqu'elle se trouve en dedans du jarret; inférieurement & sur la veine, on la nomme varice; supérieurement & un peu en dedans, c'est l'éparvin; au pli du jarret, c'est la solandre; si la pointe du jarret est tuméfiée, c'est le caplet

ou paſſe-campagne ; ſi la maladie occupe la partie poſtérieure de l'os du jarret, on la nomme jardon, &c.

Tous ces noms ne ſuffiſent pas, & ne marquent pas bien la maladie ; c'eſt donc une diſtinction de peu d'utilité ; on ne ſauroit par là définir le genre de la tumeur, car à l'exception de la varice & de la ſolandre, toutes les autres peuvent être ou inflammatoires, ou œdémateuſes, ou ſquirrheuſes, ce qui exige différens traitemens.

Ces tumeurs peuvent venir d'humeurs, de coups, d'efforts ; le jarret enflé peut participer de l'un & de l'autre ; mais plus communément il doit ſon origine à un vice dans les humeurs, ce qui ſe manifeſte par une inflammation. Dans ce cas l'on ſeignera le cheval, & on lui fomentera le jarret ſouvent avec la décoction des plantes émollientes, telles que de mauve, de guimauve, &c. Il faut avoir attention qu'elle ſoit légère, car ſi elle étoit trop mucilagineuſe elle feroit fonction de graiſſe, c'eſt-à-dire, boucheroit les pores de la peau, & occaſionneroit plus de gonflement. L'enflure du jarret ſe termine ordinairement par la réſolution, avec le ſecours des embrocations aromatiques, telles que de romarin, de thim, de ſauge, que l'on emploie après que la douleur & la chaleur ont

cessé. Mais il arrive souvent qu'après l'usage de ces remédes, le jarret reste enflé, & qu'il demeure en cet état cinq à six mois. Ce gonflement opiniâtre, annonce un épaississement de lymphe dans les tuniques ; on ne sçauroit guérir sans l'application du feu que l'on met en patte-d'oie, ce qui opére plus d'effet que les pointes; on est toujours obligé de recourir à ce moyen, lorsqu'on a mal-à-propos froté le jarret avec des onguens. S'il se formoit un dépôt au jarret, on commenceroit par faire une incision dans la partie la plus déclive, puis on panseroit l'ulcère avec la térébenthine & son essence, & ensuite l'on pose des plumasseaux & compresses imbibés de décoction aromatique; on assujettit le tout par une bande, avec laquelle on commence deux tours circulaires à la partie inférieure du tibia, ensuite on croise, soit en dedans, soit en dehors du jarret, quelquefois des deux côtés, suivant l'étendue de l'ulcère & du gonflement; l'on fait ensuite un circulaire à la partie supérieure du canon, puis on remonte en croisant l'autre en forme de croix, & l'on continue alternativement, finissant ou en haut ou en bas, par deux circulaires : cet appareil, qui est des plus simples & qui embrasse exactement le jarret, réussit mieux que des toiles appliquées dessus avec des lacets.

JARRETÉ, ſe dit des chevaux dont les jarrets ſe déverſent en dedans, & qui ſe touchent : on diſoit autrefois Jarretier.

JAUNISSE, maladie du foie qui annonce une obſtruction, ou un défaut de ſécrétion de ce viſcère, ce qui ſe reconnoît par la couleur jaune de la conjonctive de la commiſſure des lévres, & des barres. (1).

JAVART en général, (le) eſt un petit bourbillon, ou une portion de peau qui tombe en gangrene, & qui ſe détache de ſon corps, en produiſant une légère ſéroſité. Il peut être comparé au furoncle ou cloud dans l'homme, ce mal n'attaque guères que les extrémités ; depuis le genou juſqu'en bas. On lui donne différens noms, ſuivant ſa ſituation ; ainſi on l'appelle javart tendineux, quand il eſt ſitué ſur les tendons ; javart encorné, quand il eſt ſur la couronne proche le ſabot. Mais comme cette dénomination n'eſt pas ſuffiſante, je le diſtin-

(1) M. Vitet, en traitant de la jauniſſe par les vers, nous permettra de lui dire qu'il n'y a point de vers ronds dans les canaux biliaires du cheval, que c'eſt une pure imagination de ſa part, que ce ſont les mêmes que ceux du mouton, dont M. de Chalette, qu'il a copié, & ſi mal traité, a parlé le premier.

guerai à raiſon des parties qu'il attaque, en javart ſimple, en javart nerveux, en javart encorné proprement dit, & en javart encorné improprement dit. Le javart a ſon ſiége dans la peau & dans les parties adjacentes ; la cauſe qui le produit, eſt l'épaiſſiſſement de l'humeur de la tranſpiration. Épaiſſiſſement occaſionné par les boues, par la mal-propreté, par les mauvais alimens ou par les exercices violens. Cette matière, en ſéjournant dans ſes propres vaiſſeaux, devient âcre, en corrode les tuniques & fournit cette ſéroſité qu'on en voit couler les premiers jours. Bientôt après, cette portion ſe gangrene ; il s'en détache une eſcarre, & il s'établit une ſuppuration louable qui forme pour l'ordinaire un ulcère de bonne qualité. Ce bourbillon eſt plus ou moins gros ; quand il eſt petit, & qu'il entraîne une portion du tiſſu cellulaire qui avoiſine les parties tendineuſes ou ligamenteuſes, il en reſulte une plaie grave. J'ai vu des chevaux dont toute la peau avoit été enlevée au tour du pâturon, cet accident eſt aſſez ordinaire aux chevaux qui ont été guéris pluſieurs fois des eaux aux jambes. Quoiqu'on puiſſe regarder cette maladie comme de peu de conſéquence, néanmoins elle fait ſouvent boiter les chevaux tout bas. J'obſerverai que les javarts qui naiſſent en dedant du pâturon, ou en dedans du boulet, font boiter l'animal, comme

s'il avoit un écart. Bien des gens s'y trompent, faute de passer la main le long de la jambe.

Par cet exposé, on voit qu'il faut traiter le javart avec les suppuratifs. On appliquera donc sur la tumeur un plumasseau chargé de basilicum ; on sera trois ou quatre jours sans lever l'appareil, afin que le bourbillon puisse se détacher aisément : le vieux oint, ou tous corps gras opérent le même effet. Le bourbillon sorti, le cheval cesse de boiter ; mais l'ulcère ne doit pas être abandonné à lui-même, à moins qu'il ne soit pas fort considérable. Ainsi on bassinera la plaie avec du vin tiéde, & le cheval guérit aisément. Si l'ulcère est grand, on met en usage la térébenthine qui suffit seule. Lorsque l'ulcère est petit & profond, soit que le cheval continue de boiter, soit qu'il ne boite plus, & lorsque la suppuration est trop considérable, à raison de la plaie, c'est une preuve qu'il y a du fond, & que les gaînes des tendons, ou les tendons eux-mêmes sont attaqués ; en ce cas le jarret porte le nom de javart nerveux, dont nous parlerons dans un moment.

JAVART SIMPLE (le), est celui qui n'attaque que la peau & une partie du tissu cellulaire. Il vient ordinairement dans le pâturon, plus souvent aux pieds de derrière qu'à ceux de devant,

& quelquefois aux côtés du pâturon. Ce mal eſt plus commun à Paris qu'ailleurs ; l'âcreté des boues en eſt la cauſe principale. Souvent le javart ſimple n'eſt pas bien apparent, & on ne s'en apperçoit que parce que le cheval boite, & qu'en portant la main au pâturon, on ſent le le poil mouillé d'une matière qui donne une mauvaiſe odeur.

L'indication qui ſe préſente à remplir, eſt de faire détacher le bourbillon & d'exciter la ſuppuration par les moyens ordinaires. Lorſqu'il ſurvient ſur les chairs des inégalités, c'eſt-à-dire des ceriſes, il faut les couper, afin de rendre la plaie unie, puis y appliquer un plumaſſeau chargé de térébenthine. La ſuppuration étant bien établie, on emploiera l'onguent Egyptiac juſqu'à parfaite guériſon. Si la plaie eſt peu conſidérable, on peut faire marcher le cheval, & baſſiner l'ulcère avec du vin tiéde & de l'urine.

JAVART NERVEUX (e). Ce nom a été donné à celui qui attaque la gaîne du tendon. Il peut être comparé au panaris de la ſeconde & troiſième eſpéce, dont l'homme eſt ſouvent attaqué. Cette eſpèce de javart ſe fixe plus communément dans le pâturon qu'ailleurs, & vient de ce que l'humeur ou la matière du javart ſimple à fuſé & pénétré juſqu'à la gaîne du tendon. On s'en apperçoit

apperçoit, parce qu'après la ſortie du bourbillon, il ſuinte de la plaie une ſéroſité ſanieuſe, qu'il reſte une petite ouverture & un fond dont on s'aſſure par le moyen de la ſonde. Qand on a reconnu ce fond, on prend un biſtouri que l'on introduit dans la rainure de la ſonde, & l'on fait une inciſion que l'on prolonge juſqu'au foyer du mal; elle doit être longitudinale, afin de ne point être dans le cas de couper de principaux vaiſſeaux, ou d'altérer quelques parties, ſoit tendineuſes, ſoit ligamenteuſes. Comme la peau dans cet endroit, eſt épaiſſe, mais principalement dans le pâturon, on doit avoir ſoin (après avoir panſé avec des tentes chargées de digeſtifs compoſés de baſilicum & de térébenthine), de mettre à l'entrée de l'ouverture, un bourdonnet très-dur qui puiſſe contenir les bords de la plaie. Il arrive quelquefois que l'on eſt obligé d'inciſer une ſeconde & une troiſième fois, principalement quand les gaînes ſont entièrement ouvertes; ce qui occaſionne un mal grave, mais dont on vient cependant à bout. Quand la fiſtule ſe trouve en dedans du pâturon & vers la fourchette, il faut alors s'écarter de la méthode que nous venons d'indiquer, c'eſt-à-dire, qu'il faut faire ſon inciſion en tirant vers le milieu de la fourchette, pour éviter de toucher au cartilage

latéral de l'os du pied, d'où résulteroit le javart encorné improprement dit.

JAVART ENCORNÉ, proprement dit, c'est la même chose que le javart simple. Il y a seulement cette différence que le javart simple vient indifféremment depuis le genou jusqu'à la couronne, & que le javart encorné a toujours son siége sur la couronne, au commencement du sabot. Les causes sont, 1°. celles du javart simple, 2°. une atteinte dégénerée, 3°. un coup que le cheval se sera donné lui-même, ou qu'il aura reçu d'un autre; coup qui aura donné lieu à un bourbillon. Lorsque la tumeur ou la contusion à la couronne est récente, il faut y appliquer quelque léger résolutif, comme la térébenthine. Si la suppuration se forme, on la favorisera par les suppuratifs, tels que le basilicum & les onguents onctueux; s'il y a un bourbillon, on doit tâcher de le faire suppurer, afin qu'il se détache & sorte plus facilement. Mais quand la contusion est au talon, sur la pointe, & que le bourbillon ne se détache point au bout de quatre ou cinq jours, il faut faire marcher le cheval; le mouvement facilitera & aidera la sortie de la matière qui, par son séjour, pourroit gâter les parties voisines.

Dès que le bourbillon eſt ſorti, le mal eſt ordinairement ſans danger, & la guériſon prochaine. On en eſt aſſuré, lorſqu'après la ſortie du bourbillon, il n'en ſuinte aucune matière. On peut cependant panſer la plaie comme une ulcère ſimple, avec un peu d'onguent egyptiac, afin de le déterger; & de procurer une bonne cicatrice.

Mais, ſi après la ſortie du bourbillon, la plaie laiſſe encore écouler une matière liquide, & ſi en ſondant, on découvre un fond ou une cavité, c'eſt le javart encorné improprement dit, dont je vais parler.

JAVART ENCORNÉ, improprement dit. On donne communément le nom de javart encorné à la carie du cartilage placé ſur la partie latérale & ſupérieure de l'os du pied. Cette dénomination lui vient de ce que le véritable javart encorné, qui naît ſur la couronne, creuſe & affecte ſouvent le cartilage, (ſur-tout, lorſqu'il eſt négligé ou mal traité); mais on a tort de l'appeller ainſi; ce n'eſt plus un javart, c'eſt une maladie particulière du cartilage : cependant pour me conformer à l'uſage reçu, je lui laiſſerai ce nom; mais j'y ajouterai deux mots, improprement dit, afin de le diſtinguer du véritable javart encorné, qui vient

à la couronne proche le ſabot. Celui qui fait le ſujet de cet article, eſt une carie du cartilage, avec un ſuintement ſanieux, & une tumeur dans la partie poſtérieure du pied, à l'endroit du cartilage.

Ce mal reconnoît pour cauſes, 1°. l'humeur du javart encorné, qui a pénétré juſqu'au cartilage : 2°. la matière d'une bleime qui aura ſuſé juſqu'au cartilage : 3°. la matière d'une ſeime qui aura gagné le cartilage : 4°. une atteinte dont l'humeur ſe ſera portée en dedans juſqu'au cartilage : 5°. enfin, toute la matière âcre qui ſe jette ſur le cartilage : l'égratignure ou la coupure du cartilage, peuvent lui donner naiſſance. On le connoît par le ſuintement continuel qui ſubſiſte à l'endroit du cartilage, par l'enflure du pied à cette partie, par le fond qu'on ſent avec la ſonde.

Le javart encorné, improprement dit ; eſt un mal fort grave & difficile à guérir, on en vient cependant preſque toujours à bout, en ſuivant la méthode que je vais donner.

Il devient ſouvent incurable : 1°. lorſque l'opération a été mal faite ; 2°. lorſqu'elle ne l'a pas été à tems ; 3°. lorſque durant le traitement & quelque tems après l'opération, le cheval fait un pas dans l'écurie. Je dis que l'opération mal

faite, peut rendre le javart incurable, parce qu'il peut arriver qu'on coupe le ligament latéral de l'os coronaire à l'os du pied; alors le cheval est estropié. Plus d'un maréchal a commis souvent cette faute, sans le sçavoir, & même sans soupçonner qu'il en soit coupable, par ignorance de la structure du pied.

Le javart encorné devient incurable par un autre défaut de l'opération, c'est qu'on ne coupe du cartilage que ce qui paroît gâté, dans l'espérance que le reste se conservera, & que la plaie se cicatrisera. Mais l'expérience prouve que le cartilage, une fois attaqué, se gâte tout entier, & que si l'on n'en coupe qu'une partie, il faut revenir fréquemment à l'opération, car ce qui à été laissé, se gâte toujours de nouveau, jusqu'à ce qu'on l'ait entiérement enlevé. En ménagant ainsi le cartilage, & en temporisant mal-à-propos, la matière qui s'en écoule, séjourne, affecte tantôt la capsule, tantôt le ligament, tantôt le cartilage de l'os coronaire, & l'espérance de guérison est totalement anéantie. Mon Pere est le premier, je crois, qui ait fait l'opération du javart encorné. Ayant observé que la méthode ordinaire n'avoit aucun succès dans ces maladies, & que le cartilage se gâtoit à mesure qu'on en retranchoit, il imagina de le couper entiérement, il y a plus de trente-

ans pour la première fois. L'expérience a secondé sa tentative, & favorisé ses espérances : depuis ce temps, il a presque toujours guéri par cette méthode; au lieu qu'auparavant, & en suivant l'ancienne, il n'avoit obtenu aucune réussite. Convaincus de son avantage, la plûpart des praticiens l'on adoptée & la mettent en usage avec succès. Il n'y a plus aujourd'hui qu'un petit nombre de Maréchaux, guidés par une routine aveugle, qui s'avisent d'appliquer des caustiques, ou qui mettent le feu soit par raies soit par pointes. Comme ces moyens n'ouvrent pas une issue à la matière, & ne l'empêchent point de séjourner, il en resulte les mêmes inconvéniens & les mêmes ravages; le javart encorné qui étoit suceptible de guérison, devient incurable par leur entêtement. D'autres coupent le cartilage par parties, & à mesure qu'il se gâte, dans l'espérance que le reste se conservera, ils se trompent & ne font autre chose que prolonger la maladie qui ne guérira que quand le cartilage aura été totalement emporté; aussi cette méthode tient-elle de l'ignorance.

Pour guérir le javart encorné improprement dit, il faut en venir à l'opération, c'est-à-dire couper le cartilage; mais cette opération n'est pas facile. On ne peut réussir qu'autant qu'on connoîtra parfaitement la structure du pied,

la ſituation du cartilage, ſa figure, ſes attaches, ſon étendue, la ſituation des ligamens de la capſule; autrement, on courra riſque de toucher ces parties avec l'inſtrument, & d'eſtropier ſans reſſource le cheval. Le cartilage eſt ſitué ſur l'apophyſe latérale de l'os du pied, il s'étend depuis la partie de l'os qui répond à la muraille des quartiers, juſqu'à la fin des talons; il va ſouvent juſqu'à l'articulation de l'os du pâturon, avec l'os coronaire; au lieu de ce cartilage, on trouve ſouvent un os qui forme une éminence applatie, continue avec le corps de l'os du pied, elle occupe le même eſpace que le cartilage; on remarque ſeulement un rebord cartilagineux ſur cette éminence.

Avant que de venir à l'opération du javart, le chirurgien Hippiatrique doit s'aſſurer ſi la groſſeur eſt dure ou molle; ſi la fiſtule eſt cauſée par une tumeur ſurnaturelle, & ſi le pus qui en ſort, vient du cartilage, dans ſon état de belle nature, ou s'il vient d'un bórd cartilagineux, ſitué ſur ce que j'appelle forme de nature, cette exoſtoſe ou oſſification dont j'ai parlé au mot, Forme. Dès qu'on a reconnu par le tact, & par le moyen de la ſonde, que le javart eſt produit par une carie dans le corps du cartilage, il faut parer le pied, & en général humecter le ſabot avec des emmiellures

pendant deux jours. Le jour de l'opération, l'on rape la muraille du quartier & du talon, du côté de la fiſtule, de la largeur d'un pouce, depuis la couronne juſqu'en bas, en ménageant le côté du talon, de manière qu'on puiſſe emporter avec le biſtouri, toute la portion de corne qui couvre la chair de la couronne; après cette préparation, on met le cheval dans le travail, on lui paſſe une corde dans le pâturon; alors l'opérateur prend un biſtouri à dos & ſolide, avec lequel il emporte une partie de la tumeur, à trois lignes audeſſus de la peau & juſqu'à la chair cannelée, ayant attention d'éviter la chair cannelée, la peau étant coupée dans toute l'étendue du cartilage, (ce qui doit ſe faire en trois coups de biſtouri, vû la convexité de la tumeur); l'Hippiatre doit quitter ſon biſtouri, & prendre la feuille de ſauge avec laquelle il coupe tout le cartilage, (ce qui s'exécutera de même en trois temps, & de haut en bas, ainſi que la ſection de la peau); il paſſe enſuite la lame de ſon inſtrument, immédiatement derrière le cartilage, de manière que le tranchant rempe derrière ſon corps, de peur de couper la capſule, ou le ligament latéral de ce côté. Comme le cartilage deſcend un peu plus bas dans le ſabot, & qu'il n'eſt pas facile d'extirper le reſte ſans courir riſque de bleſſer l'articulation, l'opérateur, au lieu de la feuille

de ſauge, ſe ſervira de la renette avec laquelle il enlevera le cartilage. Il aura la précaution de ne poſer ſa renette ſur le cartilage, qu'après l'avoir tâté, & enſuite de tirer de dedans en dehors, & ne pas ſuivre ſa poſition ; c'eſt-à-dire, de ne pas tirer ſon corps vers la pince ou vers le talon, car il pourroit eſtropier le cheval. Chaque fois que l'on revient avec la renette ſur le cartilage, il faut le tâter avec le doigt qui doit toujours conduire & guider l'opération. Le cartilage n'étant attaché qu'aux parties latérales de l'os du pied, il ſuffit de renetter à fond dans cet endroit, & d'aller j'uſqu'à l'os du pied, afin de hâter l'exfoliation ; il eſt moins néceſſaire d'avancer vers le talon ; il ne faut pas non plus le faire ſi profondément que vers la pince, vû que le cartilage bien que quatre fois plus fort & plus épais, eſt compoſé de différens petits paquets qui ſe détachent en forme de bourbillon. L'expérience a appris que les fonds qui ſurviennent après l'opération, ſont toujours vers la pince, & jamis vers le talon ; ce qui prouve parfaitement la doctrine que j'ai établie, & m'autoriſe à ſuivre une méthode qui m'a toujours bien réuſſi. Mon Pere par qui j'ai vu faire cette opération, avec toute la dextérité que perſonne ne lui conteſtera jamais, enlevoit non ſeulement cette partie, mais la chair cannelée qui

recouvre le cartilage des talons. Il retardoit par là la guérison, j'en conviens, & ses fonds se trouvoient toujours en pince; d'ailleurs la forme du sabot étoit filamenteuse & d'un volume extrarodinaire, ce qui n'est pas étonnant; les couloirs, ou pour mieux dire, la chair cannelée, qui donne la forme à la muraille, n'existant plus, il falloit nécessairement que la figure de la corne changeât; il y a plus, les quartiers étoient mollasses & si filamenteux qu'il étoit presque impossible de faire tenir un clou. Ma méthode a bien plus d'avantage; elle conserve l'une & l'autre partie; & quand l'opération est faite, la plaie n'a pas l'étendue de deux doigts. On doit toujours préférer ma méthode, à moins que le javart encorné ne vienne, ou d'une bleime, ou d'une enclouûre au talon, dont la matière aura gâté la chair cannelée de la muraille de la sole, & ensuite le cartilage; c'est dans ce cas seul que l'opération de mon Pere doit être suivie; dans tout autre, il faut entièrement couper la pointe du talon, c'est le plus court parti.

Quand l'Hippiatre croit avoir extirpé du cartilage tout ce qui est convenable, principalement vers l'os du pied, (car ce qui reste ailleurs, tombe en suppuration), il attache son fer, panse la plaie, en commençant par la sole; s'il y a dans le pied quelque cause qui l'exige,

il emploiera les moyens que nous avons indiqués, ſinon il ſuffira de mettre dans le pied une rémolade ou quelque onctueux ; il place enſuite ſes écliſſes, après quoi, il revient en dehors, & diſpoſe ſon appareil, de manière que tout ſoit bien comprimé, principalement vis-à-vis l'article : de peur que la capſule ne bourſouffle, il aura ſoin d'appliquer de petits plumaſſeaux aux environs de l'articulation, & ſucceſſivement de plus gros, enſorte qu'il y ait par-tout une compreſſion égale, & ſans aucun vuide ; ce qui empêchera les chairs de ſurmonter. Quant aux plumaſſeaux, ils doivent toujours être placés tranſverſalement ; on acheve l'appareil, en poſant cinq grands plumaſſeaux en ſens contraire & perpendiculairement, leſquels ſeront contenus par une large bande de la longueur de deux à trois aunes, avec laquelle on forme des doloirs, d'où reſulte une eſpèce d'envelope pour le pied.

Il ne faudra pas oublier de mettre un plumaſſeau de l'autre côté du talon, de peur que la bande venant à porter ſur la couronne, ne la comprime, ce qui attireroit une inflammation, puis une eſcarre de la peau qui cauſeroit un autre javart, comme je le vois arriver ſouvent. En renverſant la bande ſur la partie antérieure du ſabot, on évite ces incon-

véniens. Afin que la compreſſion ſoit égale & ne ſe relâche pas, il faut avoir la précaution de mouiller tous les plumaſſeaux, ou d'eau ou d'eſſence de térébenthine, puis les bien preſſer avant de les appliquer. Il arrive quelquefois que la tumeur eſt conſidérable, on eſt alors obligé de faire ſur le bord de la peau, deux ou trois ſcarifications qui dégorgent la tumeur, & en procurent la diminution en peu de temps: ces petites plaies au reſte ſe guériſſent aiſément. Lorſque la bande eſt poſée, on ôte la corde du pâturon, & l'on ajoute par deſſus la bande, une envelope que l'on contient par une autre ligature, de peur que le cheval ne ſe défaſſe. On laiſſe l'appareil dans cet état huit jours ſans le lever, ſi on le faiſoit plutôt, les différens vaiſſeaux, qui ſont en grand nombre dans cette partie, donneroient du ſang, ce qu'il eſt important d'éviter. Le huitième ou le neuvième jour, le Maréchal léve l'appareil, la plaie eſt vermeille, raboteuſe, inégale, & en pleine ſuppuration; lorſqu'elle n'y eſt pas encore établie, c'eſt une preuve, ou qu'il a été trop-tôt levé, ou que la compreſſion a été trop grande. A la levée du premier appareil, on ne diſtingue rien, il eſt même inutile de vouloir ſonder: on doit mettre ſur le champ ſes plumaſſeaux, chargés de digeſtifs ſimples, & ſur-tout ne pas eſſuyer la matière, on feroit une double

faute ; 1°. il fortiroit indubitablement du fang, ce qui remettroit la plaie dans l'état où elle étoit l'ors de l'opération. 2°. On détruiroit l'ouvrage de la Nature, car cette matière eſt eſſentielle pour opérer la guériſon ; la ſuppuration bien établie fait plus elle ſeule, que les baumes, les onguens, les eſſences & tout ce fatras de remédes topiques, qui en impoſent plus qu'ils ne ſont utiles. Il eſt temps de bannir de la pharmacopée vétérinaire, ces médicamens que rejette la Nature, & que pluſieurs Médecins & Chirurgiens de nos jours tâchent de proſcrire. En effet, j'ai preſque toujours traité les javarts encornés, ſans médicamens, & la cure s'en eſt faite en ſix ſemaines. On peut aſſurer en général, que quand une opération a été bien faite, & le premier appareil bien mis, le reſte n'eſt rien, & que c'eſt là où ſe borne la ſcience du Chirurgien Hippiatre. Le ſecond appareil ſe léve au bout de trois ou quatre jours ; à ce terme, la plaie paroît plus unie ; mais ſi l'on apperçoit du côté de la pince, un petit point élevé, ou une tache noirâtre, à laquelle on donne le nom de cul de poule, on juge qu'il y a un fond ; mais ce fond n'eſt pas aſſez conſidérable pour qu'on s'en inquiéte, on ne doit pas même le ſonder ; ſouvent c'eſt une portion de cartilage que l'on a laiſſé ſur l'os du pied ; quelquefois c'eſt l'os du pied qui veut

s'exſolier. Quoiqu'il en ſoit ; on poſe ſon ſecond appareil comme le premier, & on le laiſſe trois jours dans cet état. J'ai toujours vu que les plaies, quand elles ſont de bonne qualité, guériſſent plus promptement en les panſant peu, qu'en les panſant ſouvent. Que ne pourrois-je pas dire ſur les abus qui ſe commettent dans le traitement des plaies ; mais je m'écarterois de mon objet. Les trois jours étant expirés, ou pour mieux dire à la levée du troiſième appareil, après l'opération, ce point élevé dont nous avons parlé, eſt plus noir, l'étendue de la plaie fournit moins de matière ; mais le fond de cette fiſtule en fournit bien d'avantage. Comme il eſt alors plus conſidérable, il eſt à propos d'introduire la ſonde cannelée, & d'ouvrir en bas, & jamais ſur le côté, à moins que la fiſtule ne ſoit profonde, de peur de couper tranſverſalement le ligament ; mais ſi elle eſt profonde, l'on peut fendre ſuperficiellement en croix, ou couper avec la feuille de ſauge : on introduit enſuite dans le fond une petite tente enduite de baſilicum, & on contient les bords de cette ouverture par le moyen d'un bourdonnet dur qui, dans ce cas, fait fonction de cauſtique par l'écartement qu'il procure ; de manière que l'entrée devient plus large que le fond, ce qui favoriſe la chûte de l'exſoliation : ou bien on ſe ſert de la pierre

de vitriol ; mais il faut l'employer avec circonſpection. Si la tente ne garantit pas le fond de l'articulation, ou ſi elle eſt ſortie par un mouvement que le cheval aura fait lors du panſement, il faut panſer les jours ſuivans, juſjuſqu'à ce que les corps étrangers ſoient dehors : ce qui arrive vers le quarantième jour. Pendant ce temps, la guériſon du reſte de la plaie s'opére inſenſiblement, de ſorte qu'elle eſt preſque achevée, lorſque ce corps étranger vient à ſortir. Telle eſt la marche conſtante que ſuit la Nature, lorſqu'on n'a pas laiſſé de cartilage ; s'il en étoit reſté, il faudroit recommencer l'opération. Une attention qu'on doit avoir eſt de toujours bien comprimer, principalement du côté de la couronne vers la chair cannelée, afin que les chairs ſe réuniſſent également ; ſi l'on y manquoit, il ſurviendroit des fentes qui tiendroient de la ſeime, & deſquelles il s'écouleroit une ſéroſité qui formeroit des plaies livides de la nature du fic ou du crapaud, & qui n'en différeroient que par le ſiége. Quand on a à traiter ces ſortes de ſeimes, on eſt obligé de raper une ſeconde fois le ſabot, & de mettre la plaie en ſang. Lorſque ces plaies ſont anciennes, ou qu'elles ſont livides, elles ſe montrent rebelles, & deviennent plus difficiles à guérir, que le javart encorné. Il eſt bon de remarquer que dans toutes les plaies de pied, le Palfre-

nier en levant le pied doit tendre ſon genou, & ne pas plier le pâturon, ce qui feroit ſaigner la plaie. Celui qui panſe doit ſe baiſſer & poſer ſon appareil, de manière qu'il n'intercepte point la circulation du ſang. Mais le Chirurgien vétérinaire ſe gardera bien de faire jamais l'opération d'un javart encorné incurable. Ceux qui attaquent la pointe du talon, ſe guériſſent par l'exercice & par la marche; la matière, aidée par le jeu des articulations de cette partie, détache certains paquets qui font guérir le cheval. (1)

(1) L'article du javart, qu'a traité M. Vitet, eſt ſi rempli d'abſurdités, qu'il faudroit un temps infini pour les relever. Nous nous contenterons de citer ce qu'en a dit M. Buchoz dans ſes Lettres, d'après l'Auteur de l'Analyſe de la Médecine Vétérinaire.

Quoique M. Vitet n'admette que trois eſpèces de javart au lieu de quatre que M. Laſoſſe indique, ce dernier diſtinguant le javart encorné qui attaque le cartilage, de celui qui ne l'attaque point, & dont le ſiége eſt ſimplement à la couronne, les définitions de ces deux Auteurs ſont les mêmes; mais le premier s'écarte de l'autre, en diſant (page 120, tome 2) *que dans le javart, une indication curative eſt d'enlever les portions du cartilage altéré.* Tous les Maréchaux qui ont la moindre expérience, ſçavent que lorſqu'une fois le cartilage eſt attaqué, quelque peu qu'il le ſoit, il faut néceſſairement le détruire en entier, parce qu'il ne s'exfolie jamais, & qu'on enléve inutilement la partie gâtée; celle qui reſte &

ICTERE

ICTERE ou JAUNISSE, débordement de bile par tout le corps.

qui paroît ſaine ſe gâte peu à près, ce qui oblige de faire de nouvelles opérations, juſqu'à ce que ce cartilage ſoit entiérement détruit, ſi ce n'eſt la partie qui s'étend vers les talons, laquelle étant compoſée de fibres cartilagineuſes par paquet, pour ainſi dire ſéparé, ne ſe carie point, lorſque ce paquet gâté eſt enlevé : mais pour le cartilage continu qui s'étend ſur les quartiers, il n'en eſt ps de même; il ne faut pas enlever ſeulement les portions altérées, mais la totalité, ſous peine de manquer l'opération, & de la rendre infructueuſe & inutile. Page 120, M. Vitet ordonne d'*ouvrir l'abſcès du javart, dès que le pus a commencé à ſe raſſembler.* Le javart en général n'eſt point un abſcès qu'il faille ouvrir, mais un furoncle, puiſqu'il en ſort une portion de peau, un bourbillon : ce qui n'arrive pas dans l'abſcès. Les cataplaſmes d'ail, que conſeille ce Médecin, ne ſont pas non plus des remédes propres à favoriſer un apoſtème.

M. Vitet, après avoir admis ſeulemnt trois eſpèces de javarts, en admet un autre dans la page ſuivante, qu'il nomme javart coronaire, pour le diſtinguer du javart encorné, il eût dû choiſir entre trois ou quatre; cette indéciſion feroit ſoupçonner des connoiſſances chancelantes & incertaines. Il blâme ceux qui propoſent de faire marcher l'animal pour favoriſer l'expulſion du bourbillon ; c'eſt, ſans le citer, M. Lafoſſe, qui dans ſon guide du Maréchal, conſeille, ſi la contuſion eſt au talon ſur la pointe, & que le bourbillon ne ſe détache point au bout de quatre ou cinq jours, de faire marcher l'animal, afin de faire ſortir, par le mouvement, la matière qui, par ſon ſéjour, pourroit gâter

ICTERIQUE qui a la jaunisse.

JEJUNUM, (intestin). *Voyez* Intestins.

les parties voisines. Telles sont les paroles de M. Lafosse : on remarquera qu'il spécifie le javart ou la contusion à la pointe du talon. Le local est ici essentiel ; les mouvemens de l'os coronaire sur l'os du pied, ne font pas assez d'impression sur la pointe du talon, d'ailleurs partie molle, pour y exciter l'inflammation, & augmenter les symptômes ; il parroîtroit que M. Vitet, auroit, par inadvertence, supprimé ce local, de la pointe du talon ; pour donner à entendre que le javart, situé sur le devant de la couronne, au haut de la muraille de la pince, précisément entre l'os coronaire & le sabot, immédiatement sur le mouvement de cet os, est dans le même cas, selon M. Lafosse, que celui de la pointe du talon ; & qu'il prescrit de faire marcher l'animal pour la guérison de celui-là, comme pour celle de celui-ci ; ce qui n'est pas. M. Lafosse ordonne de faire marcher le cheval dans cette espèce de javart, par la même raison qu'on le fait marcher sur sa fourchette, pour prévenir les fics. M. Vitet, après avoir suivi à la lettre, tous les procédés, toutes les opérations, toutes les formules de cet Auteur, eût dû au moins, par reconnoissance, ne pas tronquer un passage, pour le rendre fautif : la faute retombe en entier sur lui. Il en est à peu près de même, pour ce qui regarde l'épaule seche, l'animal froid & pris dans ses épaules. Le cheval pris dans les épaules, meut bien les épaules ; ce ne sont que les articulations depuis le genou jusqu'en bas, qui sont roides & ne se meuvent pas : c'est ce que l'on voit clairement, lorsque l'animal sort de l'écurie ; & c'est ce que M. Vitet n'a pas vu, puisqu'il admet la rigidité des muscles de l'épaule & de l'humérus, &c.

JETTER, ſe jetter ſur l'éperon, ſur le talon, ſur la jambe droite ou gauche, ſe dit d'un cheval qui pouſſe ſon corps du côté où le Cavalier approche l'éperon, le talon ou la jambe, au lieu de céder à ces aides en jettant ſon corps du côté oppoſé.

JETTER un cheval dans le pré, expreſſion qui ſignifie le mettre à la pâture, pour le réparer quand il a trop fatigué ou qu'il a de certains maux. Se jetter ſur un cheval, c'eſt y monter précipitamment; jetter une ſelle ſur un cheval, c'eſt le ſeller vîte pour monter deſſus ſur le champ.

JETTER, ſe dit d'un cheval qui a un écoulement par les narines, qui jette ſa gourme; cependant, le mot jetter ſeul ſe prend pour un écoulement de morve ou autre: on dit ce cheval là jette, pour dire qu'il eſt ſoupçonné de morve; & on ajoute le mot gourme, quand le cheval eſt attaqué de cette maladie: on diſoit autrefois d'une plaie, qu'elle jettoit, pour dire qu'elle ſuppuroit. Il eſt encore d'uſage de dire qu'un cheval a jetté telle ou telle matière, en parlant d'évacuation par le rectum.

ICHOREUX, (USE) ce nom ſe donne à une puration ſanieuſe, ſéreuſe, âcre, que produit un ulcère de mauvaiſe qualité.

ILLIAQUE, qui a du rapport à l'illium ou ilion, ou à la région de ce nom.

ILLIAQUE, (muſcle). *Voy.* Cuiſſe.

ILLOS, mot Grec qui veut dire œil.

ILÉON ou ILLEUM, (os). *Voyez* Hanches.

ILÉUM ou ILÉON, (inteſtin). *Voy.* Inteſtins.

INCARNATIFS, remédes, dit-on, qui coopérent à la régénération des chairs, & au nombre deſquels on met la térébenthine, le baume d'Arceus, l'encens, &c.

INCERTAIN, ſe dit des chevaux qui ne ſont pas fermes dans le Manége, dont on dit ce cheval eſt incertain, inquiet, turbulent; il faut le confirmer dans tel ou tel Manége.

INDOMPTABLE, cheval indomptable eſt celui qui, quelques moyens qu'on emploie, refuſe abſolument l'obéiſſance à l'homme.

INFIRMERIE, écurie dans laquelle on ne met que les chevaux malades.

IMMOBILE, ſans mouvement. *Voyez* Os, connexion des os.

IMMOBILITÉ (de l'). Il eſt étonnant qu'aucun

auteur d'hippiatrique, n'ait fait jusqu'à présent mention de l'immobilité, maladie connue par tous les Maréchaux, par tous les marchands, & placée même au nombre des cas rédhibitoires. Le cheval immobile ne recule pas, ou très-difficilement, il reste dans la place où on le met, c'est-à-dire, que si, en le faisant avancer, on l'arrête tout-à-coup, il conserve sa position actuelle, & ses jambes demeurent ou croisées, ou sous lui, ou en avant; quand on lui leve la tête, il reste dans la même position ou situation. On voit que cette immobilité a de la ressemblance avec la maladie que les médecins nomment catalepsie.

L'immobilité est causée par la peur, dont l'effet peut être tel que l'animal meurt, comme j'en ai été témoin à la revue du Roi, l'an 1771, à l'égard d'un cheval qui appartenoit à M. Remy, Maître des Comptes. L'immobilité vient souvent à la suite d'une longue maladie, principalement dans ceux qui ont eu le mal de cerf. J'ai remarqué que les chevaux mal construits, dont la croupe est avalée, qui sont fortraits, & ont le dos de carpe, étoient très-sujets à l'immobilité. J'ai encore vu des chevaux, guéris d'un effort de reins, (vulgairement appellé tour de bateau), rester immobiles. En cet état ils mangent souvent, mais avec lenteur, &

périssent insensiblement. Quelque traitement que j'aye employé pour guérir cettemaladie, je n'ai pu réussir ; c'est en vain que j'ai passé des sétons, que j'ai mis en usage les stimulans, les sudorifiques, les purgatifs, les eaux thermales, &c.

IMPAIR, (muscle). *Voyez* Langue.

IMPAIR DE L'URÉTRE, (muscle). *Voyez* Verge.

INCISIF, SIVE, qui coupe, cela se dit en parlant des dents de devant. *Voyez* Dents.

INCISIF, (muscle grand). *Voy.* Lévres.

INCISIF, (muscle petit). *Voy.* Lévres.

INCRASSANT, reméde qui épaissit le sang & les humeurs.

INDICATIF, qui indique, qui fait connoître une maladie.

INDICATION, est le signe qui fait connoître ce qui est à faire dans telle ou telle maladie.

INDUSIUM, est le même qu'Amnios. *Voy.* ce mot.

INFLAMMATION (de l'). L'inflammation est un engorgement des vaisseaux sanguins, avec

douleur, chaleur, tenſion, & quelquefois fiévre. On diſtingue trois degrés dans l'inflammation; le premier qu'on appelle phlogoſe, eſt lorſqu'il y a une ſimple ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux capillaires.

Le deuxiéme, qu'on appelle phlegmon, eſt lorſque le ſang, à force de diſtendre les vaiſſeaux, dilate les orifices des vaiſſeaux lymphatiques, & pénétre dans leurs cavités.

Le troiſiéme, qu'on appelle inflammation par extravaſation, eſt lorſque le ſang, à force de diſtendre les vaiſſeaux, les rompt & s'extravaſe.

Cauſes : il faut ſe rappeller ici ce que j'ai dit, parlant de la circulation. *Voyez* ce mot. Le ſang eſt porté dans toutes les parties du corps par les artères, après pluſieurs diviſions; les artères ſe terminent par des ramifications extrêmement fines, reſſemblant à des cheveux, leſquelles par cette raiſon ont été appellées extrémités capillaires. Chaque extrémité capillaire ſe diviſe en en deux branches; l'une qui eſt la continuation de l'artère ſanguine, & qui va former le commencement d'une veine ſanguine; l'autre eſt le commencement d'une artère lymphatique. Ces extrémités capillaires, ſont le ſiége de l'inflammation; & l'arrêt du ſang dans ces petits vaiſſeaux, en eſt la cauſe. L'arrêt du ſang, dans ces

dernières divisions, vient de la difficulté que le sang trouve à y passer, & cette difficulté que le sang trouve à pénétrer les extrémités capillaires, vient ou du vice du sang ou de celui des vaisseaux, ou du vice du sang & des vaisseaux tout-à-la fois.

1°. Le vice du sang a pour cause, ou son épaississement, ou son acrimonie, ou sa trop grande quantité, ou sa raréfaction. Lorsque le sang est trop épais, il s'insinue avec peine dans les extrémités capillaires; il coule lentement, y fait de fortes impressions qui excitent des crispations & des resserremens dans les dernières divisions des artères, en diminuant leur calibre, & obligent le sang de s'arrêter & de s'accumuler, de là l'inflammation. S'il y a pléthore, le sang se porte dans les extrémités capillaires en plus grande quantité qu'il ne peut être repris par les veines, il s'y arrête, s'y accumule, distend les vaisseaux, & produit l'inflammation. Lorsque le sang est raréfié, il occupe plus d'espace, distend les vaisseaux, s'accumule dans les extrémités capillaires, & produit les mêmes effets que la pléthore & l'épaississement. Telles sont les trois causes de l'arrêt ou stagnation du du sang; ces trois causes en ont chacunes de subalternes. L'épaississement du sang vient du trop grand repos, ou du trop violent exercice

du cheval : lorſque le cheval eſt dans l'inaction, le ſang eſt moins diviſé & s'épaiſſit. Si l'animal fait de trop violens exercices, il ſe fait une grande déperdition de la ſubſtance ſéreuſe du ſang, il ne reſte que les parties les plus groſſiéres ; de là l'épaiſſiſſement qui peut avoir pour cauſes les mauvaiſes digeſtions, la mauvaiſe nourriture ; le chyle alors étant mal élaboré, viſqueux & épais, communique au ſang ce caractère.

2°. La pléthore ou l'excès du ſang louable, vient de la grande quantité d'alimens bien digérés, & du trop grand repos. Alors la réparation qui ſe fait par les alimens, excède de beaucoup la perte que l'exercice occaſionne.

3°. La raréfaction du ſang eſt l'effet des exercices violens, du grand mouvement du ſang, de la fiévre. &c.

A ces cauſes générales de l'inflammation, il faut ajouter les cauſes locales, c'eſt-à-dire des diſpoſitions préalables à l'inflammation. Tels ſont les tubercules du poumon, qui compriment les vaiſſeaux ſanguins, rétréciſſent leur calibre, & diſpoſent à l'inflammation, les ulcères du poumon, le tiſſu foible & délicat de ce viſcère, qui, n'ayant pas aſſez de reſſort pour favoriſer

la circulation, permet par-là l'engorgement des vaiſſeaux.

L'irritation des parties, laquelle fait reſſerrer les extrémités capillaires, & cauſe l'arrêt du ſang.

Le froid extérieur qui épaiſſit le ſang, & reſſerre les veines : la grande ardeur du ſoleil qui raréfie le ſang.

Le vice des vaiſſeaux vient de leur compreſſion, de leur obſtruction, de leur déchirure & de leur meurtriſſure.

Lorſque les vaiſſeaux ſouffrent quelque compreſſion de la part des glandes engorgées, la circulation n'eſt pas libre, le ſang s'amaſſe & excite l'inflammation dans les parties voiſines.

Si les vaiſſeaux ſont reſſerés par quelque cauſe irritante, comme il arrive dans les piquûres, dans les brûlures, & par l'aplication des cauſtiques, la circulation eſt arrêtée.

Sont-ils obſtrués par quelque liqueur épaiſſie, dans leurs cavités, comme il arrive dans les tumeurs, la circulation eſt interrompue.

Sont-ils déchirés, ils ne ſont plus propres à la circulation; l'extrémité des vaiſſeaux rompus ſe reſſerre & ferme le paſſage au ſang; delà l'inflammation dans le bord des plaies.

Sont-ils contus & meurtris par quelques coups, ils perdent leur reſſort, ſont incapables d'oſcillation, & ne peuvent plus favoriſer la circulation. Cette cauſe eſt très-ordinaire; car il arrive ſouvent que les chevaux ſont attaqués de maladies inflammatoires, à la ſuite des coups qu'ils reçoivent des Palfreniers ou des garçons Maréchaux qui frapent inconſidérément ſur toutes les parties, au moindre mouvement que fait l'animal.

L'inflammation produit la tenſion, le gonflement, la douleur, la rougeur, la chaleur de la partie, & la fiévre, lorſqu'elle eſt conſidérable. De l'inflammation naît l'épaiſſiſſement de l'humeur qui ſe ſépare dans les parties voiſines de l'inflammation : ainſi, dans lapleureſie, l'inflammation du poumon produit l'épaiſſiſſement de l'humeur des bronches.

La chaleur & l'oſcillation des parties enflammées diſſipent les parties âqueuſes ; alors les plus groſſieres s'épaiſſiſſent, & forment des tubercules ſur la ſurface du poumon ; on en touve preſque toujours ſur celui des chevaux morts de pulmonie.

L'inflammation eſt preſque toujours accompagnée de la fiévre qui conſiſte dans une obſtruction des extrémités capillaires.

On reconnoît l'inflammation des parties internes; (car c'eſt de celle-ci qu'il s'agit à préſent), par la douleur qui ſe manifeſte aſſez par les mouvemens & l'agitation du cheval, par les grands mouvemens du cœur, ſouvent par la fiévre, la toux & la difficulté de reſpirer, ſi l'inflammation attaque le poumon.

L'inflammation eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant les parties qu'elle attaque, & l'étendue qu'elle occupe.

L'inflammation des parties internes eſt plus dangereuſe que celle des parties externes; la plus redoutable eſt celle qui occupe les parties eſſentielles à la vie, comme le poumon eſt celle qui régne ſur une étendue conſidérable.

L'inflammation ſe termine de quatre manieres, par réſolution, par ſuppuration, par obſtruction, ou par gangrene.

Elle ſe termine par réſolution, quand la matière de l'inflammation reprend les routes de la circulation; c'eſt la voie la plus ſalutaire. Lorſqu'elle a lieu, la douleur, la tenſion, la chaleur, la fiévre & les autres accidens diminuent; elle ſe fait ordinairement dans l'eſpace de ſept jours.

Mais si les accidens subsistent au-delà de huit jours, on doit attendre la suppuration qui est annoncée par l'augmentation des accidens : c'est la voie la plus salutaire ; après la résolution, elle se termine par obstruction, lorsque la sérosité du sang ayant été dissipée par la chaleur de la partie enflammée, la portion la plus épaisse du sang se coagule, bouche les vaisseaux, & forme des tubercules.

La gangrene est la mortification de la partie, c'est la terminaison la plus fâcheuse ; on doit la craindre quand, au bout de huit ou neuf jours, les symptômes subsistent ou augmentent sans aucun signe de suppuration ; on connoît que la gangrene est survenne, lorsque la peau se relâche, se flétrit & se noircit.

L'amas du sang dans les vaisseaux sanguins, exige qu'on en diminue la quantité par la saignée & par la diéte.

La raréfaction demande qu'on appaise la chaleur & le mouvement du sang, par les tempérans & les rafraîchissans.

La tension des parties sera diminuée par l'usage des relâchans.

L'arrêt du sang se dissipera en rétablissant la circulation par les discussifs & les atténuans,

Il faut d'abord avoir recours à la faignée, & la réitérer fuivant la violence du mal & la force du cheval. Les faignées font utiles dans les commencemens ; elles le font auffi pendant l'état ; mais elles font fouvent nuifibles dans le déclin de la maladie, parce que la tenfion que les fibres ont fouffertes, & les faignées précédentes leur ont fait perdre leur reffort.

Il faut mettre le cheval à la diéte blanche, ne lui donner prefque point de foin, le tenir au fon & à l'eau blanche, lui faire prendre des décoctions de plantes adouciffantes, relâchantes & rafraîchiffantes; comme les racines de mauve, guimauve, chicorée-fauvage, les feuilles de bouillon-blanc de branc-urfine, de pariétaire, de laitue, de mercurielle, d'ofeille &c.

On ne doit pas oublier les lavemens où entrent les mêmes herbes qui, en nettoyant les gros boyaux, font un bain intérieur, & fervent admirablement à diminuer l'inflammation ; fur le déclin, on peut donner l'infufion des fleurs de mélilot, de camomille & de fureau; qui font adouciffantes & un peu réfolutives en même-temps.

Si l'inflammation attaque les parties externes, le premier foin doit être de détendre & de relâcher la partie enflammée, afin de rendre la

ſoupleſſe aux vaiſſeaux, & favoriſer par-là la réſolution. On réuſſira en fomentant la partie avec les décoctions émollientes & relâchantes dont je viens de parler, ou bien en appliquant les cataplaſmes avec le lait & la mie de pain, qu'il faut avoir attention de changer ſouvent, parce que la chaleur de la partie enflammée déſſeche l'emplâtre, & fait aigrir le lait qui perd alors ſa vertu adouciſſante, & devient irritant.

Il faut toujours éviter les emplâtres, les huiles & les graiſſes, parce qu'ils bouchent les pores de la peau, arrêtent la tranſpiration, augmentent la chaleur, favoriſent la ſuppuration, s'oppoſent à la réſolution. Dès que la réſolution commence à ſe faire, ce qu'on connoît par la diminution des accidens, il faut la favoriſer par quelque léger réſolutif, comme l'emplâtre des quatre farines réſolutives, bouillies dans le vin, ou avec la pulpe de racine de guimauve arroſée d'un peu d'eau vulnéraire, ou fomenter la partie avec un peu d'eau-de-vie camphrée, ou avec l'eau-de-vie & le ſavon. Si malgré tous ces remédes, les accidens ſubſiſtent, & qu'on ne puiſſe pas procurer la réſolution, il faut tâcher d'exciter la ſuppuration lorſque l'inflammation eſt externe, par les emplâtres, les onguens & les remédes con-

venables. Si l'inflammation ſe termine par gangrene ou par obſtruction, il faudra ſuivre le traitement que j'indique, aux mots Phlegmon, Suppuration, Gangrene & Obſtruction. On diſtingue l'inflammation, en phlegmoneuſe ou en éréſipélateuſe, en ſimple ou en composée.

La phlegmoneuſe eſt une diſtention des vaiſſeaux avec douleur, chaleur & quelquefois fiévre. *Voyez* Phlegmon.

L'éréſipélateuſe eſt une élévation ſuperficielle de la peau avec douleur. *Voyez* Éréſipéle.

L'inflammation eſt ſimple, lorſqu'elle eſt ſeule.

Elle eſt composée, lorſqu'elle eſt accompagnée de quelque autre maladie.

INFUNDIBULUM eſt un petit entonnoir ſitué à la baſe du cerveau, & qui aboutit à la glande pituitaire.

INGUINAL, qui appartient à l'aîne.

INGUINALES (glandes). *Voy.* Glandes des extrémités.

INJECTION, préparation de quelque liqueur froide ou chaude, colorée ou non colorée, deſtinée à remplir les vaiſſeaux d'un cadavre.

Avant

Avant que de préparer ſon ſujet, il eſt à propos de compoſer ſon injection ; on la fait plus ou moins fine, ſelon les piéces que l'on veut avoir ; les injections des veines ſont pour l'ordinaire très-groſſes. L'injection des artères doit toujours être fine, à moins que l'on ait de gros troncs à remplir.

La groſſe injection eſt compoſée de cire jaune, de ſuif, de ſain-doux, & de parties colorantes telles que le vermillon que l'on emploie pour les artères, le bleu de Pruſſe, la cendre bleue, le verd-de-gris, ou le noir d'ivoire pour les veines ; ces ingrédiens ſe diviſent par le moyen de l'eſſence de térébenthine ou de l'huile d'olive.

La fine injection ſe fait de cire vierge, de térébenthine de Veniſe, dans laquelle on jette du carmin & du vermillon diviſé avec l'eſſence de térébenthine, ou bien le bleu de Pruſſe, ou le bleu d'Inde, quand il eſt queſtion des veines.

Lorſqu'on veut injecter des parties de peau, de tendon, de ligament ; on ne ſe ſert que d'une de ces couleurs avec la térébenthine & ſon eſſence, & même avec cette dernière ſeule. L'injection étant prête, on tue l'animal, on poſe ſes tubes, & on injecte à pluſieurs repriſes de l'eau chaude pour diſſoudre les caillots de ſang,

qui se trouvent dans les vaisseaux ; ensuite, on suspend la piéce de haut en bas pour donner écoulement à l'eau ; après ce, on retire l'air autant qu'il est possible, par le moyen d'une machine pneumatique que l'on adapte au tube : cette opération achevée, on met la piéce tremper dans de l'eau chaude pendant quelque temps, & après on injecte ; il faut avoir attention que l'injection soit poussée d'un seul coup de piston, afin que la liqueur puisse parvenir aisément aux extrémités, continuement & sans vuide : le coup de piston donné, on le soutient jusqu'à ce que l'on voie que l'injection ne donne plus, après quoi l'on retire la seringue, & on laisse refroidir la piéce ; on doit en user de même pour toutes les piéces que l'on veut conserver ; une grosse injection poussée sur le champ suffit pour des démonstrations. La piéce refroidie, on la prépare ou par le moyen du scalpel, ou par la corrosion; on n'emploie la corrosion, que pour quelques viscères, tels que le poumon, le foie, la rate, le pancras, les reins, & quelques portions des extrémités, comme des pieds, &c. On met la piéce dans de l'esprit de nitre ou de l'esprit de sel ; mais celui-ci étant trop actif, on doit s'en tenir au premier, encore faut-il qu'il soit affoibli par un peu d'eau, ou qu'il ait servi à la dissolution de quelques métaux, qui aura diminué son action ; pour lors, il prend le

nom d'eau ſeconde, parce qu'autrement, il rend l'injection caſſante ; on laiſſe donc la piéce que l'on veut faire corroder, ſix ou ſept jours au plus dans la liqueur, au bout duquel temps on la retire avec précaution, & on fait tomber la ſubſtance, de la piéce qui ſe trouve remplie de l'intervalle des petits vaiſſeaux, avec une petite ſeringue remplie d'eau que l'on promene ſur la ſuperficie de la piéce ; quand toute cette ſubſtance eſt tombée, il reſte un bouquet ſuperbe de vaiſſeaux, que le ſcalpel, conduit par la main la plus adroite, ne pourroit exécuter ; il en eſt de cette corroſion comme des ſquelettes d'inſectes que d'autres inſectes préparent mieux que le plus habile Anatomiſte qui ne pourroit atteindre à cette délicateſſe. On injecte les vaiſſeaux ſalivaires, biliaires, urineux, lymphatiques, avec des couleurs analogues à leurs ſécrétions.

Toutes les fois que l'on voudra injecter un cheval dans toute ſon étendue, il faudra commencer par l'artère-aorte proprement dite, à moins que l'animal ne ſoit trop grand ; dans ce cas, il faudroit l'injecter en deux temps par l'artère-aorte poſtérieure, en injectant par le haut, enſuite par le bas ; mais en injectant par l'aorte proprement dite, il faut ſans précaution jetter l'épaule du montoir à bas ſur les vaiſſeaux

axillaires, ensuite couper la troisième, quatrième, cinquième, sixième des vraies côtes, proche leurs articulations avec les vertèbres, & faire à chacune une ligature des artères intercostales, de même qu'à l'artère mammaire, proche le sternum, à chaque division entre les cartilages des côtes, & cet os.

La capacité de la poitrine étant ouverte, on passe une aiguillée de fil sous l'artère-aorte proprement dite, & on ouvre cette artere dans toute son étendue pour pouvoir placer un tube, ayant attention qu'il soit du calibre de ce vaisseau, autrement l'injection ne tarderoit pas à se figer, & n'iroit pas loin.

Lorsque l'on veut avoir une piéce angéiologique entière, & que l'injection soit parfaite, il faut s'y prendre en plusieurs temps, & pour lors on injectera par le bas ventre au dessous des émulgentes; on commencera donc par faire une ligature aux deux carotides, & aux brachiales, & ensuite on injecte la poitrine avec la partie du bas ventre qui se trouve au dessus du tube; quand la liqueur est refroidie, on retourne le tube, ou l'on en pose un autre de même calibre que l'aorte; on fait des ligatures aux artères crurales, & on injecte par ce moyen le bassin & la partie inférieure du bas

ventre. On revient à chaque ligature, & on injecte les extrémités tour à tour, c'eſt là le ſeul moyen d'injecter parfaitement un cheval dans ſon entier. Pour injecter les veines, on commence par les veines pâturonières, ſoit internes ſoit externes; & pour bien réuſſir, il eſt néceſſaire que trois perſonnes injectent en même-temps; ſçavoir, un par la jugulaire, un autre par une jambe de devant, & le troiſième par celle de derrière; car ſans cela les principaux troncs ne ſe trouveroient pas remplis, attendû que les veines contiennent quatre fois & plus de liqueur que les artères, & qu'un homme ne feroit pas capable de tenir une ſeringue auſſi peſante, non plus que de l'adapter à des vaiſſeaux auſſi petits.

Les veines méſentériques, la veine-porte, s'injectent par la veine ſplénique. On ouvre le bas ventre, & le plus près qu'il eſt poſſible de la rate; on poſe le tube dans l'artère ſplénique, dès ſa ſortie de ce viſcère : il faut une ſeringue très-forte pour injecter de telles piéces, car ces vaiſſeaux peuvent contenir quatre pintes d'injection dans un moyen cheval.

INNOMMINÉES ou OS DES HANCHES. *Voy.* Oſteologie.

INQUIET, un cheval inquiet, cheval qui a de l'ardeur.

INSENSIBLE, bouche insensible est un cheval qui ne répond pas à l'effet des rênes.

INSERTION, attache mobile d'un tendon à l'os.

INSPIRER, faire entrer l'air dans la poitrine.

INSPIRATION, mouvement que fait l'animal pour faire entrer l'air dans la poitrine.

INSTINCT, manière de penser & d'agir, qu'ont les brutes, par lequel elles se meuvent & font usage de leurs cinq sens.

INTER-ARTICULAIRE, se dit de quelque partie située dane les articulations.

INTER-ARTICULAIRE ou INTER-OSSEUX, (os). *Voyez* Jarret.

INTERCOSTAL, (muscle). *Voyez* Respiration.

INTERCOSTALES. On nomme ainsi les artères qui partent de l'aorte, & qui vont remper le long des côtes, ainsi que les veines qui vont se rendre à l'azigos ou veine sans pair; de même, l'on dit le nerf intercostal, qui traverse les côtes, & qui va concourir à la formation des plexus mésentériques.

INTERCOSTAUX, (mufcles). *Voyez* Refpiration.

INTER-ÉPINEUX, EUSE, fe dit des ligamens qui fe trouvent entre les apophyfes épineufes du dos & des lombes, de même que des mufcles inter-épineux.

INTER-OSSEUX, qui eft entre les os.

INTER-SECTION, bande tendineufe que l'on remarque aux mufcles droits, qui eft le même qu'énervation.

INTESTINS ou BOYAUX, conduit qui régne depuis l'eftomac jufqu'à l'anus. On diftingue les inteftins en grêles ou minces, & en gros : les premiers font le duodénum, le jejunum & l'iléon ; les gros font le cæcum, le colon & le rectum.

Tous les inteftins, à l'exception du duodenum, font attachés ou fufpendus par le moyen d'une membrane défignée fous le nom commun de méfentère ; mais elle prend celui de mézéréon, à la partie qui tient les inteftins grêles : on appelle méfocolon, la partie où eft attaché le colon ; & méforectum, celle qui affujettit l'inteftin rectum.

Le méſentère, en général, eſt composé de deux feuillets, qui ne ſont autre choſe que la la duplicature du péritoine, lequel, après avoir enveloppé les inteſtins, renferme les artères & veines méſentériques & lactées, puis va s'attacher aux vertèbres des lombes. Le méſentère eſt liſſe & poli extérieurement. La partie qui unit les deux feuillets eſt cellulaire.

Les inteſtins ſont composés de quatre membranes ou tuniques. La première eſt formée du péritoine, ou pour mieux dire, du méſentère; la ſeconde eſt charnue & composée de deux plans de fibres, les plus extérieures ſont longitudinales, & les internes ſont circulaires; la troiſième tunique eſt nerveuſe de même que celle de l'eſtomac; la quatrième eſt veloutée, elle eſt d'un blanc ſale & mammelonée; c'eſt ſur cette membrane que gliſſent les alimens: on y conſidère différens petits points & pluſieurs petits trous, qui ſont l'embouchure des vaiſſeaux lactés.

Le duodénum commence à l'orifice du pylore, ſe porte dans l'hypochondre droit, en s'éloignant du foie, ſe recourbe enſuite pour croiſer les vertèbres des lombes, en croiſant de même la veine cave & l'artère-aorte, où il ſe termine. On obſerve dans le duodénum, à qua-

tre travers de doigts de longueur, deux ouvertures qui ſont à un pouce de diſtance entre celles où aboutiſſent le canal cholédoque & le canal pancréatique. L'artère, qui rempe ſur ſon corps, eſt produite par une branche de la cœliaque, & eſt appellée duodénale. Elle n'eſt pas attachée comme les autres, par le méſentère, ſi ce n'eſt vers les lombes, à ſa jonction avec le jejunum.

Le jejunum commence où finit le précedent; il eſt vacillant dans la capacité du bas ventre, où il fait différentes circonvolutions, vers la région ombilicale.

L'iléon, ainſi nommé parce qu'il occupe les les foſſes iliaques, eſt d'une longueur conſidérable, puiſqu'il s'étend depuis la fin du précédent juſqu'au cœcum. Il ſe diſtribue, dans l'intérieur de cet inteſtin, une plus grande quantité de vaiſſeaux ſanguins, que dans les autres. Il paroît entrecoupé par des cercles membraneux que l'on a pris pour les valvules, bien qu'ils nempêchent pas les matières de rétrograder.

Ces trois inteſtins, par leur poſition, ſe trouvent vacillans ſur les gros, ce qui facilite le mouvement périſtaltique, & empêche les alimens d'y ſéjourner, qui ne font qu'y paſſer,

quoique ces inteſtins ſoient parſemés d'un fort grand nombre d'orifices de vaiſſeaux lactés.

Les deux derniers inteſtins ſont quelquefois remplis plus ou moins, de vers blancs & longs qui donnent des tranchées aux chevaux, & leur procurent ſouvent la mort; mais qui, pour l'ordinaire, les font tomber dans le maraſme. Ces vers, que M. Linneus appelle aſcaris vermicularis, ſont de la longueur de huit à neuf pouces, & même quelquefois de onze ou environ. Ils ſont cylindriques, & cependant pointus par les deux extrémités, dont l'une eſt la tête, & l'autre la queue. La tête repréſente trois mammelons en forme de trefle, comme le receptacle du thytymale, de ſorte que la bouche forme trois lévres: à deux pouces environ, eſt un petit retréciſſement, dans lequel on apperçoit un trou qui ſert à la copulation. L'anus de cet animal eſt une petite ouverture tranſverſale, qui eſt à deux lignes de l'extrémité. En ouvrant ce vers le long de ſon ventre, on diſtingue deux bandes charnues compoſées de fibres très-courtes, qui vont ſe terminer à chaque petit anneau; car la peau, qui recouvre cette eſpèce d'aſcaride, eſt compoſée d'anneaux auſſi fins que des petits feuillets de corne. Si l'on conſidére la partie interne du bas ventre, on découvre deux eſpèces de boyaux;

l'un s'étend depuis la bouche jusqu'à l'anus, & est plus large dans certains endroits, que dans d'autres; sa couleur est brunâtre: les autres, tant petits que gros, sont blancheâtres; on auroit tort de les prendre pour des boyaux, ce sont des vaisseaux spermatiques qui viennent aboutir au trou dont nous avons parlé ci-dessus. Ces vers se trouvent aussi dans les gros intestins. Pour les détruire, on a recours aux remédes employés pour tuer ceux de l'estomac.

Le cœcum, le premier des gros intestins, est ainsi nommé, de ce qu'il ne paroît pas avoir de sortie. Il est très-considérable, sa figure est pyramidale: il est situé au milieu de l'abdomen, depuis l'hypogastre jusqu'au devant de l'épigastre, proche le cartilage xiphoïde: sa pointe forme ce que l'on appelle l'appendice, ou cul-de-sac du cœcum; il est très-spacieux, & est attaché par le péritoine un peu en arrière du rein droit. On considére extérieurement ses plis & replis, & trois fortes bandes ligamenteuses, qui paroissent le partager en trois, & qui donnent du soutien au poids des alimens; intérieurement & dans sa longueur, se voient des bandes membraneuses qui servent à l'expulsion des matières; on remarque en outre, à l'embouchure de l'iléon, deux replis qui for-

ment ce que l'on appelle valvule du colon, dont l'usage est d'empêcher les matières de remonter dans les intestins grêles. C'est dans l'appendice de cet intestin, ou à sa pointe, que se forment, pour l'ordinaire, les pierres intestinales. J'en ai dans mon cabinet qui ont huit pouces de diamétre, & qui pesent treize livres. Il n'est pas difficile de concevoir comment ces sortes de pierres peuvent se former : dans les quadrupédes, & principalement dans le cheval, l'intestin cœcum est attaché vers les lombes par le péritoine; sa pointe, par la position du cheval, tombe sur les muscles du bas-ventre, & touche immédiatement au péritoine. De sorte que les matières pesantes, descendues au fond de cette appendice, ne pouvant pas remonter, y séjournent & y durcissent. Tant que cette pierre n'est point chassée du lieu qu'elle occupe, & reste immobile, le cheval souffre peu; mais lorsque par sa position ou par quelque mouvement du cheval, elle est déterminée à remonter & à enfiler le canal intestinal, elle excite alors de vives tranchées, sur-tout quand elle se trouve à la valvule du colon, ou qu'elle se trouve assez petite pour passer du colon dans le rectum, comme cela arrive quelquefois. Les douleurs qu'elle fait ressentir au cheval, ressemblent à celles qui sont causées par un volvulus, ou descente d'intestins avec arrêt

des alimens. Il eſt difficile de s'appercevoir de cette maladie ; d'ailleurs, le mal eſt incurable.

Les pierres formées dans les inteſtins des chevaux, ſont de deux eſpèces. Les unes légères, ne ſont qu'un amas de bourre, de poil & d'alimens ; on les nomme égagropiles (*Calculus ægagropila Linnei*) ; mais ce calcul ne ſe trouve jamais dans l'eſtomac ; ce qui eſt au moins fort rare. Je n'y en ai point vu, non plus que pluſieurs Écarriſeurs que j'ai conſultés. Les égagropiles ſe forment quelquefois fort promptement, & reſtent un temps infini ſans acquérir plus de groſſeur. Elles ſont unies extérieurement, comme ſi elles étoient enduites d'un vernis ſur lequel rien ne peut s'attacher ; mais ſi par haſard il ſe trouve dans les inteſtins quelques corps durs ou des ſubſtances non digérées, comme du bois qu'un cheval pourra avoir mangé, ils enleveront le poli de ces pierres en pluſieurs endroits, ſur leſquelles il ne tardera pas à s'amaſſer une quantité prodigieuſe de mêmes matières, qui formeront un corps ſemblable à deux boules unies enſemble ou à une calotte ſur une autre. En coupant ces ſortes de calculs, il-eſt difficile de s'appercevoir du centre. Les autres pierres des inteſtins différent beaucoup de celles-ci par leur nature, & par leur poids ; car, à volume égale, elles peſent

deux tiers de plus : on les nomme bézoards ; ce ſont de véritables pierres, qui toutes, ont dans leur centre, pour principe un noyau plus ou moins gros ; c'eſt pour l'ordinaire un grain de ſable de la groſſeur d'une groſſe tête d'épingle. Ces bézoards ſe forment de deux façons dans le cœcum, concentriquement ou excentriquement. La première ſe fait par couches, & la ſeconde par de petits grains poſés les uns ſur les autres, en forme de fibres radiées ; à peu près comme une pierre d'aimant chargée de limaille de fer. Les bézoards formés par des couches concentriques, & quelquefois les autres, ſont enduits d'un poli reſſemblant à de l'émail ; ce qui prouve que les uns ni les autres n'acquièrent plus de volume, principalement les derniers. Quoique pour l'ordinaire les bézoards ſoient ronds, il s'en trouve néanmoins de plats & arrondis, de quarrés, mais dont les angles ſont uſés ; il y en a auſſi de triangulaires, telles ſont les figures les plus communes, ſous leſquelles s'engendrent ces pierres animales.

Le colon, qui eſt le ſecond des gros inteſtins, eſt le plus ample des trois. Il commence à la fin du cœcum, en ſe pliant : ſes deux portions ſont unies l'une à l'autre par le méſentére nommé en cet endroit *meſo-colon*, qui eſt très-peu conſidérable, il forme dans le bas-ventre,

à la partie la plus baſſe, une arcade ; c'eſt entre cette arcade que ſe meuvent les inteſtins grêles ; de manière que par la poſition du cheval, le cœcum & le colon, ſervent de baſe aux inteſtins grêles ; cet inteſtin ſe porte autour du bas-ventre, en paſſant vers le diaphragme, & enſuite va ſe rendre vers les os des îles où il ſe replie pour décrire le même chemin, & ſe termine vers l'hypogaſtre au rectum ; cet inteſtin eſt plus étroit dans cette partie, que dans ſes deux extrémités.

Le colon eſt compoſé de même que le cœcum, on y remarque auſſi trois bandes tendineuſes, intérieurement ſes plis ſont plus marqués, comme dans le reſte des inteſtins ; on apperçoit ſur la membrane interne pluſieurs points glanduleux ; il y a même des vaiſſeaux lactés : il eſt ſingulier que leur exiſtence ait été niée par quelques hippotomiſtes, puiſqu'ils ſont aſſez viſibles : d'ailleurs ces deux gros inteſtins, mais principalement ce dernier, ſont toujours remplis d'alimens très-liquides & à demi digérés, qui n'ont pas encore perdu leur couleur : que deviendroit donc le fluide, s'il n'étoit point porté au reſervoir de Pecquet ? Dans tous les chevaux bien conſtitués, dont la fiente eſt jaunâtre, ſolide, maronnée, les gros inteſtins ſont remplis de liquide. Comme ils ne ſçauroient rétro-

grader à cauſe de la valvule, il faut donc néceſſairement qu'il ſoit repompée par des vaiſſeaux qui le portent dans la maſſe du ſang; il eſt encore certain que la partie du méſo-colon, ſituée proche les vertèbres des lombes, laiſſe appercevoir nombre de vaiſſeaux lactés.

Les artères, qui vont à ces inteſtins, ſont fournies par la méſentérique antérieure: les nerfs viennent du plexus méſentérique antérieur.

Le rectum, ou dernier boyau, eſt la continuation du colon qui diminue de largeur; il s'étend depuis la cinquiéme vertèbre des lombes juſqu'à l'anus, où il s'élargit vers le ſphincter avec lequel il ſe confond. Ses tuniques ſont plus épaiſſes, il a principalement une bande tendineuſe qui eſt très-forte; il fait extérieurement & intérieurement différens plis qui donnent la forme au crotin. Cet inteſtin étant parvenu dans le baſſin, rempe le long de l'os ſacrum & des premiers nœuds de la queue, & porte ſur la veſſie: la partie du méſentère, où il eſt attaché, eſt nommée méſo-rectum: cette membrane ſe retrécit à meſure qu'elle s'approche de l'extrémité de ce boyau.

Les artères qui s'y diſtribuent, viennent de la méſentérique inférieure, & les nerfs du plexus méſentérique

mésentérique postérieur. Ce dernier boyau est d'un pied & demi ou environ de longueur, & a quatre à cinq pouces de diamètre ; or, les seringues, dont on se sert ordinairement, ne contenant pas plus de trois chopines, que peuvent faire de tels lavemens, donnés dans l'intention de délayer non-seulement les matières contenues dans le rectum, mais même dans le colon. Il faut absolument, lorsqu'il est question de donner des lavemens, en administrer trois de suite, ou avoir une seringue qui contienne quatre pintes ou quatre pintes & demie ; autrement, ils sont suivis de peu d'effet, ils restent dans le rectum ; pour peu que le cheval fasse quelque effort, ou même quelque mouvement, il les rend.

INTESTINAL, qui a rapport aux intestins.

INTERSTICE, espace qui se trouve entre quelque partie.

INTERTRANSVERSAIRE, qui est situé entre les apophyses transverses des vertèbres.

INTERVERTÉBRAL, qui est situé entre les vertèbres.

JOINTÉE : on dit une jointée de son en parlant de la quantité que l'on doit donner au cheval, ou que l'on doit mettre dans son eau.

JOINTÉ, dont l'articulation eſt plus ou moins large.

JOUER AVEC SON MORS, ſe dit d'un cheval qui marche & ſecoue ſon mors dans ſa bouche pour s'amuſer.

JOUER DE LA QUEUE, ſe dit du cheval qui remue ſouvent la queue comme un chien, principalement quand on lui approche les jambes. Les chevaux, qui aiment à ruer & à ſe défendre, ſont ſujets à ce mouvement de queue qui déſigne ſouvent leur mauvaiſe volonté. On appelle auſſi cette action, quoailler.

JOUES (les) forment les parties latérales inférieures de la face qui ont le plus d'étendue: pluſieurs les ont confondues avec la ganache; cependant il eſt néceſſaire de bien diſtinguer ces parties. J'appelle la joue, cette ſurface latérale & unie, faiſant partie de la mâchoire inférieure, & ſituée à côté de la face; elle doit être plate: on dit vulgairement que le cheval a une groſſe ganache, lorſque la partie ſupérieure eſt ſurpaſſée par l'inférieure; & qu'il a la ganache décharnée, lorſque la ſupérieure déborde. La ganache eſt l'arrondiſſement du bas de la joue, que l'on appelle auſſi ganache, comme je l'ai dit plus haut; l'entre-deux des joues ſe nomme le deſſous de la ganache, ce deſſous doit

être creux, évidé & évasé, ce qui est une belle forme; le contraire s'appelle ganache pleine, ce qui est un défaut. Les chevaux naissent pour l'ordinaire avec la ganache évidée; elle ne devient pleine qu'à la suite de la gourme, principalement de la fausse; il leur reste toute la vie un engorgement des glandes salivaires, & un épaississement de lymphe qui les fait appeller ganachés. La partie inférieure du dessous de cette ganache, vers le menton, se nomme l'auge. C'est à ce petit espace que se réunissent les deux parties des mâchoires, à l'endroit de la gourmette.

Lorsqu'il arrive que les bords de l'auge qui devroient être arrondis, sont saillans, le cheval court risque d'être blessé par la gourmette.

JOUTES (les) étoient des courses accompagnées d'attaques & de combats de lance dans la barrière. On donnoit le nom de joûte à cet exercice, parce qu'on y combattoit de près. Ce mot est tiré du latin *juxta pugnare*. Deux Cavaliers armés de toutes piéces, partoient à toute bride, l'un contre l'autre, le long d'une barrière qui les séparoit; & en se rencontrant au milieu de la lice, ils s'atteignoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns en étoient désarçonnés, & souvent jettés par

terre, d'autres renverſés avec leur cheval.

L'uſage des joûtes & des combats à la barrière, a long-temps régné en France avant celui des carrouſels. Les Princes, les Seigneurs & les Gentils-Hommes venoient s'y préſenter ſans obſervation de rang; mais ces courſes & ces combats ayant été funeſtes à Henri II. on en a aboli l'uſage, & retenu celui de carrouſels, où les courſes de tête & de bagues, font voir ſans aucun riſque, la ſcience & l'adreſſe d'un Cavalier.

JOUTER, combattre à cheval avec des lances.

JOUTEUR, Cavalier armé d'une lance qui combat à une joûte.

IRIS, ſegment antérieur de la choroïde. *Voyez* Yeux.

IRRÉGULIER (l'os). *Voyez* Genou.

ISABELLE. Poil d'un cheval. *Voyez* Poil.

ISCHURIE. *Voyez* Rétention d'urine.

ISCHIO, (muſcle). *Voyez* CUISSE.

ISCHION, (os). *Voy.* Hanches.

JUCHÉ, cheval : même défaut pour les jambes de derrière que bouleté pour celles du devant, c'eſt-à-dire, droit ſur ſes boulets. *Voy*. Boulet, Bouleté. On dit bouleté du devant & juché du derrière.

JUGULAIRE, veine jugulaire eſt la veine du col où l'on ſeigne. *Voy*. Veine.

JUMAR, animal monſtrueux, engendré d'un taureau & d'une jument, ou d'une âneſſe, ou bien d'un âne & d'une vache. Cet animal n'engendre point & porte des fardeaux très-peſans. Il a la tête groſſe & quarrée comme celle du taureau. Il eſt, dit-on, commun en Dauphiné, on prétend que celui qui vient d'un âne & d'une vache n'a point de dents inciſives à la machoire ſupérieure.

JUMEAUX (muſcles). *Voy*. Jarret.

JUMENT, c'eſt la femelle du cheval. Jument poulinière eſt celle qui eſt deſtinée à porter des poulains, ou qui en a déjà porté. Jument de haras eſt la même choſe. Jument pleine eſt celle qui a un poulain dans le ventre. Jument vuide, terme de haras, c'eſt celle qui n'a pas été remplie par l'étalon.

JUSTE. *Voy*. Tenailles.

JUSTE, ſe dit d'un fer qui eſt trop étroit, qui ne garnit pas aſſez.

JUSTESSE, cheval bien ajuſté. Finir un cheval & lui donner les plus grandes juſteſſes, c'eſt achever un cheval dans quelque air qu'on lui donne.

K.

KISTE, eſt une tumeur inſenſible qui contient un ſac membraneux dans lequel ſe trouve un liquide rarement purulent, mais plus ſouvent huileux & jaunâtre.

KYSTIOTOMIE, opération qui ſe fait à la veſſie pour en tirer l'urine ; cette opération, qui eſt impraticable dans le cheval, eſt regardée cependant, comme facile par l'Ecole vétérinaire, au moyen d'un trois-quart ou troquart porté dans la veſſie par le rectum, ſuite des connoiſſances anatomiques enſeignées à cette Ecole.

L.

LABIALE, qui appartient aux lévres. On donne ce nom aux arteres, aux veines, aux nerfs, aux glandes qui avoifinent les lévres.

LABIALES, (glandes). *Voy.* Tête.

LABYRINTHE, différent efpace qui fe trouve dans l'os pierreux du temporal.

LACHE, cheval qui eft mol & qui affez fouvent eft dur au fouet.

LACHER la main à fon cheval, c'eft le faire courir de toute fa vîteffe.

LACHER la gourmette, c'eft l'accrocher au premier maillon quand elle ferre trop le menton du cheval étant au fecond maillon.

LACRYMAL, qui a rapport aux larmes.

LACRYMALE, (glande). *Voy.* Tête.

LACRYMALE, (caroncule). *Voy.* Tête.

LACRYMALE (la fiftule), s'annonce au grand angle de l'œil, par une tumeur phlegmoneufe

laquelle en s'abſcédant, produit du pus qui s'écoule le long de cette partie. Quelquefois il y a tumeur ſans pus, avec une grande abondance de larmes. Les points lacrymaux ſont engorgés ; mais pour l'ordinaire, il y a ulcère entre les paupières, à la caroncule lacrymale ; ſouvent même les points lacrymaux ſont ulcérés. Cette maladie eſt très-commune dans les chevaux, & a été long-temps incurable, parce qu'aucun Auteur vétérinaire n'en avoit parlé avant moi. Les ſuccès que j'ai eus, ont depuis engagé deux perſonnes à pratiquer cette opération.

Ce mal provient de l'âcreté des larmes qui, en ſéjournant, gâte & ulcère cette partie ; le grand froid en eſt ſouvent la cauſe. Quelquefois la fiſtule lacrymale naît de cauſe interne, comme le farcin, ou de morve, ou autre cauſe de cette nature.

Dans les premiers temps, on a recours aux remédes employés contre l'inflammation, tels que la ſaignée & les fréquentes lotions émollientes & adouciſſantes ; l'application des compreſſes eſt préférable. Mais ſi la maladie étoit avancée, & qu'il y eût écoulement de pus, il faudroit mettre en uſage d'autres moyens, c'eſt-à-dire, eſſayer d'abord de déterger l'ulcére avec des injections faites par les points lacry-

maux, par le canal lacrymal & dont l'ouverture eſt au bord des narines, au haut de la lévre inférieure. Les points lacrymaux ſont ſouvent ſi fort engorgés, que la liqueur ne ſçauroit y paſſer. Dans ce cas, il faut injecter de bas en haut. En ſuivant cette méthode, il eſt rare qu'on ne réuſſiſſe pas, après quelques jours, à déboucher ces canaux, & à guérir cette maladie. Mais lorſqu'on eſt obligé d'inciſer & d'ouvrir le ſac, voici la manière de procéder. Après avoir fait contenir les paupières par un aide, on ſe ſert du *ſpeculum oculi*, qui eſt un inſtrument en forme d'anneau, capable d'être dilaté à volonté; après quoi, on introduit la ſonde crenelée, & l'on fait une inciſion avec le biſtouri. L'opération faite, il eſt à propos de laver la partie avec du vin chaud : on applique enſuite de petites tentes de digeſtif ſimple, & on continue de même juſquà ce que la ſuppuration ne ſoit plus ſi abondante, & que la plaie ſoit belle. Alors on ſe ſervira de baume du Perou ſeul, juſqu'à parfaite guériſon, mais s'il y avoit carie à l'os du grand angle, ou même au canal naſal de cet os, il faudroit grater l'os & le ratiſſer dans ſa partie cariée, obſervant attentivement de ne pas trop appuyer; car comme cet os eſt mince, on pourroit le briſer, & le pus tomberoit dans le ſinus maxillaire, où il produiroit la morve : cet accident

m'eſt arrivé. J'opérois un cheval qui, n'étant pas bien contenu, donna, en ſe relevant, un coup de tête, qui obligea ma main de ſe déranger, & l'inſtrument alla s'enfoncer dans le ſinus maxillaire. Ceci prouve que l'on ne peut trop prendre de précaution. L'opération achevée, & les tentes miſes en place, on appliquera par-deſſus les plumaſſeaux, des compreſſes ovalaires dentelées, qui ſeroient aſſujetties avec un bandage en huit de chiffres; on aura ſoin d'humecter ſouvent les compreſſes d'eau-de-vie légèrement camphrée à laquelle on aura mêlé partie égale d'eau commune. Cette maladie eſt preſque toujours curable, à moins quelle ne ſoit très-ancienne, qu'elle ne vienne d'une cauſe de morve, ou qu'elle ne ſoit compliquée avec la morve: dans ce cas, il eſt rare que le canal lacrymal ne ſoit entiérement détruit. (1)

(1) Les uns, ſuivant M. Viter, (pag. 500) propoſent de déterger l'ulcère du conduit lacrymal, par des injections pouſſées par les points lacrymaux; les autres preſcrivent d'ouvrir ce conduit proche de ſon entrée dans l'os lacrymal, ſa ſituation & ſa direction feront toujours préférer le ſéton ou les injections, par l'orifice inférieur de ce conduit: mais lui-même M. Viter, ne connoît pas plus tout cela que les autres dont il parle. S'il connoiſſoit la ſtructure de la tête, & principalement de ce conduit, & qu'il eût la moindre pratique, il ne diroit pas que le cheval eſt rarement attaqué

LACS OU LAS, cordage avec un nœud coulant deſtiné à abattre un cheval auquel on veut faire quelque opération. On apelle auſſi las, un cordage qui entre dans l'aſſem-

---

de la fiſtule lacrymale, il n'ignoreroit pas que le canal lacrymal eſt bien différent dans le cheval de celui de l'homme, d'après lequel il preſcrit ſon traitement : il ne conſeilleroit pas de paſſer des ſétons dans un canal qui eſt d'un pied de longueur, & qui eſt tortueux; il ne propoſeroit point d'injecter ce conduit, par le moyen d'une longue canule, qui parvienne proche l'ulcère, afin de pouvoir l'arroſer du fluide contenu dans la ſeringue: il ne diroit pas que l'on doit introduire l'extrémité de la canule vers le milieu de la taillie de l'ouverture du conduit, placé plutôt du côté externe du nez, que du côté interne : jamais il n'eût avancé que le Maréchal le plus groſſier (pas plus que le Maréchal inſtruit & expérimenté) pût faire paſſer une ſonde, de l'orifice inférieur du grand conduit lacrymal, par un des petits conduits lacrymaux, ſans pratiquer de fauſſes routes : il eût ſçu que les parois du canal lacrymal, ne ſont point oſſeux, que ce conduit eſt membraneux, & qu'il ne ſe trouve garanti que par l'os du grand angle, qui dans cet endroit forme un petit conduit oſſeux d'un demi pouce au plus; & qu'enfin les ſpiritueux ſont capables de détruire ces parties. Il en eſt de cette maladie comme du mal ſec ou deſſéchement des mammelles, dont parle cet Auteur, & pour laquelle il ordonne de ſonder le conduit de chaque mammelon avec un fil d'argent ou une broche de bas, & de la faire pénétrer dans les grands réſervoirs du lait. Ce Médecin ignore-t'il donc que cette opération eſt impoſſible ? Ne ſçait-il pas que

blage des machines qui servent à coupler les chevaux qu'on conduit en voyage.

LACTÉE, vaisseaux qui ressemblent à du lait, répandu dans le mésentère & qui porte le chyle au réservoir de Pecquet.

LADRE, un cheval a du ladre, lorsqu'il a plusieurs taches naturelles, dégarnies de poil & de couleur brune au tour des yeux, ou au bout du nez.

LAICHE, mauvaise herbe qui croît dans les prés, & qui se mêlant avec le foin, blesse la langue des chevaux, tels sont les iris &c.

LAIT. Soupe de lait, espèce de poil. *Voyez* ce mot.

LAISSER ALLER SON CHEVAL, c'est ne lui rien demander, & le laisser marcher à sa fantaisie, ou bien c'est ne pas le retenir de la bride quand il marche ou qu'il galope ; il signifie encore lorsqu'un cheval galope, lui rendre toute la main & le faire aller de toute sa vîtesse.

---

les vaisseaux lactifères sont tortueux, & qu'il ne sçauroit permettre l'entrée de la sonde, tout au plus que dans l'étendue du mammelon, & qu'une telle doctrine est un conte fait à plaisir ?

LAISSER ÉCHAPPER. *Voyez* ce mot.

LAISSER TOMBER. *Voy.* Tomber.

LAISSER SOUFFLER SON CHEVAL, *Voy.* Souffler.

LAMBDOIDE, qui a la figure de la lettre grecque, L : on donne ce nom à la ſuite de l'occipital qui joint cet os aux pariétaux.

LAMPAS ou FÉVE, débordement des gencives ſupérieures internes ſur les dents inciſives, lequel eſt ordinaire à tous les poulains, que l'on ne voit point aux chevaux. De mauvais Écrivains Vétérinaires (quoique modernes) le regardent avec les Marckams, les Soleiſels, les Bourgelats &c. comme un ſigne de maladie, & la cauſe du dégoût du cheval, preuve de leur grande ignorance en Hippiatrique, qui ne leur laiſſe le nom que de vils compilateurs.

LANCE, (coup de), dit Monſieur de Garſault, eſt un creux aſſez profond qu'on voit à quelques chevaux Turcs & Eſpagnols, à la jonction du col, à l'épaule, tantôt plus haut, tantôt plus bas ; ceci paſſe pour une très-bonne marque, dont le fondement eſt une fable, & cette fable eſt, qu'un excelent cheval Turc reçut un coup de lance en cet endroit, qu'on le mit au

haras, & que toute la race a conſervé cette marque d'honneur » Monſieur de Garſault a raiſon de dire que c'eſt une ſable. Une plaie, une cicatrice, n'eſt jamais héréditaire; l'expérience nous prouve tous les jours que les étalons ou jumens marqués de quelque cicatrice, tels que des corps, loupes, &c. n'engendrent point de poulains qui aient ces défauts, même dans le retranchement ou difformité de quelque os, tels que les chevaux & jumens courte-queux, ceux qui ont des pieds combles, des exoſtoſes aux jarrets ou ailleurs; on ne voit pas, dis-je, ces chevaux produire des poulains avec ces mêmes difformités; mais on doit regarder comme héréditaires les vices de conformation. Le poulain que la jument a mis bas avec un pied plat, les côtes plates, ſerré dans ſon devant, les reins bas, ou en dos de carpe, le chanfrein ou moutonné, ou renfoncé &c. . . engendrera des poulains avec ces mêmes vices de conformation; voila ce que l'expérience m'a démontré, & ce qu'elle doit démontrer à tous les Praticiens; cependant on ne peut réfuter des faits. Monſieur Grignon très-habile Métallurgiſte, connu par ſes différens mémoires préſentés à l'Académie Royale des Sciences, me fit le plaiſir de me communiquer quelques obſervations ſur le coup de lance, par leſquelles il prétend que cette marque eſt héréditaire, en

ce qu'il a vu des chiens & chiennes ſans queue faire des petits de même ſans queue ; des chiens avoir une pate de moins & faire des chiens à trois pates ; & que ce qui le confirme dans cette opinion, étoit qu'il avoit vu un tableau repréſentant un Cavalier donnant un coup de lance à un cheval, dans l'endroit précis où ſe trouve la marque dont eſt queſtion ; il conclut d'après ces obſervations, que cette marque pourroit bien être héréditaire ; quant à moi j'ai vu de ces difformités au col & ailleurs tant d'un côté que de l'autre, & je ſerois fort porté à croire qu'elles proviennent de la ſituation du poulain dans la matrice, où il ſe trouve dans une poſition gênée ; j'ai obſervé dans les différentes diſſections, que la peau étoit plus adhérente dans cet endroit qu'ailleurs, que cet accident avoit plutôt lieu ſur les os que ſur toute autre partie, comme aux apophyſes tranſverſes du col, & qu'il régnoit depuis la peau juſqu'à l'os, une petite bande tendineuſe qui interceptoit le tiſſu cellulaire & par conſéquent la graiſſe dans cet endroit, ce qui forme le creux que l'on y remarque.

LANCE, arme dont on ſe ſervoit autrefois à la guerre, & qui ne ſert plus à préſent que d'amuſement, c'eſt un bâton long armé de fer au bout, avec lequel on court à la bague dans les

Académies :

Académies ; la poignée de la lance eſt l'endroit audeſſous des aîles, qu'on empoigne avec la main. On appelle en terme de bague, pied de la lance, le pied droit du cheval, & la main de la lance, la main droite du Cavalier. La lance en arrêt, c'eſt le gros bout de la lance ſur la cuiſſe droite du Cavalier, & la lance preſque toute droite en haut : la levée de la lance eſt le mouvement que l'on fait en courant la bague, pour diſpoſer le bout de la lance à enfiler la bague. Rompre une lance *Voyez* Rompre. Cet exercice qui eſt preſque anéanti dans les Manéges, ſeroit pourtant bien avantageux à la Cavalerie : & il ſeroit à ſouhaiter qu'elle en fût pourvue en temps de guerre, pour rompre les bataillons.

LANGUE (la) eſt cette maſſe charnue envelopée de peau, dont la figure reſſemble aſſez bien à une forme de Cordonnier ; elle tient d'une part par ſes muſcles à l'os hyoïde ; de l'autre, elle eſt vacillante, applatie & arrondie. Sa baſe eſt quarrée. Sa face antérieure ou ſupérieure eſt arrondie en dedans, de devant en arriere. Ses faces latérales ſont plates. Inférieurement elle tient à l'os hyoïde, par ſes muſcles & par la peau. La partie antérieure de la langue eſt attachée par cette peau qui ſe prolonge en forme de mammelon déſigné ſous le nom de barbillon ou barbes, leſquels ſont plus apparents dans cer-

tains chevaux, que dans d'autres. La langue eſt recouverte par trois peaux.

La première eſt très-mince & parſemée d'une très-grande quantité de petites éminences, c'eſt la continuation de celle qui revêt intérieurement les muſcles buccinateurs, les gencives, &c.

La deuxième membrane réticulaire eſt percée d'une infinité de petits trous dans leſquels s'inſinuent les papiles de la langue

La troiſième nommée papillaire, eſt parſemée d'une très-grande quantité de mmamelons ou houpes nerveuſes qui paſſent à travers la réticulaire. Cette troiſième membrane qui donne la forme aux deux autres, s'inſinue & ſe perd dans le corps de la langue, dont elle eſt émannée ; ſes mammelons ſont plus ſenſibles dans la partie ſupérieure de la langue, qu'à ſes faces latérales, mais la partie inférieure en eſt dénuée.

Le corps de la langue eſt un compoſé de fibres charnues qui ſont le réſultat de tous les muſcles par leſquels elle eſt meue, & qui forment un réſeau en tous ſens. L'uſage de la langue eſt de diriger les alimens dans le pharynx.

La langue eſt portée en avant, en arrière, ſur les côtés, & élevée par le moyen de ſept

mufcles, dont trois pairs, & un impair. Les pairs font de chaque côté, le génioglosse, le le basioglosse & l'hyoglosse.

1°. Le génioglosse a son attache au dessus du génihyoidien, il est charnu supérieurement, tendineux inférieurement, c'est le plus large de ceux de la lange. Ce muscle s'attache à toute l'étendue de la langue, & la forme en partie par des portions charnues; il continue ensuite sa route pour aller se trouver en dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde à la division de ses branches. L'usage de ce muscle est de tirer la langue hors de la bouche.

2°. Le basioglosse a son attache aux parties latérales & moyennes des branches de la fourchette, ainsi qu'aux parties latérales de son corps; recouvre le court hyoïdien, & va se terminer à la base de la langue, après avoir passé sur le muscle hyoglosse. L'usage de ce muscle est de tirer la langue en bas, & de favoriser le mouvement de déglutition.

3°. l'hyoglosse, qui est le plus long des trois muscles de la langue, a son attache à la partie intérieure & externe de la grande branche de l'os hyoide, par un tendon applati. Il va se distribuer dans la langue à côté de sa base,

de même qu'à toute son étendue, il se sépare aisément, extérieurement, jusqu'à l'extrémité de la langue. Son usage est, avec son congénere, de tirer la langue en arrière; & lorsqu'il agit seul, de la tirer sur les côtés.

4°. Le muscle impair, autrement dit muscle mentonnier, est d'une figure quarrée; il a son attache à un travers de doigt, au dessous du bord alvéolaire des deux premières dents molaires, dans la face interne de la mâchoire; il enveloppe les muscles de la langue & de l'os hyoïde dans cette partie; & va se terminer aussi, par des portions charnues, au même endroit, de l'autre côté de la mâchoire inférieure. Son usage est d'élever la langue & de favoriser l'action du génioglosse qui est de la porter en avant, ou celle de l'hyoglosse, qui est de la porter sur les côtés.

LANGUE PETITE (une) nuit souvent au mouvement de déglutition.

LANGUE COUPÉE. Rien n'est plus commun que de voir des chevaux qui ont la langue coupée, par la longe que l'on aura mise dans leur bouche, pour les faire troter, ou que l'on aura attachée à un autre cheval, ou au derrière d'une voiture; l'animal opposant de la résistance & se retirant en arrière, se coupera la langue

plus ou moins ; cet accident arrive ordinairement en dessus. Le mal est presque toujours curable, lors même que la langue seroit coupée aux trois quarts, pourvû toutefois que le dessous ne le soit pas ; car c'est dans cette partie, proche la peau, que se trouvent les principaux vaisseaux linguaux. Si ces vaisseaux avoient été coupés, il faudroit nécessairement en venir à la section entière de la langue, pour éviter la gangrene qui indubitablement y surviendroit. Dans le premier cas, on aura soin de bassiner la langue avec le vin miellé, & même de mettre dans la bouche du cheval, un billot envelopé de linge, dans lequel on aura étendu du miel. Mais quand on seroit obligé d'extirper entiérement la langue, le danger ne seroit pas grand ; il en resteroit assez à l'animal pour promener les alimens sur l'un & l'autre côté des dents mâchelières ; car ce muscle n'est exposé à cet accident, que dans sa partie antérieure.

LANGUE, (déplacement, renversement de la). (1).

(1) On ne sçauroit trop louer M. Vitet de la nouvelle découverte qu'il a faite de cette maladie ; car effectivement on ne conçoit pas aisément comment la langue peut se renverser ; aussi, dit-il, que cet accident est extraordinaire ! Quant à nous, nous pouvons assurer que nous ne l'avons

LANGUE, (aides de la), ſe dit quand le cheval s'anime ſe réveille par l'appel de la langue du Cavalier.

LANGUETTE, petite langue, pour dire une petite expanſion.

LARDER UN CHEVAL DE COUPS D'ÉPERONS, c'eſt lui donner tant de coups d'éperons, que les plaies y paroiſſent

LARGE, aller large, c'eſt gagner le terrein en s'éloignant du centre de la volte, & en traçant un grand rond.

LARYNX, (le) eſt la partie ſupérieure de la

---

jamais vu, ni n'en avons entendu parler. M. Vitet, ſans nous dire quelle eſt la cauſe, de ce renverſement, ni quels ſont les ſignes qui l'accompagnent, recommande de réitérer les ſaignées aux veines de la cuiſſe, d'injecter du lait chaud, de faire parvenir ſur la langue des vapeurs aqueuſes; preſcrit des lavemens purgatifs, des lavemens nourriſſans compoſés de lait & d'une forte décoction d'orge, des bains de huit a dix heures, ſi la ſaiſon le permet, & ſi ces remédes ne ſuffiſent pas d'employer les vapeurs de vinaigre & d'eau-de-vie, les lavemens faits avec les plantes aromatiques & le vin : telle eſt la méthode de M. Vitet, qui nous aſſure que le dernier procédé a produit des avantages réels. Nous lui objecterons que cette méthode lui ayant réuſſi quelquefois, il a tort de regarder cette maladie comme extraordinaire, puiſque au contraire il l'a vue pluſieurs fois.

trachée-artère ou conduit aërien, son ouverture est située au fond de l'arrière-bouche. Cette ouverture est cartilagineuse, & est composée de cinq cartilages; sçavoir, le thyroïde, le crycoïde, les aryténoïdes & l'épiglotte, tous revêtus en dedans d'une membrane veloutée, mammelonée & très-nerveuse, laquelle paroît être la même que celle qui tapisse la trachée-artère & ses branches.

Le cartilage thyroïde est le plus considérable de ceux qui forment le larynx: il a la figure d'un corset d'enfant. Son corps, qui est situé supérieurement, est épais & arrondi, convexe en dehors, concave en dedans, & inégal pour l'attache des ligamens qui l'unissent avec l'épiglotte. On distingue dans ce cartilage, deux faces latérales; chaque face est quarrée, & a, parconséquent, quatre bords, un supérieur, un inférieur, un antérieur & un postérieur. Sur l'angle qui est formé par le bord supérieur & postérieur, on considére une petite facette cartilagineuse articulaire, sur laquelle se meuvent les branches de la fourchette de l'os hyoïde. A l'angle inférieur, produit par son bord postérieur, on remarque deux prolongemens pareillement articulaires avec une petite facette, pour se mouvoir sur le cartilage crycoide; d'ailleurs, ce cartilage est uni supé-

rieurement avec les branches de la fourchette de l'os hyoïde, par une membrane ligamenteuse; intérieurement il l'est de même avec le cartilage crycoïde; antérieurement, il l'est aussi avec son autre face, par une bande ligamenteuse beaucoup plus épaisse; postérieurement il donne attache au pharynx.

Le cartilage crycoïde est situé inférieurement à celui-ci; il a la figure d'une bague, dont le chaton est placé postérieurement, & l'anneau situé en devant. Sa partie antérieure est plus étroite, & paroît comme échancrée; ce qui semble fait par la Nature, pour faciliter le mouvement du cartilage thyroïde, sur celui-ci. La face postérieure, ou pour mieux dire, la la face externe du chaton est arrondie en dos d'âne, & séparée par une crête. On y considére quatre faces cartilagineuses articulaires, dont deux situées en haut, pour s'articuler avec les cartilages aryténoïdes, & deux inférieurement à celles-ci, pour s'articuler avec l'angle inférieur du cartilage thyroïde. La partie inférieure de ce chaton, forme trois petites pointes cartilagineuses, séparées les unes des autres par des échancrures.

Les arythénoïdes sont deux petits cartilages d'une figure prismatique, situés postérieurement

au dessus du crycoïde, & se portent un peu en dedans du larynx : c'est à la réunion de ces deux cartilages que l'on donne le nom de glotte ; ainsi, comme prismatique, on y cônsidérera trois faces, une qui regarde la face du thyroïde ; une qui regarde sa congénere, & l'autre les vertèbres du col ; la première face & la dernière sont séparées par une crête élevée, qui forme deux fosses ; la partie supérieure est mince, & se recourbe en arrière ; elle fait avec sa congénere une gouttiére que l'on nomme la glotte ; son extrémité inférieure, un peu en dessous, a deux facettes articulaires qui se meuvent sur le crycoïde.

L'épiglotte est cette portion cartilagineuse qui a la forme d'une hallebarde ; elle est située en dedans du cartilage thyroïde ; on y distingue un corps & deux branches. Son corps est la partie la plus considérable : il a la figure d'une petite languette ; sa pointe s'éleve en dessus du cartilage thyroïde, & se recourbe en arrière : ses branches sont situées en bas, & posées horizontalement, elles sont arrondies, & se portent de devant en arrière.

L'épiglotte est attachée par des trousseaux de fibres ligamenteuses. Son usage est de fermer exactement le larynx dans le tems que les alimens passent dans le pharynx.

La trachée-artère eſt le principal conduit aërien qui s'étend depuis le cartilage crycoide juſques dans les poumons, ou il ſe bifurque, & ſe diviſe en un grand nombre de ramifications, auxquelles on donne le nom de bronches. Elle eſt formée de pluſieurs anneaux cartilagineux, formés eux-mêmes antérieurement, & unis en arrière par une membrane ligamenteuſe. Les deux extrémités de ces anneaux, ſont plus larges & plus minces que la partie antérieure. Le premier & le ſecond anneau différent des autres, en ce qu'ils ſont plus larges dans leurs parties latérales, que dans leurs parties moyennes. Les extrémités de ces anneaux gliſſent les unes ſur les autres; ce qui augmente ou diminue le diamètre de la trachée-artère, dans les temps d'inſpiration ou d'expiration.

Après avoir fait quelque chemin dans la poitrine, la trachée-artère ſe bifurque en deux principales branches, leſquelles, à leur tour, ſe diviſent & ſe ſubdiviſent en une infinité de rameaux connus ſous le nom de bronches: Ces bronches ſont compoſés de trois quarts d'anneaux, qui, poſés en différens ſens, forment des anneaux parfaits; ils différent en cela des anneaux de la trachée-artère; ils en différent encore, en ce qu'ils ſont pointus à leurs extrémités, & plus ou moins larges dans

leurs parties moyennes. L'extrémité des vaiſſeaux aëriens eſt compoſée de petites membranes, plutôt ligamenteuſes que cartilagineuſes, leſquelles ſe changent imperceptiblement en des veſſicules pulmonaires.

Le larynx eſt donc cette ouverture qui eſt ſituée au deſſous & en devant du pharynx, & eſt compoſé des parties cartilagineuſes que nous avons décrites ci-deſſus ; c'eſt le commencement de la trachée-artère, & dont nous venons de donner la deſcription ſous le nom de cartilages, thyroïdes, crycoïdes, aritenoïdes, & d'épiglotte. Les muſcles, qui font mouvoir ces différens cartilages, ſont au nombre de dix-ſept; ſçavoir, huit pairs & un impair ; ils ſont déſignés ſous les noms de ſternothyro-hïdiens, hyothyroïdiens, thyrocrico-hïdiens, cryco-aritenoïdiens, aritenoïdiens, thyro-aritenoïdien ſupérieurs, thyro-aritenoïdiens inférieurs, l'hico-aritenoïdiens latéraux & l'hyo-épiglottique.

1°. Le ſterno-thyroïdien eſt un muſcle grêle, qui s'attache à la pointe du ſternum, monte tout le long de la trachée-artère & après avoir paſſé par deſſus le thyrocryco-hïdien, va ſe terminer par un tendon applati, à la partie inférieure & latérale du cartilage thyroïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer le cartilage en bas.

2°. L'hyothyco-hïdien a ſon attache au bord

inférieur de la branche de la fourchette de l'os hyoïde, defcend le long de la face du cartilage thyroïde, & vient fe terminer à fon bord inférieur, en devant de fon corps. L'ufage de ce mufcle eft de lever le cartilage thyroïde.

3°. Le thyrocryco-hidien a fon attache au bord inférieur du cartilage thyroïde, audeffous du précédent, & vient fe terminer au bord inférieur & antérieur du cartilage crycoïde; il fert à raprocher le cartilage crycoïde vers le thyroïde.

4°. Le cryco-aryténo-hidien eft ainfi nommé, à raifon de fa pofition, derrière le cartilage crycoïde. Ce mufcle recouvre entiérement la face poftérieure de ce cartilage; il a fon attache aux bords inférieurs de ce même cartilage, s'unit avec fon congénere, & vient fe terminer d'une part, par un petit tendon, au cartilage aryténoïde, proche fon articulation avec le crycoïde; de l'autre, il fe termine par des portions charnues, un peu plus haut fur le corps de ce cartilage même arythénoïde: fa fonction eft de relever ou de porter en arrière ce dernier cartilage.

5°. L'arythéno-hidien eft un petit mufcle fitué fur le corps du cartilage aryténoïde qui, étant joint avec fon congénere, fert à l'écartement de ces deux pièces cartilagineufes.

6°. Le thyroarythéno-hïdien ſupérieur a ſon attache dans la face interne du cartilage thyroïde, vers ſa partie ſupérieure & vient ſe terminer à la partie latérale du cartilage arythénoïde.

7°. Le thyro-aryténo-hïdien inférieur a ſon attache intérieurement à cette bande ligamenteuſe, qui unit les deux faces du cartilage thyroïde. Ce muſcle eſt charnu & très-large; il vient ſe terminer à la face latérale du cartilage arythénoïde. L'uſage de ce muſcle & du précédent, eſt de retrécir le larynx dans cette partie.

8°. Le thyro-arythéno-hïdien latéral, a ſon attache à la face interne & inférieure du cartilage thyroïde, il ſe porte enſuite de devant en arrière, pour ſe terminer à l'angle inférieur du cartilage arythénoïde, proche ſon articulation avec le thyroïde. La fonction de ce muſcle, eſt de porter le cartilage arythénoïde en dedans du larynx, pour en diminuer la capacité.

9°. L'hyo-épiglottique, a ſon attache au dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde; il va ſe terminer à la partie inférieure de la convexité de l'épiglotte. Il ſert à relever ce cartilage. La plûpart de ces muſcles s'attachent à l'un & à l'autre de ces cartilages, par des portions charnues.

LARYNGIEN, nom que l'on donne à quelque partie qui avoisine le larynx, ou à quelque dépôt dans cette partie.

LARME, liqueur excrémentielle qui découle des yeux.

LARMIERS, temples du cheval ou espace compris entre le petit angle de l'œil & le derrière des oreilles.

LARMOYEMENT, écoulement involontaire des larmes.

LATÉRAUX DU COL, (muscles). *Voyez* Col.

LATÉRAUX DE LA QUEUE. (muscles). *Voyez* Queue.

LAVEMENS. Il n'est presque aucune maladie dans laquelle les lavemens ne soient indiqués & ne soient avantageux : s'ils ne procurent pas seuls la guérison, ils la préparent & l'aident puissamment en nettoyant les intestins des matières âcres qui les irritent, en les temperant, les rafraîchissant & les amollissant; ainsi que presque tous les viscères de proche en proche, quoiqu'ils ne parviennent pas jusqu'à eux. Dans presque aucun cas, ce remède ne peut être dangereux, ni par sa dose, ni par son admi-

niſtration fréquente. On ne court aucun riſque de le preſcrire; on l'empoiera preſque toujours avec ſuccès, au moins ſans inconvénient. Je parle des lavemens ſimples, faits avec la décoction des plantes émollientes, du ſon, même l'eau naturelle tiéde & ſans aucun mêlange. il en eſt d'autres plus compoſés, appropriés à certaines maladies, dont l'abus pourroit être dangereux, tels ſont des lavemens aſtringens, quelquefois d'irritans, d'autres nourriſſans &c. alors la prudence & la circonſpection ſont néceſſaires: mais ces cas ſont peu fréquens, peut-être même n'exiſtent-ils pas. Il eſt rare qu'on ſoit obligé de forcer la nature, on réuſſit plûtôt en l'aidant, en la ſoulageant ſans violence & inſenſiblement par les remédes les plus doux & les plus ſimples. Cependant afin que ces remédes opérent le bien qu'on doit en attendre, ils doivent être adminiſtrés dans la proportion convenable relativement aux parties qui les reçoivent. L'inteſtin rectum eſt d'un pied & demi ou environ de longueur, a quatre ou cinq pouces de diamétre: or les ſeringues dont on ſe ſert ordinairement ne contenant pas au plus trois chopines, que peuvent faire de tels lavemens donnés dans l'intention de délayer non ſeulement les matières contenues dans le rectum, mais même dans le colon? Il faut abſolument en adminiſtrer trois de ſuite ou avoir

une ſeringue qui contienne quatre pintes ou quatre pintes & demie, autrement ils ſont ſuivis de peu d'effet ; & pour peu que le cheval faſſe quelque effort ou quelque mouvement, il les rend, étant reſtés dans le rectum.

Avant de donner le lavement, il eſt à propos de vuider le cheval. *Voyez* Vuider.

LEÇON, donner leçon, ſe dit du Cavalier au cheval, & du Maître à l'Académiſte. Le Cavalier donne leçon au cheval en lui apprenant ſes airs de Manége ; & le Maître, en parlant à l'Académiſte à cheval, ſur la ſituation de ſon corps, & ſur la façon de conduire ſon cheval.

LÉGER A LA MAIN, ſe dit du cheval, qui a la bouche bonne & qui n'appuie preſque pas ſes barres ſur ſon mors.

LÉGER DU DEVANT, ſe dit d'un cheval, qui en maniant, maintient ſon train de devant relevé & plus haut que ſes hanches. Avoir la main légère. *Voyez* Main.

LEINE, chaſſie des yeux.

LENTICULAIRE, qui reſſemble à une lentille.

LEUCOMA. *Voyez* Taie.

LEVÉE, faire une levée, ſituer ſa lance pour enfiler la bague.

LEVER

LEVER LE DEVANT ou **LEVER A COURBETTES**, signifie faire des courbettes; il se dit du Cavalier qui les fait faire au cheval, & du cheval qui les fait sous le Cavalier.

LÉVRES, (les) sont ces duplicatures de peau qui se présentent en avant de la bouche; l'une est supérieure, l'autre inférieure: leur réunion se nomme commissure; le bord de chaque lévre est tranchant, chargé extérieurement de poils fort-longs dans certains chevaux; à ce même bord intérieurement se voit une petite ligne jaunâtre, chargée de petits points épars çà & là, semblables à ceux des paupiéres. C'est dans cet endroit que se fait en partie l'adhérence du muscle orbiculaire des lévres. La peau intérieurement est mince, lisse & polie; en s'approchant des dents, elle devient lâche; & le devient encore d'avantage à mesure qu'elle se porte vers la commissure des lévres.

Le menton fait partie de la lévre inférieure dans le cheval; par conséquent de la bouche. On demande qu'il se termine en pointe; c'est sur le menton qu'est située la barbe, qui consiste en quelque crins épars, çà & là.

Les lévres sont mues par le moyen de dix-neuf muscles, dont un est impair, & qui sert d'attache mobile aux autres; on l'appelle muf-

cle orbiculaire : c'eſt un compoſé de fibres rangées circulairement, ſituées à l'extrémité des lévres, lequel, en ſe contractant, ſert à rapetiſſer la bouche.

Les muſcles, qui font mouvoir l'orbiculaire, ſont au nombre de dix-huit, neuf de chaque côté ; ſçavoir trois propres à la lévre ſupérieure, trois pour la lévre inférieure, & trois qui ſont communs aux deux lévres.

Les muſcles propres de la lévre ſupérieure, ſont un releveur, un abaiſſeur & un abducteur.

1°. Le releveur ou grand inciſif, eſt un muſcle charnu & applati ſupérieurement, tendineux inférieurement ; il a ſon attache ſur l'os du grand angle ; il paſſe enſuite ſous l'abducteur, & devient plus rond ; après quoi, il ſe porte de derrière en avant, paſſe ſur les os du nez, & forme un tendon arrondi, lequel, en ſe réuniſſant avec ſon congénere, s'applatit, devient très-large, & va ſe perdre dans le muſcle orbiculaire des lévres. Son uſage eſt de retirer la lévre en haut. C'eſt ce muſcle que bien des gens coupent dans l'idée de décharger la vue : cette opération, qui ne devroit pas être décrite, l'eſt ici, pour en faire voir l'abus : ceux qui la pratiquoient, faiſoient une

incision dans la partie supérieure, de chaque côté de la tête à l'attache de ce muscle, & une à la partie inférieure, à l'insertion de son tendon; puis ils prenoient une corne de chamois, & tiroient ce bout; par-là ils obligeoient les deux muscles à sortir par en bas; cette opération, quoique dangereuse, ne laissoit pas d'être en vogue, il n'y a pas long-temps, à Paris, & demandoit beaucoup de force & d'adresse. J'ai même vu des gens tirer vanité de leur dextérité à la pratiquer.

2°. L'abaisseur, ou petit incisif, est un petit muscle situé sous la lévre: il a son attache au bord alvéolaire des coins & des dents mitoyennes, par des fibres charnues, & va ensuite se perdre dans le muscle orbiculaire. Son usage est de rabaisser la lévre; il faut remarquer que ce muscle est très-foible, attendû que la lévre tombant par son propre poids, il ne lui faut pas une grande force pour l'abaisser.

3°. L'abducteur est le plus large des trois, il est situé latéralement, & a son origine au dessus de la suture transversale, par un tendon aponévrotique; ensuite, il devient charnu, passe par dessus la tête du grand incisif, puis il se divise en deux portions, dont l'une passe par dessus le divergent ou le pyramidal, & l'autre

par deſſous ; enſuite ces fibres, toujours charnues, vont ſe terminer dans le muſcle orbiculaire. L'uſage de l'abducteur eſt d'écarter la lévre ſupérieure en la portant un peu en haut.

On compte trois muſcles propres pour la lévre inférieure.

1°. Le long releveur a ſon origine à la baſe de l'apophyſe coronoïde, & ſe confond avec le muſcle molaire dans la moitié de ſon étendue ; lorſqu'il eſt parvenu vers les barres, il ſe ſépare & forme un tendon qui va ſe terminer dans l'orbiculaire inférieurement un peu en dedans.

2°. Le court abaiſſeur prend ſon origine au bord alvéolaire de la dent du coin, & de la mitoyenne, & va ſe terminer dans le muſcle orbiculaire.

3°. L'abducteur prend ſon origine du muſcle peaucier qui recouvre le muſcle maſſeter, proche l'angle de la mâchoire antérieure, enſuite il monte en croiſant le long releveur pour ſe terminer au muſcle orbiculaire. L'uſage de l'abducteur eſt de fixer la lévre inférieure en arrière en l'abaiſſant un peu.

Les muſcles communs aux deux lévres ſont 1°. Le zygomatique qui a ſon attache à la

crête zygomatique de l'os de la pommette, ſur l'attache du muſcle maſſeter, par un tendon aponévrotique, paſſe par deſſus le buccinateur, & va ſe terminer par des fibres charnues, au muſcle orbiculaire à la commiſſure de la bouche. L'uſage de ce muſcle eſt de tirer la bouche ſur le côté.

2°. Le buccinateur s'attache à la partie moyenne de l'os maxillaire, au deſſous du trou du même nom, par une portion tendineuſe; ſes fibres s'écartent enſuite, & vont ſe terminer au bord alvéolaire maxillaire de la mâchoire inférieure: le centre de ce muſcle eſt coupé par une petite ligne tendineuſe. Son uſage paroît être de ſervir à la maſtication, en ramenant les alimens dans la bouche.

3°. Le molaire eſt très-long; il a ſon origine à la partie inférieure de l'apophyſe coronoïde, en deſcendant tout le long de la mâchoire; il s'y attache de même qu'au bord alvéolaire de l'une & de l'autre mâchoire, & ſe termine au muſcle orbiculaire. Son uſage eſt de tirer auſſi la commiſſure de la bouche, & de faciliter la maſtication.

LIBERTÉ. Sauteur en liberté. *Voyez* Sauteur.

LIBERTÉ DE LANGUE. *Voy.* Bride.

LICE, barrière de bois qui borde & termine la carrière du Manége. Entrer en lice, c'eſt entrer à cheval en dedans de la lice, pour y courir ou pour joûter, comme on faiſoit du temps des joûtes & des carrouſels.

LICOU ou LICOL, eſpèce de têtière de cuir dont on attache les chevaux dans les écuries à la mangeoire, au moyen d'une ou deux longes.

LIÉGE eſt un morceau de bois en forme de petite aîle, qui eſt aux deux côtés du pommeau de la ſelle, & qui s'appelle batte lorſqu'il eſt couvert de cuir & embelli de clous.

LIEU, ce terme ſe dit de la poſture & de la ſituation de la tête du cheval; auſſi un cheval porte en beau lieu, lorſqu'il releve ſon encolure; mais on dit plus communément qu'un cheval porte beau, pour dire qu'il a l'encolure relevée.

LIGAMENS (les) ſont des trouſſeaux de fibres blancheâtres; ils ſont moins durs, plus flexibles, moins élaſtiques que les cartilages, & compoſés de pluſieurs paquets filamenteux très-ſerrés, ils ſervent pour la plus grande partie à maintenir les articulations. Les uns ſont longs, ronds extérieurement, & applatis du côté de l'articulation; ils font la fonction de cordon: d'autres ſont plats, & ſervent comme d'en-

velope ou de bandelettes. L'uſage de tous les ligamens eſt de contenir, ſoit des parties dures, ſoit des parties molles. C'eſt de ces premiers qu'il eſt ici queſtion.

Il y a des ligamens de deux ſortes de ſubſtance. Les uns ſont jaunâtres & compoſés de fibres paralelles entre elles, qui forment comme de petits paquets ſéparés; ils ſont deſtinés à contenir les os & même les parties molles; par la ſimple ébullition, ils ne deviennent point mucilagineux, comme les tendons & les ligamens des extrémités, &.... dont nous allons parler; ils reſſemblent au contraire à l'amiante, ils ne changent ni de forme ni de couleur, & n'ont preſque point de ſoupleſſe; ce qui démontre qu'ils tiennent de la nature de l'os.

Il faut conſidérer dans la liaiſon des os, huit eſpèces de ligamens, ſçavoir des ligamens latéraux, des ligamens capſulaires, des ligamens croiſés, des ligamens intermédiaires, des ligamens inter-oſſeux, des ligamens tranſverſaires, d'ovalaires & de ſuſpenſeurs. La plûpart de ces ligamens s'attachent à des os fixes; d'autres s'attachent d'une part à des os mobiles, tels que les ligamens de la rotule au tibia, des os ſéſamoïdes du boulet au pâturon; d'autres ſont ſitués dans des articulations, tels que les liga-

mens croisés, les ovalaires de la mâchoire inférieure, & quelques-uns de l'articulation du genou & du jarret.

De tous ces ligamens, il en est de grands & de petits, il en est de communs & de propres. Du nombre des communs, sont le ligament vertébral supérieur, le vertébral inférieur, le ligament commun du sternum, & les ligamens communs des articulations du genou & du jarret.

On compte parmi les propres, le ligament capsulaire de l'omoplate avec l'humérus, du fémur avec la cavité cotyloïde du bassin.

Les ligamens de parties molles sont de différentes formes, il y en a de communs, de particuliers, de longs, d'étroits, d'annulaires, de transversaires, &c.

La nature de ces ligamens n'est pas la même : les uns sont jaunâtres, & les autres blancs; les premiers se trouvent sur les muscles du bas ventre & en dedans de l'épaule ; ces ligamens servent, comme nous l'avons dit, à contenir les parties molles : parmi les ligamens qui servent aux os, il n'y a que le ligament vertébral supérieur qui soit de cette nature.

LIGAMENTEUX, qui appartient, qui a rapport aux ligamens.

LIGNE DE LA VOLTE, eſt la ligne circulaire ou ovale que le cheval ſuit en travaillant autour d'un pillier ou d'un centre imaginaire.

LIGNE D'UN QUARRÉ, ſont quatre lignes droites, égales, diſpoſées en quarré, qu'un cheval décrit en paſſant de l'une à l'autre, en marquant les coins, autant que faire ſe peut.

LIGNE DU BANQUET, c'eſt celle que les Eperonniers s'imaginent en forgeant un mors, pour déterminer la force ou la foibleſſe qu'ils veulent donner à la branche pour la rendre hardie ou flaſque.

LYMPHATIQUE, qui eſt de la nature de la lymphe.

LIMONNIER, cheval que l'on met au limon d'une charrette, qui s'attelle entre les deux limons.

LINGUAL, le, qui appartient à la langue.

LITHOTOME, eſpèce de biſtoury deſtiné à faire une inciſion pour tirer la pierre contenue dans la veſſie.

LITIERE, paille dénuée de grain qu'on met ſous les chevaux pour qu'ils ſe couchent deſſus à l'écurie. Faire la litiere, c'eſt mettre la litiere neuve ou remuer la vieille avec des fourches, pour que le cheval ſoit couché plus mollement.

LOBE, prolongement, partie ſéparée d'un corps quelconque : on dit les lobes du poumon, du cerveau, &c.

LOBULE, petit lobe.

LOCHER, ſe dit du fer qu'on entend faire un peu de bruit quand le cheval marche, lorſqu'il ne tient plus guères. Ce terme n'eſt guères d'uſage, on dit plus communément qu'il bat.

LOMBAIRE, qui appartient aux lombes.

LOMBAIRES (glandes). *Voy.* Ventre poſtérieur.

LOMBES, ſont les parties latérales de la région ombilicale.

LONGE (la), eſt une corde longue, de la groſſeur du petit doigt, au bout de laquelle il y a une boucle attachée à un cuir, que l'on paſſe dans l'anneau du milieu du caveçon de fer. Cet inſtrument eſt excellent pour accoutumer les jeunes chevaux à troter ſur des cercles, avec le ſecours de la chambriere ; il ſert encore

pour ceux qui ſont rétifs, qui retiennent leurs forces par malice , ou qui ſont ramingues, comme nous le dirons en ſon lieu.

LONG-JOINTÉ, les chevaux dont le pâturon eſt long, ſe porte en avant de haut en bas, s'appellent long jointés ; ce défaut eſt plus ſouvent un vice de conformation, que d'accident ; il n'y a pas de reméde ; celui qui eſt accidentel vient à la ſuite d'une ou de pluſieurs extenſions de tendon. Quant au reméde. *Voy*. Extenſion de tendon.

LONGUEUR, paſſager un cheval de ſa longueur, c'eſt le faire aller en rond de deux piſtes, ſoit au pas, ſoit au trot, ſur un terrein ſi étroit que les hanches du cheval étant au centre de la volte, la longueur du même cheval, ſoit à peu près le demi-diamétre de la volte, & qu'il manie toujours entre deux talons, ſans que la croupe échappe & ſans qu'il marche plus vîte ou plus lentement à la fin qu'au commencement.

LOPIN, lingot de fer, ou morceau compoſé de de différentes piéces avec lequel on forge le fer.

LOUPE, humeur enkyſtée. *Voy*. Coude, (loupe au)

LOUVET (le) eſt une maladie peſtilentielle & épidémique qu'a decrite le premier, M. Reynier, Médecin de Lauſanne, & qui paroît, ſelon cet

Auteur, être une maladie particulière du pays ; comme cette maladie ne nous est pas particulière & que les symptômes dont parle cet Auteur se sont rencontrés dans les épidemies, nous renvoyons à ce mot.

LOYAL. Cheval loyal est celui qui emploie ses forces dans tel exercice que ce soit, sans marquer aucune résistance ; on dit bouche loyale.

LUCIDE (cornée) ou transparente *Voy.* Œil.

LUNAIRE, qui ressemble ou qui a rapport à la lune.

LUNATIQUE, (maladie de lœil appellée). La lunatique, n'est autre chose qu'un épaississement de l'humeur aqueuse, occasionnée par son séjour dans la chambre antérieure de l'œil, & par l'opacité de la cornée transparente : elle est assez souvent héréditaire ; elle arrive sur-tout aux chevaux élevés dans les marécages. Cette maladie se manifeste par le gonflement des paupières, leur chaleur, l'écoulement des larmes & par l'opacité de l'œil qui devient trouble & chargé. Ces symptômes disparoissent après quatre ou cinq jours, quelquefois plus tard ; mais ils reviennent quelque temps après, un mois ou plus, jusqu'à ce que l'œil soit entiérement perdu, souvent un an ou deux après la première

attaque. Ces rechûtes périodiques avoient fait croire que la lune influoit ſur ce mal, d'où lui vient ſon nom de lunatique, & fluxion lunatique. Pour tout reméde, il faut appliquer un ſéton ou deux ſous la crenière du cheval, avoir ſoin de le graiſſer, & de le retourner dans la plaie, & laver les yeux avec de l'eau fraîche tous les matins. (1) Quelquefois cet accident arrive à la ſuite d'un coup que l'animal aura reçu ſur la cornée tranſparente; l'humeur aqueuſe s'épaiſſit, ſéjourne, devient âcre, corrode l'uvée. Dans ce cas, on donnera un coup de lancette dans la chambre antérieure, à la partie inférieure de la cornée tranſparente, proche le ligament ciliaire, pour ouvrir iſſuë entière à cet épaiſſiſſement, & faire enſorte que la cica-

(1) On voit combien eſt erronnée & pernicieuſe la méthode de M. Vitet qui preſcrit des irritans, tels que la couperoſe, l'alun, la chelidoine, la fumée de tabac, &c. qui ne peuvent qu'augmenter l'épaiſſiſſement & l'inflammation. Introduiſez dans l'œil, un morceau d'un onguent, dit ce Médecin, fait avec parties égales de miel & de vitriol blanc. Un Profeſſeur peut-il ordonner de pareils remédes? Sera-ce un reproche mal fondé, que de dire que cet Hyppiatre ne connoît, ni la maladie ni la vertu du reméde; encore s'il eût eu l'adreſſe de ſubſtituer la graiſſe au miel, on auroit pû croire, par ce raiſonnement ſophiſtique, que le vitriol, uni à la graiſſe, empêchoit une partie de l'action de ce premier.

trice n'empêche pas les rayons de lumière de paſſer. L'inſtrument dont on doit ſe ſervir pour cette opération, eſt une lancette courbe, afin qu'en plongeant on ne ſoit pas dans le cas d'attaquer l'iris, d'autant plus que l'œil ſe retire dans le fond de l'orbitre. Cette opération m'a réuſſi pluſieurs fois, je l'ai même réitérée juſqu'à cinq fois dans le même cheval. Le traitement eſt le même que dans la cataracte, c'eſt-à-dire, qu'on appliquera des compreſſes à fenêtre imbibées d'eau tiéde.

LUNETTES (les) ſont deux eſpèces de petits chapeaux de cuir, dont on ſe ſert pour mettre ſur les yeux d'un cheval qui ne veut point ſe laiſſer monter, qui veut mordre le Cavalier, qui l'approche pour le fraper du pied de devant.

LUXATION, déplacement d'un os qui ſort de ſa cavité, ou dérangement de ceux qui ſont naturellement unis enſemble. Cette maladie regarde plus les ligamens que les os mêmes. Il y a des luxations incomplettes & des complettes. Celles-ci ont rarement lieu à moins quil n'y ait une rupture de ligamens & ſouvent de tendons. On diviſe encore les luxations en ſimples, en compoſées & en compliquées; ces différences ſont peu utiles & & ſe rapportent aux deux premières eſpèces. La luxation eſt incomplette, lorſqu'il y a une forte

extenſion de ligament, ou qu'un os ſe porte en dehors de ſa cavité, ou s'écarte du centre de l'os dont il eſt voiſin : elle eſt complette, lorſque la ſurface d'un os eſt totalement ſéparée de celle d'un autre os ſur lequel il ſe porte en avant, en arrière ou ſur les côtés. Preſque toutes les luxations viennent d'efforts, de coups, ou de chûtes, lesquelles produiſent un relâchement plus ou moins conſidérable dans les ligamens. Quand elles ſont complettes, il faut tâcher de les réduire, c'eſt-à-dire, de rejoindre les os les uns aux autres, & de les mettre en leur place ; puis employer les remédes indiqués pour la fracture. Si la luxation eſt incomplette, elle ſe traitera ſimplement par les embrocations aromatiques & vulnéraires, telles que la décoction de ſauge, de romarin, de thym, &c. dans laquelle l'on ajoûtera une pinte de lie de vin ſur deux pintes de décoction : le repos contribuera auſſi beaucoup à la guériſon de cette dernière eſpèce de luxation, qui arrive fréquemment aux articulations depuis le boulet juſqu'en bas. Pour y remédier, il faut bien ſe garder de faire tirer l'épine, comme l'ont conſeillé pluſieurs Auteurs, & comme je le vois encore pratiquer : car, par ce moyen, la luxation qui étoit incomplette, peut devenir complette.

LUZERNE, plante que l'on donne aux chevaux. *Voy.* Cheval (nourriture du).

LYCOPERDON ou **VESSE DE LOUP**, est un espèce de champignon que l'on trouve dans les bois, dans les endroits un peu humides, & qui, quand il est mur, contient une poudre jaunâtre dont la propriété est d'arrêter le sang des artères, en l'appliquant à l'orifice des vaisseaux : découverte que fit mon Pere, & qu'il présenta à l'Academie Royale des sciences, le 18 Septembre 1750; elle fut examinée par MM. de Jussieux & Bououard qui en firent un rapport à l'Academie avantageux, & honorable pour lui.

LYMPHE, ce mot s'entend ou de la partie séreuse du sang, ou de la partie fibreuse; car à bien dire, la première n'est point, quoiqu'on en dise, capable de se congeler, comme le blanc d'œuf. *Voy.* Sang.

M.

MACHE-FER, craſſe du fer que l'on jette ; c'eſt un mêlange de ſer ſondu & de terre.

MACHELIERES (dents), ou *Voy.* Dents molaires.

MACHER SON MORS, ſe dit d'un cheval qui remue ſon mors dans ſa bouche, comme s'il vouloit le mâcher ; c'eſt une action qu'un cheval fait quand il eſt en vivacité, ou en gaieté.

MACHICATOIRE, qui ſe mâche, qui ſe conſomme en mâchant *Voy.* Maſtigadour.

MACHOIRE INFÉRIEURE, (la) eſt compoſée de deux piéces dans les jeunes poulains, & d'une ſeule dans les vieux chevaux ; vue poſtérieurement, on la deviſe en trois parties, ſçavoir, une antérieure ou inférieure, & deux poſtérieures ou ſupérieures. On remarque, dans la partie inférieure, une crête & une rainure, pour l'attache de pluſieurs muſcles ; trois trous, dont l'un eſt ſitué à la partie moyenne & ſe nomme mentonnier, & deux autres aux parties latérales, par leſquels paſſent une artère, une veine & un nerf ; ſix cavités plus ou moins profondes, à raiſon de l'âge, on les nomme

alvéoles ; elles ſont deſtinées à recevoir les dents inciſives ; on voit deux autres cavités placées un peu en arrière, pour loger les crochets dans les chevaux & dans les jumens Bréhaignes.

En s'écartant, cet os s'élargit, & forme les deux branches que nous avons appellées la partie ſupérieure ; à chaque extrémité ſe remarquent deux apophyſes principales, dont l'une eſt plate & nommée coronoïde ; & l'autre, ſituée poſtérieurement à celle-ci, eſt arrondie & s'appelle condyle ; cette derniere eſt enduite d'un cartilage, & eſt moins élevée que la précédente ; ces deux éminences forment une échancrure qui facilite le mouvement de cet os ſur la mâchoire ſupérieure. On conſidére dans chaque branche deux faces, une externe & une interne ; deux bords, un ſupérieur & un inférieur.

Tout ce que l'on obſerve ſur la face externe, ce ſont de légères inégalités, où vient s'attacher le muſcle maſſeter.

L'interne au contraire eſt un peu cave, on y remarque un trou au deſſous des condyles, lequel donne paſſage à une artère, à une veine, & à un nerf : on y voit auſſi pluſieurs inégalités auxquelles s'attache le muſcle maſſeter interne ou ſphenoïdal.

Le bord inférieur eſt très-large & arrondi, paroiſſant ſe replier dans ſes deux faces pour ſervir d'attache à la plus grande partie des muſcles dont nous venons de parler. Le reſte de ce bord, en ſe prolongeant dans ſa partie inférieure vers les dents inciſives, eſt très-arrondi dans les poulains, & tranchant dans les vieux chevaux, parce que les dents de ces derniers montant en haut, obligent les tables de cet os à ſe rapprocher; par la même raiſon la partie inférieure des dents dans les poulains, étant large, les occaſionne à s'écarter.

Le bord ſupérieur de cet os eſt très-large & percé de ſix trous, quelquefois de ſept pour loger les dents molaires ou mâchelières, ces trous ſe rempliſſent avec l'âge; ce bord devient alors tranchant & fait fonction de dents.

La mâchoire inférieure eſt articulée avec la ſupérieure, par ſa jonction avec l'os temporal. Son mouvement eſt celui du genou, car la mâchoire ſe porte en avant, en arriere, en bas, ſe reléve, & ſe meut ſur les côtés ſpécialement, c'eſt-là ſon principal mouvement; les dents du bord d'une mâchoire ne peuvent ſe rencontrer juſte, avec celles de l'autre, ſans que cette mâchoire ſe porte ſur le côté; leur poſition l'une ſur l'autre le prouve. La mâchoire infé-

rieure eſt plus étroite, de façon que le bord externe des dents de cette mâchoire, porte ſur le bord interne des dents de la mâchoire ſupérieure.

La mâchoire inférieure eſt unie avec la ſupérieure, par ſes condyles; elle l'eſt avec l'os écailleux du temporal de derrière, & en deſſous de l'arcade zygomatique, par deux ligamens, un poſtérieur & un capſulaire; le poſtérieur s'attache derrière l'apophyſe zygomatique, & va ſe terminer derrière les condyles de la mâchoire, un peu en dedans: le capſulaire s'attache tout au tour des bords de la partie cartilagineuſe de ces deux os, & a une portion en partie cartilagineuſe & en partie ligamenteuſe, qui eſt d'une forme ovalaire; cette portion eſt comme flottante dans l'articulation, & paroît fort inutile; je crois cependant qu'elle donne à la mâchoire la facilité de ſe retirer en arrière.

La mâchoire inférieure eſt abaiſſée, relevée, portée en arrière & ſur les côtés par le moyen de dix muſcles, cinq de chaque côté; ces muſcles ſont, le ſterno-maxillaire, le maſſeter externe, le maſſeter interne, le crotaphite & le ſtilo-mxillaire.

1°. Le ſterno-maxillaire eſt le plus long des

cinq ; il a ſon attache à la partie antérieure & ſupérieure du ſternum, rempe le long des parties latérales de la trachée-artère, en augmentant de volume juſqu'à la partie moyenne ; enſuite il vient en diminuant, s'attacher par un tendon applati, à l'angle arrondi de la mâchoire inférieure : ſon uſage eſt de tirer ou d'abaiſſer la mâchoire inférieure, & de contrebalancer l'action des releveurs lorſque la mâchoire eſt abaiſſée ; mouvement qui ne demanderoit l'action d'aucun muſcle, puiſque ſon poids ſeul ſuffit ; ce muſcle, ainſi que le ſtilo-maxillaire, ne ſert qu'à déterminer les releveurs à ſe relâcher.

2°. Le maſſeter externe eſt le plus conſidérable, le plus fort, le plus volumineux de cette partie ; c'eſt celui qui forme la joue, il a ſon attache par des tendons très-forts, tout le long du bord de l'apophyſe zygomatique de l'os de la pommette, tout le long du bord ſaillant du maxillaire inférieur, & même au deſſous ; enſuite il ſe porte, en s'épanouiſſant un peu, ſur la face externe de l'os & de la mâchoire inférieure, & va s'attacher, par des tendons très-forts, à tout le bord externe de cette mâchoire. D'ailleurs il s'implante à ces inégalités dont nous avons parlé, & qui ſont répandues ſur la ſurface de cet os. Ce muſcle, au deſſous de l'ar-

ticulation de la mâchoire avec le temporal, eſt compoſé de deux plans de fibres, l'un externe & l'autre interne : les fibres de ce premier ſont de devant en arrière ; dans l'interne elles vont de derrière en avant. Son uſage eſt de tirer la mâchoire un peu en arrière en l'élevant.

3° Le maſſeter interne a ſon attache fixe à l'os ſphénoïde, à côté de ſon corps, par des fibres tendineuſes très-fortes : ce muſcle deſcend le long de la face interne de la mâchoire inférieure en s'élargiſſant ; & après s'être attaché à cette face, il va ſe terminer au bord interne de cette même mâchoire. Son uſage eſt comme dans le précédent, de relever la mâchoire.

4°. Le muſcle crotaphite eſt celui qui recouvre le pariétal, & que l'on apperçoit lorſque l'on a enlevé le muſcle commun de l'oreille ; il a ſon attache à la crête antérieure de l'occipital, à la ſuture ſquammeuſe des temporaux, au bord poſtérieur de l'os frontal ; il recouvre le pariétal & la partie écailleuſe des temporaux, il deſcend enſuite derrière l'orbite, le long de cette cavité, que l'on nomme ſaliére ; puis il va embraſſer l'apophyſe coronoïde, ſoit en dedans, ſoit en dehors ; & vient ſe terminer à deux ou trois travers de doigt au deſſous. Ce muſcle ſe confond, inférieurement avec le maſ-

ſeter interne. Son uſage eſt auſſi de relever la mâchoire inférieure.

5°. Le ſtylo-maxillaire, ainſi nommé par Monſieur Bourgelat, a ſon attache aux cornes de l'occipital, paſſe par deſſous l'inſertion du ſterno-maxillaire, & va ſe terminer, par un tendon très-fort, au bord poſtérieur de la mâchoire inférieure. Son uſage eſt de retirer cet os en arrière & de l'abaiſſer.

La mâchoire eſt portée à droite & à gauche, non pas par l'action des muſcles qui lui ſont particuliers; mais par l'action des muſcles maſſeters, & principalement par l'action du ſtylo-maxillaire qui agiſſant ſéparément, oblige la mâchoire de ſe porter du côté du montoir, ſi c'eſt le muſcle de ce côté qui ſe contracte; elle ſe porte de l'autre côté, lorſque c'eſt le muſcle oppoſé qui entre en contraction; de même la mâchoire ſera portée du côté du montoir, ſi le plan interne du maſſeter externe de ce côté, entre en contraction, & qu'il ſe trouve aidé, en même temps, par la contraction du maſſeter interne dehors le montoir; de même encore la mâchoire ſera portée du côté hors le montoir, lorſque le maſſeter de ce côté & le maſſeter externe du montoir entreront en contraction. Ce mouvement de froiſſement, qui eſt eſſentiel

pour la maſtication, eſt peu apparent dans les chevaux ; & quand il eſt outré, c'eſt un défaut que l'on appelle faire les forces : ce mouvement eſt très-marqué dans les bœufs, dans les moutons, & en un mot dans toutes les bêtes ruminantes. Lorſque ce mouvement ceſſe dans ces animaux, c'eſt ſouvent un des premiers ſymptômes de maladie. L'uſage des muſcles de la mâchoire inférieure, eſt de ſervir à la maſtication.

MAIGREUR. *Voy.* Atrophie.

MAILLE. *Voy.* Bride.

MAILLON. *Voy.* Bride.

MAIN, terme qui s'emploie dans les expreſſions ſuivantes par rapport au cheval : avant-main, arrière-main. Cheval de main eſt un cheval de ſelle qu'un Palfrenier méne en main, & qui doit ſervir de monture à ſon Maître quand il le juge à propos. Un cheval entier à une ou aux deux mains. *Voy.* Entier. Le cheval qui eſt ſous la main à un carroſſe eſt celui qui eſt attelé à la droite du timon du côté de la main droite (du Cocher) qui tient le fouet : celui qui eſt hors la main eſt attelé à gauche du timon. Aller aux deux mains, ſe dit d'un cheval de carroſſe, qui n'eſt pas plus gêné à droite

qu'à gauche du timon Léger à la main. *Voy.* Léger. Être bien dans la main, se dit d'un cheval dressé, & qui obéit avec grace à la main du Cavalier. Peser à la main. *Voy.* Peser. Obéir, répondre à la main, battre, tirer à la main, forcer la main. *Voy.* Tous ces termes à leurs lettres.

Tourner à toutes mains, se dit d'un cheval qui tourne aussi aisément à droite qu'à gauche. Le terme de main s'emploie aussi par rapport au Cavalier. La main de dedans, la main de dehors. *Voy.* Dedans, dehors. La main de la bride est la main gauche du Cavalier. La main de la gaule, de la lance, de l'épée, c'est la main droite. L'effet de la main, c'est la même chose que l'effet de la bride. *Voy.* Bride. La main haute, est la main gauche du Cavalier, lorsque tenant la bride, il tient sa main fort élevée au dessus du pommeau. Avoir la main légère, c'est conduire la main de la bride, de façon qu'on entretienne la sensibilité de la bouche de son cheval. N'avoir point de main, c'est ne sçavoir conduire sa main de la bride, & échauffer la bouche de son cheval, ou en ôter la sensibilité. Partir de la main, faire une partie de main, faire partir son cheval de la main, ou laisser échapper de la main : toutes ces expressions signifient faire aller tout à coup son che-

val au galop. On appelle prestesse de main, l'action vive & prompte de la main du Cavalier, quand il s'agit de se servir de sa bride. Affermir son cheval dans la main, soutenir son cheval de la main, tenir, sentir son cheval dans la main, rendre la main, changer de main, promener, mener un cheval en main, séparer ses rênes dans la main, travailler de la main à la main. *Voyez* tous ces mots à leurs lettres.

MAINTENIR SON CHEVAL AU GALOP, la même chose qu'entretenir. *Voy.* entretenir.

MAITRE D'ACADÉMIE, chef d'une Académie. Etre Maître de son cheval, sçavoir le conduire & le faire obéir à sa volonté.

MAITRE A DANSER, (avoir les pieds en) se dit d'un cheval dont les pieds de devant se déversent en dehors; ce défaut est un des plus grands, & fait que le cheval se berce en marchant; il est très-rare de voir cet accident arriver aux chevaux qui sont chargés d'épaules; de même que l'on voit peu de chevaux dans le marasme les avoir droits devant-eux.

MAL DE CERF (du): on donne ce nom à une maladie dans laquelle le cheval est roide de tous ses membres, ou d'une partie, comme le cerf lorsqu'il tombe de lassitude & de fatigue, après avoir été vivement poursuivi à la chasse.

Si le col eſt attaqué, le cheval ne peut remuer, ni le col ni la tête : ſi ce ſont les vertèbres, il ne peut pas recevoir les rênes ; ſi c'eſt l'avant-main, toutes les parties de devant ſont roides & ſans mouvement. Lorſque le mal affecte toutes les parties, le cheval ſemble être tout d'une piéce, il eſt roide de tous les membres. Ce dernier cas eſt rare ; j'en ai cependant vu des exemples. Quelquefois les muſcles de l'œil ſont en contraction, & le globe tourne ſans ceſſe dans l'orbite ; il fait de grands mouvemens, & l'onglet s'éleve juſqu'à la cornée tranſparente.

La cauſe immédiate de cette maladie, eſt la contraction permanente des muſcles, qui tient les parties roides. Pour faire mieux entendre la cauſe de cette contraction, il eſt néceſſaire de dire quelque choſe des eſprits animaux. C'eſt d'eux que viennent le mouvement & le ſentiment de toutes les parties. Après avoir été ſéparés du ſang dans la ſubſtance corticale du cerveau, ils paſſent de cellules en cellules dans la ſubſtance médullaire, & de là dans un réſervoir commun, d'où ils ſont portés dans les nerfs ; 1°. Par l'action des membranes du cerveau, c'eſt-à-dire, de la dure-mere, & de la prie-mere ; ces membranes ſe contractent, compriment légèrement les cellules de la ſub-

ſtance du cerveau, & le réſervoir ; par cette compreſſion légère & réglée, les eſprits animaux ſont obligés de ſe porter d'une manière uniforme dans toutes les parties du corps, pour leur donner la vie.

La ſeconde cauſe de l'impulſion des eſprits animaux dans les nerfs, eſt le battement des artères du cerveau, leſquelles, ainſi que toutes les autres, ſe dilatent & ſe reſſerrent : en ſe dilatant elles ſoulévent la ſubſtance du cerveau, & lorſqu'elles ſe reſſerrent, le cerveau, retombant par ſon propre poids, comprime légérement les cellules & le réſervoir des eſprits animaux, qui ſont obligés de couler dans les nerfs. Ainſi l'influx de ces eſprits dépend de l'action des membranes ſur le cerveau, & du battement des artères.

Si la compreſſion eſt réglée, modérée, & égale, les eſprits animaux ſe diſtribueront également, & dans une quantité modérée, dans toutes les parties du corps, & c'eſt l'état de ſanté.

Si la compreſſion eſt plus forte, les eſprits animaux couleront en plus grande quantité & avec plus de force dans toutes les parties ; & la contraction des muſcles ſera plus conſidérable.

Si la contraction eſt permanente, la contraction des muſcles le ſera auſſi. Si la compreſſion ſe fait ſucceſſivement, la contraction ſera ſucceſſive. Si la compreſſion eſt inégale, l'influx des eſprits ſe fera d'une manière inégale, & la contraction des muſcles aura lieu dans une partie & non dans une autre. Si la compreſſion ſe fait d'une manière permanente ſur une partie ſeulement du réſervoir commun, il en réſultera une contraction permanente dans une partie du corps ſeulement. Si la compreſſion agit ſur tout le réſervoir commun, alors les muſcles de toutes les parties du corps entreront en contraction, & il y aura roideur dans tous les membres.

Ceci poſé, il eſt facile de voir que la contraction permanente des muſcles dans le mal de cerf, eſt produite par la trop grande quantité d'eſprits animaux qui coulent d'une manière permanente dans les nerfs, qui vont ſe diſtribuer aux muſcles continuellement contractés, & que cet influx permanent du liquide animal dépend de la compreſſion des membranes & de la ſubſtance du cerveau, cauſée par le battement des artères qui s'y diſtribuent. Cette compreſſion vient de l'engorgement des vaiſſeaux du cerveau; engorgement qui naît de l'épaiſſiſſement du ſang & de ſa trop grande quantité, ou de ſa raréfaction.

Les causes de l'épaississement sont ; 1°. Les violens exercices ; 2°. Les sueurs immoderées qui dissipent les parties les plus fluides du sang, & qui dessèchent les plus grossières & les plus épaisses ; 3°. Le défaut de boisson ; 4°. Le froid ; 5°. Les pluies & l'humidité de l'endroit où le cheval habite.

La trop grande quantité de sang vient de la trop grande quantité d'alimens bien digérés, du défaut d'exercice ; il se forme alors plus de sang qu'il ne s'en dissipe.

La raréfaction du sang, vient de l'exercice immodéré, des courses trop longues, de la chaleur excessive, de la fiévre, de l'âcreté du même fluide, & de son trop grand mouvement.

Cette maladie se reconnoît aisément par la roideur des membres.

Le mal de cerf est toujours dangereux, parce qu'il attaque une partie essentielle à la vie.

Il faut d'abord mettre le cheval à une diéte exacte, & prescrire des remédes généraux, ensuite venir à la saignée qui doit être repétée suivant le besoin. Il faut traiter le cheval à-peu-

pres comme dans le vertigo ; mais on insistera d'avantage sur les saignées. On fera avaler abondamment au cheval, de la décoction délayante, humectante & rafraîchissante, dont j'ai parlé à l'article du vertigo ; elle servira à détremper le sang, & à lui rendre cette fluidité qui le fait circuler librement dans les vaisseaux du cerveau ; elle servira encore à modérer & à appaiser la raréfaction du sang, si elle est la cause de l'engorgement. Les lavemens émolliens sont très-utiles ; ils tempérent l'ardeur & le mouvement du sang, & diminuent la tension des fibres.

Après avoir fait précéder ces remédes, il faut ouvrir un ou deux sétons aux côtés du col, pour détourner une partie de l'humeur qui se porte à la tête ; on les laissera couler pendant quelque temps, afin d'empêcher l'immobilité dans laquelle le cheval tombe quelquefois, & on aura soin de les graisser tous les jours de basilicum.

Lorsque les symptômes violens sont dissipés, & que la maladie paroît céder aux remédes, il seroit bon de donner un purgatif pour nettoyer les premières voies, lesquelles dans cette espèce de maladie sont toujours chargées d'un mauvais levain qui passe dans le sang & entretient la

maladie. Mais comme les chevaux ſont difficiles à purger, qu'on ne peut guères connoître la doſe juſte des purgatifs, je n'oſe inſiſter ſur ce point, quoique l'indiction ſoit préciſe.

On peut donner en toute ſûreté quelques lavemens purgatifs faits avec la décoction des plantes émollientes, dans laquelle on ajoutera quatre onces de pulpe de caſſe, avec trois grains de tartre ſtibié, afin de ſtimuler les gros boyaux qui ſont pareſſeux, & de les nettoyer en faiſant ſortir les matières pourries & fermentées dont ils ſont farcis, & qui entretiennent la maladie.

MAL DE FEU ou MAL D'ESPAGNE (du) : on déſigne ſous ces noms, une maladie dans laquelle le cheval a la tête baſſe, eſt toujours triſte, ne ſe couche que rarement, & s'éloigne toujours de la mangeoire : elle eſt accompagnée d'une fiévre conſidérable ; on la reconnoît par le battement fréquent & la palpitation du cœur qu'on ſent. Si l'on porte la main ſur la poitrine, du côté de l'épaule, on ſent même quelquefois battre l'artère-aorte, en portant la main ſur les reins : on donne preſque toujours le nom de mal de feu, à la fiévre.

Le mal de feu vient de la ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux du cerveau, laquelle eſt ordi-

nairement

nairement produite par la fiévre. Dans l'état fébrile, le ſang eſt en mouvement, & ne circule pas librement dans les extrémités capillaires ; ce qui l'oblige à ſe porter en grande quantité, & avec rapidité au cerveau ; il y engorge les vaiſſeaux, & produit la péſanteur de la tête, la triſteſſe & l'abattement du cheval. Ainſi dans toutes les maladies inflammatoires, telles que la pleuréſie & la péripneumonie, la circulation étant interrompue dans certaines parties, le ſang eſt pouſſé abondamment au cerveau, & cauſe le mal de feu.

Les engorgemens du cerveau ; ſont fréquens, ce qui n'eſt pas ſurprenant, 1°. parce que ce viſcère étant mol & preſque ſans reſſort, il permet aiſément la ſtagnation du ſang ; 2°. parce qu'il ſe porte une grande quantité de ce fluide au cerveau, par les deux artères carotides & par les deux vertébrales ; 3°. parce qu'il y coule très-rapidement ; la force des contractions du cœur étant conſidérable, & le cerveau fort proche du cœur ; 4°. parce que le retour du ſang ſe fait dans le cerveau, d'une manière différente que dans toutes les autres parties du corps. La Nature y a retardé la circulation à deſſein, afin de faciliter la ſécrétion des eſprits animaux. Cette diſpoſition du cerveau, avec quelque cauſe déterminante, donne

ſouvent lieu aux engorgemens de ce viſcère, qui produiſent le mal de ſeu.

Ainſi tout ce qui augmentera le mouvement du ſang, & qui l'obligera de ſéjourner dans les vaiſſeaux du cerveau, doit être regardé comme la caùſe de ce mal.

Cette maladie ſe connoît par la deſcription que j'en ai donnée, c'eſt une erreur très-grande que de croire que la chûte des crins ſoit le diagnoſtic. Les crins tombent toujours à la ſuite des maladies inflammatoires, ce phénomène n'eſt qu'une ſuite de la maladie, & n'en fait pas le caractère.

Le prognoſtic eſt à peu près le même que celui du vertigo.

L'engorgement des vaiſſeaux du cerveau demande la ſaignée, les breuvages rafraîchiſſans, les lavemens émolliens; mais il faut ſur-tout s'attacher à guérir la maladie eſſentielle, dont le mal de feu n'eſt qu'un ſymptôme. Ainſi, quand il y a fiévre, pleuréſie, &c. c'eſt à les guérir, qu'il faut principalement s'attacher.

MALADIE. *Voyez* Hypopatologie.

MALANDRE, (de La). La malandre eſt au pli

du genou, ce que la ſolandre eſt au pli du jarret, une crevaſſe dont il découle une humeur âcre, qui corrode la peau : le mal eſt long à guérir, à raiſon du mouvement qui l'irrite ſans ceſſe, & qui empêche ſa réunion. La guériſon en eſt encore plus difficile lorſqu'il eſt entretenu par une humeur de gale ; mais ſi c'eſt une ſimple crevaſſe de laquelle coule une ſéroſité noirâtre, il faut tondre la partie, puis la frotter juſqu'au ſang avec une broſſe, & y appliquer le bandage en 8 de chiffre, & doloirs unis & ſerrés. Après avoir mis ſur le mal un plumaſſeau d'égyptiac, on continuera ce panſement l'eſpace de quatre à cinq jours, ſans en venir à aucune friction, à moins que la plaie ne fourniſſe toujours de la ſéroſité ; mais ordinairement la ſuppuration s'établit le lendemain ou le ſurlendemain. Quelquefois la malandre eſt de peu de conſéquence, & elle ſe diſſipe avec de l'huile & du vin : on peut encore la baſſiner avec l'eau d'alibour ou teinture d'aloës. Si c'eſt une humeur de gale, qui entretient la malandre, on la baſſinera avec une infuſion de tabac dans de l'eau-de-vie.

MALE-MARCHE, vieux terme pour exprimer entorſe.

MALLIER, cheval de brancard, d'une chaiſe

de poste ; on appelle encore mallier, le cheval du postillon qui porte la male derrière lui.

MAMMELLES (les) sont au nombre de deux: dans les chevaux, elles sont situées sur le bord du fourreau ; dans les jumens, leur position est assez connue, elles doivent être petites & à bien dire, il ne doit y avoir d'apparent que le mammelon, d'où part une petite ligne de peau saillante, qui s'étend en arrière le long du raphé, ligne qui va répondre à la nature dans la jument, & au fondement dans le cheval. Lorsque les mammelles excédent la grosseur d'une noix, & que leur peau est un peu arrondie & dure, c'est une preuve que la jument a pouliné : je ne parle pas ici des mammelles dans l'état où la jument alaite son poulain, cela est assez connu. *Voyez* Génération de la jument.

MAMMELLES, (du squirrhe & cancer des) Les mammelles sont un composé de glandes & de vaisseaux lactifères qui sont très-sujettes à se tuméfier, & qui guérissent très-difficilement, principalement si l'on a appliqué des remédes contraires au genre de la tumeur : cette maladie commence pour l'ordinaire par une inflammation ; mais quelquefois par une œdème. La tumeur inflammatoire se termine

rarement par suppuration ; l'œdémateuse n'y vient jamais, mais dégénere toujours en induration, & celle-ci quelquefois en cancer. Cette maladie est souvent produite par un vice dans le sang : elle succéde fréquemment aussi à un œdème universel, à l'œdème des jambes, à l'anthrax du plat de la cuisse, qui a gagné les mammelles ou le fourreau ; enfin elle peut être occasionnée par une forte extension des muscles de la cuisse. Le plus prompt & le plus sur reméde est d'emporter tout le squirrhe ou le cancer avec le bistouri, sans en rien laisser, ensuite d'attirer la plaie en suppuration : car tôt-ou-tard, les aponévroses des muscles du bas-ventre se trouvent attaquées, & le mal devient incurable. La méthode que suivent la plûpart des Maréchaux, est de mettre indistinctement des graisses ou des onguens qui ne font qu'accélérer le mal, & rendre la tumeur dure comme une pierre : alors voyant qu'elle ne se fond point par leurs remédes, ils appliquent plusieurs pointes de feu qui décident le cancer. J'ai été plusieurs fois appellé pour de semblables cas, pour lesquels j'ai conseillé l'opération, & engagé à la faire ; le succès a favorisé mon attente.

MAMMELLE, s'entend de la couverture ou du plus ou du moins de largeur qu'a un fer :

on dit tel fer a trop ou pas affez de mammelle.

MAMMELLES, d'un arçon de felle, font l'endroit où finit l'arcade.

MAMMELON. *Voy.* Mammelles.

MAMMAIRE, qui a du rapport aux mammelles.

MAMMELLONÉ, partie qui a la figure d'un mammelon.

MAMMIFORME, qui a la figure d'un mammelon : on appelle ainfi l'apophyfe maftoide des temporaux.

MAMMILLAIRE eft le même que Mammiforme.

MANDIBULE, eft le même que mâchoire. *Voy.* Mâchoire.

MANÉGE, il y en a de deux fortes. Le Manége couvert eft un terrein quarré, fermé par quatre murailles qui foutiennent un toit fous lequel les Académiftes apprennent à monter à cheval. Le terrein du Manége couvert eft du crotin de cheval. Le Manége découvert eft un terrein pris communément auprès du Manége couvert, & deftiné au même exercice. Ce terrein eft fans

toit, & communément ſablé. Cheval de Manége eſt ordinairement entier, deſtiné & dreſſé pour ſervir à apprendre aux Académiſtes l'art de monter à cheval. Manége par haut, ſignifie les airs relevés. Manége de guerre, eſt un galop de Manége, avec de fréquens changemens de main.

MANÉGE (airs de), ſont les différentes allures que l'on apprend ou que l'on fait exécuter au cheval. *Voy.* Cheval (Allures du).

MANGEOIRE, auge des chevaux.

MANIER, ſe dit du cheval de Manége; quand il fait ſon exercice avec grace & légèreté, il manie bien, ſinon il manie mal. Manier de ferme à ferme, ſe dit du cheval que le cavalier fait manier ſans ſortir de ſa place.

MANIPULE, ſe dit d'une poignée d'herbe, ce que la main peut contenir.

MAQUIGNON, eſpèce de Marchand de chevaux, qui fait commerce de chevaux tarés & défectueux, dont il déguiſe les défauts, pour vivre en trompant le Public. Il eſt plus de ces Marchands, que d'autres; & en général l'on voit par les procès qu'occaſionne ce commerce, qu'il y a très peu de bonne foi dans ce négoce;

je ne sçais s'ils veulent accomplir le proverbe qui dit que le fils tromperoit son pere en fait de chevaux ; mais ce qu'il y a de vrai , c'est qu'on ne peut trop s'en garantir , & se mettre en garde contre leur délicatesse qu'ils vantent tant. Comme la plûpart des Maréchaux font cet honnête commerce , on doit donc être davantage sur ses gardes ; il seroit à souhaiter que ce trafic leur fût défendu , attendû qu'ils se trouvent juges & partis.

MAQUIGNONNAGE , finesses & tromperies que les Maquignons emploient pour ajuster leurs chevaux.

MAQUIGNONNER UN CHEVAL , se servir d'art pour cacher ses défauts aux yeux de l'acheteur. Un cheval ajusté ainsi , est un cheval maquignonné.

MARASME ou MAIGREUR. *Voy.* Atrophie.

MARCHAND DE CHEVAUX , homme qui fait commerce de chevaux neufs qui n'ont point encore servi , des chevaux depuis deux ans jusqu'à cinq.

MARCHER EN AVANT , c'est à l'égard du Cavalier , déterminer un cheval à continuer sa même allure , quand il a envie de la rallentir.

MARCHER ET COURIR PRÈS DU TAPIS, se dit du cheval qui ne léve pas les jambes de devant en marchant.

MARÉCHAL FERRANT ou simplement Maréchal qui ferre les chevaux; on disoit autrefois maréchausser les chevaux pour dire ferrer. *Voyez* Ferrant.

MARGOTIN, bateau de foin qui arrive dans nos ports.

MARQUÉ EN TÊTE, cheval qui a l'étoile au front, qui est marqué de blanc.

MARQUER, cheval duquel on connoît encore l'âge aux dents; on dit ce cheval marque encore.

MARQUER UN CHEVAL, c'est lui appliquer une marque sur quelque partie du corps.

MARTEAU, osselet de l'ouie, à qui on a donné ce nom, à cause de sa ressemblance avec cet outil. *Voy.* Oreilles.

MARTEAU, outil que tient en main le Frapeur dont le manche est long; la partie la plus large du marteau s'appelle la bouche, la plus étroite s'appelle la panne; il y a des pannes en long pour élargir en frapant le

fer du Forgeron ; il y en a qui ſont en largeur & en bords arrondis, qui ſervent à tirer & allonger la branche du fer ; ce côté-ci eſt d'une grande utilité, lorſqu'on forge les fers des mulets.

MARTEAU, fraper à un, deux, trois, quatre marteaux, ſe dit d'un Forgeron qui a un, deux, trois ou quatre Frapeurs.

MARTINGALE, (la), courroie de cuir, attachée par un bout aux ſangles ſous le ventre du cheval, & de l'autre à la muſerole, en paſſant entre les deux jambes de devant, & remontant le long du poitrail. Quelques Cavaliers prétendent, avec cet inſtrument, empêcher un cheval de battre à la main, & de donner des coups de tête ; mais c'eſt une grande erreur ; car on le confirme dans ſon vice, au lieu de le corriger, & l'on devroit bannir cette invention des bonnes écoles.

MASSE, eſpéce de marteau, le plus péſant de la boutique du Maréchal, qui ſert à caſſer du du fer ou à étamper.

MASSETER EXTERNE, (muſcle). *Voy.* Mâchoire inférieure.

MASSETER INTERNE. *Voy.* Mâchoire inférieure.

MASTICATION, mouvement que fait la Mâchoire inférieure ſur la ſupérieure pour broyer les alimens.

MASTIGADOUR, inſtrument de fer qui ſert à mettre dans la bouche des chevaux pour exciter leur ſalive & leur donner de l'appétit; on retourne toujours le cheval en ſa place, de la tête à la queue.

MASTOIDE. *Voy*. Généralité ſur les os.

MASTOIDIEN, qui rapport à l'appophyſe maſtoïde.

MATRICE. *Voy*. Génération de la jument.

MATURATIFS.

Médicamens, propres à murir, à digérer les humeurs, à les diſpoſer à une bonne ſuppuration.

RECETTE.

Prenez onguent baſilicum, une certaine quantité, frottez la partie affectée.

On peut encore, à ce défaut, prendre du vieux-oint, graiſſe quelconque; & s'en ſervir en lieu & place du baſilicum.

L'effet des graiſſes étant de repercuter l'humeur, de la concentrer & d'attirer en ſup-

puration les tumeurs inflammatoires.

MAXILLAIRE qui appartient aux os maxillaires, cela s'entend encore des deux mâchoires.

MAXILLAIRES SUPÉRIEURS (des os). Les os maxillaires supérieurs sont les plus gros de cette mâchoire : ils sont situés aux parties latérales, leur figure est assez irrégulière.

Chaque os se divise en deux faces ; une externe, convexe, en partie unie, & l'autre concave, inégale.

On remarque à la face externe, deux prolongemens aux deux extrémités, dont l'un se joint avec le maxillaire inférieur, & l'autre avec l'os de la pommette qui s'étend depuis la partie moyenne de cet os jusqu'au bout, & donne attache au muscle masseter

La partie inférieure de cet os présente différentes inégalités qui paroissent plus dans certains chevaux, que dans d'autres, elles sont formées par la pulsion des racines des dents, ce dont on s'apperçoit communément dans les jeunes poulains.

Au dessus, dans la partie moyenne de cet os, on découvre un conduit considérable qui donne passage à un gros nerf venant de la cinquième paire.

On conſidère dans cet os deux bords, l'un ſupérieur très-mince, aſſez ſouvent composé de deux lames; & l'autre inférieur aſſez épais, percé pour l'ordinaire de ſix trous, & quelquefois de ſept ou huit appellés alvéoles, dont l'uſage eſt de loger les dents molaires ou mâchelières. Il y a encore une échancrure au deſſous de ſon prolongement ſupérieur qui, étant réuni avec le ſphénoïde, forme le commencement du conduit maxillaire dont on a parlé ci-deſſus.

On obſerve dans la face interne une crête oſſeuſe qui forme la plus grande partie du palais; elle ſe nomme crête palatine; une gouttière au bout de laquelle eſt une échancrure qui, étant jointe avec les os du palais, forme le trou palatin poſtérieur : il y a encore derrière ceux-ci deux petits trous qui cependant manquent quelquefois. On y remarque auſſi une foſſe aſſez grande qui, étant unie avec ſon congénère, forme une cavité très-conſidérable pour loger les cornets du nez que l'on diviſe en ſupérieurs & en inférieurs.

Les ſupérieurs forment une partie du parois interne du ſinus maxillaire, & en ſont détachés. L'inférieur eſt adhérent aux os du nez. *Voyez* ce mot.

Supérieurement dans la même face, on ap-

perçoit un fort enfoncement qui, en s'unissant avec le cornet intérieur, forme deux cavités que l'on apelle sinus maxillaires ; ces sinus manquent dans les poulains ; ils n'existent que dans les chevaux. Ce que l'on peut observer dans le premier de ces sinus, n'est autre chose qu'une cavité formée par le concours des cornets inférieurs.

Les os maxillaires sont unis aux os du nez, à ceux du grand angle & de la pommette, aux maxillaires inférieurs, par harmonie, & entre eux par engrénure.

MAXILLAIRES INFÉRIEURS (des os). Les os maxillaires inférieurs sont situés à la partie inférieure de la face, & s'unissent avec les précédens.

Lorsque ces os sont joints ensemble ils représentent assez bien une charrue armée de son soc.

Chaque os peut être divisé en deux portions, l'une supérieure, l'autre inférieure.

Celle-ci est beaucoup plus grosse que la première ; on y remarque trois alvéoles pour loger les dents incisives ; un enfoncement pour la membrane du palais ; une échancrure qui, étant unie avec sa pareille, forme un trou qui donne passage à des vaisseaux ; une petite lame osseuse à trois quarts, qui ressemble à une lame

d'épée, & qui forme, entre elle & son corps, une fente nommée palatine, par laquelle passent une prolongation de la cloison cartilagineuse du nez, & une artère nommée palatine.

Dans la partie presque moyenne de cet os, se voit une échancrure qui, étant jointe avec le maxillaire supérieur, forme une alvéole pour loger le crochet.

la partie supérieure s'unit avec les maxillaires supérieurs par engrénure dans certains sujets, & par écailles dans d'autres.

MAXILLAIRES, (glandes). *Voyez* Tête.

MAZETTE, mauvais petit cheval.

MECONIUM (le) est cette substance excrémentielle qui se trouve dans les poulains au sortir du ventre de leur mere, & que le premier lait chasse dehors, en faisant fonction de léger purgatif. Ce seroit donc une absurdité très-grande à quiconque trairoit la jument avant que de laisser teter son poulain. La raison que l'on a rapportée que ce premier lait n'est pas fait, est une raison pour le laisser au poulain; ce liquide est une substance légérement blancheâtre & acide, qui purge l'animal : il est aisé de voir que le lait du troisiéme jour d'alaitement, est plus épais & a plus de consistance

que le premier, que par conſéquent il eſt plus nutritif.

MÉDIAN, NE, qui eſt au milieu; la cloiſon du nez, par exemple, eſt le médian de la cavité naſale, &c.

MÉDIASTIN, (le) : en ouvrant la poitrine, ſoit d'un côté ou d'un autre, on apperçoit une cloiſon membranneuſe, très-mince, tranſparente, nommée médiaſtin, qui s'étend d'un bout de la poitrine antérieurement, vers la partie antérieure du péricarde, où il ſe forme deux feuillets ſéparés l'un de l'autre, qui produiſent une eſpace conſidérable. Enſuite depuis la partie poſtérieure de ce péricarde, par une autre partie de médiaſtin qui va ſe terminer au diaphragme, ſupérieurement, cette cloiſon tient à l'artère-aorte, inférieurement au ſternum; cette membrane ſupérieurement ſemble être une continuation de la plévre; elle paroît ſervir de ſoutien à l'œſophage dans ſa partie compriſe entre le cœur & le diaphragme; elle eſt détachée de ſa plévre, vers le ſternum; ce qui me l'a prouvé, c'eſt que dans les macérations, la plévre s'eſt trouvée emportée au bout d'un certain temps, & que le médiaſtin à ſon attache vers le ſternum, paroiſſoit tenir comme par des parties ligamenteuſes & tendineuſes, dont

dont les fibres s'insèrent dans celles de l'os ; d'ailleurs, c'est que j'ai vu dans toutes les pleurésies, le médiastin être très-sain, tandis que la plévre étoit gangrenée. Les vaisseaux qui vont se distribuer dans la plévre, viennent des thorachiques.

MÉDULLAIRE, ou substance médullaire, pour signifier la moëlle ou autre substance qui tient de la moëlle.

MÉDULLEUX, EUSE, est le même que médullaire.

MÊLER UN CHEVAL, terme de Manége ; c'est à l'égard du Cavalier, le mener de façon qu'il ne sçache ce qu'on lui demande.

MÉMARCHURE. On appelle mémarchure, une distension des ligamens de l'articulation ; il survient alors un gonflement à la partie où elle se fait, & le cheval boite. Cet accident a une infinité de degrés ; il est plus ou moins grave, suivant la distension plus ou moins grande des ligamens.

Lorsque le gonflement est considérable, le cheval boite sensiblement ; s'il est léger, l'animal boite peu, & de manière qu'on a peine à s'en appercevoir ; mais quelquefois le cheval

boite très-ſenſiblement ſans qu'on apperçoive aucun gonflement extérieur.

La mémarchure peut ſurvenir à toutes les articulations, elle eſt cependant plus ordinaire au boulet, elle s'appelle effort du boulet. La mémarchure eſt plus fréquente qu'on ne penſe, il arrive même ſouvent que le cheval eſt boiteux à la ſuite de cet accident ſans qu'on le ſoupçonne. On s'en prend alors à des cauſes imaginaires d'où réſulte un mauvais traitement. On voit par-là combien il eſt important d'être attentif ſur ce point.

Les cauſes de la mémarchure ſont, ou un faux pas, ou un effort que le cheval fait pour retirer ſon pied lorſqu'il eſt engagé dans quelque endroit, comme dans une ornière, entre deux pavés, entre deux barres de fer dans le travail &c.

Les cauſes du faux pas ſont en grand nombre, les plus ordinaires ſont 1°. Lorſque le pied porte d'un côté ſeulement ſur quelque corps pointu, inégal ou raboteux qui le fait renverſer; 2°. Lorſque ſurpris par un coup, qu'on lui aura donné ſubitement, il fait un mouvement prompt & forcé. 3°. Lorſque guidé par le cocher, il détourne ſubitement au coin d'une rue. 4°. Les crampons qui ôtent le pied

de ſa ſituation naturelle. 5°. La mauvaiſe ferrure qui oblige le cheval de gliſſer ſur le pavé à chaque pas & qui le rend chancelant ſur ſes jambes. 6°. Enfin tout ce qui change la ſituation du pied, & le mouvement des articulations.

Il ſurvient un engorgement, parce que les vaiſſeaux diſtendus au de-là de leur état, ont perdu leur reſſort, & permettent au ſang de ſéjourner dans leur cavité : ce gonflement vient auſſi quelquefois de l'épanchement de la ſynovie : quand la diſtraction a été conſidérable, que le ligament capſulaire s'eſt rompu ou allongé, il y a douleur, par ce qu'outre la diſtenſion que les fibres ont ſoufferte, l'engorgement tient encore les fibres & les nerfs dans une tenſion conſidérable. Le cheval boite, par ce que le gonflement gêne l'articulation, & que les fibres ſont tiraillées dans le mouvement.

On reconnoît la mémarchure premièrement à l'enflure de l'articulation, ſur-tout ſi on ſçait que le cheval a fait un faux pas, & s'il boite immédiatement après, ſecondement à la douleur que l'animal reſſent lorſqu'on le touche.

Le danger de la mémarchure dépend de la diſtraction plus ou moins grande des ligamens; elle n'a pas ordinairement de ſuites fâcheuſes,

pourvu qu'on emploie les remédes que nous allons indiquer.

Dans la mémarchure, les fibres distendues au de-là de leur ton, se relâchent, & perdent leur ressort; par conséquent la première indication qui se présente, est de les rétablir en leur état naturel; les discussifs ou les résolutifs remplissent parfaitement ce but. Ainsi il faut frotter la partie malade avec de l'eau-de-vie & le savon, ou le vinaigre mêlé avec le son, ou le gros vin, ou l'eau-de-vie camphrée, ou l'infusion des plantes aromatiques, ou l'eau froide simple, &c. ces remédes appliqués sur le champ, aident les fibres à reprendre leur ton, ils leur rendent leur ressort, préviennent l'engorgement, & guérissent promptement la mal.

Je dis ces remédes appliqués sur le champ; car si on donne le temps à l'engorgement de se faire, ces secours, bien loin de soulager le mal, deviennent nuisibles en roidissant les fibres, & en favorisant la suppuration qu'il faut éviter dans les articulations; lorsque l'engorgement est survenu, on doit mettre en usage les relâchans & les émolliens, afin de diminuer la tension des fibres & la douleur, & afin de favoriser la résolution. Dès que l'in-

flammation commence à diminuer, que la douleur eſt moindre & que la réſolution commence à ſe faire, on aura recours aux réſolutifs & aux diſcuſſifs qui releveront un peu le ton des fibres & ranimeront la circulation dans cette partie.

Remarquez qu'il eſt bon de ſaigner, & ſurtout au commencement, afin de déſemplir les vaiſſeaux, & de prévenir l'engorgement. On peut, dans ce cas, ſaigner au plat de la cuiſſe, ſi l'entorſe affecte la jambe de devant, afin de faire une dérivation & de dégorger plus aiſément les vaiſſeaux de la jambe ; ce ſera aux ars, ſi l'accident eſt arrivé à la jambe de derrière. (1).

(1) M. Vitet, comme Praticien, comme Auteur, devroit ſçavoir qu'en Maréchallerie on entend par mémarchure ou entorſe, une diſtenſion des fibres ligamenteuſes, occaſionnée par des faux pas, & non des efforts de muſcles, tel que l'écart ou l'effort des reins, ce que l'on appelle avoir le tour de batteau ; ce que les Maréchaux, dont il parle, ont diſtingué les unes des autres avec raiſon ; quoi qu'il en ſoit, ni dans l'écart, ni dans l'entorſe, on ne doit point employer les réſolutifs, ſans avoir préliminairement mis en uſages les émolliens & les relâchans, & certainement une infuſion de ſauge ne convient pas dans le cas de douleur ni d'inflammation.

MEMBRE. *Voy.* Verge.

MEMBRANE, eſt une enveloppe très-fine produite ou par le tiſſu cellulaire, ou par quelque tendon ou ligament, plus ordinairement du premier que des autres; on dit membrane aponévrotique, tendineuſe, ligamenteuſe, & cellulaire &c.

MEMBRANEUX, EUSE, qui tient de la membrane.

MENER, ſe dit du pied de devant du cheval qui part le premier au galop: quand un cheval galope ſur le bon pied, c'eſt le pied droit de devant qui mene.

MENER UN CHEVAL EN MAIN, c'eſt conduire un cheval ſans être monté deſſus.

MENER SON CHEVAL SAGEMENT. *Voy.* Sagement.

MENINGES, on appelle ainſi les enveloppes du cerveau, leſquelles ſont la dure-mere, la pie-mere, & l'arachnoïde.

MENTON. *Voyez* Lévres.

MENTONNIER, qui appartient au menton.

MENTONNIER, (muſcle). *Voyez* Langue.

MÉSÉRAIQUE, qui a rapport au mésentère.

MÉSENTERE, membrane très-fine qui tient les inteſtins, & qui eſt composée de deux lames entre leſquelles ſe trouvent ſitués des vaiſſeaux de tout genre; laquelle membrane eſt formée de la duplicature du péritoine. *Voy.* Ventre, Bas-ventre, Inteſtins.

MÉSENTÉRIQUE, qui a du rapport au mésentère.

MÉSENTÉRIQUES (glandes). *Voyez* Ventre poſtérieur.

MESOCOLON, s'entend de la partie du méſentère qui embraſſe le colon.

MÉSOGLOSSE, eſt le même que génioglosse. *Voyez* Langue.

MÉSORECTUM, eſt la partie du méſentère qui s'unit à l'inteſtin rectum.

MESURE, inſtrument qui eſt fait pour connoître la hauteur du cheval depuis le garot juſqu'au bas du pied de devant; c'eſt ordinairement une chaîne de ſix pieds de haut, où chaque pied eſt diſtingué; la potence eſt une meſure plus certaine.

MESURE ſe dit des mouvemens des diſtances

qu'il faut observer au Manége. Le cheval en liberté doit dans sa marche cadencer, & si une jambe tombe ou léve plutôt que l'autre, c'est indice ou de boiterie ou d'une mauvaise allure.

METTRE DEDANS, expression de Maquignons, pour dire rentrer le cheval à l'écurie.

METTRE UN CHEVAL AU PAS, au trot, au galop, c'est déterminer à aller le pas, le galop.

METTRE UN CHEVAL EN HALEINE, c'est l'exercer doucement pour le mettre en état de fournir quelque course ou d'entreprendre un voyage.

METTRE UN CHEVAL HORS D'HALEINE, c'est le faire courir au-delà de ses forces.

METTRE DEDANS, c'est dresser un cheval de Manége à quelque air.

METTRE SUR LES VOLTES. *Voy.* Voltes.

METTRE SUR LES HANCHES. *Voyez* Asseoir.

METTRE DANS LA MAIN, dans les talons, c'est en terme de Manége, lui apprendre à obéir à la main & aux talons, en lui donnant la grace du Manége.

METTRE AU VERD. *Voyez* Verd.

METTRE AUX FILETS, c'eſt tourner le cheval le cul à la mangeoire, pour l'empêcher de manger, & lui mettre un filet dans la bouche.

METTRE DANS LES PILIERS, c'eſt attacher un cheval avec un caveçon aux piliers du Manége pour l'accoutumer ſur les hanches.

METTRE LA LANCE EN ARRÊT, c'eſt diſpoſer ſa lance comme il eſt dit au mot Lance.

METTRE LA GOURMETTE A SON POINT. *Voyez* Point.

METTRE EN SELLE, (ſe) c'eſt monter à cheval.

METTRE SES DENTS, ſe dit d'un cheval dont les dents, qui ſuccédent aux dents de lait, commencent à paroître.

METTRE BAS. *Voyez* Pouliner.

MÉZAIR, eſt un terme qui ſignifie moitié air, c'eſt un ſaut qui, quoiqu'au nombre des airs relevés ne l'eſt pourtant qu'un peu plus que le terre à terre, mais moins écouté & plus avancé que la courbette : on l'appelle moitié air, mézair, parce qu'il eſt entre l'un & l'autre,

& c'eſt pour cela que quelques Ecuyers l'apellent demi-courbette, ce qui exprime aſſez bien le mouvement que fait un cheval dans cette action.

MÉZAIR (le), comme le définiſſent fort bien quelques Ecuyers, n'eſt autre choſe qu'une demi-courbette, & le mouvement eſt moins détaché de terre, plus bas, plus vîte & plus avancé que la vraie courbette; mais auſſi plus relevé & plus écouté que le terre à terre.

Il eſt aiſé de voir dans les piliers, ſi un cheval a plus de penchant pour le mézair, que pour tout autre ſaut; parce que ſi la Nature lui a donné de l'inclination pour cet air, lorſqu'on le recherchera, il ſe préſentera de lui-même dans une cadence plus relevée que le terre à terre, & plus tride que la courbette: & quand par pluſieurs leçons réitérées, on aura reconnu ſa diſpoſition, il faudra le confirmer dans cet air, en ſe ſervant des mêmes régles que pour les peſades, c'eſt-à-dire, commencer chaque repriſe par le piafer, ſuivi de quelques temps de mézair, en ſe ſervant de la gaule devant, & de la chambrère derrière; & ainſi alternativement. Lorſqu'on jugera à propos de lui faire pratiquer cette leçon en liberté, il faut après l'avoir paſſagé d'une piſte, le raſſembler pour le faire aller de ſon

air, ſoit dans le changement de main, ſoit dans la demi-volte, toujours de deux piſtes; car il n'eſt pas d'uſage d'aller d'une piſte au mézair, ni au terre à terre.

Les aides les plus utiles & les plus gracieuſes dont on ſe ſert pour faire aller un cheval à mézair, c'eſt de toucher légèrement & de bonne grace de la gaule ſur l'épaule de dehors en l'aidant & le ſecourant des gras de jambes. Lorſque la croupe n'accompagne point aſſez le devant, on croiſe la gaule ſous main pour toucher ſur la croupe, ce qui fait rabattre le derrière plus tride.

Si le cheval tombe dans les défauts ordinaires à preſque tous les chevaux qu'on dreſſe aux airs détachés de terre, qui ſont, ou de retenir leurs forces, ou de s'abandonner trop ſur la main, ou de manier de ſoi-même ſans attendre les aides du Cavalier, il faut y apporter les remédes employés ci-deſſus & les empoyer avec le jugement, la prudence & la patience qui ſont néceſſaires à un homme de cheval.

On doit encore dans cet air, obſerver la même proportion de terrein qu'au terre à terre, c'eſt-à-dire, le tenir dans le juſte eſpace des voltes & des demi-voltes; car comme ces airs ont beaucoup de rapport l'un à l'autre, & qu'ils

forment un Manége serré & tride, la posture du cheval doit être la même dans ces deux airs.

MIOTOMIE, ou dissection des muscles. Il importe fort peu dans le cheval, que l'on commence à disséquer la tête ou le bas ventre, cependant on doit commencer par celui-ci, attendû que cela allégit le cadavre, & qu'il est plus facile à retourner, selon les différens besoins; d'ailleurs il est très-difficile de disséquer d'autres parties sans avoir préalablement enlevé les muscles peaussiers; & comme ils sont très-étendus dans cet endroit, on doit donc commencer par le ventre: pour cet effet on fend la peau longitudinalement depuis le sternum jusqu'aux os pubis, & transversalement depuis une des régions ombilicales jusqu'à l'autre; ensuite on enléve les angles de peau que cette incision forme, de manière à laisser tout le tissu cellulaire sur les apponévroses du bas ventre, parce qu'autrement on enleveroit sans s'en appercevoir le grand peaussier ou le peaussier abdominal avec la peau; pour éviter cet inconvénient on peut fendre cette peau; vers les côtes, longitudinalement, & pratiquer la seconde incision, telle que nous venons de le dire, depuis une région à l'autre; par ce moyen on est à l'abri d'enlever ce muscle qui

eſt très-épais dans cet endroit, quoiqu'il ſoit très-adhérent au derme, ou à la peau; ce derme enlevé, on apperçoit aiſément la direction des fibres de ce muſcle qui s'étendent de devant en arrière. *Voyez* Peau. Après quoi on l'enléve & on met à découvert le grand oblique qui différe beaucoup du peauſſier, en ce que ſa couleur eſt plus rouge, que ſes fibres ſont moins ſerrées & plus marquées: ce muſcle ſe détache ou intérieurement par ſa partie aponévrotique, ou par ſa partie charnue; il eſt préférable de commencer par celle-ci, toutes les fois que l'on veut examiner la réunion de ſon aponévroſe, avec celle du petit oblique, qui toutes deux jointes avec celle du tranſverſe & leur congénere, viennent former la ligne blanche; mais quand on veut voir l'attache de ce muſcle, il faut commencer par les aponévroſes, ce que l'on ne fait pas aiſément, à moins que l'on ait diſſéqué pluſieurs chevaux. Le grand oblique enlevé, on apperçoit le petit oblique que l'on enléve de même, enſuite le muſcle droit & le tranſverſe après. (*Voy.* Ventre, bas ventre.) Il eſt très-difficile de conſerver ces muſcles dans un cheval entiérement diſſéqué, par la difficulté qu'il y a de les ſécher; & par le peu d'ouverture que cela laiſſe au bas ventre; on eſt ſouvent contraint de les fendre en travers, ce qui eſt déſagréable à voir; dans

ce cas il vaut mieux les détacher par leurs parties charnues, les faire sécher ensuite, & les mettre en situation après.

Le bas ventre disséqué, il importe encore fort peu que l'on commence par telle partie que l'on voudra, mais on doit toujours se procurer le plus de facilité possible; en conséquence il est à propos de venir aux muscles de l'épaule, pour ensuite pouvoir enlever les jambes, qui non-seulement sont d'un poids considérable, mais qui étant enlevées donnent plus d'aisance à retourner le sujet. On commence donc à fendre la peau dans cet endroit, à disséquer le peaussier brachial (*Voyez* Peau). Ce muscle disséqué, on l'enleve & on apperçoit le trapéze, le triangulaire, le releveur & le large d'entelé. Le premier est situé vers le dos, le second vers le milieu de l'encolure, & l'autre qui est grêle vers la crinière en montant. (*Voy.* épaule). Le large dentelé se laisse appercevoir antérieurement par trois à quatre appendices charnues, qui vont aux apophyses transverses des dernières cervicales; postérieurement on découvre trois ou quatre digitations qui communiquent avec le grand oblique: les trois premiers de ces muscles se détachent du col & du garot, pour ensuite tenir à l'épaule par leur insertion; le dernier se détache par les endroits dont nous

venons de parler, qui ſont auſſi ſes attaches fixes; mais comme ces muſcles ne ſuffiſent pas pour détacher l'épaule du tronc, on reviendra enſuite au muſcle rhomboïde qui eſt deſſous le trapéze, en le détachant du garot; plus bas antérieurement on coupera le long commun du bras & de l'encolure; poſtérieurement on détachera le large dorſal; & inférieurement & antérieurement on détachera tous les muſcles dont l'attache eſt au ſternum, qui ſont le trois pectoraux. (*Voyez* ces muſcles aux mots, épaule, bras, & avant-bras.) Pour avoir le tronc dénué d'extrémités, il eſt à propos de venir aux muſcles du dos; le premier qui ſe préſente eſt le long dentelé, que l'on léve tout le long de l'épine, & que l'on laiſſe attaché aux côtés; deſſous celui-ci ſe trouvent le long dorſal, le court épineux & le long épineux, dont on voit aiſément les ſéparations. Ces muſcles diſſéqués, ont ſéparé l'os ſacrum de la dernière vertèbre lombaire, ce qui forme deux parties plus aiſées à manier, après quoi on revient à la tête, de peur qu'elle ne ſe deſſéche; on commence par diſſéquer les muſcles des paupières, ceux des yeux; il n'eſt queſtion que d'enlever la peau exactement pour mettre bien à découvert l'orbiculaire des paupières, après quoi on le détache de l'orbite pour le laiſſer attaché à l'os du grand angle. De-là on prend des ciſeaux, on

coupe les muſcles de l'œil au fond de l'orbite pour le pouvoir tirer de ſa cavité; ce qui donne une très-grande facilité pour enlever la la graiſſe & ſéparer les différens muſcles; il faut toujours avoir attention de porter les ciſeaux du côté du petit angle, autrement on couperoit les muſcles obliques ſi l'on alloit vers le grand.

Les muſcles des narines, des lévres, ſe diſſéquent & s'apperçoivent très-aiſément, lorſqu'on aura attention d'enlever la peau avec dextérité; on découvre ceux qui appartiennent à l'une ou à l'autre de ces parties, par l'expanſion & la terminaiſon de leurs fibres; l'on voit par-là ceux qui ſont propres & communs, les muſcles des oreilles ſe diſſéquent de même; mais la peau étant enlevée il faut enlever le muſcle commun, par cette opération on met à découvert les autres. La face étant diſſéquée, on renverſe la tête pour diſſéquer les muſcles de l'os hyoïde, de la langue, du voile du palais, du larynx, du pharynx & de la mâchoire inférieure; il n'eſt guères poſſible de pouvoir diſſéquer une de ces parties ſeule, ſans diſſéquer les autres; mais le tout préparé, les choſes ſont aiſées à diſtinguer.

La tête & l'encolure ſe préparent de même preſqu'en même temps; on commence par diſſéquer

ſéquer les extenſeurs de la tête & de l'encolure, par ce qu'il y en a qui ſont communs à ces parties, enſuite on vient aux fléchiſſeurs.

Le tronc étant totalement diſſéqué, on revient aux extrémités tant antérieures que poſtérieures; comme tous ces muſcles ont à peu-près la même direction, il n'eſt queſtion que de bien dégraiſſer & d'enlever le tiſſu cellulaire pour ſéparer les muſcles & pour reconnoître par leurs attaches & leurs inſertions, quelles ſont leurs fonctions & leurs uſages.

Soit que l'on veuille faire des piéces entières ou ſéparées, & les conſerver; il faut commencer par les faire macérer dans une eau ſeconde, l'eſpace de deux fois vingt-quatre heures; ce qui eſt préférable à l'eau d'alun, de couperoſe & même au vinaigre, dans lequel on aura mis du ſublimé corroſif; ces liqueurs criſpent trop les muſcles, & les font changer de forme; l'eau d'alun au bout de vingt-quatre heures, rend les piéces rouges, les racornit & les environne de creſtaux, rend les fibres dures & caſſantes; une diſſolution d'aloës dans de l'eau & filtrée, eſt préférable à tout ce que nous avons dit ci-deſſus. On laiſſe tremper les piéces quatre à cinq-jours après lequel temps on les étend avec des mor-

ceaux de lattes ou de planches très-minces, que l'on laiſſe juſqu'à ce que les piéces ſoient ſéches, ce qui n'arrive qu'au bout de dix-huit mois ou deux ans; après quoi on les vernit & on les colore; ſi dans cet intervalle il arrivoit que certaines parties vinſſent à rendre un eſpèce de gluten, il faudroit les laver avec de l'eau ſimple ou d'aloës s'il y a des vers, car c'eſt une très-mauvaiſe méthode que d'injecter entre les paquets muſculeux de l'eſſence de térébenthine, qui en ſe deſſéchant forme un vernis qui empêche les parties de ſe deſſécher, cela n'eſt bon que quand les piéces ſont preſque ſéches & qu'il y a des mites.

MIROIR, MIROUETTÉ, chevaux bais ou noirs auxquels on diſtingue des taches luiſantes & apparentes. *Voyez* Poil.

MIS, un cheval bien ou mal mis, terme de Manége, qui ſignifie bien ou mal dreſſé au Manége.

MITOYENNES, (dents). *Voyez* des Dents en particulier.

MOELLE, ſubſtance huileuſe qui ſe trouve dans la cavité des os, principalement des os longs : celle qui occupe la partie moyenne de ces os, s'appelle moëlle en maſſe; celle qui occupe les

extrémités, ſe nomme moëlle en-graiſſe, ou ſubſtance médullaire, quoiqu'on ſe ſerve ſouvent de ce nom pour exprimer la première. Les cavités des os longs principalement, ſont tapiſſées en dedans d'une membrane très-fine qui ſert, diſent les Anatomiſtes, de périoſte interne; mais il eſt vaiſemblable de croire qu'elle ſert d'enveloppe à la ſubſtance médullaire, car dans les chevaux morts de phtyſie ou de maraſme, on la voit totalement ſéparée de l'os, & embraſſer le peu de moëlle qui ſe trouve dans la cavité de l'os. Cette membrane eſt compoſée particulièrement d'une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins, ce qui lui donne la couleur rouge qu'elle a, & qui augmente bien d'avantage à la ſuite d'un coup donné ſur l'os.

MOELLE ALLONGÉE (de la). La moëlle allongée eſt la troiſiéme partie de la cervelle qui ſe trouve ſituée inférieurement au cerveau & au cervelet, couchée le long du corps de l'os ſphénoïde, & le long de l'apophyſe cunéïforme de l'occipital. On ne peut la regarder que comme le réſultat de la ſubſtance médullaire du cerveau & du cervelet. Afin de la bien conſidérer, il faut détacher la cervelle du crâne & la renverſer. La moëlle allongée s'étend depuis les couches des nerfs optiques juſqu'à la moëlle épiniére, juſqu'à cet étranglement pro-

duit par l'occipital & la première vertèbre. Sa figure eſt celle d'une y grec: c'eſt elle qui produit les nerfs qui partent du cerveau ; outre les nerſs, on y obſerve cinq éminences dont deux diviſées comme en deux branches, ſont nommées bras ou cuiſſes : au deſſous, à leur réunion, ſe voit une éminence annulaire tranſverſale, qu'on a appellée pont-de varole. Au deſſous de cette troiſiéme ſont placées deux petites éminences peu marquées il eſt vrai, & connues ſous le nom d'éminences olivaires. La fin ou le reſte de la moëlle allongée s'appelle la queue. On diſtingue ſur cette partie différentes cannelures & une demi-gouttière qui verſe la ſéroſité du quatriéme ventricule, en partie le long de la moëlle épinière.

Nous avons cru devoir nous arrêter ici, & ne pas entrer dans un plus long détail ſur le cerveau, perſuadés qu'il ne falloit préſenter aux Maréchaux & aux Amateurs de Vétérinaires, que ce qu'il y a de plus exact & plus vrai ; car ce que l'on auroit pu ajouter de plus, eût été inutile pour les uns & les autres. Quant à l'uſage de la cervelle en général, il eſt probable (car on n'a encore rien de bien démontré ſur cet objet) que c'eſt le ſiége du mouvement. L'expérience ne le prouve que trop tous les jours. En effet, ſi dans une opération,

ou par quelqu'autre accident, les nerfs sont coupés, ne voit-on pas arriver dans le moment, une cessation de mouvement? On a donc droit d'en conclure l'existence d'un fluide animal, qui par le moyen des nerfs va porter le sentiment aux muscles, & sert à les faire mouvoir.

MOLÉCULES, petites masses fines & déliées.

MOLETTE, cette maladie que M. Vitet dit être de la même nature que la loupe au coude, est une petite tumeur molle & indolente, qui vient ordinairement au boulet sur le tendon, & plus souvent entre le tendon & l'os du canon; quelquefois elle forme une tumeur en dedans & en dehors. A proprement parler, c'est la même maladie que le vessigon, c'est-à-dire, une surabondance & un épaississement de la synovie tendineuse. Les causes les plus communes sont la fatigue & les efforts du boulet; cette tumeur survient ordinairement aux chevaux fins. Elle se traite comme le vessigon.

MOLETTE, extrémité postérieure de l'éperon, qui sert à appeller un cheval en le piquant & dont la forme est celle d'une étoile ou d'un soleil.

MOLETTE, se dit aussi de l'épi ou de la marque qui est au front du cheval.

MOLIR SOUS L'HOMME, se dit d'un cheval qui diminue de force en allant; on dit aussi qu'il mollit ou que sa jambe mollit, quand il bronche souvent.

MOL, CHEVAL MOL; cheval qui n'a point de force.

MOLAIRE (muscle). *Voyez* Lévres.

MOLLES (parties) sont les chairs, tels que les muscles, les viscères &c. *Voyez* Hyppotomie.

MONDIFICATIF, onguent qu'on emploie pour déterger, nettoyer les ulcères, tel est celui qui est composé de Basilicum, de baume d'Arceus, de Térébenthine, d'huile d'Hypericum, de chaque *deux gros*. Le tout mêlé ensemble. Cet onguent qui est comme la base de la Chirurgie dans ce genre, est le seul à employer en Hyppiatrique, & encore peut-on retrancher le baume d'Arceus & l'huile d'Hypericum. On ne doit se servir de cet onguent que pour les ulcères de mauvaise qualité, car où la suppuration est bien établie, il ne faut que de l'étoupe, le reste n'est que de la charlatanerie.

MONDIFIER, eſt déterger, nettoyer, & non deſſécher. On ne déterge que des ulcéres qui produiſent un pus ſanieux; cela doit toujours s'entendre ainſi; on deſſéche quand une plaie eſt ou légère, ou qui ayant été profonde elle eſt ſur la fin de ſa guériſon, & lorſque la ſuppuration s'eſt arrêtée d'elle même par une cicatrice commençante; les meilleurs deſſicatifs ſont la vieille corde pilée.

MONTE, la monte d'un haras, c'eſt le temps, le lieu & l'heure où on fait courir les jumens, auſſi bien que le regiſtre que l'on en tient.

MONTER A CHEVAL, c'eſt s'aſſeoir ſur le dos d'un cheval.

MONTER EN CROUPE ou EN TROUSSE, c'eſt s'aſſeoir ſur la croupe d'un cheval derrière celui qui eſt aſſis ſur ſon dos.

MONTER A POIL, A DOS NUD ou A CRU, c'eſt ne rien mettre ſur le dos du cheval avant de s'y aſſeoir.

MONTER EN SERPILIÈRE, c'eſt mettre une toile nommée ſerpilière ou une épouſſette ſur le dos du cheval, & le monter de cette façon.

MONTER SOUS UN ÉCUYER ou A L'A-

CADEMIE, c'eſt apprendre l'art de monter à cheval.

MONTER UN CHEVAL, c'eſt s'en ſervir quand on eſt deſſus.

MONTER ENTRE LES PILIERS, ſe dit des Académiſtes quand ils montent les ſauteurs.

MONTER A CHEVAL, eſt fraper ſur une des branches du fer avec le ſertier, en poſant l'autre branche ſur l'enclume; ceci ne ſe fait que pour reſſerrer le ſer qui eſt trop large, mais quand cette opération s'exécute, il ne faut pas que le ſer ſoit ajuſté; car dans ce cas, on le voute, ce qui contribue à rendre les pieds combles: il vaut mieux quand un ſer eſt ajuſté & qu'il eſt trop large, le déſajuſter, c'eſt-à-dire, le mettre à plat & monter à cheval enſuite; par ce moyen on lui donne l'ajuſture convenable; ceci n'arrive qu'à ceux qui n'ont pas le coup d'œil juſte, & qui ne ſaiſiſſent pas bien la tournure du pied.

MONTÉ, être bien ou mal monté, avoir entre ſes jambes un bon ou mauvais cheval. Être monté à l'avantage, être deſſus un cheval ou plus grand ou meilleur que celui d'un autre.

MONTOIR, déſigne le côté gauche du cheval,

parce que c'eſt de ce côté qu'on monte à cheval. Ainſi les pieds & les jambes du montoir de devant & de derrière du cheval ſont les gauches, & celles hors le montoir, ſont les droites. Aſſurer un cheval au montoir c'eſt l'accoutumer à être tranquille lorſqu'on monte deſſus. Facile au montoir ſe dit d'un cheval qui ſe laiſſe monter ſans remuer.

MONTRE, la montre, endroit choiſi par un ou pluſieurs Marchands pour y faire voir aux Acheteurs les chevaux qu'ils ont à vendre. La montre eſt auſſi une façon particulière que les Marchands ont d'eſſayer leurs chevaux, laquelle n'eſt bonne qu'à éblouir les yeux des Spectateurs.

MONTRER LE CHEMIN DE SAINT JACQUES, auſſi mauvaiſe expreſſion que faire des armes. *Voyez* ce Mot.

MORAILLE, inſtrument de fer en forme de compas, dont une branche a un chainon ou anneau oval attaché à ſon extrémité, l'autre branche à l'extrémité correſpondante en éventail; on l'emploie ainſi que le torche-nez, pour ſerrer ou pincer plus ou moins le bout du nez ou la lévre ſupérieure du cheval inquiet ou ou vicieux, lorſqu'on le ferre ou qu'il eſt néceſſaire de lui faire quelque opération. Il y a des

morailles courbes & tranchantes pour tailler les oreilles. Il y en a aussi à trois branches plates & larges dont se servent les châtreurs pour serrer le cordon spermatique au dessus des testicules & les couper ensuite.

MORAINES. Vers ronds & ovalaires qui s'attachent au fondement des chevaux, les mêmes que ceux de l'estomac. *Voyez* Estomac.

MOREAU, cheval très-noir.

MORFONDURE (la) est un écoulement de mucosités, qui se fait par le nez, comme dans la gourme.

L'humeur qui sort est transparente, assez fluide au commencement; mais elle devient ensuite plus épaisse. Le cheval est triste, perd l'appetit & tousse.

Les causes sont ordinairement le froid: lorsqu'après avoir eu chaud, le cheval est exposé au froid, au vent & à la pluie, la transpiration qui se fait à la tête, s'arrête tout-à-coup, la peau se condense, les pores se serrent, & l'humeur de la transpiration reflue dans le nez: c'est la morfondure commençante. De ce que le sang arrête non seulement la transpiration de la tête, mais qu'il fait encore resserrer les

vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques de cette partie, il s'enſuit que le ſang eſt obligé de ſe porter en plus grande quantité dans les vaiſſeaux de la membrane pituitaire, qui s'engorgent d'autant plus facilement, qu'elle eſt d'un tiſſu ſpongieux, mal & preſque ſans reſſort. De cet arrangement naît l'inflammation, dont l'effet étant d'épaiſſir les humeurs, doit par conſéquent produire l'épaiſſiſſement de la mucoſité qui s'écoule alors par le nez; mais le ſang ſe portant en plus grande quantité dans les parties enflammées, & l'action des vaiſſeaux ſecrétoires étant augmentée, il doit ſe faire une ſecrétion plus abondante de la mucoſité du nez: de-là l'écoulement plus abondante de cette humeur. On voit que cette maladie a beaucoup de reſſemblance avec le rhume dans l'homme.

Le cheval touſſe, ce qui prouve que les glandes du larynx ſont engorgées. Il jette par les deux narines une humeur quelquefois ſéreuſe, quelquefois épaiſſe, ſéreuſe au commencement, parce que l'humeur de la tranſpiration reflue dans le nez, & s'écoule par cette voie; épaiſſe ſur la fin, lorſque la mucoſité eſt dans un état de coction, ce qui arrive après que l'inflammation de la membrane pituitaire eſt diminuée.

Il eſt fort difficile de diſtinguer cet écoule-

ment d'avec celui de la morve, ſur-tout de la morve commençante. Mais ce qui empêche de confondre la morfondure avec la morve, c'eſt que la premiére ne dure pas au-delà de quinze jours. Quand elle paſſe ce tems, on doit craindre la morve; ſi l'écoulement dure au-delà d'un mois, la morfondure a dégénéré en morve. Dans ce cas, on aura recours aux remèdes indiqués contre la morve commençante. Il faut ſaigner le cheval, le mettre à l'eau blanche, le tenir chaudement, lui donner du ſon détrempé dans une grande quantité d'eau, lui en faire reſpirer la vapeur, afin de détacher les matières, & de diminuer l'engorgement des glandes.

Si le cheval jette depuis quinze jours, s'il eſt glandé, & ſur-tout s'il n'eſt glandé que d'un côté, il y a tout lieu de croire que c'eſt la morve. On doit faire pour lors dans le nez, des injections adouciſſantes, avec les feuilles de mauve, de guimauve, de pariétaire, de mercuriale; enſuite, on les rendra déterſives avec l'orge, les feuilles d'aigremoine & le miel; mais on ne négligera pas de faire reſpirer au cheval la vapeur de l'eau de ſon, & des herbes qui auront ſervi à la décoction adouciſſante; on les mettra pour cela dans un ſac, qu'on attachera à la tête du cheval.

MORFONDEMENT, eſt le même que morfondure.

MORS, partie de la bride qui entre dans la bouche du cheval. Prendre le mors aux dents, *Voy.* Prendre.

MORS d'ALLEMAGNE, eſt une corde que l'on met dans la bouche du cheval, & que l'on attache deſſus la tête du cheval, & que l'on ſerre plus ou moins pour retirer les commiſſures des lévres plus ou moins en haut; cette corde fait fonction de moraille, *Voy.* ce mot.

MORS, vieux terme qui ſignifioit les dents des pinces.

MORE, MOREAU eſt un cheval dont le poil eſt d'un noir foncé, vif & luiſant; & on appelle cape de more ou caveſſe de more, un cheval rouan qui a la tête & les extrémités noires.

MORTIFICATION, perte totale ou preſque totale d'une partie. *Voy.* Gangrene.

MCRVE, (la). Les anciens n'ont pas mieux connu le ſiége de la morve, que le reméde, ils l'ont placée, les uns dans le cerveau, les autres dans le poumon; ceux-ci dans le foie, ceux-là dans les reins; d'autres dans l'eſtomac, & confondant les différentes eſpèces d'écoule-

mens, ils ont donné le nom de morve à tous ceux qui se font par le nez.

Soutenir que la morve a son siége dans les poumons, c'est une opinion en quelque façon pardonnable; premiérement, parce qu'il y a une communication du poumon avec le nez; secondement, parce qu'il se fait quelquefois réellement par le nez, un ecoulement qui vient du poumon: (il a lieu dans une maladie que j'appelle pulmonie); troisiémement parce que l'écoulement qui vient du poumon, ressemble assez à celui qui vient de la membrane pituitaire; quatriémement parce que la morve est souvent compliquée avec la pulmonie, ou ce qui est la même chose, l'écoulement qui vient de la membrane pituitaire, est souvent compliqué avec l'écoulement qui vient du poumon. Les anciens Maréchaux, peu scrupuleux dans leurs recherches, peu éclairés sur la nature des maladies, se sont laissés tromper par l'apparence. La ressemblance des deux maladies leur en a imposé; ils étoient dans la bonne foi; ils n'ont erré que dans la distinction. Mais soutenir que la morve est dans les reins, dans la rate, dans le foie, ou dans le cerveau, c'est pécher contre les premiéres connoissances de l'hyppotomie, c'est ignorer qu'il n'y a point de communication de ces parties avec le nez, & que, par

conſéquent, il eſt impoſſible qu'il ſe faſſe par le nez un écoulement qui vienne de ces parties, c'eſt pécher par une ignorance groſſiere, c'eſt ſe rendre coupable envers la Société qui compte ſur les lumières d'un homme qui s'annonce comme Hyppiatre. Soutenir ces abſurdités par ce qu'on les a avancées, les ſoutenir par malice & par jalouſie, après que la fauſſeté en a été démontrée, les ſoutenir pour s'oppoſer à la vérité, & pour entretenir le Public & les Amateurs dans l'erreur, c'eſt être de mauvaiſe foi, c'eſt ſacrifier le bien public à ſon amour propre ; c'eſt une opiniâtreté, j'oſe le dire, puniſſable, (1)

(1) Nous ſommes bien éloignés de penſer que M. Vitet, ſoit de ce dernier ſentiment, nous aimons mieux croire qu'il en eſt de la morve, comme de toutes les maladies dont il traite, & qu'il n'entend pas qu'il a cru trop légèrement les rapports qui lui ont été faits, & l'on ne doit ſe prendre de toutes les bévues répandues dans le corps de ſon ouvrage, qu'à l'envie déſordonnée qu'il a eu d'être Auteur ; car autrement, il n'auroit pas erré de façon à dire que le cheval morveux rend, dès les premiers jours qu'il eſt attaqué, une humeur mucilagineuſe ; pour l'ordinaire les chevaux ſont au moins ſix ſemaines ſans jetter ; il ne diroit pas que le pus eſt jaunâtre, enſuite devient verdâtre, parce qu'il n'y a que dans la morve de courbature, & la pulmonie, que cela arrive principalement dans la première, il ne donneroit pas pour ſigne la péſanteur de la matière, puiſque le 24 Sep-

Mon Pere, convaincu par les lumières de l'Hyppotomie, du ridicule & de l'erreur des Maréchaux ſur le ſiége de la morve, s'appliqua à en chercher le ſiége; après pluſieurs recherches pénibles, réitérées & diſpendieuſes, il découvrit enfin en 1749, le véritable ſiége de la morve dans la membrane pituitaire, & rendit publiques ſa découverte & ſes obſervations ſur cette maladie par un mémoire qu'il

---

tembre 1772, je réitérai en plein marché aux chevaux, des expériences ſur la morve, en préſence de 600 perſonnes, & de plus de 20 Maréchaux, où après avoir expliqué la diſtinction des morves proprement dites, je fis ramaſſer le pus des ſinus que je mis dans un verre, ſur lequel je jettai de l'eau, ce qui me procura une eſpèce de lait, qui conſerva pendant tout le temps que nous l'eûmes ſous les yeux, ſa couleur laiteuſe.

Ce Médecin ne diroit pas que le malade perd ſa gaieté, ſon appetit, qu'il a l'œil triſte, que les jambes ſe tuméfient, que le poil tombe, que la maigreur s'accroît, que la foibleſſe augmente, & que l'animal meurt, &c.

Le ſeul ſpécifique de la morve, nous dit ce Savant Praticien, eſt la vapeur d'orpiment; mais ſi l'orpiment eſt nuiſible à l'homme, comme ledit M. Vitet, & comme il eſt le plus grand & le plus vif poiſon, pourquoi ſeroit-il ſalutaire au cheval, & encore dans une partie auſſi délicate? M. le Docteur croit-il, que de toute les fumigations que l'on fait au cheval, il n'en paſſe pas au moins moitié dans

préſenta

présenta à l'Académie Royale des Sciences; ce mémoire fut examiné par Messieurs Bouvard & Herissant, Médecins nommés Commissaires, & approuvé par l'Académie Royale des Sciences. La plûpart des Maréchaux, se trouvant outragés par la découverte de mon Pere, bien loin de se rendre à l'évidence, s'éleverent con-

---

les bronches, & cela étant, son spécifique est-il salutaire? Oui, dirons-nous, pour terminer la maladie à perpétuité? Le conseil que nous donne M. Vitet, ne vaut pas mieux que celui qu'il prescrit de changer d'habit, de se purifier, de se parfumer d'encens, pour empêcher le contact du virus morveux. Nous pouvons assurer que quand tous les Potentats de l'Europe & du Monde entier, prendroient les mesures que souhaite ce Médecin, pour détruire cette maladie, le lendemain il en reviendroit par le contact de l'air seul; je demande à M. Vitet, si la morve provenue par un arrêt de l'humeur de la membrane pituitaire, occasionné par un air froid, porte avec lui, un levain capable de se communique aux autres chevaux: quand M. Vitet aura pratiqué sous de bons Maréchaux une vingtaine d'années, il pourra ensuite écrire d'une manière sûre & en vrai Praticien: voilà le conseil que nous devons lui donner.

Et si le spécifique certain d'oindre les naseaux d'huile de thérébenthine, est un préservatif assez grand pour empêcher l'air morbifique d'entrer dans les narines? ce qui nous paroît être assez suffisant pour procurer la morve, par le picotement des préservatifs, qui en faisant souvent ébrouer le cheval, enflamment la membrane pituitaire.

tre lui, persisterent dans leur systême, & soutinrent que la morve avoit son siége dans les reins, le foie, les poumons &c.

On a peine à revenir des préjugés avec lesquels on est né, avec lesquels on a été nourri, & avec lesquels on a vieilli; y renoncer, c'est renoncer à une partie de soi-même; on n'aime point à voir qu'on a passé sa vie dans l'erreur : l'amour propre souffre à convenir qu'on ne sçait rien: aussi les défenseurs de la vieille morve, résolurent bien de soutenir avec fermeté leur systême, dont la ruine entraînoit avec elle la perte de leur réputation. Cela fit une dispute, & la chose demeura pendant quelque temps indécise dans l'esprit du Public. Mais la vérité se fait jour tôt ou tard, & perce les ténèbres les plus épaisses : mon Pere plus animé par le zéle du bien public, par l'honneur d'être utile à sa patrie, & par l'amour de sa profession, que par l'intérêt, poursuivit ses recherches, & parvenu à faire la distinction des différens écoulemens qui se font par le nez, il en distingua sept espèces. Il démontra en 1752, par un second mémoire, qu'il n'y en a qu'un qui mérite le nom de morve proprement dite, ce mémoire fut verifié par Messieurs Morand & Bouvard, nommés pour en faire l'examen, & fut approuvé de même que le pre-

mier par l'Académie Royale des Sciences. Depuis ce temps, j'ai ouvert une infinité de chevaux morveux, & j'ai toujours reconnu la vérité de la découverte de mon Pere. J'ai toujours trouvé la membrane pituitaire affectée ; je l'ai démontré nombre de fois à plusieurs Amateurs, Écuyers & Maréchaux, sur des chevaux que j'ai ouverts ; je l'ai enfin démontré à Versailles deux fois, l'an 1759, en présence de M. de Brige, Commandant des grandes Écuries du Roi, & de M. de Croismare, Commandant de la petite, de M. Lieutaud, Médecin des Enfans de France, de M. Lasonne, Premier Médecin de la Reine, de M. Malouin Médecin de la Reine, & de plusieurs Seigneurs & Maréchaux.

De sorte que tout le monde est bien convaincu actuellement que la morve a son siége dans la membrane pituitaire. Au mois d'Avril 1761, je présentai à l'Académie Royale des Sciences, un mémoire sur ce sujet, que j'ai lu en présence de MM. les Académiciens, qui nommerent pour Commissaires, MM. Morand & Tenon.

L'ouverture des chevaux morveux que j'ai faite si souvent, les démonstrations que j'en ai faites tant de fois aux Amateurs, aux Écuyers

& Maréchaux, les expériences enfin que mon Pere a faites & moi après lui, sur des chevaux sains qui sont devenus morveux, en injectant sur la membrane pituitaire une liqueur corrosive, ne permettent pas de douter que le siége de la morve ne soit dans la membrane pituitaire. Il ne faut qu'avoir des yeux pour se convaincre de cette vérité; il n'y a plus que quelques vieux Maréchaux opiniâtres, qui refusent de mauvaise foi & par malice, leur témoignage à l'évidence & à la vérité.

Le siége de la morve étant une fois bien connu & établi, il est facile de la définir.

La morve est un écoulement de mucosité par le nez avec inflammation ou ulcération de la membrane pituitaire. Cet écoulement est tantôt d'une couleur transparente comme le blanc d'œuf, devient ensuite jaunâtre, tantôt verdâtre, tantôt il est purulent, tantôt sanieux, & cela suivant l'espèce de morve proprement dite; mais toujours accompagné du gonflement des glandes lymphatiques qui sont sous la ganache. Ces glandes sont quelquefois engorgées des deux côtés de la mâchoire en même temps, quelquefois il n'y en a qu'une, tantôt l'écoulement ne se fait que par un naseau; & alors il n'y a que la glande du côté de l'écoulement qui soit

engorgée. Tantôt l'écoulement se fait par les deux naseaux, alors les deux côtés sont engorgés en même-temps. Tantôt l'écoulement vient du nez seulement, tantôt il vient du nez, de la trachée-artère & du poumon en même-temps. Ces variétés ont donné lieu aux différences suivantes.

Je distingue la morve à raison de sa nature; premiérement en morve proprement dite, & en morve improprement dite;

1°. La morve proprement dite, est l'écoulement qui vient de la membrane pituitaire; il n'y a, à proprement parler, d'autre morve que celle-là. Elle est de deux espèces, l'une dans laquelle le cheval jette du sang par les narines, & où l'on découvre le long de la cloison, beaucoup de chancres, fournissant très-peu de pus, & encore d'une qualité noirâtre & sanieuse.

L'autre dans laquelle on ne découvre point ou presque point de chancres, mais en revanche, qui fournit une très-grande quantité de pus, provenant de la lymphe. Dans cette seconde espèce, les cornets & les sinus sont plus ou moins remplis de matière; au lieu que dans la première, les cornets sont vuides ainsi que les sinus.

La première espéce vient presque toujours d'un vice farcineux & se communique presque

toujours ce qui n'arrive pas dans la morve de la seconde espéce.

La morve, improprement dite, est tout écoulement qui vient d'une autre partie que de la membrane pituitaire, ce n'est pas la morve, c'est à tort qu'on lui a donné ce nom.

2°. Je distingue encore toute morve, en morve contagieuse, & en morve non contagieuse.

La morve contagieuse est celle qui se communique d'un cheval morveux, à un cheval sain. Il n'y a que la morve proprement dite de la première espèce & la gourme, qui soient contagieuses ; les autres ne le sont pas.

La morve non contagieuse est celle qui ne se communique pas, telle que la morve de morfondure, la morve de courbature, & la pulmonie, à moins qu'il n'y ait complication de maladie.

La morve proprement dite, se distingue, premiérement en morve simple, & en morve composée.

Deuxiémement, en morve primitive, & secondaire.

Troisiémement, en morve commençante,

en morve confirmée, & en morve invétérée.

La morve ſimple, proprement dite, eſt celle qui ne vient que de la membrane pituitaire.

La morve composée eſt celle qui vient de la membrane pituitaire & de la trachée-artère, ou du poumon en même temps.

La morve primitive eſt celle qui eſt indépendante de tout autre écoulement.

La morve ſecondaire eſt celle qui ſuccéde à la morve improprement dite, comme à la pulmonie, & à la morfondure.

La morve commençante eſt celle où il n'y a qu'une ſimple inflammation.

La morve confirmée eſt celle où il y a ulcération de la membrane pituitaire ou ſimplement écoulement.

La morve invétérée eſt celle où l'écoulement eſt purulent, ſanieux, avec difficulté de reſpirer.

La morve improprement dite eſt de trois ſortes; la morve de gourme, la morve de morfondure & la morve de courbature.

Les causes premières de la morve ne nous sont pas connues. Quelques personnes croient que c'est un virus d'une nature âcre & acide ; d'une nature âcre, parce qu'il fait crisper & resserrer les vaisseaux sanguins de la membrane pituitaire, & qu'il cause l'inflammation des parties qu'il affecte ; d'une nature acide, parce qu'il épaissit la lymphe, & qu'il rend calleux les bords des ulcères ; mais cela est hypothétique.

Je ne marrêterai point à examiner les causes premières de la Nature ; je me contenterai de rapporter les causes secondes qui sont évidentes & incontestables.

Il est certain que dans la morve proprement dite, il y a inflammation dans les glandes de la membrane pituitaire. Cette inflammation fait séparer une plus grande quantité de mucosité ; de-là, l'écoulement abondant de la morve commençante, l'inflammation subsistante fait resserer les tuyaux excrétoires des glandes, la mucosité ne s'échappe plus ; elle est obligée de séjourner dans la cavité des glandes, elle s'y échauffe, y fermente, se putréfie, & se convertit en pus ; de-là l'écoulement purulent de la morve confirmée.

L'inflammation épaissit la l'ymphe contenue

dans les vaiſſeaux lymphatiques, qui ſont en grande quantité dans la membrane pituitaire ; de-là la calloſité des ulcères.

Le pus en croupiſſant, devient âcre & corroſif, ronge les parties voiſines, carie les os, & rompt les vaiſſeaux ſanguins, le ſang s'extravaſe & ſe mêle avec le pus ; de-là, l'écoulement purulent, noirâtre & ſanieux.

La cauſe évidente de la morve eſt donc l'inflammation.

L'inflammation reconnoît, comme je l'ai dit à ſon article, des cauſes générales & des cauſes particulières.

Les cauſes générales de l'inflammation de la membrane pituitaire ſont la trop grande quantité & l'épaiſſiſſement du ſang.

A ces cauſes générales, il faut en ajouter de particulières ou locales, qui déterminent l'inflammation dans la membrane pituitaire, plutôt que dans les autres parties du corps. Ces cauſes particulières ſont, premiérement, le défaut de reſſort des vaiſſeaux de la membrane pituitaire, cauſé par quelque coup ſur le nez. Les vaiſſeaux ayant perdu leur reſſort, n'ont plus d'action ſur les liqueurs qu'ils contiennent,

& favorisent le séjour de ces liqueurs, de-là, l'engorgement & l'inflammation.

Deuxiémement, le déchirement des vaisseaux de la membrane pituitaire, causé par quelque corps poussé de force dans le nez; les vaisseaux étant déchirés, les extrémités se ferment & arrêtent la circulation; de-là l'inflammation.

Troisiémement, les injections âcres, irritantes, corrosives & caustiques faites dans le nez, font resserrer & crisper les extrémités capillaires des vaisseaux de la membrane pituitaire : autre cause d'engorgement & d'inflammation.

Quatriémement, le froid, lorsque le cheval est échauffé, il condense la lymphe & le sang, il fait resserrer les vaisseaux, il épaissit la mûcosité, engorge les glandes; de-là l'inflammation.

Cinquiémement, le farcin, l'humeur du farcin s'étend & affecte successivement les différentes parties du corps; lorsqu'elle vient à gagner la membrane pituitaire, elle y forme des ulcères, & cause la morve proprement dite de la première espèce.

Sixiémement, assez souvent l'inflammation, l'ulcération, & l'écoulement du conduit lacrymal; ce canal étant enflammé, produit un

pus âcre qui corrode les parois des cornets, d'où naît l'écoulement qui se manifeste bientôt.

Les larmes qui sortent par cette ouverture placée au bas des naseaux, se répandent en divergeant sur leurs bords, & les humectent; leur fonction, à ce que je présume, est d'empêcher que l'air n'entre avec trop d'impétuosité dans les naseaux: l'écoulement des larmes étant une fois supprimé, l'air ne trouvant plus d'obstacle qui s'oppose à son passage, entre avec force dans les naseaux, & va heurter la cloison & les cornets. J'ai remarqué l'arrêt des larmes dans les chevaux morveux; j'ai aussi observé que beaucoup de chevaux attaqués de la fistule lacrymale, ou que ceux chez lesquels il y avoit suppression de cette humeur, devenoient morveux. Ce qui arrive le plus souvent dans les chevaux glandés de longue main; ou pour mieux dire, les chevaux glandés depuis plusieurs mois, ne deviennent morveux que par la suppression de cette eau.

Les principaux symptômes de la morve, sont l'écoulement qui se fait par les naseaux, & l'engorgement des glandes lymphatiques de dessous la ganache.

Premièrement, l'écoulement est plus abondant que dans l'état de santé, parce que l'inflam-

mation irrite les fibres, les ſollicite à de fréquentes oſcillations, & fait ſéparer une grande quantité de mucoſité. Ajoutez à cela que dans l'inflammation, le ſang abonde dans la partie enflammée, & fournit plus de matière aux ſécrétions.

Secondement, l'écoulement eſt de couleur naturelle, tranſparente comme le blanc d'œuf, dans la morve commençante, parce qu'il n'y a qu'une ſimple inflammation ſans ulcère.

Troiſiémement, l'écoulement eſt purulent dans la morve confirmée, parce que l'ulcère eſt formé, le pus qui en découle ſe mêle avec la morve.

Quatriémement, l'écoulement eſt ſanieux & noirâtre dans la morve invétérée, parce que le pus ayant corrompu quelques vaiſſeaux ſanguins, le ſang s'extravaſe & ſe mêle avec le pus.

Cinquiémement, ſouvent l'écoulement diminue & ceſſe même quelquefois; (ce qui eſt preſque toujours un ſigne certain de la morve proprement dite) parce que le pus a pénétré dans quelque grande cavité, comme le ſinus maxillaire duquel il ne peut ſortir que lorſque la cavité eſt pleine.

La morve attaque tantôt les ſinus frontaux,

tantôt les ſinus maxillaires, tantôt les cornets du nez, tantôt deux ou trois de ces parties, tantôt toutes ces parties en même-temps, ſelon que la membrane pituitaire eſt enflammée dans un endroit plûtôt que dans un autre, ou que l'inflammation occupe plus ou moins d'étendue. Ainſi, la morve ſera dans les ſinus frontaux, ſi la membrane pituitaire eſt enflammée dans cette partie; elle ſera dans les ſinus maxillaires, ſi la membrane eſt enflammée dans ces ſinus; elle ſera dans les cornets du nez, ſi la membrane eſt enflammée dans les cornets; elle ſera enfin dans toutes ces parties en même-temps, ſi la membrane pituitaire eſt enflammée dans toute ſon étendue. Pour l'ordinaire elle commence par la ſuperficie des cornets, & le long de la cloiſon du nez. L'engorgement des glandes lymphatiques deſſous la ganache, m'a long-temps embarraſſé: je ne pouvois comprendre pourquoi ces glandes ne manquoient jamais de s'engorger dans la morve proprement dite; mais après bien des reflexions, j'en ai enfin trouvé la cauſe. Les obſervations que mon Pere a faites ſur la nature de ces glandes, m'ont ouvert le chemin à cette découverte. Aſſuré que ces glandes ſont, comme mon Pere le dit, non des glandes ſalivaires puiſqu'elles n'ont point de tuyau qui aille porter la ſalive dans la bouche; mais des glandes lymphatiques,

puiſqu'elles ont chacune un tuyau conſidérable, qui part de leur ſubſtance, & qui déſcend pour aller ſe rendre dans un gros tuyau lymphatique qui rempe le long de la trachée-artère & va enfin verſer la lymphe dans la veine axillaire, je remontai à la circulation de la lymphe, & à la ſtructure des glandes & des veines lymphatiques.

Nous avons dit, en parlant de la circulation de la lymphe, que les veines lymphatiques ſont des tuyaux cylindriques qui rapportent la lymphe nourricière des parties du corps, dans le réſervoir commun, nommé le réſervoir de Pecquet, ou dans la veine ſous-clavière; que ces veines ſont coupées d'intervalle en intervalle, par des glandes qui ſervent comme d'entrepôt à la lymphe; que chaque glande a deux tuyaux, l'un qui eſt la fin de la veine lymphatique, & qui porte la lymphe dans la glande; l'autre par lequel la lymphe ſort de la glande pour être portée plus loin.

Les glandes lymphatiques de deſſous la ganache ont de même deux tuyaux, ou ce qui eſt la même choſe, deux veines lymphatiques; l'une qui apporte la lymphe de la membrane pituitaire dans ces glandes; l'autre qui reçoit la lymphe de ces glandes, pour la porter dans la veine ſous-clavière.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer par cette théorie, l'engorgement des glandes de deſſous la ganache.

Dans l'inflammation, comme nous l'avons dit, toutes les humeurs qui ſe filtrent dans les parties voiſines, s'épaiſſiſſent, la lymphe de la membrane pituitaire doit donc contracter un caractère d'épaiſſiſſement ; comme les glandes ſont compoſés de vaiſſeaux qui ſont mille contours, la lymphe épaiſſie doit y circuler plus difficilement, s'y arrêter enfin, & les engorger.

Lorſque la membrane pituitaire eſt ulcérée, le pus ſe mêle avec la lymphe, lui donne une qualité âcre ; cette âcreté de la lymphe irrite les vaiſſeaux des glandes, les fait reſſerrer, & c'eſt une ſeconde cauſe de leur engorgement.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer, par la même théorie, pourquoi dans la gourme, dans la morfondure & dans la pulmonie, les glandes lymphatiques de deſſous la ganache ſont quelquefois engorgées, quelquefois ne le ſont pas, ou ce qui eſt la même choſe, pourquoi le cheval eſt quelquefois glandé & quelquefois ne l'eſt pas.

Dans la morfondure, les glandes de deſſous la ganache ne ſont pas engorgées ; lorſqu'il y

a un ſimple reflux de l'humeur de la tranſpiration dans le nez, ſans inflammation de la membrane pituitaire ; elles ſont engorgées, lorſque l'inflammation gagne les glandes de cette membrane.

Dans la gourme bénigne, le cheval n'eſt pas glandé, parce que la membrane pituitaire n'eſt pas affectée ; mais dans la gourme maligne, où il ſe forme un abſcès dans le larynx, le pus en paſſant par les naſeaux, y ſéjourne quelquefois, corrode & ulcère la membrane pituitaire, alors le cheval devient glandé.

Dans la pulmonie, le cheval n'eſt pas glandé, parce que le pus qui vient du poumon, eſt d'un bon caractère & n'eſt pas aſſez âcre pour ulcérer d'abord la membrane pituitaire ; mais à la longue, en ſéjournant dans le nez, il acquiert de l'âcreté, irrite les fibres de cette membrane, l'enflamme, & alors les glandes de deſſous la ganache s'engorgent.

Dans toutes ces maladies, le cheval n'eſt glandé que d'un ſeul côté lorſque la membrane pituitaire n'eſt affectée que d'un côté ; au lieu qu'il eſt glandé de deux cotés lorſque la membrane pituitaire eſt affectée des des deux côtés. La raiſon de ce phénomène eſt que les vaiſſeaux & les glandes d'un côté, ne communiquent pas avec ceux de l'autre. Ainſi

Ainsi dans la pulmonie & dans la gourme, lorsque le cheval est glandé, il l'est ordinairement de deux côtés, parce que l'écoulement venant de l'arrière bouche ou du poumon, monte par dessus le voile du palais, entre dans le nez également des deux côtés, & affecte également la membrane pituitaire. Cependant dans ce cas même, il ne seroit pas impossible que cheval fût glandé d'un côté, & non de l'autre; soit parce que le pus, en séjournant plus d'un côté que de l'autre, affecte plus la membrane pituitaire, de ce côté là, que de l'autre; soit parce que la membrane pituitaire peut être plus disposée à s'enflammer d'un côté que de l'autre, par quelque vice local, comme par un coup violent.

Rien n'est plus important, & rien en même temps n'est plus difficile, que de bien distinguer chaque écoulement qui se fait par le nez: il faut pour cela un grand usage & une longue étude de ces maladies.

Pour décider avec sûreté, il faut être familier avec ces écoulemens autrement, on est exposé à porter des jugemens faux, & à donner à tout moment des décisions qui ne sont pas justes. L'œil & le tact sont d'un grand secours pour prononcer avec justesse sur ces maladies.

La morve proprement dite, étant un écou-

lement qui se fait par le nez, est aisément confondue avec tous les autres écoulemens qui se font par le même endroit. La couleur de l'écoulement n'est pas un signe distinctif suffisant; elle ne peut pas servir de régle; un signe seul ne suffit pas toujours pour la distinguer, il faut les réunir tous pour faire une distinction sûre de cette maladie, au moins deux.

Lorsque le cheval jette par le nez sans tousser, qu'il est glandé & gai comme à l'ordinaire, qu'il boit & mange comme de coutume, qu'il est gras & à bon poil, il y a lieu de croire que c'est la morve proprement dite.

Lorsque le cheval sans tousser, sans être triste, boit & mange comme de coutume, qu'il n'est glandé que d'un côté, qu'il jette peu, on est presque certain que c'est la morve proprement dite.

Lorsqu'au contraire, l'écoulement se fait également par les deux naseaux, que cet écoulement est simplement purulent; que le cheval tousse, qu'il est triste, abattu, dégoûté, maigre, qu'il a le poil hérissé, & qu'il n'est pas glandé, c'est la morve improprement dite.

Lorsque cet écoulement succéde à une in-

flammation de poitrine, il vient du poumon, & c'eſt la morve de pulmonie dont je parlerai en traitant des maladies de cette partie.

Lorſque cet écoulement ſuccéde à la gourme, qu'il vient d'un dépôt formé au larynx, c'eſt la morve de gourme.

Lorſque le cheval jette une mucoſité tranſparente, & que la triſteſſe & le dégoût ont précédé cet écoulement, on a lieu de croire que c'eſt la morfondure; on en eſt ſûr, lorſque l'écoulement ne dure pas plus de douze ou quinze jours.

Lorſque le cheval commence à jetter également par les deux naſeaux, une morve mêlée de pus, ou le pus tout pur, ſans être glandé, c'eſt la pulmonie ſeule; mais ſi le cheval devient glandé par la ſuite, c'eſt la morve compoſée, c'eſt-à-dire, la pulmonie & la morve proprement dite.

On reconnoît la morve proprement dite, lorſqu'il y a un écoulement d'une ſimple mucoſité, avec engorgement des glandes lymphatiques de deſſous la ganache. On reconnoît encore d'une manière ſûre, les glandes de morve, non pas à leur volume & à leur adhérence, mais à leur dûreté.

Les glandes de gourme qui ne paroiſſent point différentes des glandes de morve, à ceux qui en ont peu vu, ſont dures extérieurement, molles intérieurement; en les preſſant on ſent une cavité qui eſt dans leur centre, & paroiſſent repouſſer les doigts. Les glandes de gourme ſont ſenſibles, celles de morve ne le ſont pas; & ſi le cheval marque de la ſenſibilité, ce n'eſt que de la peau & des tuniques de la glande. Je ne connois peſonne qui ait fait cette remarque & cette diſtinction qui eſt des plus eſſentielles. UnPraticien doit être en état de décider des premiers ſymptômes de la morve; ce que la plûpart ne reconnoiſſent malheureuſement que quand cette maladie eſt confirmée, dans le temps où on doit abandonner le cheval (1); au lieu que s'ils s'attachoient à la connoiſſance de ces glandes, ils guériroient toujours cette maladie; ce

(1) Il eſt étonnant que les efforts que fait ſans ceſſe M. le Lieutenant général de Police, pour empêcher la contagion de la morve, ne ſoient pas mieux ſecondés par les Maréchaux préposés pour en arrêter les progrès; ces MM. ne décident les chevaux morveux, que quand tous les ſymptômes ſont réunis, c'eſt-à-dire, qu'il faut, ſelon eux, que le cheval ſoit glandé, chancré, & qu'il jette: c'eſt dans ce cas qu'ils le condamnent à tuer. Il eſt étonnant encore que ces mêmes Maréchaux, à qui nous avons démontré en public & en particulier, les différentes eſpèces de morve proprement

qui vaudroit beaucoup mieux que de chercher un remède sûr pour la morve invétérée. Par cette étude, on arracheroit à la mort, une grande quantité de chevaux, qui ne périssent que faute de ne pas connoître le mal dans le principe. Il y a long-temps que j'ai donné un projet par lequel on instruiroit les Maréchaux & tous ceux qui nourriroient des chevaux, à connoître cette maladie dans le commencement : on auroit été sûr de la conservation de la plûpart, & l'on n'attendroit pas qu'un cheval fût décidé mor-

dites, ne sçachent pas qu'il y a des chevaux morveux, même invétérés, qui ne sont point chancrés ; témoin le cheval de M. de Chabant, que je fis tuer, contre l'avis de tous les Maréchaux qui le visitèrent, le 24 Septembre 1772, & dont nous avons parlé plus haut : preuve bien convaincante que ces MM. ne se trompent jamais, comme ils osent nous l'assurer.

Rien ne marque plus la foiblesse & l'incertitude sur un Art, que de pareils retranchemens, tout homme qui invente & qui cherche à perfectionner, doit nécessairement se tromper, & quand ces MM. se seroient trompés, comme il n'y a pas lieu de douter, en conserveroient-ils moins la réputation qu'ils méritent,

C'est de cette espéce de morve, pour laquelle l'on doit appliquer le trépan, non dans l'autre, dans laquelle il ne se trouve point de pus dans les sinus, ou rarement, encore faut-il que le cheval soit anciennement morveux.

veux invétérée, pour le faire tuer, pendant lequel temps il peut gâter une infinité de chevaux. Mais ce projet qui a été très-bien reçu, n'a pas eu d'exécution, & l'on voit perir encore aujourd'hui la même quantité de chevaux.

On connoît que la morve, proprement dite, est confirmée, lorsque l'écoulement est purulent, qu'il y a ulcère dans la membrane pituitaire, & que le cheval est glandé.

On reconnoît que la morve proprement dite est invétérée, lorsque l'écoulement est sanieux, & que le cheval est glandé.

On la reconnoît encore, par l'arrêt de l'écoulement des larmes, par la sécheresse des naseaux, sur-tout quand le cheval est en exercice : en général, tout connoisseur doit bien faire attention quand il achete un cheval & surtout quand il l'exerce, à ce que les naseaux soient mouillés, c'est un grand défaut quand ils ne le sont pas. Le danger de la morve est plus ou moins grand, suivant la nature de l'écoulement & l'état de la maladie.

La morve de gourme bénigne, & celle de la morfondure ne sont pas dangereuses, elles ne durent ordinairement que douze jours, pourvû que l'on fasse les remédes convenables;

lorſqu'elles ſont négligées, elles peuvent dégénérer en morve proprement dite.

La morve de pulmonie invétérée eſt incurable.

La morve proprement dite, commençante, peut ſe guérir ; lorſqu'elle eſt confirmée, elle ne ſe guérit que difficilement : lorſqu'elle eſt invétérée, elle eſt incurable juſqu'à préſent.

La morve ſimple eſt moins dangereuſe que la morve compoſée, il n'y a que la morve proprement dite qui ſe communique. Il eſt important de bien diſtinguer les différentes eſpèces de la morve, afin de remédier à celles qui peuvent ſe guérir ; & pour ne pas faire de dépenſes inutiles, en traitant celles qui ſont incurables, & ſur-tout afin d'arracher à la mort une infinité de chevaux qu'on condamne mal-à-propos, & d'empêcher la contagion en condamnant avec certitude ceux qui ſont morveux incurables.

Curation. La morve proprement dite ſe guérit aſſez ſouvent dans les commencemens, lorſqu'on emploie les remédes convenables.

La cauſe de la morve commençante, étant l'inflammation des glandes de la membrane pituitaire, il faut mettre en uſage les remédes

de l'inflammation, ainſi, dès qu'on s'apperçoit que le cheval eſt glandé, il faut le ſaigner & répéter la ſaignée ſuivant le beſoin ; c'eſt le reméde le plus efficace : il faut enſuite tâcher de détendre & de relâcher les vaiſſeaux, afin de leur rendre la ſoupleſſe néceſſaire pour la circulation. Pour cet effet, il faut faire des injections dans le nez, avec la décoction des plantes adouciſſantes & relâchantes, de mauve, guimauve, bouillon-blanc, branc-urſines, pariétaire, mercuriale, de fleurs de mélilot, de cammomille & de ſureau. Il faut faire reſpirer la vapeur de cette décoction, & ſur-tout la vapeur de l'eau tiéde, où l'on aura mis bouillir du ſon, ou de la farine de ſeigle, ou d'orge. On attache à la tête du cheval un ſac où l'on met du ſon tiéde ; il eſt bon de donner quelques lavemens rafraîchiſſans pour tempérer le mouvement du ſang, & l'empêcher de ſe porter avec trop d'impétuoſité à la membrane pituitaire.

Il faut retrancher le foin au cheval, & ne lui faire manger que du ſon chaud, mis dans un ſac, de la manière que je viens de dire, la vapeur qui s'en exhale, adoucit, relâche & diminue admirablement l'inflammation,

Dans la morve confirmée, l'indication que

l'on a eſt de déterger les ulcères, de fondre les callofités, de faire ſuppurer les ulcères, afin de les conduire enſuite à la cicatrice.

La première indication demande les déterſifs, afin de nettoyer les ulcères, de faire venir les bonnes chairs, & procurer enſuite la cicatrice. Pour cela, on injecte par le nez, une décoction faite avec les feuilles d'ariſtoloche, de gentiane, de centaurée.

Lorſque l'écoulement change de couleur, & devient blanc, épais & d'une louable conſiſtance, on injectera de l'eau d'orge, dans laquelle on fait diſſoudre un peu de miel roſat. Il eſt rare que ce traitement ſoit infructueux; car je puis dire avoir guéri toujours les chancres les plus formés, & de la plus mauvaiſe qualité, par ces fumigations, même des plantes adouciſſantes; & ſi toutes fois l'on ne guérit pas, c'eſt que la vapeur ne peut ſe porter ſur toutes les parties affectées, & encore moins dans les cornets.

Enfin, pour deſſécher, il faut injecter l'eau de chaux ſeconde, afin de finir la guériſon: mais comme cette injection a de la peine à pénétrer par le nez, mon Pere a imaginé un moyen de les porter ſur toutes les parties, c'eſt le trépan; c'eſt la voie la plus ſûre de guérir

la morve confirmée de l'eſpèce dont nous avons parlé plus haut, où le ſinus ſe trouve rempli du pus caſéeux, de cette morve provenue par le contact de l'air. La manière dont on doit faire l'opération, n'eſt pas de ſe ſervir de la couronne du trépan, dont parle M. Barthelet, dans ſon livre intitulé The gentlemen farriœry ; mais d'une groſſe vrille qui puiſſe faire une ouverture ſuffiſante pour pouvoir introduire une cannulle.

J'avois pratiqué, il y a longtemps la méthode qu'indique M. Barthelet ; mais j'ai toujours trouvé que le pus,qui s'écouloit des ulcères, étoit noirâtre & ſanieux ; que les bords de la membrane pituitaire à l'endroit où j'avois appliqué le trépan, étoient calleux ; & que le pus qui en découloit étoit de mauvaiſe qualité : j'amais cette opération ne m'a réuſſi. J'ai trouvé que l'air entrant en auſſi grande quantité, & avec autant d'action, faiſoit autant d'impreſſion ſur la membrane pituitaire, qu'auroient faite des injections trop chaudes, des ſtyptiques ou de légers cauſtiques. J'ai commencé à m'en appercevoir dans le traitement, par l'abondance & l'épaiſſiſſement du mucus du nez, ce que je n'avois pas vû dans les chevaux que j'avois trépanés à la façon de mon pere. J'en fus convaincu entiérement par l'ouverture des uns & des autres ; je trouvai les premiers dans

le même état que je viens de citer ci-deſſus, & les autres dans l'état ordinaire propre à la maladie ; c'eſt le moyen le plus ſûr de guérir la morve confirmée.

La ſeconde indication eſt de fondre les calloſités des ulcères, cette indication demanderoit les cauſtiques : les injections fortes & corroſives rempliroient cette intention, ſi on pouvoit les faire ſur les parties malades ſeulement. Mais comme elles arroſent les parties ſaines, elles irritent celles qui ne ſont pas ulcérées, & augmentent le mal ; de-là l'impoſſibilité de guérir la morve par les cauſtiques.

Les fumigations ſont un très-bon reméde ; j'en ai vu de très-grands effets. Pour faire recevoir ces fumigations, mon pere imagina une boëte dans laquelle on fait brûler du ſucre ou toute autre matière déterſive ; la fumée de ces matières brûlées, eſt portée au nez par le moyen d'un tuyau long adapté à la boëte. Mais il arrive preſque toujours que ces remédes ne réuſſiſſent point dans la morve confirmée : outre le délâbrement des parties intérieures, qui s'y oppoſe, on n'a pas fait une étude aſſez ſérieuſe de leur ſtructure ; ce qui eſt néanmoins très-néceſſaire. Je me ſuis appliqué d'une manière particulière à les décrire au mot Nez ; à dé-

montrer, comme perfonne ne l'a fait encore, la communication des cornets entre eux, leurs différens replis fur eux-mêmes. C'eft la connoiffance anatomique de ces parties, qui m'a conduit à trouver la manière de porter les inftrumens dans le fond des cornets. Je m'occupe férieufement de la recherche d'un reméde capable de guérir un mal incurable, lorfqu'il eft eft ancien. Si je réuffis, je croirai avoir bien fervi la Société, & rempli le devoir de mon état; mais je ne l'annoncerai qu'après des effais multipliés, & des fuccès bien confirmés & bien réels. Je refpecte trop le Public pour le tromper par des promeffes vaines. Mon pere a prouvé qu'il n'étoit ni un charlatan ni un impofteur; j'ai marché fur fes traces, & ne m'en écarterai jamais.

Dans la morve invétérée, où les ulcères font en grand nombre, profonds & fanieux, où les vaiffeaux font rongés, les os cariés, & la membrane pituitaire épaiffies; je ne crois pas qu'il y ait de reméde; le parti le meilleur eft de tuer les chevaux, pour éviter les dépenfes inutiles qu'on pourroit faire en tentant leur guérifon.

Quand on a pour diagnoftic la fuppreffion des larmes par les narines, il faut toujours injec-

ter de haut en bas ou de bas en haut le canal lacrymal; on y parvient plus aifément à la vérité en bas qu'en haut; mais comme le canal eſt plus étroit en haut qu'en bas, & que les matières dans ce cas, qui ſont épaiſſes, ne peuvent ſortir par le haut ſans forcer ce conduit, je conſeille de le faire par les conduits ou points lacrymaux, principalement par celui de la paupière inférieure, C'eſt ainſi qu'on parvient à déboucher aiſément le conduit lacrymal. L'injection doit être ſimplement dans les premiers temps, d'une eau très-légere de graine de lin; on ſe ſervira enſuite des injections déterſives ci-deſſus.

J'allois finir cet article, lorſqu'il me tomba ſous la main un ouvrage Allemand qui mérite d'autant moins d'attention, que l'anatomie, qui en fait la partie la plus intéreſſante, n'eſt qu'un ſervile plagiat d'une mauvaiſe hyppotomie. Je me garderai bien d'imiter l'Auteur de cet ouvrage, qui croit avoir pulvériſé le ſentiment de mon pere & le mien ſur le ſiége de la morve, (ſentiment adopté par l'Académie d'après les démonſtrations faites devant les Commiſſaires nommés par elle), en avançant ſans preuve qu'il eſt dans le ſang; & qui partant de cette erreur, annonce avec une oſtentation ridicule & une ſuffiſance plus pardonnable à

un Maréchal de Village qu'à un Ecuyer, un reméde ſecret, capable non-ſeulement de guérir, mais même de prévenir la morve. Cet arcane preſque divin, s'il exiſtoit, mériteroit qu'on élevât des autels à ſon Inventeur Mais malheureurſement ces autels ne ſeroient fondés que ſur le ſable, le ſoufle de l'expérience les renverſeroit : je dis plus, il les a renverſés. La morve eſt preſque toujours un mal local ; il eſt placé dans les ſinus frontaux & maxillaires, ou pour mieux dire, dans la membrane pituitaire ; le trépan l'a démontré, le trépan y ouvre une route par laquelle on porte le reméde qui, injecté, guérit dans le commencement & ſoulage dans les autres temps.

Je ne ſçais ſi la fortune de cet écrit eſt faite en Europe, je puis aſſurer au moins, qu'elle ne l'eſt ni en Angleterre ni en France, il a pour titre, Vclkomener unterricht in den wiſſenchaften eines Aallmeiſters, vonherrn Baron von Sind, Goettingen un Gotha, 1771. folio.

MOTEUR, trice, qui met en mouvement, ſe dit des fibres nerveuſes & muſculaires.

MOUCHES, eſpèce de petits crampons repliés ſur eux-mêmes, moins élevés que le crampon que l'on met ordinairement à la branche de dedans

du fer de derrière, & quelquefois aux fers de devant, tant au dedans qu'en dehors. Leur usage, disent leurs partisans, est d'empêcher le cheval de glisser. *Voy.* leur utilité & leur durée, au mot crampon, à la ferrure à crampon.

MOUVEMENS, se dit des qualités des allures des chevaux, de beaux mouvemens, des mouvemens durs.

MUCOSITÉ, qui tient de l'écoulement que produisent les glandes de la membrane pituitaire, & qui est un peu gélatineux, susceptible d'épaississement par l'évaporation.

MUCUS, liqueur gélatineuse, plus ou moins colorée, ressemblante à un blanc d'œuf par sa consistance.

MUCILAGE, liqueur gélatineuse & gluante comme le blanc d'œuf.

MUCILAGINEUX, EUSE, qui tient du mucilage. On appelle les glandes articulaires, glandes mucilagineuses; la sinovie, liqueur mucilagineuse.

MUER, se dit du cheval dont le poil tombe lorsqu'il en succéde un autre, soit poil d'Hiver ou d'Eté. Les chevaux muent au Printemps & à la fin de l'Autômne.

MUER, ſe dit auſſi de la corne ou du pied, quand il leur pouſſe une corne nouvelle.

MULET, animal monſtrueux engendré d'un âne & d'une jument : on dit d'un cheval qui qui a la croupe effilée & pointue, qu'il a la croupe du mulet, parce que les mulets l'ont ainſi faite,

MULE TRAVERSINE (de la), crevaſſe qui ſurvient aux pieds de derrière, au deſſus du boulet, de laquelle ſuinte continuellement une humeur ſéreuſe : il eſt rare qu'elle arrive au pied de devant. Je penſe qu'elle tire ſon nom de ſa poſition tranſverſale.

Il faut y mettre dans le commencement, des emplâtres adouciſſans, & enſuite des deſſicatifs. On eſt ſouvent obligé de froter cette plaie avec la broſſe : car la mule traverſine peut être régardée comme un ulcère de mauvaiſe qualité. Quant au traitement, on ſuivra celui que nous avons preſcrit pour les eaux aux jambes.

MUQUEUX, qui a du rapport au mucus.

MURAILLE, partie du ſabot. *Voyez* Pied.

MURAILLE ; c'eſt les murs du Manége, & ce qu'on appelle en certaines occaſions le dehors.

hors. *Voy.* Dehors. Paſſager la tête à la muraille. *Voyez* Paſſager. Porter la main à la muraille. Aller droit à la muraille. Arrêter droit à la muraille. Différentes actions que le Cavalier fait faire à ſon cheval au Manége, pour l'aſſouplir.

MUR, grater le mur, ſe dit de l'Academiſte qui approche trop le long du mur du Manége.

MUSARAIGNE ou MUSETTE, ou Souris-Araigné, appellée improprement par quelqu'un. *Mus terreſtris, caudâ longiſſimâ piloſâ, auribus ſubrotundis vellere brevioribus. Siſtema Naturæ.* Nous obſerverons ſimplement ici qu'il eſt faux que la muſaraigne ſoit dangereuſe, attendû que nous eûmes la preuve du contraire dans la dernière guerre de Weſtphalie, notamment au camp de Boicholt, commandé par M. le Maréchal d'Armentières; la quantité de ces animaux étoit ſi prodigieuſe que le Soldat ſous la tente ne pouvoit dormir. On les vit paſſer pluſieurs fois ſur les chevaux ſans qu'il en arriva le moindre mal & ſans même que l'on fît attention à ce prétendu danger. *Voy.* Anthrax.

MUSCLES (des), les muſcles ſont des organes fibreux qui, par leur contractibilité, procurent aux animaux la faculté de ſe mouvoir & de changer de lieu. C'eſt par eux que l'oiſeau

s'éleve dans les airs, que le poiſſon fend l'onde, que le plus petit inſecte, que le quadrupéde, exécutent leurs mouvemens. Cette qualité active caractériſe le regne animal. L'arbre ſe laiſſe abattre par la coignée, le métal reçoit indifféremment, entre les mains de l'Ouvrier, toutes les modifications poſſibles; en un mot, le végétal & le minéral n'oppoſent aucune réſiſtance à tout ce qui peut bleſſer leur intégrité : les animaux au contraire, vont au devant de ce qu'ils croient leur être utile, fuient ce qui peut leur être nuiſible, & c'eſt à leurs muſcles qu'ils le doivent.

Les muſcles ne ſervent pas ſeulement à mouvoir le corps total, ils ſont encore deſtinés à opérer divers mouvemens particuliers, deſquels réſultent les plus grandes fonctions; ils donnent au ſang l'impulſion & le mouvement circulaire; ils favoriſent la coction des alimens, & ſoulévent les parois de la poitrine, pour donner entrée à l'air dans les poumons. Ces derniers ne ſont point outrés, peu ſoumis à volonté; de-là naît la diſtinction des mouvemens en volontaires, involontaires & mixtes. Il dépend en effet, d'un animal, lorſque ſes organes ſont dans une diſpoſition requiſe, d'aller d'un endroit dans un autre, de mouvoir un membre en particulier; mais il n'eſt pas

en ſon pouvoir d'empêcher le ſang de circuler, l'eſtomac & les inteſtins d'élaborer les alimens, & d'en expulſer enſuite tout ce qui ne doit point ſervir à ſa nourriture. Comme il a quelqu'empire ſur la reſpiration, & qu'il peut l'accélérer, ou la retarder quelques inſtans, on appelle mixte ce dernier mouvement.

L'inſpection ſimple du muſcle, nous préſente un grand nombre de trouſſeaux de fibres rouges, diverſement arrangées; ils dégénerent en des filets durs, blancs & polis, qui ſe réuniſſent en paquets ronds & étroits, pour former ce qu'on appelle les tendons; ou ſont arrangés ſur une ſurface plane & étendue pour former les aponévroſes : ces filets ſe trouvent très-courts dans certains muſcles, & ſont inſenſibles dans d'autres. La blancheur éclatante, & la dureté du tendon, ſemblent prouver qu'ils ne ſont pas une continuation des fibres muſculaires; cependant cette continuation eſt évidente, lorſqu'on examine les fibres muſculaires dans les poulains. Les muſcles qui ne s'attachent pas aux os, n'ont ordinairement pas de tendons, tels ſont les ſphincters, les tuniques muſculaires des viſcères & des vaiſſeaux. Les muſcles qui s'attachent autour des articulations, ont en général des tendons longs dans leur extrémité la plus mobile. Les plus petites fibres

ſont unies entre elles par des filamens ; leur union forme des faiſceaux qui ſont logés dans des gaînes ; ces gaînes ſont liées par des cloiſons membraneuſes qui admettent un ſuc fluide & de nature oléagineuſe. Ces filamens, ces gaînes, ces cloiſons forment le tiſſu cellulaire, lequel fournit d'abord une envelope particuliere à chaque trouſſeau de fibres rouges, & enſuite une envelope générale à tout le corps.

Les muſcles ſe nourriſſent & croiſſent comme les autres parties ; ils ont donc beſoin de vaiſſeaux ; auſſi en ont-ils de tous les genres. Une quantité prodigieuſe d'artères, de veines, de nerfs & de vaiſſeaux lymphatiques ſe perdent dans leur ſubſtance ; & chaque eſpèce de ces vaiſſeaux ſemble s'y trouver en ſi grand nombre, qu'un habile Anatomiſte, après en avoir injecté avec ſuccès les artères & les veines, croit d'abord ne devoir admettre que des vaiſſeaux : il en eſt de même des nerfs, lorſqu'il s'attache à les pourſuivre juſques dans leurs dernieres diviſions. Les vaiſſeaux lymphatiques, plus fins que les autres, n'y paroiſſent pas auſſi nombreux. Les artères & les veines, les nerfs ramifiés en un certain point, quittent leur envelope la plus dure, & ont beaucoup de moleſſe. Tous ces vaiſſeaux ſont très-rares dans les tendons, ce qui leur donne l'éclat & l'inſenſibilité qui les caactériſe.

L'ambition des découvertes a fait divifer les fibres en plufieurs claffes. On a imaginé qu'il y en avoit de très-petites, de moyennes, & de plus fenfibles ; on en a fait de cent fois plus déliées que les cheveux. On a encore multiplié davantage cette divifion abfurde & inutile pour le Phyficien, comme pour l'Artifte. Sans entrer dans tous ces calculs faftidieux, il eft fort aifé de concevoir que les fibrilles infiniment petites, jointes en plus ou moins grand nombre, donnent aux fibres plus ou moins de diamétre.

Pourquoi la portion rouge des fibres mufculaires fe raccourcit-elle ? Quels font les refforts cachés qui donnent aux mufcles la faculté de fe contracter, & par là d'exécuter tous les mouvemens poffibles des animaux ? Queftions plus curieufes qu'importantes, & dont les différentes folutions, données jufqu'ici, démontrent plus la hardieffe que la fécondité de l'efprit humain.

L'homme qui s'éleve jufques dans les cieux pour obferver les mouvemens de ces globes immenfes fufpendus fur fa tête, qui en calcule la marche, & en détermine le cours, qui maîtrife à un certain point les élémens, qui fçait tant de chofes étrangéres à fon exiftence, ignore comment il peut faire un pas, comment les

animaux ſe meuvent, comment ils vivent. Les cauſes que les Sçavans ont voulu aſſigner à ces effets, ſont autant de fictions ingénieuſes, également éloignées de la vérité, & qui ne ſont eſtimables qu'en ce qu'elles laiſſent échapper quelques rayons de lumière, du milieu même des brillantes erreurs qui en font le tiſſu. Examinons dabord les phénomènes de l'action muſculaire, pour paſſer enſuite aux explications qu'on en a données.

1°. Les fibres muſculaires d'un animal mort, étant compoſées, ſe retirent vers leurs points fixes.

2°. Dans l'animal vivant, les muſcles ont un reſſort ſuffiſant pour maintenir les parties lorſqu'ils ſont tous dans une organiſation & une intégrité parfaite, delà réſulte l'équilibre de ces parties. Si un ou pluſieurs muſcles ſont coupés ou paralytiques, les muſcles oppoſés ou antagoniſtes, l'emportent vers leur point fixe.

3°. Lorſque l'animal veut éxécuter quelque mouvement, les muſcles ſe raccourciſſent. La première force du muſcle dans l'animal mort, eſt une vraie élaſticité qui dépend de la ſtructure ; la ſeconde, dans l'animal vivant, dépend d'une élaſticité augmentée par le principe vital,

& c'eſt ce qu'on appelle le ton; la troiſiéme, eſt la force de contraction.

4°. Cette dernière force eſt déterminée par la volonté de l'animal qui peut contracter & relâcher un muſcle avec une vîteſſe étonnante, ou avec une lenteur graduée.

5°. Le muſcle devenant plus court dans la contraction, devient auſſi plus large ſans augmenter de volume, & plus dur à proportion, non de la grandeur de ſa contraction, mais de l'effort avec lequel il le contracte; par exemple lorſque le cheval meut les extrémités ſans avoir aucune réſiſtance à vaincre, ſes muſcles ne ſont pas preſque durs, mais ils le ſont d'autant plus, qu'il a des fardeaux plus conſidérables à traîner.

6°. Le muſcle contracté préſente des vuides & des inégalités.

7°. Si on lie l'aorte d'un cheval, avant ſa diviſion en iliaques, les extrémités poſtérieures deviendront engourdies dans l'inſtant, & ſeront paralytiques au bout de très-peu de temps. Il en eſt de même de toute l'artère. Si l'on coupe ou ſi on lie ſéparément le nerf, la paralyſie arrivera ſur le champ.

8°. Si dans un animal vivant, on lie le nerf

diaphragmatique, le diaphragme eſt immobile ; mais ſi on preſſe ou ſi on pique le nerf, on verra renaître le mouvement.

Dans un animal réellement mort, la même choſe arrive ; & de l'eau tiéde injectée dans une de ſes artères, revivifie les muſcles où elle ſe diſtribue, comme dans un animal vivant.

Le corps calleux du cerveau étant bleſſé ou comprimé, tous les mouvemens ſont abolis, l'animal ceſſe de vivre, donc il y a une influence du cerveau eſſenticlle ſur toutes les autres parties. Quoique le cœur ſéparé batte pluſieurs minutes, & même pluſieurs heures dans certaines anguilles ; quoiqu'on voye des canards marcher encore après qu'on leur a coupé la tête ; quoiqu'on ait vu un bœuf vivre ayant le cerveau pétrifié, & des enfans nés ſans cerveau, ces faits ne détruiſent pas, la néceſſité de la liaiſon entre le cerveau & les parties muſculeuſes pour la vie & le mouvement, puiſqu'ils s'éteignent ſi promptement, lorſque cette liaiſon eſt interceptée ou abolie.

On eſt parti de ces obſervations pour établir des hypotéſes qui leur fuſſent applicables.

On a cherché la cauſe du mouvement dans le ſang & dans le fluide des nerfs ; ce n'étoit pas aſſez de trouver des fluides, il falloit encore

déterminer leur jeu, d'aprés la ſtructure des plus petites fibrilles. Chacun l'a examinée avec le miſcroſcope de ſes connoiſſances : le Chymiſte y a trouvé des cellules, des ballons propres a recevoir un liquide expanſible ; le Méchanicien a annoncé des chênetes, des rhombes, des ſpirales ; le Phyſicien y a ſuppoſé des veſſicules innombrables.

Les eſprits, ont dit certains Phyſiologiſtes, ſe mêlant au ſang avec une grande rapidité, s'inſinuent dans les plus petites molécules avec tant de force, les frotemens ſont ſi violens qu'il en réſulte une exploſion ſemblable à celle de la poudre à canon ; d'auttes ont ſuppoſé que le ſuc nerveux avoit des pointes très-ſubtiles qui diviſant le ſang, donnent aux molécules aëriennes qui y ſont contenues la liberté de ſe livrer à leur reſſort ; il arrive une ébullition, l'air ſe dilate tout-à-coup, & fait gagner aux muſcles, en largeur & en épaiſſeur, ce qu'ils perdent en longueur. Cet air n'eſt pas auſſi groſſier que celui que nous reſpirons, il eſt infiniment ſubtil & s'évapore aiſément & facilement : s'il vient à rarefier le ſang avec beaucoup d'impétuoſité ; s'il ſe trouve des pointes trop fortes dans le ſuc nerveux, les cellules où ſont renfermées ces parties d'air, ſe rompent ; de-là vient qu'il ſe forme quelquefois

des veſſicules à la ſurface des muſcles. C'eſt une erreur, ſuivant ce ſyſtème, que d'attribuer la paralyſie à l'arrêt du liquide des nerfs : il eſt bien plus naturel de croire qu'elle ne ſurvient qu'à cauſe d'une diminution de la vertu purgitive du ſuc nerveux. Si cela ſe paſſoit ainſi, la vie des animaux déja ſi bornée, dureroit à peine un inſtant ; ces matières inflammables & expanſibles produiroient bien-tôt des incendies, des ravages mortels ; cet air gratuitement ſuppoſé, expoſeroit les filières du cerveau, & les tuyaux nerveux, à des éruptions bien dangereuſes en des organes auſſi délicats : d'ailleurs, eſt-il dans le ſang quelque choſe qui ſoit capable d'exciter une efferveſcence ? Où ſont les alkalis dans le ſang ? Peut-on comparer les eſprits animaux à des acides ? Ces idées ſi mal empruntées de la chymie, ne ſont pas plus heureuſes que les ſuivantes.

Des Écrivains tout pénétrés de méchanique, ont enviſagé les fibres muſculeuſes, comme des ſpirales, dont les circonvolutions étoient jointes par des filets nerveux qui, venant à ſe contracter, raccourciſſoient la ſpirale : d'autres ont attribué ce raccourciſſement à des vaiſſeaux ſanguins, ſitués dans la cavité de la ſpirale qui, en ſe gonflant, augmentoient le diamétre des circonvolutions. Combien cette ſtruc-

ture n'eſt-elle pas éloignée de l'exactitude anatomique ? Les meilleurs microſcopes ne découvrent dans les fibres, qu'une figure cylindrique ; & quand même on la ſuppoſeroit telle, la même difficulté ſubſiſteroit toujours, il faudroit donner la raiſon du raccourciſſement des nerfs, c'eſt vouloir prouver une choſe par ce qui eſt en queſtion. Attachez un poids au fond d'une veſſie, adaptez à ſon orifice un petit tuyau, ſoufflez & le poids s'élevera ; plus les veſſies ſeront en grand nombre, plus l'élevation du poids ſera prompte & conſidérable : telle eſt l'image de la contraction muſculaire, diſent quelques Phyſiciens. Ils ont conſéquemment ſuppoſé chaque fibre compoſée d'une infinité de veſſicules, placées à la file les unes des autres ; il y en a qui ont admis ces veſſicules dans les ruiſſeaux ſanguins, d'autres dans les nerfs ; ce qui eſt encore oppoſé à la vraie conformation des fibres & des vaiſſeaux ſanguins, dont les derniéres ramifications doivent être conſidérées comme autant de petits tubes uniformes, ou à peu près uniformes. Admettons pour un inſtant, des veſſicules dans les vaiſſeaux ſanguins, comment les mouvemens s'opéreront-ils avec tant de vélocité ? comment pourront-ils ſe varier de tant de manières ? un fluide auſſi groſſier que le ſang en eſt incapable. Le membre du cheval ſe gonfle-t-il, s'affaiſſe-t-il auſſi promp-

tement que les muſcles ſe contractent & ſe relâchent. Les cellules des corps caverneux ſont remplies par le ſang qui ne peut y entrer & en ſortir avec la meme vîteſſe.

Le ſyſtême des veſſicules nerveuſes, quoique plus ſenſé, eſt encore en défaut de ce côté. On a beau les multiplier tant qu'on voudra, leur donner une infinité de tuyaux, on ne pourra jamais y trouver la raiſon de la célérité, de la contraction, encore moins du relâchement des muſcles. Dans cette hypothéſe, on ne peut expliquer la promptitude du relâchement, qu'en diſant que le fluide nerveux, qui a gonflé les veſſicules, s'en échappe avec la même vîteſſe avec laquelle il les a remplies; que par conſéquent il y a des vaiſſeaux de ſortie, égaux à ceux de l'affluence. Or, ſi cela eſt, le fluide nerveux ſortira de la veſſicule de même qu'il y ſera entré, il ne s'y fera aucune collection, il n'y aura donc ni gonflement ni contraction muſculaire. Le défaut principal de tous ces ſyſtèmes eſt qu'ils attribuent au cerveau la puiſſance impulſive qui envoie les fluides dans toutes les parties où il ſe fait des mouvemens. Or, cette ſuppoſition généralement adoptée, eſt contraire aux expériences: le cœur d'une anguille diviſé, bat encore long-tems: des animaux marchent après qu'on leur a coupé la tête;

donc le cerveau n'envoie pas à chaque instant le fluide moteur : il existe dans les parties & y séjourne un certain tems, sans avoir besoin d'être réparé ; le cerveau n'est que le réservoir dans lequel est contenu le fluide propre au mouvement & au sentiment ; il ne fait pas pour ce fluide le même office que le cœur pour le sang. Si cette opinion étoit vraie, comment les animaux pourroient-ils soutenir de si pénibles travaux, & faire de si longues routes, durant lesquelles les muscles ne cessent de se mouvoir.

En considérant la liaison, l'enchaînement de tous les êtres matériels, il paroît plus simple d'admettre dans les nerfs des animaux, ce fluide, cet esprit universel qui lie les molécules des pierres, qui forme les rochers, les métaux, qui fait mouvoir la séve dans les végétaux, dont les parties les plus glutineuses sortant de certains arbres, forment des pleurs végétales qui sont des baumes précieux pour quiconque en connoît l'usage. Il faut qu'il soit infiniment plus subtil dans les animaux : or, ceux-ci le reçoivent par les poumons, il se mêle avec le sang & se distribue dans toutes les parties. Les molécules les plus déliées de ce fluide, sont destinées au mouvement ; les autres sont le principe du sentiment. Ces deux

eſpèces de molécules exercent librement & indépendamment leurs fonctions, puiſqu'on voit des muſcles inſenſibles ſe contracter, & des muſcles immobiles être ſenſibles. Les unes & les autres ſe trouvent dans les tuyaux nerveux ; mais quelle eſt leur manière d'agir dans les fibres muſculaires ? Nous ne pouvons les définir ; & loin de perdre envain le temps pour arracher à la Nature un voile qui ſera peut-être toujours impénétrable aux hommes, contentons-nous de l'admirer dans la compoſition, dans l'arrangement & dans la diſpoſition des muſcles. Quel ordre n'a-t-elle pas en effet obſervé pour proportionner ces muſcles aux effets qu'ils doivent produire ! Elle en a fait de grands, de petits, de moyens, de larges, de longs & de grêles ; elle les a diſpoſés directement, en travers, obliquement, en devant, en arrière, en haut, en bas. L'un a la figure d'un triangle, d'un rhombe ; l'autre d'un ſcalene, d'un quarré : de-là leurs noms ; elle a arrangé les fibres de certains muſcles en forme d'angles contigus, ſur le ſommet deſquels marche un tendon. Comme la poſition de ces fibres a beaucoup de reſſemblance avec une plume garnie de ſes barbes, on nomme à juſte titre ces muſcles penniformes ; elle a compoſé quelques muſcles de deux ou trois autres, dont les extrémités tiennent à un tendon mi-

toyen, en aboutiſſant à un tendon qui va former l'attache du muſcle ; d'autres n'ayant qu'un corps ſe terminent par deux ou trois tendons ſéparés ; les premiers ſe nomment digaſtriques, trigaſtriques, & les ſeconds, biceps, triceps.

Les os, qui n'ont que le mouvement de flexion & d'extenſion, ont des muſcles deſtinés à cet uſage, comme les os de l'avant bras. Ceux qui peuvent ſe mouvoir en tous ſens, comme l'humérus, ont auſſi différens muſcles qui les fléchiſſent, les étendent, les rapprochent du corps, les en éloignent, leur donnent le mouvement de rotation, & ſervent à les modérer, à les retenir & à les diriger dans leur action. De-là encore les dénominations de fléchiſſeur, d'extenſeur, d'abducteur, de rotateur, de modérateur. Les muſcles ont auſſi des dénominations relatives à leurs attaches, comme de ſterno-maſtoïdien, parce que ce muſcle s'attache d'une part au ſternum, & de l'autre à l'apophyſe maſtoïde, &c.

Les muſcles, ſont comme nous l'avons dit, des puiſſances appliquées aux os qui font fonction de leviers. On ſçait que plus la puiſſance eſt éloignée du point d'appui, plus elle a d'avantage ſur la réſiſtance. Quoique ce principe ſoit inconnu aux Porte-faix, aux différens Ouvriers,

ils ne laissent pas de le mettre en usage : on ne les voit jamais saisir leurs leviers, leurs barres par le milieu, ils les tiennent toujours par l'extrémité, pour que leur effort soit plus grand sur le fardeau qu'ils ont à mouvoir. La Nature a manqué à cette loi méchanique par une plus grande sagesse ; si elle a placé les muscles plus près du point d'appui, que n'est le poids qu'ils ont à soutenir ou à surmonter ; si elle lui a fait décrire des angles fort aigus, elle les a en revanche fortifié sd'un grand nombre de faisceaux, elle les a multipliés, autant qu'il étoit nécessaire, dans les parties où il étoit besoin d'un grand effort, comme aux extrémités postérieures. Elle fait des poulies, des apophyses saillantes, ainsi qu'on l'a vu dans l'article des os, pour accroître leur puissance. La justesse & l'élégance du corps de l'animal, ont été aussi conservées ; il auroit été très-difforme & monstrueux, si les muscles avoient été disposés de manière à produire les plus grands mouvemens avec la moindre force possible, en leur décrivant & faisant décrire des angles plus avantageux pour la force.

Une graisse douce & lubréfiante se trouve dans l'interstice des paquets des fibres musculaires, pour empêcher les accidens qu'entraîne le frotement.

Les corps des muscles les plus longs, sont logés

dans

dans des gaînes tendineuſes & fermes, que d'autres muſcles tendent & tirent, ce qui s'oppoſe à la grande perte qu'ils feroient de leur force.

Les tendons longs, qui paſſent ſur les articulations, ſont reçus dans des anneaux humectés par une liqueur particulière : de-là, il eſt aiſé de conclure que l'animal ne marche, ne ſe tient en équilibre, ne meut ſes membres, que par l'action des muſcles diverſement unis ou oppoſés : que cette action accélère le mouvement du ſang dans les artères & dans les veines, fait entrer la graiſſe dans le ſang ; ce qui occaſionne la maigreur dans les chevaux qui ſont trop d'exercice, & l'embonpoint dans ceux qui n'en font point aſſez. Les muſcles augmentent la force de l'eſtomac en y joignant la leur : de-là vient que les chevaux qu'on laiſſe oiſifs & ſédentaires, ſont expoſés aux maladies qui dépendent du croupiſſement des humeurs & de la crudité des alimens.

MUSCULAIRES, qui a du rapport aux muſcles.

MUSCULEUX, EUSE, qui eſt charnu ou qui a du rapport aux muſcles, par exemple, le col, la cuiſſe ſont des parties muſculeuſes.

MUSELIERRE, courroie de cuir dont on lie

les mâchoires des chevaux pour empêcher de mordre.

MUSEROLE. *Voy.* Bride.

MUSIQUE, faire de la muſique ſe dit d'un Ouvrier qui broche haut & bas ; cette façon de brocher dénote un mauvais ferreur ; un pied ainſi broché déplaît à la vue, mais cependant eſt plus ſolide pour la muraille, & la conſerve ; il eſt des occaſions où par faute de pied on eſt obligé de brocher haut & bas ; tel eſt un pied dérobé, un faux quartier, &c.

MYLOHYOIDIEN (muſcle). *Voy.* Hyoïde.

N.

NAGER A SEC. Pratique employée par la plus ſtupide ignorance dans les écarts ou efforts d'épaule. Elle eſt pour le devant ce qu'eſt celle de tirer l'épine par le derrière. Le cheval tire l'épine avec ſa jambe de derrière, il nage à ſec avec celle de devant. Il ſuffit pour démontrer l'abſurdité & le danger de ces opérations, de les définir, pour tirer l'épine. *Voyez* ces mots.

FAIRE NAGER A SEC, eſt tenir levée la jambe ſaine d'un cheval qui a un écart, ou un effort, en faiſant joindre le pied au coude par le moyen d'une longe qui paſſe ſur le garot; enſuite on contraint le cheval de marcher à trois jambes, & à faire de nouveaux efforts en s'appuyant ſur la jambe attaquée.

NAIN (cheval), qui eſt petit.

NARINES PEU FENDUES. *Voyez* cheval Sifleur.

NATER LES CRINS, c'eſt en faire des treſſes.

NATES ou FESSES, nom que l'on donne à des protubérances du cerveau *Voy.* ce mot.

NATURE, eſt le même que Vagin. *Voyez* Génération de la Jument.

NATURE (mauvaiſe), un cheval de mauvaiſe nature eſt celui qui a une inclination naturelle à réſiſter à la volonté du Cavalier. Un cheval rétif & ramingue, eſt un cheval de mauvaiſe nature.

NAVETTE, *Voy.* Os de la noix.

NAVICULAIRE, qui a la forme d'un petit vaiſſeau ou bateau.

NAZAL (le), qui appartient au nez.

NÉGLIGER SON CORPS A CHEVAL, ne s'y pas maintenir en belle poſture.

NERFS, on appelle nerfs, des tuyaux longs, ronds & blancs. Ce ſont des productions du cerveau & de la moëlle de l'épine; leur enveloppe n'eſt autre choſe qu'une expanſion & une continuation des deux membranes du cerveau, la dure-mere & la pie-mere. On convient généralement que leur uſage eſt de diſtribuer à toutes les parties du corps, l'eſprit animal néceſſaire pour le mouvement & pour le ſentiment.

Quoiqu'on n'apperçoive dans les nerfs aucune cavité, il eſt cependant probable qu'ils doivent

être creux. En effet, si on lie un nerf, la partie dans laquelle il se distribue, est privée de son action ; comment ce phénomène auroit-il lieu, si le nerf ne portoit pas un fluide subtil qui le met en jeu, & dont le cours venant à être intercepté, en détruit le mouvement & le sentiment ?

En enlevant la cervelle, on découvre dix cordons de chaque côté, qui forment les dix paires de nerfs, lesquels partent de la moëlle allongée ; ces nerfs sortent par les différens trous, & déchirures de la base du crâne.

La première paire sont les nerfs olfactifs, ils naissent de la partie antérieure & inférieure des lobes du cerveau : ils sont les plus considérables des dix paires, & les moins étendus. Ces nerfs sont composés, comme tous les autres, de la substance médullaire ; ils sont d'ailleurs revêtus extérieurement de la substance corticale ; on s'apperçoit aisément qu'ils sont creux en les séparant de la base du cerveau : on voit même une très-grande quantité de fluide animal s'écouler : ces nerfs passent par les trous de l'os ethmoïde, où ils se divisent en une si grande quantité de ramifications, qu'il est difficile de les suivre ; ils vont se répandre dans toute l'étendue de la membrane pituitaire, & sont la cause première de l'odorat.

La seconde paire ou nerfs optiques partent derrière ceux-ci, & viennent des éminences ou couches optiques, dont nous avons parlé à la description du cerveau ; ces deux couches se réunissent ensemble, & bien tôt se séparent pour former deux cordons blancs, cylindriques, très-durs qui sortent de la base du crâne par des trous de l'os sphénoïde, nommés optiques. Ces nerfs se portent de derrière en avant, & entrent dans l'orbite la longueur de deux pouces environ ; ils vont se distribuer au globe de l'œil pour y produire la rétine.

La troisiéme paire ou nerfs ophtalmiques, sont de petits filamens très-fins, qui naissent derrière ceux ci, un peu plus sur le côté ; ils se réunissent ensuite avec le cordon antérieur de la cinquiéme paire; puis sortant du crâne par le trou maxillaire, ils vont se distribuer aux muscles des yeux par les trois branches principales qui se rendent dans les muscles droits abaisseurs & abducteurs, & au petit oblique.

La quatriéme paire ou nerfs pathétiques sont très-déliés, & naissent de la partie supérieure & latérale de la moëlle-allongée, entre le cerveau & le cervelet ; ils viennent se réunir au cordon de la cinquiéme paire, sortent de même par le trou maxillaire, & vont dans l'orbite

pour ſe diſtribuer au muſcle grand oblique.

La cinquiéme paire eſt la plus conſidérable après les nerfs olfactifs. Ces nerfs partent des protubérances annulaires, & forment chacun deux cordons, dont un antérieur, & l'autre poſtérieur.

L'antérieur ſort par le trou maxillaire, & retient le nom de maxillaire antérieur. Ce nerf à un demi pouce de ſa ſortie, ſe diviſe en ſix branches, la première eſt nommée ophtalmique, va dans l'orbite où elle ſe partage en quatre rameaux; la deuxiéme ſe nomme nerf ſourcilier, régne le long de la voûte de l'orbite, ſort par le trou ſourcilier, & ſe diſtribue ſur le front, après avoir fourni quelques rameaux ſur les muſcles des paupières; la troiſiéme branche eſt très-peu conſidérable, elle va à la caroncule & au conduit lachrymal; la quatriéme branche ſe diſtribue dans l'orbite au périoſte interne; la cinquiéme à la paupière inférieure; la ſixiéme branche qui, à proprement parler, eſt le corps du nerf, eſt très-conſidérable, elle entre dans le conduit oſſeux maxillaire du même os; là, il fournit une branche qui va aux dents molaires, ſort de ſon conduit pour s'étendre ſur la face en forme d'éventail; mais la plus grande partie des rameaux nerveux, ſe rend à la levre ſupérieure & aux naſeaux. La deuxiéme branche

entre dans le trou maxillaire de la mâchoire inférieure ; après quoi ce nerf ſort pour aller ſe répandre à la lévre inférieure. La troiſiéme branche eſt nommée palatine ou guſtative, elle eſt aſſez conſidérable ; elle entre dans le trou palatin, après avoir donné pluſieurs fibrilles au voile du palais, & va ſe diſtribuer enſuite dans la ſubſtance de la membrane pituitaire.

Le cordon poſtérieur de la cinquiéme paire ſort à l'apophyſe ſtyloïde de l'os pierreux, proche ſon corps, deſcend le long du long fléchiſſeur commun, & vient former un ganglion à trois ou quatre travers de doigts au deſſous de ſa ſortie ; enſuite il jette des filets à droite, à gauche, continue ſa route le long de ce muſcle commun, & va ſe réunir avec la ſeptiéme paire.

La ſixiéme paire part au deſſous de la protubérance annulaire, paſſe par le trou maxillaire, accompagne la cinquiéme paire pour aller ſe diſtribuer dans l'orbite au muſcle abducteur de l'œil, & au muſcle rétracteur.

La ſeptiéme paire ſort par les trous déchirés, entre l'aphophyſe ſtyloïde de l'os pierreux, & le ſphénoïde ; elle fournit quatre branches, dont la première, qui eſt plus conſidérable, va à la mâchoire inférieure ; la deuxiéme va ſe répan-

dre aux mufcles de la face ; la troifiéme, qui eft la plus petite, va au mufcle crotaphite ; la quatriéme naît derrière l'articulation de la mâchoire inférieure, en fe confondant avec une branche de la cinquiéme, & va enfuite fe terminer fur toute l'étendue de la face. Cette même paire produit encore une petite branche qui fe porte au palais.

La huitiéme paire naît de la moëlle allongée, fort par les trous déchirés où elle reçoit à fa fortie une petite branche, nommée nerf fpinal qui provient de la moëlle de l'épine. Cette huitième paire fournit plufieurs rameaux qui vont aux mufcles de la langue, à ceux du pharynx, au larynx & à fes mufcles ; elle defcend enfuite le long des mufcles fléchiffeurs du col, pénétre dans la poitrine, prefqu'entre la partie arrondie des lobes du poumon pour aller gagner l'œfophage. Du côté droit, la huitième paire donne une branche qui paffe fur l'artère axillaire en s'y contournant, & monte le long de la trachée-artère en lui diftribuant plufieurs filets, de même qu'à l'œfophage ; elle remonte le long de la trachée pour entrer dans le pharynx. Le contour de ce nerf lui a fait donner le nom de récurrent. Ce nerf récurrent, du côté gauche, va s'infinuer dans le larynx, & à fon contour il produit plufieurs filets qui vont

ſe communiquer avec l'inter-coſtal, & forme un rézeau que l'on nomme plexus cordiaque, dont pluſieurs branches partent pour aller au péricarde & au cœur. La huitiéme paire paſſe le long des poumons, après leur avoir fourni pluſieurs petites branches nommées plexus pulmonaires, dont un nombre de filets accompagne les bronches dans leur diſtribution dans les poumons. Les deux cordons de la huitiéme paire, après avoir diſtribué des branches aux poumons, ſe portent vers l'œſophage : celui du côté droit va à la partie ſupérieure de ce canal, & le gauche à ſa partie inférieure ; là ils donnent naiſſance à pluſieurs petits filets en forme de plexus. Ces deux mêmes cordons accompagnent l'œſophage. Dans ſon paſſage au travers de ce large muſcle ; l'un d'eux, qui eſt le gauche, ſe répand ſur la ſurface de l'eſtomac dans ſa partie antérieure ; l'autre ſe répand dans ſa partie poſtérieure : ils s'entrelacent enſuite & viennent former, proche le pylore, un lacis nommé plexus coronaire ſtomachique ; ils vont ſe perdre enfin dans l'union de nerfs inter-coſtaux pour concourir avec eux à la formation des plexus hépatique, ſplénique & rénaux.

La neuviéme paire ſort des trous condyloïdiens de l'occipital ; elle ſe partage enſuite en pluſieurs filets, dont un ſe porte entre les deux mâchoires, pour ſe diſtribuer aux muſcles de

la langue, du larynx, du pharynx, en ſe communiquant aux nerfs de la cinquième paire.

La dixiéme paire ou nerfs ſous-occipitaux naiſſent de même de la partie inférieure de la moëlle allongée, paſſe par le trou occipital pour pour aller ſe diſtribuer aux muſcles de la tête & de l'encolure.

Le nerf, long-inter-coſtal ou intercoſtal commun, ou nerf ſympatique s'étend depuis la dernière vertèbre cervicale juſqu'à la première apophyſe tranſverſe de la première vertèbre des lombes : il eſt ſitué tout le long des côtes proche le corps des vertèbres, il eſt formé en partie par la huitième paire, à moins que l'on n'aime mieux dire qu'il fournit lui-même une branche à la huitième paire. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'il eſt formé par deux fortes branches qui partent de la moëlle épinière : la première ſort entre la ſixiéme & la ſeptiéme vertèbre cervicale ; la deuxiéme entre la première & ſeconde côte entre les trous des conjugaiſons. Ces deux branches ſe portent en arrière & viennent former une eſpèce de glande découpée, que l'on appelle ganglion intercoſtal. Ce nerf ſe porte en arrière, & commence à recevoir, dans ſon trajet, pluſieurs branches de nerfs provenans de la moëlle de l'épine : la première part, entre la cinquiéme & ſixiéme côte, vers la huitiéme ou neuviéme.

L'inter-costal se partage en deux portions qui se réunissent vers la quinziéme côte : l'une de ces portions reçoit les branches dorsales. Ce nerf passe ensuite au-dessous du diaphragme pour pour venir former les plexus mésentériques antérieurs : ce sont une quantité prodigieuse de nerfs entrelacés, qui vont se distribuer au mésentère & aux gros intestins. De ce plexus part un cordon considérable, qui se propage en plusieurs, pour donner naissance au plexus rénal qui va à la substance du rein, aux reins succenturiaux, & à leurs envelopes.

De ce plexus mésentérique antérieur, part un cordon très-gros qui lui-même reçoit quelques filets de la moëlle épinière lombaire ; il va ensuite former le plexus mésentérique postérieur, qui va se distribuer aux intestins grêles ; de ce plexus part un cordon assez considérable, qui va se répandre à la vessie, au rectum & à la matrice dans les jumens.

La moëlle de l'épine est tout ce qui régne dans le canal vertébral, & qui s'étend depuis la moëlle allongée, ou pour mieux dire, depuis le trou occipital, jusqu'à la queue. La moëlle épiniére fournit, dans son étendue, sept pairés cervicales, dix-huit dorsales, six lombaires; le reste de la moëlle épiniére se propage en plusieurs filets, & forme ce que

l'on appelle la queue de cheval à cauſe de ſa reſſemblance à une queue.

Les ſept paires cervicales ſortent par les trous des conjugaiſons.

Les quatre premiéres ſe diviſent en deux branches, dont l'une va aux muſcles de l'encolure, les autres ſe jettent ſur la trachée-artére, & ſur les muſcles qui l'environnent.

Les trois autres, ainſi que la premiére dorſale, & une pattie de la ſeconde, viennent former les nerfs axillaires : nous avons parlé des rameaux produits par la ſixiéme branche qui va à l'intercoſtal.

Les nerfs axillaires ſe réuniſſent près de leurs ſorties & forment un plexus, lequel ſe diviſe de la longueur d'un pouce, ils ſe réuniſſent enſuite en un paquet qui ne tarde pas à ſe partager, pour former les nerfs brachiaux qui ſont au nombre de cinq & très-forts.

Le moins conſidérable va aux muſcles ſcapulaires, & produit des filets qui ſe jettent ſur les muſcles voiſins.

Le ſecond va ſe répandre ſur le thorax, aux muſcles pectoraux, dorſal, cutané, &c.

Les trois autres ſont le brachial externe, le brachial interne, & le cubital.

Le brachial externe defcend le long de la partie poftérieure du bras ; il fournit dans fon trajet différentes branches qui vont fe diftribuer aux mufcles voifins & à la peau.

Le brachial interne eft plus confidérable : il produit plufieurs branches qui vont fe diftribuer aux mufcles fléchiffeurs de l'avant-bras, il defcend enfuite le long de la partie interne de l'humérus, où, dans fon trajet, il fournit plufieurs filets qui vont fe diftribuer aux mufcles de cette partie ; il donne entr'autres un rameau cutané, qui va fe perdre dans la peau au-deffous du genou.

Le cubital defcend le long de la partie externe de l'avant-bras, & fournit plufieurs rameaux qui vont fe diftribuer aux mufcles du canon, du pâturon, &c. de même que plufieurs petites branches extérieures.

Du brachial interne réfulte le radial, lequel fe partage en deux branches, dont l'une fe porte en dedans, extérieurement, aux différens mufcles & à leurs envelopes ; l'autre continue fa route vers la partie poftérieure de l'os du canon, fans paroître fournir de branches, & retient le nom de canonier : étant parvenu au boulet, il fe biffurque en deux branches pour aller à chaque côté de cet os,

& retient le nom de pâturonnier. Ce nerf continue ſa route vers la couronne, & prend le nom de coronaire : celui-ci, avant que de former le pédiens, fournit deux branches qui vont dans le pâturon, à la peau & à la fourchette.

Les nerfs pédieux ſont ceux qui, après avoir paſſé derrière les cartilages, preſque vis-à-vis de l'articulation de l'os coronaire avec l'os du pied, entrent dans cet os par les trous qui ſe rencontrent dans ſa partie inférieure.

La moëlle de l'épine dorſale produit dix-huit cordons de chaque côté, qui près de leur ſortie des trous de conjugaiſon des vertèbres, ſe bifurquent en deux branches ; l'une va ſe ſe diſtribuer aux muſcles du dos, l'autre ſe partage de même en deux branches, dont la principale va au bord de chaque côté, en rempant le long de l'artère qui l'avoiſine ; & l'autre qui eſt moins conſidérable, va concourir à la formation du nerf intercoſtal commun.

Cette premiére branche que l'on nomme l'intercoſtal, ſe continue d'une part ſur le ſternum, de l'autre ſur les muſcles du bas-ventre, ſuivant la direction & le plan des côtes, d'entre leſquelles ſortent les rameaux qu'elle jette.

La moëlle de l'épine lombaire produit de

même ſix branches qui, chacune ſe ſépare en deux branches, dont l'une va aux muſcles du dos, & l'autre aux muſcles du bas ventre; toutes jettent encore quelques branches qui concourent à former le plexus méſentérique inférieur, en ſe communiquant avec le long intercoſtal: les deux premiéres branches en outre, produiſent des filets qui ſe répandent aux muſcles pſoas, iliaques, &c. & les quatre autres branches paſſent devant les os du baſſin, qui, en ſe réuniſſant, concourent à la formation d'un nerf crural. Dans leur trajet ces nerfs fourniſſent pluſieurs petits filets qui vont au trou ovalaire, en dedans du baſſin, & ſe diſtribuent enſuite dans les muſcles voiſins.

Le nerf crural ſort de deſſous l'arcade crurale, où, à bien dire, il prend ſon nom; il ſe porte enſuite deſſous les glandes des aînes, où il jette quelques filets au court abducteur, au faſcia lata & autres muſcles voiſins; il deſcend enfin le long de la partie interne de la cuiſſe, où il va ſe diſtribuer en différentes branches.

La moëlle qui occupe l'os ſacrum fournit cinq cordons conſidérables, qui, après avoir donné pluſieurs branches aux muſcles feſſiers & autres, produiſent un gros cordon que l'on nomme

nomme nerf ſciatique, lequel ſe partage bientôt en différentes branches, dont deux vont ſe diſtribuer aux différens muſcles qui forment la cuiſſe; les autres rempent derrière le fémur, paſſent le long des condiles de cet os, où une de ſes branches donne encore pluſieurs filets qui vont ſe répandre aux muſcles de la jambe, proprement dite, & quelques cordons cutanés.

Les deux autres principales branches deſcendent le long de la partie poſtérieure du tibia, paſſent derrière la ſinuoſité de l'os du jarret, où ces nerfs ſe diſtribuent au reſte de l'extrémité, comme à la jambe de devant.

La moëlle de l'épine, à l'extrémité de l'os ſacrum, produit en outre cinq petits cordons en forme d'éventails, qui rempent ſur le corps des nœuds de la queue, & qui ſe partagent dans les muſcles qui la font mouvoir.

Nous aurions pû nous étendre d'avantage ſur l'hiſtoire des nerfs, & les ſuivre dans une plus grande diviſion. Mais nous avons cru devoir nous borner; notre objet étant d'être utile aux Maréchaux, & non pas de faire parade d'une ſtérile connoiſſance névrologique. Il nous a paru ſuffiſant d'indiquer les principaux troncs & leurs principales ramifications, comme étant les ſeuls qui méri-

tent l'attention de ceux qui exercent la vétérinaire : personne n'ignorant d'ailleurs qu'il n'y a point de partie dans l'animal qui ne soit garnie d'un grand nombre de filets nerveux.

NERFERRURE (la) ou nerferu, pris strictement, est un coup sur les tendons fléchisseurs du pied de devant, coup que le cheval se donne avec le pied de derrière. Cet accident arrive plus communément aux chevaux de chasse, qu'aux autres ; mais principalement aux chevaux construits, selon *l'Hyppo-mettre Bourgelat*, c'est-à-dire, à ces chevaux qui forment le quarré parfait, pris du jarret au talon, & de la pointe de l'épaule à celle de la fesse. L'animal commence par boiter ; il survient au canon & aux parties voisines un engorgement qui, après avoir duré quelque tems, diminue insensiblement ; quelquefois la peau se trouve coupée ; d'autres fois, à la suite de la résolution, il paroît sur la peau une grosseur ressemblante à un nodus, à un ganglion, dont le siége est dans la peau même, & quelquefois dans le tissu cellulaire, maladie moins commune que les extensions de tendon, que les Maréchaux confondent ensemble ; car dans ceux-ci on sent une grosseur qui paroît exister dans le corps du tendon, quoique le siége ne soit jamais que dans ses gaînes ; l'on voit assez souvent des jambes

avoir deux ou trois ganglions ; cette maladie eſt auſſi commune aux jambes de devant, qu'à celles de derrière. La nerſerrure eſt beaucoup plus curable que l'extenſion, vû que dans celle-ci, les fibres ſe trouvent diſtendues juſqu'au dernier degré ; car ſouvent il s'enſuit la rupture du tendon, au lieu que dans la premiére, il n'y a que la contuſion : auſſi ai-je remarqué qu'il y avoit plus de chevaux boiteux des ganglions, à la ſuite de l'extenſion, après le traitement, que de ceux à qui j'avois trouvé des cicatrices blanches ſur le tendon, ce qui prouvoit le coup & ſa violence.

Curation. Après que l'on a diſſipé l'inflammation par les remédes ordinaires, il faut baſſiner la jambe depuis le haut juſqu'en bas, avec une décoction de thym, de romarin, de ſauge, dans laquelle on jettera un tiers d'eau-de-vie camphrée ; mais il vaut mieux encore appliquer des compreſſes imbibées de cette décoction que l'on contiendra par le moyen d'une bande, & avoir ſoin de les renouveller ſouvent, & de les mettre le plus chaud qu'il ſe pourra. Si après avoir continué ce traitement pendant un mois ou cinq ſemaines, l'enflure ne diminue pas, & qu'il y ait un ganglion, qui eſt le caractère ci-deſſus, ce qui dénote l'extenſion, le remède le plus ſûr eſt d'y porter le feu, &

de continuer à baſſiner la plaie avec l'eſprit de vin camphré.

NERVEUX, un cheval nerveux, cheval qui a beaucoup de force.

NET. Uu cheval ſain & net. *Voyez* Sain. Faire net, *Voyez* Faire.

NEUF, chevaux neufs, jeunes chevaux qui n'ont point encore ſervi aux voitures, & qu'on commence à y accoutumer.

NEVROTOMIE; diſſection des nerfs.

NEZ (le), s'étend depuis la partie inférieure du front juſqu'aux naſeaux. Pour être bien fait, il faut qu'il ſoit moutonné en ſe ſuivant avec le front; la partie moyenne eſt nommée chanfrein : lorſque le chanfrein eſt concave ou d'une forme creuſe, & rentrant en dedans, l'on dit que le cheval a le chanfrein renfoncé; ce qui eſt un grand défaut pour le coup d'œil. D'ailleurs, la reſpiration s'en trouve gênée, & le paſſage de l'air intercepté.

Les naſeaux ſont deux ouvertures de peau, leſquelles ont environ quatre pouces de longueur. Dans l'état naturel, ils doivent être bien ouverts : autrement, c'eſt un défaut qu'on déſigne, en diſant que le cheval a les naſeaux peu

fendus ; ce qui ſouvent le rend ſoufleur ou ſifleur : les narines, dans l'action, doivent ſe dilater, de deux tiers de plus qu'elles ne paroiſſent. Ce ſeroit cependant un très-grand défaut, ſi les naſeaux étoient trop ouverts ; car, l'air ayant un trop libre accès, & pénétrant avec trop d'impétuoſité, pourroit occaſionner différentes maladies, telles que la toux, la morfondure, la morve ; &c. Le diamétre des naſeaux, pour qu'ils ſoient bien conformés, ne doit pas, dans l'action, ſurpaſſer la largeur des lévres.

La ſituation des os du nez eſt aſſez connue. Chaque os, pris ſéparément, a une figure pyramidale, dont la baſe regarde les frontaux. On y conſidère deux faces, une externe & une interne.

L'externe eſt liſſe & polie pour l'ordinaire; on la trouve pourtant un peu enfoncée, quoique dans la belle nature cet os ſoit élevé, & forme les têtes que l'on appelle moutonnées, ou buſquées.

La face interne eſt en partie concave & inégale.

Cet os, bien que pyramidal, eſt plus étroit dans ſa partie moyenne. Il préſente extérieu-

rement trois bords : un ſupérieur, qui eſt ſilloné & arrondi ; un latéral, regardant ſon congénère, qui eſt le plus épais des trois, & qui eſt un peu grénu ; un inférieur, oppoſé à celui-ci, & qui eſt ſquammeux & échancré.

Dans la face interne ſe voit une prolongation du même os, formant ce que l'on appelle le cornet ſupérieur du nez, & formant encore une foſſe aſſez remarquable, qui ferme toute communication avec l'os ethmoïde ; & la cavité formée par cette même portion du cornet qui s'apperçoit en ouvrant les narines : au deſſous de ce cornet ſe voit dans toute ſa longueur, une gouttière deſtinée à loger le repli de la cloiſon cartilagineuſe du nez. Tout ce que l'on remarque de plus ; ce ſont de longues cannelures qui s'articulent avec les ſillons de l'os frontal.

Ces os ſont joints ſupérieurement, avec l'os frontal ; antérieurement entre-eux ; inférieurement, avec les os maxillaires ſupérieurs.

C'eſt ſur les os du nez, que l'on voit trop ſouvent des Pal-freniers, & même des Maréchaux fraper les chevaux. Cette pratique eſt très-dangereuſe, puiſqu'il en réſulte une fracture ou une commotion ſi conſidérable que la

membrane pituitaire en eſt affectée : ce que l'on reconnoît par une groſſeur qui ſurvient quelques jours après ſous la ganache ; ſigne qui annonce ſouvent les premiers ſymptômes de la morve. Si quelque temps après, à la ſuite de ces coups imprudemment donnés, le cheval vient à jetter, il faut le trépaner ſuivant ma méthode ſur le ſinus maxillaire, & y injecter de l'eau tiéde ; ce moyen ſeul eſt ſuffiſant pour en obtenir la guériſon.

On compte pour le nez cinq cartilages, dont quatre pairs, & un impair. Ce dernier s'étend depuis l'apophyſe cryſta-galli de l'os ſphénoïde, juſqu'au bord du trou palatin antérieur, ſa figure approche d'un quarré long.

On y diſtingue deux bords principaux ; un inférieur, qui eſt tranchant & ſitué en partie dans la raînure du vomer ; l'autre partie eſt plus large, & s'attache ſur les engrénures des os palatins maxillaires ; une portion de ce cartilage ſe bifurque en deux petites languettes vers les crochets, paſſe par les fentes palatines, & ſert comme de ſoutien au reſte de la cloiſon.

Le bord ſupérieur eſt plus épais, il paroît dans toute ſa longueur être bifurqué, & s'étendre des deux côtés des os du nez, principale-

ment vers la pointe, où il s'élargit d'avantage; ensuite ce cartilage s'arrondit en venant s'unir avec les cartilages sémi-lunaires; il est tapissé dans toute son étendue d'une membrane très-forte, nommée périchondre, laquelle est recouverte de la membrane pituitaire

L'usage de ce cartilage est de séparer les fosses nasales en deux parties égales; il s'ossifie pour l'ordinaire dans les vieux chevaux, à l'exception de sa partie inférieure qui reste dans son état naturel.

Les cartilages pairs sont au nombre de quatre, dont deux sont dans les narines, un de chaque côté: c'est une continuation du cornet inférieur. Les deux autres forment le bord extérieur des naseaux, & sont situés à la partie inférieure de la cloison, au dessous de la pointe du nez; joints ensemble, ils ont la figure d'une X; séparés, ils ressemblent à une esse de charon; ils sont convexes, dans leur partie où ils se joignent ensemble; larges & applatis, dans la partie supérieure; étroits & arrondis dans l'inférieure: l'usage de ces cartilages est de maintenir l'ouverture des narines.

Les deux autres cartilages pairs sont situés à l'extrémité inférieure des cornets inférieurs du nez; ils ont la figure d'une S, sont un

peu arrondis, & placés l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de bas en haut ; ils ſont auſſi revêtus d'un périchondre, lequel eſt couvert de la duplicature de la peau vers les narines ; leur uſage eſt de modifier l'air, de peur qu'il n'entre dans les narines avec trop d'impétuoſité.

Le nez, cette cavité en partie membraneuſe, & en partie cartilagineuſe, eſt dilaté par le moyen de cinq muſcles, dont deux de chaque côté ſont propres ; le cinquiéme commun aux deux narines, eſt ſitué inférieurement aux os du nez.

1°. Le commun s'attache d'une part au cartilage ſemi-lunaire, par des fibres charnues, & va ſe terminer à l'autre côté oppoſé. Ce muſcle, en ſe contractant, ſert à lever chaque narine, ou à la dilater dans la partie ſupérieure : les deux autres ſont le divergent ou le pyramidal, & le court dilatateur.

2°. Le pyramidal a ſon attache par un tendon applati, à la crête zygomatique de l'os de la pommette, à la même crête de l'os maxillaire ; enſuite ce tendon commence à s'élargir, & en s'élargiſſant, il devient charnu, & va ſe perdre dans le bord orbiculaire des narines inférieurement : il ſert à dilater la narine.

3°. Le court dilatateur eſt ſitué tout au tour de l'échancrure naſale, au bord inférieur des os du nez, au bord arrondi du maxillaire antérieur, & ſe termine d'une part, dans la peau qui forme le canal membraneux ; de l'autre, au cartilage qui forme l'extrémité inférieure des cornets ſupérieurs du nez ; ce muſcle ſert non ſeulement à dilater ce même canal, mais même à élever ce cartilage, pour procurer une plus libre entrée à l'air.

Nous diviſerons le nez en parties extérieures & en parties intérieures ; les extérieures ſe diviſent en cinq ; ſçavoir, le chanfrein ou la voute du nez, les parties latérales, & les narines. Ces cinq, qui ſont les contenantes, ſont formées de parties dures & de parties molles : les dures ſont la portion inférieure des frontaux, les os du nez ; mais pluſieurs autres concourent à la formation de la cavité naſale, ce ſont l'os frontal, l'éthmoïde, le ſphénoïde, & tous les os de la face, à l'exception des os ptérygoïdiens. Les parties molles du nez, ſont les cartilages dont nous venons de parler, les muſcles & ſes vaiſſeaux. La duplicature de la peau qui eſt entre les parties inférieures des os du nez & les os maxillaires, forme un cul-de-ſac, que l'on appelle foſſe narine.

Le nez interne eſt cette grande cavité for-

mée par le concours des os que nous venons de nommer, & une cloiſon cartilagineuſe dans les jeunes chevaux, & oſſeuſe dans les vieux, à l'exception de la portion de la partie inférieure qui ne s'oſſifie jamais. Cette cloiſon eſt attachée d'une part dans la raînure du vomer, & de l'autre, aux os du nez. Sa partie ſupérieure ne tient à rien & laiſſe une communication de l'une de ces cavités, ou de ces narines, dans l'autre. Chaque cavité a différentes cloiſons rangées de manière que l'on peut aiſément la ſéparer en quatre. La premiére eſt ſituée au-deſſous de la première table oſſeuſe de l'os frontal, dans ſa partie inférieure, & retient le nom de ſinus frontal: ce ſinus, dans ſa partie latérale externe, a une large ouverture qui va verſer l'humeur pituitaire dans le ſinus maxillaire & zygomatique. Ce dernier ſinus forme la ſeconde cavité; c'eſt la plus conſidérable des trois; elle eſt formée par le concours de l'os de la pommette, & d'une partie de l'os maxillaire; elle eſt ſéparée par une cloiſon oſſeuſe très-forte qui empêche toute communication avec les autres. La dernière cavité eſt ſituée au deſſous de la troiſiéme dent molaire; elle s'ouvre dans le cornet inférieur du nez, dans laquelle elle verſe l'humeur ou la ſubſtance purulente qni s'y amaſſe dans la morve.

C'eſt à raiſon de cette ſtructure, que, dans mon Guide du Maréchal, j'ai propoſé le trépan en trois différens endroits; opération indiſpenſable, lorſqu'il y a collection de pus dans ces parties: on établit, par ce moyen, une communication entre ces cavités & le ſinus Sphénoïdal, & l'on donne de l'écoulement à la matière. J'ai dit qu'il falloit appliquer le trépan en pluſieurs endroits; une ſeule couronne ſur l'os frontal peut ſuffire, il eſt vrai, pour que l'injection ſorte par les narines, à moins que le cheval ne l'avale, comme cela peut fort bien arriver; mais il eſt néceſſaire de les multiplier pour déterger la cavité ou ſinus, ſituée au-deſſus de la troiſiéme dent molaire.

La quatriéme cavité eſt plus ſpacieuſe; elle eſt formée d'un côté par la cloiſon; de l'autre, par les os du nez, & par une partie des os maxillaires; on y conſidére deux cornets d'une figure approchant de celle d'une navette, mais plus allongée; un ſupérieur & un inférieur. Le premier eſt plus étendu & formé par la réunion de l'os ethmoïde, & de cette duplicature mince qui appartient aux os du nez: ce cornet (ou cette duplicature) eſt ſéparée en deux foſſes, par une cloiſon très-mince, dont

la ſupérieure, avec celle de l'os ethmoïde, forme une cavité qui n'a qu'une ouverture qui regarde le ſinus maxillaire. L'autre foſſe, qui fait la partie inférieure de ce cornet, contient différens replis oſſeux & très-minces; elle n'a de même qu'une ouverture ſituée en deſſous du cornet, & dont l'entrée de la dernière duplicature regarde les os maxillaires.

Le cornet inférieur eſt ſitué au deſſous de celui-ci; il eſt appliqué ſur les os maxillaires & ſert de paroi au ſinus maxillaire de la troiſième dent molaire; ce cornet eſt très-tortueux & fort replié ſur lui-même : ainſi que le ſupérieur, il eſt diviſé par une légère cloiſon oſſeuſe; ſa partie ſupérieure forme une cavité aſſez grande qui a une ſeule ouverture laqu'elle va s'ouvrir dans le ſinus de la troiſième dent molaire; la partie inférieure, dont la cavité eſt moins grande, a ſon ouverture entre lui & le cornet ſupérieur du nez.

Ces cornets doivent être regardés comme autant de ſinus & de culs de ſac. Leur ſtructure démontre combien il eſt difficile de traiter la morve, lorſqu'elle occupe ces différentes cavités. Quoique perſonne n'ait encore bien connu, ni bien décrit cette ſtructure, on a vu cependant nombre de gens s'imaginer avoir un

ſecret pour la morve qu'ils ont regardée ſans doute, moins comme un vice local, que comme un vice des humeurs : je veux bien accorder pour un moment que cette maladie dépende d'un vice répandu dans le ſang ; mais après avoir employé tous les remédes capables de le purifier, & en être venu à bout, aura-t-on fait évacuer le pus qui remplit ces culs de ſac, ces ſinus qui n'ont point d'iſſue ? Je ſçais qu'il eſt rare de guérir la morve invétérée, mais on réuſſit quelquefois. Aux ſuccès heureux qu'a eus mon Pere, je puis ajouter les miens. Ils doivent inſpirer de la confiance. Que riſque-t-on de faire des eſſais en ce genre, puiſque perſonne ne veut garder un cheval attaqué de cette maladie, & qu'on ne peut le vendre ? Au ſurplus, je ſuppoſe que la morve invétérée ne ſoit pas curable ; on conviendra au moins qu'elle l'eſt dans ſon commencement. Pour la bien traiter, il faut bien connoître parfaitement la tête du cheval, ſes humeurs, & les glandes qui ſe gonflent ſous la ganache. J'ai préſenté au Gouvernement, différens mémoires, dans leſquels j'entrois, au ſujet de cette maladie, dans des détails capables d'éclairer & d'inſtruire tous ceux qui nourriſſent des chevaux, de lever beaucoup de difficultés ſur le pronoſtique qu'on doit porter dans ces cas, & d'apprendre la conduite qu'il faut tenir, l'orſqu'on ſoupçonne que le

mal commence, ou lorſqu'on n'en ſçauroit douter. Ils n'ont pas été rendus publiques ; s'ils l'avoient été, on auroit certainement moins tué de chevaux qui deviennent ſi rares aujourd'hui. *Voyez* Morve.

Tous ces cornets ſont tapiſſés dans toutes leurs faces, ainſi que le ſinus, d'une membrane très-fine, nommée pituitaire ; elle eſt compoſée d'un tiſſu de vaiſſeaux ſanguins, de nerfs, & de vaiſſeaux blancs excréteurs qui viennent d'une grande quantité de glandes répandues dans ſa ſubſtance. Cette membrane n'eſt pas la même par-tout ; le long de la cloiſon elle eſt très épaiſſe, & remplie d'une très-grande quantité de veines qui ſont autant de ſinus, principalement vers la cloiſon, & vers la partie ſupérieure des cornets inférieurs du nez : ſur la ſuperficie des cornets & principalement ſur celle des ſupérieurs, elle eſt mince & parſémée d'un plus grand nombre d'artères que de veines ; dans l'intérieur des cornets elle eſt plus mince & plus dénuée de vaiſſeaux ſanguins ; mais en revanche elle eſt pourvue de beaucoup de vaiſſeaux blancs

La partie de la membrane qui tapiſſe les ſinus, eſt encore plus mince : on y voit quelquefois de fortes branches d'artères, mais en

petit nombre, le reste de ses vaisseaux sont blancs.

Cette membrane est humectée par une liqueur un peu mucilagineuse, que produisent les glandes dont elle est parsémée. Les nerfs qui s'y distribuent en grand nombre, viennent des ol-factifs, & forment l'organe de l'odorat. La partie inférieure de ces cavités séparées par la cloison, forme deux ouvertures nommées fosses nasales, qui vont répondre à l'arrière - bouche.

Chaque cornet, dans sa partie inférieure, est terminé par une duplicature de peau très-épaisse qui vient aboutir à l'ouverture des narines. Le cornet inférieur de ce même bout est terminé par un cartilage en forme d'S romaine, qui vient finir à l'ouverture de la narine ; c'est derrière cette duplicature que passe le conduit membraneux lachrymal, qui va se rendre par une petite ouverture de peau au bord inférieur interne de cette narine. La découverte de ce canal, qui avoit échappé à tous les hyppotomistes, est des plus essentielles; son engorgement est souvent une des causes de la morve, & un de ses symptômes.

NEZ (cornets du). *Voyez* Nez.

NEZ, (os du). *Voyez* Nez.

NOBLE,

NOBLE, cheval noble, celui qui a beaucoup de beauté, ſur-tout à l'avant-main.

NOBLESSE, la nobleſſe d'un cheval eſt l'encolure belle, & ſur-tout relevée, la tête petite & bien placée.

NŒUD. Ce mot ſe prenoit chez les anciens Anatomiſtes pour les Phalanges, il ſe prend ſimplement aujourd'hui pour déſigner les fauſſes vertèbres de la queue.

NODUS, tumeur dure & indolente qui vient aux articulations, aux ligamens, principalement aux tendons, à la ſuite d'un effort, ou par l'effet du virus farcineux. On pourroit regarder comme nodus, nombre d'exoſtoſes de ſur-os qui ſurviennent pendant le cours de cette maladie : quant au traitement, *Voyez* Exoſtoſe, Sur-os, Farcin.

NOIX (os de la). *Voyez* Pied.

NOIX (fracture de l'os de la), ou de l'os de la navette. Il n'y a rien qui faſſe connoître la fracture de l'os de la noix, ſi ce n'eſt que le cheval ſent de la douleur, tout autour du pied, lorſqu'on le ſonde avec les triquoiſes ; encore ce ſigne n'indique pas plus la fracture de l'os

de la noix, que la compreſſion de la ſole charnue. Cependant dans le doute, il eſt à propos de tenter la guériſon de la ſole charnue, c'eſt-à dire, qu'il faut deſſoler; (1) & ſi au bout de de trois ſemaines on ne voit point d'amendement, il y a tout lieu de préſumer que l'os de la noix eſt caſſé. Quelquefois il ſe forme un dépôt dans le pâturon; on doit dans ce cas abandonner le cheval, parce que les parties fracturées de cet os ne ſe ſoudent pas, non plus que l'os coronaire.

NOMBRIL, ſe prend chez les chevaux, pour le milieu des reins.

(1) Parce qu'il eſt de l'aveu de tous les Maréchaux, que le remède de la compreſſion de cette ſole, eſt l'enlévement de celle de corne. Or, M. Vitet qui convient, d'après nous, de la difficulté de reconnoître cette eſpéce de fracture, ne devroit pas blâmer la deſſolure, puiſque ce ſeroit toujours un bien pour la ſole charnue, ſuppoſant que l'os de la noix ne fût pas fracturé, s'il l'eſt, c'eſt le moyen le plus prompt d'abandonner un cheval, qui ſans cette opération ſeroit dans le cas de coûter beaucoup au Propriétaire; d'ailleurs, qu'il y eût fracture ou ſimple inflammation, du vin ſaturé de ſel marin, de l'eau-de-vie, ſont-ce des remédes en pareil cas! Environnez-en le pied, ajoute ce Praticien, & ſuſpendez le cheval pendant un mois: je puis aſſurer qu'effectivement au bout de ce mois, la corne n'aura plus beſoin d'eau-de-vie, ni le cheval d'être ſaigné à la carotide.

NOUER L'AIGUILLETTE, ſe dit d'un ſauteur qui s'écarte & qui rue entiérement du train de derrière, allongeant les deux jambes également de toute leur étendue.

NOURRITURE, on dit de certains cantons qu'ils ſont bons à faire des nourritures de chevaux, c'eſt-à-dire que ces cantons leur conviennent pour la pâture.

NOURRITURE. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

NOYAU, eſt le réſultat d'une maladie, un point qui dénote qu'il y a eu une maladie, par exemple, une taie ancienne dénote qu'il y a une plus grande eſpace de la cornée attaquée ; & dans ce cas elle eſt appellée noyau.

NUD, monter à nud, c'eſt à poil. Vendre un cheval tout nud, c'eſt le vendre ſans ſelle ni bride, par le bout du licol.

NUES, Porter ſa tête aux nues. *Voy.* Porter.

NUQUE (de la), partie ſituée au ſommet de la tête, derrière les oreilles, au commencement de la criniere que l'on a ſoin de garnir, pour faire place à la têtière. La nuque doit être élevée & arrondie, afin de donner plus de grace

à la tête du cheval que l'on dit alors avoir la tête bien attachée.

NUTRITION eſt la réparation des pertes que le cheval fait par la tranſpiration & les autres ſécrétions ; & qui ſe trouve réparée par de nouveaux alimens qu'il prend.

O.

OBÉIR, ſe dit du cheval quand il répond aux aides.

OBLIQUE, (muſcle grand) de l'œil. *Voyez* Œil.

OBLIQUE, (muſcle petit) de l'œil. *Voy.* Œil.

OBLIQUE ou ABDUCTEUR DE LA TÊTE, (muſcle). *Voyez* Tête.

OBLIQUE (muſcle grand). *Voyez* Ventre poſtérieur ou bas-ventre.

OBLIQUE (muſcle petit). *Voyez* Ventre poſtérieur ou bas-ventre.

OBSERVER LE TERREIN. *Voyez* Terrein.

OBSTRUCTION, s'entend de tout engorgement de vaiſſeaux lymphatiques, d'embarras dans quelques glandes. On juge les obſtructions extérieures à leurs duretés, leur indolence. Toute tumeur ſphérique, circonſcripte dont la la peau eſt relâchée, c'eſt-à-dire, vacillante, eſt obſtruction. Cette maladie eſt ſouvent le noyau ou le réſultat d'une autre, & ſouvent le principe du ſquirrhe : toute obſtruction ex-

térieure ne vaut pas la peine que l'on y penſe, à moins qu'il n'y en ait beaucoup; dans ce cas il faut traiter intérieurement l'animal avec les fondans de la lymphe, les martiaux &c.

OBTENIR d'UN CHEVAL, venir à bout de lui faire faire ce qu'il refuſoit auparavant.

OBTURATEUR, obturatrice qui bouche, qui avoiſine le muſcle obturateur.

OBTURATEURS (muſcles). Sçavoir l'externe & l'interne. *Voyez* Cuiſſe.

OCCIPITAL (l'os) eſt ſitué à la partie poſtérieure du crâne; il eſt compoſé de cinq piéces dans les embryons; de trois, dans les jeunes poulains; & d'un ſeul, dans les chevaux de trois à quatre ans.

Pour mettre plus d'ordre & d'exactitude dans la deſcription de cet os, nous le diviſerons en trois parties. Sçavoir; une antérieure, une ſupérieure ou moyenne, & une poſtérieure.

L'antérieure ainſi nommée, par ce qu'elle eſt en devant du crâne, eſt une portion ordinairement triangulaire, qui s'enclave par engrainure entre les os pariétaux; ſa face externe eſt polie; ſa face interne eſt inégale, & forme une éminence qui a trois faces un peu caves: une in-

férieure, pour recevoir la partie moyenne du cervelet; les deux autres ſont latérales, & ſervent à loger les deux lobes ſupérieurs du cerveau: ces trois faces donnent attache à la faulx, latéralement à la tente du cervelet.

La partie ſupérieure eſt ſituée au ſommet de la tête, & forme en partie le devant de la face & le derrière du crâne; ſa figure reſſemble à une calotte. La partie qui regarde la face, n'a rien de remarquable. Celle qui forme le derrière du crâne, préſente deux facettes ſéparées par une crête en forme d'arcade: elles donnent attache au ligament cervical; cette portion eſt très-ſujette à être cariée dans les maladies de taupe: elle eſt encore expoſée à être fracturée par des chûtes en arrière, lorſque le cheval tire ſur ſa longe, ou qu'il a reçu un coup de pied. Je n'ai vu qu'un ſeul exemple de guériſon, après cet accident dans un cheval appartenant à M. Dupin de Francueil, Receveur-Général des Finances. Tout l'occipital avoit été caſſé, ce qui formoit un trépan naturel; j'enlevai toutes les piéces fracturées, & ne mis pour tout appareil, que des compreſſes trempées dans de l'eau.

La face interne préſente trois enfoncemens remarquables produits par les lobes du cerve

let ; le plus conſidérable de ces enfoncemens eſt dans le milieu.

La troiſiéme partie de cet os, eſt ſituée poſtérieurement & inférieurement au crâne : il a la forme d'une tête de bœuf avec ſes cornes. On y conſidére cinq apophyſes ; deux de chaque côté, & une dans ſa baſe : cette dernière eſt la plus conſidérable & s'appelle apophyſe cunéïforme ; les quatre autres ſont internes & externes. Les internes ſont arrondies, unies & enduites d'un cartilage pour s'articuler avec la première vertèbre du col ; on nomme ſes apophyſes condyles, à raiſon de leur figure. Les externes ſont allongées & recourbées : elles s'appellent les cornes de l'occipital.

On apperçoit dans cet os trois trous ; le plus conſidérable eſt pour le paſſage de la moëlle allongée ; il eſt connu ſous le nom de trou occipital. Les deux autres ſont ſituées derrière les condyles, & ſont appellées trous condyloïdiens.

Cet os eſt articulé avec le ſphénoïde par l'apophyſe cunéïforme ; avec les pariétaux, par la future lambdoïde ; avec les temporaux, par leurs parties pierreuſes.

OCCIPUT, s'entend de l'occipital recouvert de la peau.

OCTO-PEDE qui a huit pieds.

ŒDÊME, tumeur formée par un épanchement de férofité dans le tiffu cellulaire. Il reconnoît pour caufes, l'arrêt de la lymphe, ou la lenteur de la circulation, ou la furabondance de férofité dans le fang, ou l'obftruction des pores abforbans.

C'eft une loi d'Hydraulique, que plus un liquide eft en mouvement, plus les parties qui le compofent fe mêlent & fe confondent dès qu'il eft en repos; les parties qui ont de l'affinité entre-elles fe raffemblent, & fe féparent de celles avec qui elles n'en ont point. C'eft ainfi que l'urine dépofe un marc au fond du vafe; & le vin, une lie au fond du tonneau. Lorfque le fang eft arrêté dans ces vaiffeaux, les parties, dont-il eft compofé, fe féparent les unes des autres; celles qui ont de l'affinité fe réuniffent & abandonnent celles avec qui elles n'en ont point: les plus groffières tombent au fond des vaiffeaux, & les plus tenues furnagent; alors la partie féreufe, dégagée de la partie rouge tranffude à travers les tuniques, s'extravafe, & va fe dépofer dans les cellules du tiffu cellulaire. Dans la circulation rallentie, il arrive à peu-près la même chofe; c'eft par cette raifon que dans l'inflammation, ou après de fortes ligatures, ou des contufions confidé-

rables, où trouve le tissu cellulaire, rempli d'une eau rousse; c'est par cette raison qu'il se forme un épanchement d'eau dans la poitrine, après la courbature & la péripneumonie; dans le bas-ventre, après l'inflammation des intestins: c'est encore par cette raison que, dans les grandes foiblesses, & après de longues maladies, le mouvement du cœur & du sang est rallenti; qu'après les fréquentes saignées, le sang étant en petite quantité, & n'ayant que très-peu de mouvement, le tissu cellulaire se trouve engorgé de sérosité.

Lorsque la partie séreuse du sang prédomine, on ne doit point être surpris qu'elle s'épanche dans le tissu cellulaire. On explique par-là, comment après la fiévre, le sang étant dissous, il survient une bouffissure presque générale.

Il se fait dans toutes les parties du corps, par les extrémités capillaires des artères, ou par les pores exhalans, un suintement de sérosité, en forme de rosée, qui sert à humecter toutes les parties, & à les maintenir dans une souplesse nécessaire à la vie: cette sérosité est repompée dans l'état de santé, par les pores absorbans, à mesure qu'elle est filtrée; lorsque ces pores sont obstrués, elle n'est pas repompée, elle séjourne & se dépose dans le tissu cellulaire.

Symptômes. L'œdème s'annonce par l'enflure, par la molleſſe de la partie enflée, par l'indolence, & par la diminution ou par la perte du reſſort.

1°. La congeſtion de l'eau, dans le tiſſu cellulaire, doit cauſer l'enflure. 2°. Les fibres étant abbreuvées d'une quantité de ſéroſité, doivent être molles, & perdre en partie ou en totalité leur reſſort ; c'eſt ce qui fait que l'impreſſion du doigt reſte lorſqu'on a comprimé la tumeur : les fibres étant relâchées par l'humidité, & les nerfs comme noyés & engourdis, il ne doit pas y avoir de douleur, puiſqu'elle eſt principalement la ſuite de la tenſion & de la ſéchereſſe des parties.

Diagnoſtig. On connoît l'œdème à l'œil, & au tact, par l'enflure qui eſt égale & ſans douleur, par l'impreſſion du doigt que la tumeur conſerve, après qu'on l'a comprimée.

Prognoſtig. En général, l'œdème eſt difficile à guérir : l'ancien ſe guérit plus facilement que le nouveau; celui qui vient de l'inflammation & de ligature, ſe diſſipe de lui-même, lorſque la cauſe ne ſubſiſte plus ; mais le plus rebelle eſt celui qui eſt produit par l'épaiſſiſſement du ſang & des humeurs.

Curation. Les vues quon doit ſe propoſer dans la cure de l'œdème ſont; 1°. de diminuer la ſéroſité ſur-abondante du ſang : 2°. de lever les obſtacles qui retardent & arrêtent le cours des liqueurs : 3°. de ranimer la circulation.

On remplit la première indication, en expulſant, par les urines, une partie du ſuperflu de la ſéroſité du ſang, par le moyen des diurétiques, ou en provoquant la ſueur par les ſudorifiques, ou en évacuant avec des purgatifs. On peut employer ces remédes l'un après l'autre ; donner, par exemple, un purgatif compoſé d'une once & demie d'aloës, mêlée avec une livre de miel, delayée dans la décoction de racine de chardon roland : deux jours après, preſcrire un ſudorifique compoſé de deux noix muſcades, & d'un peu de canelle, écraſées dans un mortier, & mêlées dans une pinte de vin.

Lorſqu'on croit que l'œdème vient d'inflammation, on le diſſipera en combattant ſa cauſe.

Si l'œdème vient de quelque ligature ou compreſſion, rien de ſi facile que d'y remédier.

On remplit la troiſième indication avec le ſecours des toniques & des diſcuſſifs, qui raffermiſſent les fibres, leur rendent leur reſſort, & raniment la circulation. Les principaux toniques

ſont les fomentations faites avec la décoction de plantes aromatiques, telles que le romarin, la ſauge, le thym, l'eau de chaux, l'eau-de-vie camphrée : le mouvement & l'exercice modéré ſont très utiles dans ce cas : le frotement de la partie avec un torchon de paille, peut avoir des bons effets ; ces deux moyens ſimples reveillent le jeu des fibres & de la circulaiton ; mais le reméde le plus efficace eſt le feu qu'on met par raies. (1)

ŒIL. Les yeux ont une figure ſphérique, leur ſituation eſt aſſez connue ; il faut qu'ils ſoient

(1) L'animal attaqué de l'anarſarque, dit M. Viter, vien-il d'eſſuyer une maladie longue ? une nourriture bein cilagineuſe. . . . des boiſſons ſpiritueuſes & aromatiques, rétabliront les forces vitales. M. Viter preſcrit ici une nourriture mucilagineuſe, pendant qu'il donne, à la page audeſſus, pour une cauſe de l'anarſaque, les alimens qui abondent en mucilages aqueux ; d'ailleurs les liqueurs ſpiritueuſes & aromatiques, l'extrait de geniévre, le ſel que conſeille ce Médecin, me paroiſſent devoir opérer des effets contraires à ceux des ſubſtances mucilagineuſes ; ils ne peuvent concourir, ni être employés enſemble ; il faut choiſir : les uns humectent, les autres deſſéchent.

Mais que dira-t-on en voyant, dans un ouvrage fait pour l'inſtruction, M. Viter, indiquer pour diſſiper l'hydropiſie, une demie-dragme de taupe bien nettoyée, ſéchée, réduite en poudre, dans une cuillerée de bierre. Ce reméde

brillants, & que leurs mouvemens ſoient fréquens.

Ils ſont de différentes couleurs : les gris ſont les plus communs ; après eux, ce ſont les noirs ; il s'en trouve d'un blanc pâle ; d'autres rougeâtres. On remarque dans ces deux derniers nommés indiſtinctement vérons, un cercle qui n'eſt autre choſe que l'iris.

L'endroit le plus favorable pour examiner la vue d'un cheval, eſt à la porte d'une écurie, lorſqu'il eſt prêt à ſortir, deſſous une porte cochère, ou deſſous une remiſe, afin qu'il n'y ait point de jour derrière lui. On conſidére l'œil en avant, de profil, & on fait des ſignes. Si le cheval eſt aveugle on en ſera convaincu, & par la poſition des oreilles, dont l'une eſt en avant, & l'autre en arrière, & par la manière dont il léve les jambes. Rien n'eſt plus aiſé que

vaut bien encore celui du ſéton, que ce Médecin conſeille, comme ſi la ſuppuration s'établiſſoit dans un endroit œdémateux.

C'eſt bien ici le cas de répéter à ce jeune Profeſſeur, ſes propres paroles. *Collecteur, qui n'avez jamais pris pour guide la raiſon, le ſçavoir & l'expérience, juſqu'à quand tromperez-vous le Public avide de s'inſtruire.*

d'appercevoir le défaut d'un œil, quand on en connoît bien la ſtructure; autrement rien n'eſt plus difficile. J'ai vu des perſonnes qui paſſoient pour habiles dans l'art de faire cette inſpection, ſe tromper ſouvent, & prendre pour maladie du cryſtallin, ce qui en étoit une de la cornée, l'affection de la cornée, pour celle des humeurs, & confondre encore davantage les différentes maladies qui attaquoient la partie qu'ils avoient nommée, & qui, ſelon eux, étoit le ſiége du mal.

Le globe de l'œil eſt porté en haut, en bas, ſur les côtés, tourné & relevé en arrière, par le moyen de ſept muſcles.

Les quatre premiers mouvemens s'opèrent par quatre muſcles appellés droits, & les autres mouvemens par trois autres muſcles déſignés ſous les noms de grand & de petit obliques, & de rétracteur.

1°. Les droits, au nombre de quatre, ont leurs attaches dans le fond de l'orbite, au-deſſous du releveur de la paupière ſupérieure, & ſe portent enſuite, l'un à la partie ſupérieure de l'œil, & le reléve; un autre s'atache à l'endroit oppoſé, & l'abbaiſſe; les deux derniers s'attachent ſur les côtés, & tirent l'œil ſelon la direction de leurs fibres: celui qui tire l'œil

du coté du nez se nomme adducteur, & l'autre opposé, abducteur. Ces quatre muscles ont leurs attaches par des fibres charnues, & viennent se terminer par des tendons aponévrotiques, au bord de la cornée transparente, tant soit peu en dessous.

2°. Le grand oblique est le plus long des muscles des yeux; il a son attache à côté des précédens, monte le long de l'orbite, supérieurement vers le grand angle de l'œil, passe ensuite par la poulie qui est formée du cartilage nommé trochlé, dont nous avons parlé en faisant la description des cartilages; ensuite il va se terminer entre le releveur & l'abducteur, par un tendon aponévrotique, au dessous de la cornée transparente, il tourne l'œil sur son axe du petit angle au grand; ce muscle a retenu le nom de trochléateur.

3°. Le petit oblique est le plus court; il a son attache dans cette dépression de l'os du grand angle, dont nous avons parlé, & va se terminer, par un tendon aponévrotique, au-dessus du muscle droit abaisseur: son usage est de tourner l'œil du grand angle au petit.

4°. le rétracteur pourroit être regardé comme quatre muscles, attendû que ses séparations sont très-marquées; il a son attache au fond de l'orbite

bite, ſur l'os ſphénoïde, à l'entour du trou optique : ce muſcle monte enſuite en droite ligne en envelopant le nerf optique de toutes parts, pour ſe terminer preſqu'à la partie moyenne du globe de l'œil, qu'il entoure abſolument. Il n'a point d'autre uſage que de retirer l'œil dans le fond de l'orbite ; en ſe contractant, il fait retirer l'œil qui preſſe alors l'onglée, & l'oblige à recouvrir la cornée tranſparente. Si l'on examine avec attention le mouvement de l'onglée, on verra qu'il n'arrive jamais ſans la rétractation du globe de l'œil dans le fond de l'orbite. Ce cartilage, qui n'exiſte point dans l'homme, mais qui exiſte dans tous les quadrupédes, & dans la plûpart des oiſeaux, a été placé chez eux par la Nature pour balayer les ordures qui tombent dans l'œil.

L'œil eſt preſque ſphérique ; il repréſénte aſſez bien une boule légèrement applatie ; il eſt convexe en avant, & légèrement applati en arrière. La cavité, dans laquelle il eſt logé, ſe nomme orbite ; elle eſt en partie oſſeuſe & en partie membraneuſe.

Les os, qui concourent à la former, ſont l'os frontal, l'os du grand angle, l'os de la pommette, la partie écailleuſe du temporal & le ſphénoïde. La partie poſtérieure eſt une mem-

brane très-épaiſſe, composée principalement du périoſte qui entoure le dedans de l'orbite; l'autre partie eſt une continuation de ladure-mère, qui ſort du trou optique de l'os ſphénoïde.

L'œil eſt composé de tuniques & d'humeurs. Les tuniques ſont diſtinguées en communes & en propres. Je ne parle pas de la conjonctive, qui eſt une expanſion de la peau, non plus que de la terminaiſon des tendons aponévrotiques, nómmée albuginée. Je dirai ſeulement que les membranes communes aux humeurs ſont de trois ſortes; ſçavoir, la ſclérotique, la choroïde & la rétine; les propres ſont celles qui renferment chaque humeur particulière.

La ſclérotique eſt cette première membrane qui enveloppe tout l'œil: pour la mieux faire connoître, on la diviſe en deux ſegmens; l'un antérieur, nommé cornée tranſparente; & l'autre poſtérieur, nommé cornée opaque. La cornée tranſparente eſt ce que l'on appelle vulgairement la vitre de l'œil; elle eſt compoſée de pluſieurs tuniques très-minces qu'on apperçoit aſſez facilement dans la putréfaction; ſi l'on veut qu'elles ſoient encore plus ſenſibles, on laiſſera macérer la cornée pendant huit jours dans l'eau, puis on l'en tirera, & on la mettra durant ving-quatre heures dans le vinaigre; il

ſera aiſé alors d'en ſéparer les différentes couches qu'un gluten uniſſoit étroitement. On peut encore s'aſſurer de l'exiſtence de ces tuniques, dans les accidens qui ſurviennent à la ſuite de quelques coups reçus dans cette partie; puiſqu'on les apperçoit dilacerées : on en compte alors quelquefois juſqu'à trois; c'eſt dans ce cas que certains Maréchaux diſent qu'ils vont faire tomber la peau, ou manger les peaux qui ſont ſur l'œil. Quoiqu'il en ſoit, il eſt très-vrai, qu'après la macération de la cornée, j'ai trouvé juſqu'à dix-ſept membranes. La plus interne, ou celle qui regarde la chambre antérieure, eſt beaucoup plus mince, & n'eſt point ſuſceptible d'un ſi grand épaiſſiſſement que les autres, ni d'une ſi grande opacité. Ce qui provient, je crois, d'un muciiage que j'y ai trouvé & qui a empêché l'action des acides. Cette cornée tranſparente envelope à-peu-près le tiers du globe, le reſte a reçu le nom de cornée opaque; elle eſt blanche, nullement trranſparente, & beaucoup plus épaiſſe : elle eſt percée dans ſa partie poſtérieure, un peu en dedans, c'eſt-à-dire, du côté de l'os ſphénoïde, pour donner paſſage au nerf optique; elle eſt compoſée de même de pluſieurs membranes, mais très-difficiles à ſéparer; & plus épaiſſes dans certains endroits que dans d'autres : outre cela elle eſt percée de différens petits trous, pour donner paſſage

à une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins & de nerfs qui vont ſe diſtribuer dans la choroïde.

La choroïde eſt la ſeconde tunique de l'œil ; elle noirâtre, & s'étend preſque depuis la partie antérieure de l'œil juſqu'à la partie poſtérieure. Comme la ſclérotique on la diviſe en deux ſegmens, un antérieur, nommé uvée ou iris, & un poſtérieur appellé choroïde : l'un & l'autre de ces ſegmens, ſont bornés par un petit cercle blancheâtre, connu ſous le nom de ligament ciliaire, lequel unit la cornée tranſparente à ces deux ſegmens. L'uvée eſt compoſée principalement de deux plans de fibres : l'extérieur, formé par des fibres circulaires, ſert à contracter l'ouverture qu'elles laiſſent, & qui eſt appellée pupille : le plan interne eſt compoſé de fibres radiées, dont la fonction eſt de dilater la pupille. Cette membrane eſt encore parſemée de vaiſſeaux de tous genres, qui forment différentes couleurs, d'après leſquelles on dit que les yeux ſont noirs, gris, vérons, &c.

Le ſegment poſtérieur (ou la choroïde) eſt compoſé de deux membranes : on apperçoit dans la plus extérieure, une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins & de nerfs : l'interne eſt plus mince & d'une couleur plus noire. Entre ces deux membranes, ſe trouve une liqueur noirâte, dont on ne connoît guéres

l'usage; si l'on fait macérer ces membranes, elles ne tardent point à tomber en deliquium; ensorte qu'au bout de quelques jours, il est aisé d'appercevoir un bouquet considérable de nerfs, qui va se distribuer dans leur substance, & qui, auparavant, n'étoit point visible: ainsi que la cornée transparente, la choroïde est percée dans sa partie postérieure, pour le passage du nerf optique.

La rétine est une membrane blanche que l'on trouve au dessous de la précédente, elle s'etend depuis le bord extérieur de l'uvée, vers le ligament ciliaire, jusqu'au fond de l'œil. Quoique la rétine soit plus épaisse & plus solide que la choroïde, ce n'est qu'en maniant le scapel avec légèreté qu'on vient à bout de la disséquer sans l'entamer; cette membrane est regardée comme une production du nerf optique.

On distingue dans l'œil trois sortes d'humeurs; sçavoir, l'humeur aqueuse, l'humeur crystalline, ou le crystallin, & l'humeur vitrée.

L'humeur aqueuse est cette eau claire, l'ympide, qui est située derrière la cornée transparente, & qui s'étend jusqu'à l'uvée, & depuis l'uvée jusqu'au crystallin; ce qui a donné lieu de dire que l'humeur aqueuse étoit contenue dans deux chambres; l'uvée en effet joue au

milieu, & ſemble partager cette eau en deux. En conſidérant ces chambres, on voit que l'antérieure, ou tout l'eſpace qui ſe trouve entre la cornée tranſparente & l'iris, eſt plus conſidérable que celui qu'on obſerve entre ce corps flottant & le cryſtallin. Il paroît que cette eau eſt produite par de petits vaiſſeaux réſorbans, contenue dans l'uvée : elle eſt deſtinée non ſeulement à lubrefier cette membrane, de peur que dans ſes mouvemens elle ne ſe dilate, mais encore à maintenir dans un état de tenſion, la cornée tranſparente, & à favoriſer le paſſage de la lumière. Lorſque cette humeur vient à ſéjourner dans la chambre antérieure, elle devient blanche & opaque, c'eſt une maladie de l'œil, qu'il a plû à certaines perſonnes de nommer la lunatique, comme ſi la lune avoit quelque influence ſur les corps : mais ſi l'on vouloit bien faire attention que cette maladie arrive plus ſouvent dans les temps humides que dans d'autres, on avoueroit que dans cette conſtitution les corps en général perdent de leur reſſort, & que par conſéquent on ne doit point être ſurpris que les vaiſſeaux abſorbans de l'œil, perdent auſſi du leur.

Le cryſtallin ou l'humeur cryſtalline eſt un corps d'une forme lenticulaire, d'une groſſeur aſſez conſidérable, ſitué derrière l'humeur

aqueuſe, & occupant preſque la partie moyenne du globe de l'œil ; il eſt convexe des deux côtés, mais beaucoup plus en arrière qu'en devant, d'une conſiſtance molaſſe & gélatineuſe extérieurement, dure dans ſon centre ; il eſt compoſé de pluſieurs couches qui ſe diſtinguent ſeulement lorſqu'il eſt devenu opaque, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a une cataracte bien formée : c'eſt dans ce cas que le Vulgaire dit que le cheval a un dragon dans l'œil ; on peut aiſément diſtinguer les couches du cryſtallin en le faiſant bouillir, ou en le mettant dans les acides. On a donné le nom de capſule à la membrane dans laquelle il eſt renfermé : cette capſule eſt très-mince & très-tranſparente ; néanmoins elle conſerve beaucoup de roideur, & reſſemble à la pelure ou pellicule extérieure d'un oignon ; en la ployant, elle réſiſte & fait le demi cercle ; ce qui m'authoriſe à croire qu'elle n'eſt pas une continuation de la membrane vitrée, comme bien des Auteurs l'ont avancé, deſſectible elle s'enflamme comme les corps huileux, & tient de la corne.

L'humeur vitrée eſt une liqueur claire, tranſparente, fort peu gélatineuſe, qui occupe les trois quarts du globe de l'œil, depuis le ligament ciliaire juſqu'au fond du nerf optique ; car, à proprement parler, l'humeur cryſtalline eſt entourrée dans ſa convexité poſtérieure par cette liqueur.

L'humeur vitrée eſt contenue dans le globe de l'œil par une membrane commune, & par pluſieurs autres qui lui ſont propres. La commune ſert d'envelope extérieure, & fait fonction de bourſe. Les bords viennent s'adhérer à la capſule du cryſtallin dans ſa face poſtérieure, laquelle eſt plus mince que l'intérieure ; ce qui a fait voir qu'elle étoit formée par celle dont nous parlons. La membrane commune de l'humeur vitrée eſt compoſée de deux lames, qu'il n'eſt pas aiſé de ſéparer dans l'etat naturel. La plus extérieure eſt plus forte ; l interne eſt plus mince. L'humeur vitrée eſt encore contenue dans pluſieurs petites cellules très-fines, qui communiquent toutes enſemble, & que l'on penſe être produites par l'expanſion de la ſeconde membrane commune. Ce qui prouve clairement que cette eau eſt contenue dans différentes cellules, c'eſt que ſi les membranes communes ſont un peu ouvertes, l'on voit ſortir de légères gouttes d'eau ; mais ſi l'on donne pluſieurs coups de ciſeaux dans la ſubſtance vitrée, on verra pour lors cette eau ſortir de ces cellules, & s'écouler avec abondance.

ŒIL, (maladie de l'humeur aqueuſe de). L'humeur aqueuſe péche, ou par ſa diminution, ou par ſon altération, ou par ſa trop grande abondance : cette dernière cauſe qui eſt la plu

commune, vient ſouvent des coups donnés dans le globe de l'œil, ce qui eſt ſuivi d'inflammation; de là l'arrêt de l'humeur aqueuſe dans la chambre antérieure.

Il faut dans ce cas, baſſiner le globe de l'œil avec la décoction tiéde de racine de guimauve, & ſaigner le cheval. Quelquefois il arrive que la cornée tranſparente eſt crevée, pour lors l'humeur aqueuſe s'étant écoulée, il eſt néceſſaire d'appliquer des compreſſes à fenêtre, contenues par le bandage, en 8 de chiffres, & avoir ſoin enſuite de baſſiner l'œil ſouvent. La cornée doit ſe reprendre ſous peu de jours, l'humeur aqueuſe ſe renouvelle, & il ne reſte qu'une très-petite cicatrice. Ce qui arrive preſque toujours, il eſt même rare qu'il n'y reſte un noyau.

ŒIL, (tuméfaction des glandes de l'). Les glandes des yeux peuvent être ſujettes à l'engorgement, à l'inflammation, à l'obſtruction; elles peuvent s'abſcéder & dégénérer en fiſtule lachrymale; mais cette dernière maladie eſt très-rare, à moins qu'elle ne vienne à la ſuite d'un embarras du canal lachrymal. En effet ces parties ſont garanties, non ſeulement par les paupiéres, mais encore par un enfoncement que produit l'orbite, & par la ſtructure de l'os du grand

angle. L'engorgement, l'inflammation & l'abſcès ſont cauſés par des coups reçus ſur ces parties ; les obſtructions viennent ou de coups ou d'humeurs. On traite ces accidens ſuivant ſont genre. *Voy.* Lacrymal (fiſtule).

ŒIL (des verrues ou poireaux de l'). Les verrues des yeux s'annoncent comme celles qui viennent ſur toute l'habitude du corps. Elles naiſſent plus ordinairement à la partie inférieure des paupières, au tarſe même, dans les angles, plus que dans leur étendue. Il eſt rare qu'elles ſe forment en dedans des paupières ; j'en ai vû cependant dans cet endroit. On peut les détruire de trois manières ; ſçavoir, en les liant, ou en les coupant, ou en les brûlant ; la première manière eſt ſujette à moins d'accidens ; on obſerve que la ligature embraſſe parfaitement l'excroiſſance & le plus près de la peau que faire ſe peut. Si on coupe les poireaux, il faut appliquer tout de ſuite la pierre à cautère ; quelques jours après, il ſe forme une une plaie qui ſe guérit enſuite d'elle-même.

ŒIL (déferré d'un). On appelle ainſi un cheval borgne.

ŒILLERE, plaque de cuir faiſant partie de la têtière, & dont la fonction eſt de fixer la vue du cheval en avant.

ŒIL. *Voyez* Bride.

ŒSOPHAGE (l') eſt ce canal cylindrique qui eſt ſitué entre les lobes du poumon ; régne le long de l'artère-aorte, ſans y toucher ; ſe porte à gauche, & enſuite perce le diaphragme pour aller à l'eſtomac : il commence au pharynx, dont il eſt une continuation ; deſcend le long & derrière la trachée-artère ; puis étant parvenu vers la cinquième & ſixième vertèbre cervicales, il ſe porte à gauche de la trachée-artère pour entrer dans la poitrine, où, après avoir rempé le long des différentes parties que nous venons de décrire, il va s'aboucher à l'eſtomac. Extérieurement il eſt rougeâtre, & blancheâtre intérieurement. Il paroît compoſé de deux tuyaux renfermés l'un dans l'autre. La partie rougeâtre eſt, à proprement parler, un muſcle creux, dont la plûpart des fibres ſont longitudinales, l'on en voit peu d'obliques ; cette partie tient légèrement à la ſeconde par un tiſſu cellulaire : celle-ci eſt une membrane très-épaiſſe & liſſe ; les plus conſidérables que l'on y remarque font juger de ſa largeur, & prouvent qu'elle n'eſt point élaſtique, mais qu'elle s'étend ſuivant le plus ou le moins de volume d'aliment qui y paſſe. Elle borne elle-même la dilatation du canal charnu dont nous venons de parler, & empêche que la trop grande dilatation de ſes fibres ne lui faſſe perdre entiérement leur reſſort. J'ai trouvé en effet, dans quelques chevaux

la membrane interne déchirée ; la charnue ou l'externe distendue de la grosseur d'une bouteille & plus, & ses fibres devenues squirrheuses. Ce phénomène, observé par quelque Amateur de rêverie & de nouveautés, auroit pu lui faire dire que c'étoit un second estomac ; & sa prétendue découverte, qu'il auroit publiée avec emphase, eût grossi le nombre immense de tant d'observations imaginaires & ridicules. Il arrive quelquefois que l'œsophage se déchire à la suite d'un effort fait dans le temps de la déglution, à la suite d'un dépôt dans cette partie, ou d'une gourme maligne, ce dernier cas est plus commun. Le dernier que je vis, vint à la suite d'une épidémie le 10 Novembre 1773 ; la nuit tombante, je fus appellé par M. Hariague, Maître des Comptes, pour visiter ses chevaux qui arrivoient de la campagne, de six, il s'en trouva quatre glandés sous la ganache & aux parotides ou avives, tous tristes, toussans & ayant difficulté d'avaler. Je trouvai à l'un d'eux dans la partie presque moyenne de la trachée-artère, une grosseur froide & molle dont je ne pus guères juger aisément du caractère par le défaut de jour, mais que je fendis néanmoins par l'indice que j'avois d'une matière épanchée. L'opération faite, je crus m'appercevoir que ce sac ne contenoit qu'un sang coagulé. J'ordonnai de laver la partie avec du

vin tiéde, & je m'en allai. Le lendemain je revins voir le cheval & je fus bien ſurpris de trouver un amas conſidérable d'alimens épanchés dans preſque tout le tiſſu cellulaire du col, même dans tous les interſtices des paquets glanduleux, & refluant par les narines, le tout accompagné d'un ſang noirâtre & ſordide qui dénotoit une gangrene bien établie, ce qui me détermina à fendre la tumeur dans toute ſa longueur juſqu'aux glandes parotides, & cela rempant le long de la veine jugulaire, qu'il n'étoit pas poſſible d'appercevoir, & dont je ne m'aſſurai de la ſituation, que par le local. L'opération faite, je fus plus de deux grandes heures à déterger avec de l'eau tiéde ces alimens épanchés, ce qu'il ne m'auroit pas été facile de faire complettement ſans le ſecours de l'Anatomie; enſuite j'injectai dans tous les eſpaces, du vin miellé, & continuai juſqu'à parfaite guériſon. Le cheval fut dix-ſept à dix-huit jours ſans rien manger; je ne lui fis donner que de la décoction d'orge & de froment, dont la plus grande partie ſortoit par les deux côtés du col & découloient continuellement par cette ouverture; quand tout fut bien nettoyé, 7 à 8 livres tant de ſalive que d'humeur tracheale & œſophagienne s'épanchèrent, ce qui dura trois ſemaines environ, & qui joint avec la diéte ſévere, jetta le cheval dans l'état de maraſme,

en ſix ſemaines de temps il fut parfaitement guéri, & ce qui paroît ſurprenant, c'eſt que quand on met la corde au col du cheval, l'on voit la veine jugulaire remper derrière la cicatrice qui eſt de onze pouces environ de long ; quatre mois après la guériſon parfaite, l'on me repréſenta ce même cheval avec une groſſeur dans cet endroit, ce qui me fit penſer que la tunique externe de l'œſophage ne s'étoit pas bien conſolidée ; mais des fomentations réitérés d'eau végeto-minéral, diſſiperent cette tumeur, qui ne parut plus depuis. Le cheval eſt actuellement en très-bonne ſanté & au même Propriétaire. La fonction de l'œſophage eſt d'ouvrir un paſſage aux alimens dans l'eſtomac ; & pour en favoriſer la déglution, ce canal eſt humecté non-ſeulement par la ſalive qui en découle, mais encore par un ſac qui lui eſt particulier.

ODONTOIDE. *Voyez* Généralités ſur les Os.

ODONTOLOGIE. Diſcours ſur les Dents.

ODORIFÉRENT, qui a de l'odeur.

OIGNON, ou bulbe d'un poil, eſt ſa racine.

OIGNON (l') eſt une groſſeur qui ſurvient à la ſole, plus ſouvent en dedans qu'en dehors, & jamais ou preſque jamais au pied de derrière.

Cette élévation de la ſole de corne, n'eſt pas un vice de la ſole, mais de l'os du pied, dont la partie concave eſt devenue convexe, par la ferrure, ce qui la fait renverſer en dehors. L'os du pied ſuit la muraille, il eſt pouſſé en dehors; & peu à peu la partie concave, à force de ſe fléchir, devient convexe. La ſole qui eſt appliquée ſur l'os du pied, prend la même forme que l'os du pied dans cet endroit, & forme une élévation que l'on appelle oignon.

Le reméde eſt d'entoller le fer. *Voyez* Ferrure pour les pieds combles & oignons.

OLÉAGINEUX, qui eſt de la nature de l'huile.

OLÉCRANE, éminence du coude. *Voyez* Avant-Bras.

OLFACTIF ou OLFACTOIRE, qui a du rapport à l'odorat.

OLIVAIRES, éminences du cerveau.

OLIVE, eſpéce d'embouchure.

OMBILIC, eſt la partie moyenne de la région ombilicale.

OMBILIC, nœud que l'on apperçoit au ventre des poulains, après que la jument l'a mis bas, & qui diſparoît, & devient inſenſible au doigt.

OMBILICAL, qui a du rapport à l'ombilic.

OMBILICALE, région moyenne de l'abdomen.

OMBRAGEUX, un cheval ombrageux, eſt un cheval qui a ſouvent peur des objets, c'eſt un cheval peureux.

OMENTUM. *Voyez* Épiploon.

OMO-HYOIDIEN ou COSTO-HYOIDIEN, eſt un muſcle de l'os hyoïde. *Voyez* cet Os.

OMOPLATE. *Voyez* Épaule.

ONGLE DU POINT, DE LA BRIDE, ſe dit des différentes ſituations des ongles de la main du Cavalier, dans les changemens de main, dans les partirs & les arrêts.

ONGLET, (l') ou l'ongle eſt cette partie ſémi-lunaire, ſituée vers le grand angle, entre le globe de l'œil & ce grand angle. Dans la belle nature, l'onglet ne doit point paroître, à moins que quelques corps étrangers ne touchent la vitre de l'œil ou la conjonctive, & n'obligent le globe à ſe retirer dans le fond de l'orbite; pour lors cette membrane agit en avant, & ſert de doigt à l'animal pour balayer les ordures qui s'y trouvent : mais c'eſt une maladie toutes les fois qu'elle paroît quand l'œil eſt

tranquille

tranquille. *Voyez* Paupières (relâchement des) (1).

Cette partie est cartilagineuse, & d'une forme triangulaire ; la ligne que l'on voit en écartant les paupières, est noirâtre & mince, son extrémité forme un angle assez épais. Ce cartilage prend la forme de l'œil, c'est-àdire, que la partie qui y touche est concave, & que celle qui regarde l'orbite est convexe ; ce cartilage n'est tenu dans l'orbite que par la du-

(1) L'onglet ou cette partie sémilunaire n'est point un prolongement, comme nous le dit bonnement le Docteur Vitet d'après nos anciens Auteurs. L'onglé ou onglet, est placé dans l'orbite, du côté du grand angle, sans avoir un mouvement particulier, n'ayant point de muscles qui le fassent mouvoir, & n'étant mû que par la rétractation du septiéme muscle qui enveloppe le nerf optique. Toutes les fois que l'onglé se présente en avant de la cornée transparente, d'une manière fixe, c'est une preuve de l'érétisme de ce muscle, & non de cette partie sémilunaire. M. Vitet auroit beau le couper, comme il le dit d'après les Anciens, il ne détruiroit pas l'érétisme de ce muscle, il ne feroit par là que l'augmenter & priver l'œil, d'une partie qui lui est très-essentielle. *Gardez vous bien, dit M. Vitet, après l'opération, de souffler dans l'œil, du sucre ou du sel de nitre ;* (& cela après avoir conseillé d'appliquer des compresses d'eau-de-vie, ou d'eau fraîche). Quel contraste ? C'est pourtant un Médecin qui ordonne des astringents, des résolutifs, ou des émolliens, des adoucissans, pour la même chose.

plicature de la conjonctive. Son usage est de tenir lieu de doigt au cheval, pour chasser les ordures qui sont dans l'œil ; son mouvement lui vient de la contraction des muscles rétracteurs de l'œil, qui, en relevant le globe dans le fond de l'orbite, obligent ce cartilage à se porter en avant, attendu que le globe prend sa place, à cause de l'étroitesse de l'orbite dans sa partie postérieure.

OPAQUE (cornée). *Voy.* Œil.

OPHTALMIE. Pour peu que le cheval se froisse contre quelques corps durs, ou qu'il ait reçu un coup, il lui survient une rougeur plus ou moins grande & étendue, sur la conjonctive. Lorsqu'elle est peu considérable, elle se nomme phlogose ; & inflammation, lorsqu'elle l'est beaucoup. Cette rougeur vient de l'engorgement des vaisseaux, tant sanguins que lymphatiques. Il est rare que cette partie s'abscède, & qu'il s'y forme des ulcères, à moins qu'il n'y ait un vice dans la masse du sang, tel que le farcin, la gale, &c. Alors il faut commencer par purifier le sang, ensuite traiter les ulcères suivant leur malignité. Hors ce cas, il ne s'agit que de saigner une fois ou deux, suivant le degré d'inflammation, & de bassiner souvent l'œil du cheval avec une légère infusion de feuilles de

roses, de plantin, ou de mauve. (1).

OPTIQUES, qui ont rapport aux yeux : on dit nerfs optiques. *Voy.* Œil.

---

(1) M. Vitet, après nous avoir dit que le tempérament du cheval, son âge, sa manière de vivre, la constitution de l'air & du pays qu'il habite, entrent pour beaucoup dans le prognostic de l'inflammation de l'œil ; ajoute qu'on a observé que plus l'inflammation de l'œil est vive, opiniâtre & de longue durée, plus le crystallin est menacé de perdre sa transparence.

Je félicite M. Vitet de connoître les tempéramens des chevaux ; car pour leur âge, il nous a donnés de très-grandes preuves qu'il ne le connoissoit pas ; pour la manière de vivre, je crois qu'il n'est pas bien difficile de sçavoir qu'elles sont les espéces de mets que l'on donne aux chevaux, puisqu'ils ont une manière de vivre uniforme, quant à la constitution de l'air, il a sans doute différentes espéces de barométres & de machines hydrauliques : je le félicite d'être un si grand Physicien : voilà de l'excellent pour nos Maréchaux, dont les trois quarts & plus ne sçavent pas lire, & dont les trois quarts & demi-quart de l'autre quart, ne lisent pas. Ce Savant Physicien, dans sa curation, nous dit que les petites saignées souvent répétées au commencement de la maladie, favorisent la résolution, & empêchent l'opacité du crystallin. M. Vitet me permettra de lui dire que sa physique l'a abandonné, car de petites saignées ne font qu'affoiblir imperceptiblement les tuniques des vaisseaux, qui reprennent bientôt le calibre qu'a la colonne

ORBICULAIRE, QUI EST ROND, se dit des muscles dont les fibres sont en rond, tel est le muscle orbiculaire des paupières, des lévres, de l'anus, &c.

ORBICULAIRE DES PAUPIÈRES (muscle). *Voyez* Paupières.

---

sanguine, & au moins laissent les parties dans leur état naturel; au lieu qu'une, deux, trois copieuses saignées au plus, diminuent sur le champ le volume du sang, ôtent presqu'entièrement le ressort des artères, & font que ce fluide circule ensuite avec plus d'aisance: ce sentiment qui est celui de toutes les Ecoles, est prouvé par la pratique. D'ailleurs, si M. Vitet eût tourné ses pas du côté des voiries de la Ville qu'il habite, & qu'il eût ouvert quelques chevaux, il auroit vû que le calibre des vaisseaux de ceux que l'on tue, en ouvrant l'aorte, est beaucoup plus grand que celui de ceux qui sont morts de langueur ou par des saignées faites de distance en distance. Ce Médecin, vaisemblablement, confond la cornée transparente avec le cryſtallin: car certes, ont voit tous les jours non-seulement des chevaux & d'autres animaux, mais même des hommes avoir des opthalmies continuelles, sans que le cryſtallin soit affècté: il en est sans doute de ceci, comme de la taie que M. Vitet prend pour dragon.

Dans la curation, ce Sçavant nous dit, avec toute la bonté d'ame qui lui est naturelle, qu'il faut appliquer des compresses trempées dans une infusion de racine de persil, tenant en solution une petite portion de vitriol (sans nous en dire la dose), dans le cas où la tension est vive, & d'é-

ORBICULAIRE DE L'ANUS (muſcle): *Voyez* Anus.

ORBITAIRE, qui appartient à l'orbite.

ORBITE, cavité oſſeuſe ſervant à loger l'œil.

---

viter avec ſoin les ſpiritueux & les acides : certes, le reméde eſt nouveau. Comment ? parce qu'il y a tenſion : il faut tendre juſqu'à rupture. Qui croira jamais que celui qui propoſe cette recette, eſt un Docteur, un Profeſſeur d'Anatomie, un Chimiſte, en un mot, un Médecin qui condamne les aſtringens, les ſpiritueux, comme étant trop forts, & qui conſeille les cauſtiques ? Croit-il qu'un ſéton & les ſaignées empêcheront l'opacité du cryſtallin ? Ce que nous venons de dire, ne regarde que l'inflammation commençante : dans la confirmée, ce vétérinaire ſubſtitue l'infuſion de fenouil au perſil, tenant en fuſion deux dragmes de vitriol blanc, ſur demi-livre d'infuſion : mais il n'a pas fait attention que quoiqu'il ait doſé ici ſon reméde, la demi-livre ne fait qu'un demi-ſeptier de liqueur, & que certainement deux dragmes de vitriol diſſoutes en auſſi petite quantité de fluide, ſont bien plus que capables d'épaiſſir la cornée tranſparente ; ce que ne paroît pas croire M. Vitet, puiſqu'il conſeille, comme autre reméde, un onguent composé de parties égales de miel & de vitriol blanc, que je regarde bien, comme lui, ſuffiſant pour terminer la guériſon, & qui vaut mieux *que les eaux diſtillées, preſcrites par les Charlatans avec tant d'emphaſe....* Eau qui d'étend, ôte la douleur, & guérit en très-peu de jours.

ORDINAIRE D'UN CHEVAL, c'eſt ce qu'on lui donne à manger par jour, il eſt fort ou petit.

OREILLES, (les) doivent être placées perpendiculairement, dans l'état d'inaction; l'œil ſeul juge de leurs proportions; une oreille trop grande ou trop courte eſt également déſagréable; cependant celle qui eſt courte, choque moins que celle qui eſt longue: les grandes ſont ſujettes à balotter en tous ſens dans la marche du cheval; alors on les appelle oreilles de cochon, quoiquelles ſe meuvent toutes deux également: il eſt cependant des chevaux qui préſentent en même temps, l'une en avant, & l'autre en arrière; c'eſt pour éviter toutes ſurpriſes, qu'ils agiſſent ainſi; ce mouvement eſt ordinaire aux chevaux aveugles. D'autres ont les oreilles penchées vers les avives: quelquefois elles le deviennent d'avantage à la ſuite de quelques tumeurs dans l'oreille, ce qui diminue ſon volume; pour lors on appelle ce défaut oreillard ou oreilles penchées. Souvent les oreilles ont été taillées par les Maquignons, on appelle alors le cheval moineau, on dit qu'il a été bretaudé; & lorſqu'en outre, on lui a coupé la queuë, on l'appelle courteau. Dans la vue de rapprocher les oreilles l'une de l'autre, les Maquignons font une inciſion entre les deux

parties, vers le toupet. Opération qui tend à les faire baisser d'avantage, le reméde, s'il étoit facile, seroit plutôt de couper le muscle abbaisseur qui recouvre la glande parotide; mais comme l'on a à appréhender l'ouverture de cette glande qui formeroit indubitablement une fistule dans cette partie, je crois que le plus sage est de laisser les choses dans leur état, à moins que celui qui se propose d'opérer ne soit un léger Hippotomiste, pour lors il est sûr de réussir.

Trois cartilages composent l'oreille, le premier se nomme la cuirasse, le second la conque, & le troisiéme le bouclier.

La cuirasse ainsi appellée à cause d'une espèce de ressemblance avec une cuirasse, est située sur le trou auditif externe, lequel est bordé d'un petit cercle cartilagineux. La partie convexe de cette cuirasse est en dehors; sa partie concave est en dedans; son bord inférieur est arrondi, le supérieur est échancré, & forme par conséquent deux pointes qui donnent attache à deux ligamens, un de chaque côté, lesquels vont répondre à la conque de l'oreille.

La conque est le plus grand des trois cartilages de l'oreille. Elle a la figure d'un cornet, & celle d'une losange, lorsqu'elle est déployée.

Sa partie ſupérieure eſt très-mince, l'inférieure eſt plus épaiſſe ; elle eſt fortifiée de filets ligamenteux ; elle eſt arrondie, & fait une eſpèce de coude qui ſe replie antérieurement, & forme un conduit par lequel l'air eſt porté ſur la membrane du tympan ; enſuite ce cartilage ſe prolonge en pointe, paſſe par deſſus la cuiraſſe, & va ſe terminer ſur la partie ſupérieure des glandes parotides.

Le bouclier, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, eſt ſitué à la partie antérieure de l'oreille, recouvrant en partie le muſcle crotaphite. On y conſidère deux faces, l'une convexe, & l'autre concave, celle-ci regarde le muſcle crotaphite ; ſa partie inférieure eſt arrondie & mince, la ſupérieure eſt pointue & épaiſſe. Ce cartilage n'eſt attaché à la conque de l'oreille, que par des portions charnues.

L'oreille eſt portée en avant, en arrière, en dedans, en dehors, & eſt tournée par le moyen de douze muſcles ; ſçavoir, trois releveurs, un abaiſſeur, trois adducteurs & deux abducteurs, deux rotateurs, & le douzieme, qui eſt un muſcle commun, agiſſant en différens ſens, à raiſon de la direction & de l'étendue de ſes fibres.

L'oreille eſt relevée & portée vers ſa congénere, par le moyen de trois muſcles ; ſcavoir, le long, le moyen, le court.

1°. Le long a ſon attache antérieurement à la partie moyenne de la conque de l'oreille, proche ſon bord antérieur ; deſcend tout le long de cette même conque ; paſſe par deſſus l'angle ſupérieur du cartilage, que nous avons nommé la cuiraſſe ; & va ſe confondre avec le muſcle commun.

2°. Le moyen a ſon attache à la crête de l'occipital, au ligament cervical de la largeur de trois doigts au deſſous de cette crête, & va enſuite ſe terminer, par des portions charnues, à la partie preſque moyenne de la conque de l'oreille, un peu en arrière du précédent.

3°. Le court a ſon attache à la ſuture ſagittale des pariéraux, à la crête de l'occipital, recouvrant la partie ſupérieure du muſcle crotaphite, monte en diminuant de volume, & va ſe terminer par une légère aponévroſe au-deſſous du précédent.

Le muſcle abaiſſeur eſt le plus long de l'oreille ; il a ſon attache à la partie inférieure de la glande parotide, par une légère aponévroſe, monte tout le long de cette glande en la recouvrant, & vient enſuite ſe terminer à la partie inférieure de la conque de l'oreille.

Les muſcles adducteurs ſont au nombre de

de trois ; ſçavoir, le ſupérieur, le moyen & l'inférieur.

1°. Le ſupérieur a ſon attache à l'angle ſupérieur de la cuiraſſe, & va ſe terminer en devant de la conque de l'oreille, proche l'inſertion du moyen releveur.

2°. Le moyen prend ſon attache au-deſſous de ce précédent, & va ſe terminer à la partie inférieure du bord antérieur de la conque de l'oreille.

3°. l'inférieur a ſon attache à l'angle inférieur de la cuiraſſe, & va ſe terminer au-deſſous du précédent, proche l'inſertion du muſcle abaiſſeur.

Les muſcles abducteurs ſont, le long & le court abducteur.

1°. Le long a ſon attache au ligament cervical, au-deſſous de l'attache fixe du moyen releveur, & va ſe terminer à la baſe de la conque de l'oreille.

2°. Le court a ſon attache au deſſus du précédent, mais d'une manière moins étendue, & vient enſuite ſe terminer à la partie inférieure de la conque de l'oreille, bien au-deſſous du premier.

Les rotateurs des oreilles ſont au nombre de deux ; ſçavoir, le long, & le court.

1°. Le long a ſon attache par des portions charnues dans la partie concave de la cuiraſſe, croiſe le court rotateur, & va ſe terminer à la partie poſtérieure de l'oreille.

Ce muſcle, en ſe contractant, ſert à tourner l'oreille de derrière en avant.

2°. Le court rotateur a ſon attache d'une part à l'angle ſupérieur de la cuiraſſe, dans ſa partie concave; & va enſuite ſe terminer à la partie inférieure de l'oreille. Son uſage eſt de tirer la conque de devant en arrière.

Le muſcle commun eſt le plus conſidérable de tous ceux que nous venons de décrire; il a ſon attache d'une part à l'arcade zygomatique, à la future frontale & s'agittale, à la crête de l'occipital; en un mot, il recouvre toute la ſurface du muſcle crotaphite, & vient enſuite ſe terminer au bord arrondi de la cuiraſſe. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer l'oreille vers l'arcade zygomatique, de la relever du côté de la future ſagittale, & de la porter en avant du côté des ſalières.

Le nombre & la ſituation des oreilles ſont aſſez connus. Nous dirons que l'on diviſe l'oreille en externe & en interne.

L'oreille externe eſt tout ce qui s'offre à nos yeux & que nous pouvons toucher; elle eſt

composée de trois cartilages, la conque, la cuirasse & le bouclier, qui sont mus par le moyen de douze muscles, & recouverts de la peau. L'oreille externe, considérée avec sa peau, présente un cornet dont l'entrée est large; dans sa base qui est arrondie, se voient plusieurs sillons, dont l'usage est de briser la colomne d'air qui pourroit fraper trop rudement la membrane du tympan. Ainsi, il est aisé de sentir que l'usage de l'oreille externe est de conduire l'air vers l'oreille interne.

L'oreille interne est séparée de l'externe par une membrane nommée membrane du tympan; elle est située à l'entrée de l'auditif externe, trou dont nous avons parlé en faisant la description de l'os pierreux. Cette membrane est fine, transparente, tendue & très-peu humide. On a prétendu qu'elle étoit composée de trois couches; que l'une venoit de l'épiderme, une autre du périoste interne de la caisse, & que la troisiéme ou la moyenne étoit vasculeuse; je crois être fondé à avancer, d'après des recherches multipliées & des examens réitérés, qu'elle est simple & formée uniquement du périoste interne. L'usage de cette membrane est d'empêcher les corps étrangers d'entrer dans l'oreille interne, & de modifier l'air extérieur qui vient ébranler la colomne de celui

qui eſt répandu dans l'oreille interne, & qui ſe répand dans les différentes parties de cet organe. Ainſi que la plûpart des corps en général, le tympan perd de ſon reſſort par la trop grande humidité qui le relâche; parvenu à un certain point de relâchement, il peut ne pas recouvrer ſon élaſticité : cette perte de reſſort peut encore être cauſée par la trop grande ſéchereſſe, qui, portée à un haut degré, & continuée long-temps, fera tendre les fibres, leſqu'elles incapables de prêter ſe rompront. Dans ce cas, comme dans le premier, il n'y aura plus d'entendement; & cet organe ſera perdu, à moins que l'on ne puiſſe y ſubſtituer une membrane artificielle; ce qui, je crois, réuſſiroit ſi elle étoit adaptée hermétiquement. Cet accident arrive ſouvent par la faute de ceux qui, traitant des chevaux malades, ſuivent la mauvaiſe pratique de leur verſer des médicamens dans les oreilles. Elle annonce un homme totalement dénué de connoiſſances anatomiques; cependant elle eſt encore fort en uſage. Il n'y a pas même encore long-temps que j'ai vu cette dangereuſe méthode adoptée par deux Maréchaux de réputation. Un Loueur de carroſſe avoit un cheval attaqué du farcin pour lequel on lui mit un médicament dans l'oreille, qu'on lia enſuite. J'eus la curioſité d'examiner quel avoit été l'effet de ce remède, dont on vantoit

en pareil cas l'efficacité ; on me fit voir plusieurs chevaux, qu'on prétendoit avoir été guéris par ce moyen ; mais en jettant les yeux sur l'oreille du malade, je trouvai à sa base un cercle blanc de poil, produit par l'effet de la ligature. On me montra un autre cheval que l'on traitoit depuis quelque temps, mais qui étoit en mauvais état ; je demandai pourquoi sa guérison n'étoit pas plus avancée ; on me répondit qu'apparemment le reméde n'avoit pas encore opéré son effet, & l'on m'ajouta qu'on lui en appliqueroit un second. En voici la composition : de l'huile d'hypéricum, de lassa-fœtida & du mercure. J'ai vu d'autres gens verser dans l'oreille, du mercure coulant, & d'autres, des huiles chaudes, &c.... Il est aisé de comprendre & de sentir que tous ces remédes sont capables de léser l'organe de l'ouïe sans qu'on puisse jamais en rappeller l'usage. Accident dont j'ai été plus d'une fois témoin.

L'oreille interne consiste en une cavité nommée vestibule, où sont renfermées différentes piéces osseuses, qui forment différens contours : son entrée est cylindrique, & représente une caisse de tambour : c'est à l'extrémité de cette caisse, proche le vestibule, que se trouvent placés trois os qui sont toujours séparés ; ils sont connus sous les noms de marteau, d'enclume & d'étrier.

Le marteau est situé à la partie supérieure de cette caisse, un peu en devant de la tête : on y considére une tête qui est une de ses extrémités, un col qui en fait la partie moyenne, & le manche qui forme l'autre extrémité. La tête est arrondie inférieurement ; c'est la portion la plus grosse ; elle est légèrement applatie latéralement, le col est situé supérieurement ; le manche est la partie la plus longue, & se termine en pointe.

L'enclume est située un peu au dessus du marteau & latéralement. On y remarque un corps & deux branches ; ce qui peut la faire comparer à une dent molaire ; son corps est allongé supérieurement, & représente une facette un peu cave pour son articulation, avec le marteau ; ses racines sont en pointes, & se joignent à l'os pierreux.

L'étrier ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec un étrier, est arrondi dans son bord supérieur, & plat inférieurement. On apperçoit dans sa partie supérieure une petite facette par laquelle il s'articule avec le corps de l'os pierreux.

De ces trois, il y en a deux qui sont mobiles, sçavoir, l'enclume & l'étrier.

L'enclume est unie par le moyen de trois

muſcles. Le premier a ſon attache fixe à la partie ſupérieure du méat oſſeux, & va ſe terminer au col de l'os : ſon uſage eſt de branler la membrane du tympan. Le ſecond a ſon attache extérieurement à la trompe d'euſtachi, & va ſe terminer au deſſous du précédent. Son uſage eſt de tirer le marteau en arrière, & d'augmenter la vibration. Le troiſième muſcle a ſon attache le long de la paroi du canal d'euſtachi, & va ſe terminer au-deſſus du précédent. Il a à peu-près la même fonction que le précédent.

L'étrier eſt élevé par un petit muſcle qui a ſon attache à une petite apophyſe ſituée à la partie ſupérieure de la caiſſe. Son uſage eſt peu connu.

En général, ces muſcles, dont deux ne ſont preſque pas ſenſibles, ne deviennent pas intéreſſans, quant aux maladies de cette partie, & auxquelles on ne ſçauroit porter reméde.

La caiſſe eſt cette grande cavité que l'on apperçoit après avoir enlevé l'apophyſe maſtoïde : on y conſidère d'une part un cercle oſſeux, d'où partent pluſieurs rayons oſſeux, qui s'étendent en divergeant ; de l'autre, deux ouvertures, dont l'une eſt l'entrée d'un trou tortueux, appellé le limaçon ; & l'autre, l'entrée des canaux demi-circulaires. Sur ce cercle oſſeux

eſt

eſt une membrane étendue qui répond à tous les rayons oſſeux : par ce ſecond arrangement, l'air interne, ayant frapé cette membrane, ſe répand dans ſes différens rayons, & s'inſinue enſuite dans toutes les cavités creuſes de la roche. Les vaiſſeaux qui ſe portent dans l'oreille interne, viennent de la vertébrale; & les nerfs, de la ſeptième paire.

OREILLES LONGUES ET MAL PLACÉES. *Voyez* Oreilles.

OREILLES PENCHÉES. *Voy.* Oreilles

OREILLES, (groſſeur dans les). Il ſurvient quelquefois au dedans de la conque de l'oreille, une groſſeur qui en remplit toute la cavité. Cette tumeur eſt la ſuite d'un coup ou d'une morſure; elle eſt ordinairement remplie d'une eau rouſſe, jaunâtre. On y trouve rarement du pus.

Dès qu'on s'apperçoit de cette tumeur, il faut l'ouvrir, afin de donner iſſue à l'eau, & panſer la plaie avec des étoupes ſéches. On eſt quelquefois obligé d'injecter le ſac avec la teinture d'aloës. On a recours à ce moyen, lorſque cette partie ne vient point en ſuppuration. J'ai même vu un cas dans lequel j'ai été contraint de couper une oreille dont le cartilage avoit été entiérement gâté : cet acci-

dent eſt rare, & pour l'ordinaire ce mal n'a pas de ſuite.

ORELLLE, (coupe), inſtrument avec lequel les Marchands de chevaux & Maquignons coupent les oreilles de leurs chevaux, quand elles ſont trop longues.

OREILLES DE CHAT, diminutifs de crampons, qui en diffèrent par la manière dont ils ſont levés ſur les côtés, au lieu que le crampon eſt levé droit : leur uſage eſt le même que les crampons.

OREILLE. *Voyez* Bride.

OREILLARD, eſt le même qu'oreille penchée. *Voyez* Oreille.

ORGANE, inſtrument principal de la ſenſation : on dit l'organe de l'ouie, de l'odorat, &c.

ORGANIQUE, qui ſert à quelque organe.

ORGELET, bouton inflammatoire qui ſurvient ſur le tarſe des paupières.

ORGUEILLEUX, on peut appeller de ce nom le muſcle releveur de l'œil.

OREILLETTES. *Voyez* Cœur.

ŒSOPHAGIEN, (muſcle). *Voy.* Pharynx.

OS, mot dérivé du Grec, qui ſignifie ſervir de baſe ou de fondement. *Voyez* Oſtéologie.

OS EN GÉNÉRAL, (maladie des); les principaux accidens auxquels ſont expoſés les os, ſont la contuſion, la piquûre, la carie, la fracture, l'ankyloſe, l'exoſtoſe & la luxation. *Voyez* ces mots à leurs lettres.

OSCILLATION, mouvement qui fait aller de côté & d'autre, de même que vibration : on dit la vibration, l'oſcillation des artères, pour déſigner leurs battemens, &c.

OSSELET, petit os, nom que l'on donne à quelques os ſéſamoïdes, & principalement à ceux qui ſont ſitués dans l'oreille interne.

OSSEUX, OSSEUSE, qui eſt de la nature de l'os.

OSSIFICATION, s'entend d'une ſubſtance quelconque qui devient os, s'entend d'un os qui eſt dans ſa formation, ou d'une partie qui devant être toujours molle devient oſſeuſe par accident.

OSTÉOLOGIE (l'), eſt une partie de l'Anatomie qui traite des os ; relativement au cheval nous la nommons Hyppoſtéologie, c'eſt-à-dire, diſcours ſur les os du cheval.

Elle peut ſe diviſer en oſtéologie ſéche, & en oſtéologie fraîche.

La première a pour objet les os dénués de la peau & des chairs ; la ſeconde, les os frais dont on a conſervé les ligamens, & ſur leſquels on diſtingue les cartilages ; la partie qui traite des cartilages eſt déſignée ſous le nom de Chondrologie ; celle qui traite des ligamens eſt nommée Syndeſmologie.

L'aſſemblage & l'arrangement des os frais ou ſecs produiſent le ſquelette, qui peut être naturel ou artificiel. On entend par ſquelette naturel, celui où les os tiennent encore par les ligamens frais ou deſſéchés dont la Nature s'eſt ſervie pour en faire la liaiſon ; l'artificiel eſt l'union des os, au moyen de fil-d'archal, de laiton, &c. Il eſt toujours formé d'os ſecs & dépouillés de de leurs ligamens.

Les ſquelettes différent entre eux en raiſon de leur volume, de l'âge & du ſexe de l'animal ; il y en a d'embryons de divers termes, de poulains, de chevaux, de jumens, plus ou moins âgés ; il y en a de complets auxquels il ne manque pas la plus petite partie ; & d'incomplets qui ſe trouvent dans les voiries & dans les campagnes.

Le ſquelette artificiel ſe diviſe en tête, en tronc & en extrémités.

1°. La tête ſe diviſe en mâchoire ſupérieure & en mâchoire inférieure.

A proprement parler, on ne devroit entendre par mâchoire ſupérieure, que les ſeules piéces dans leſquelles ſont enchaſſées les dents d'en haut; & par mâchoire inférieure, que celles où l'on voit les dents d'en bas; mais en Anatomie, plus que dans toute autre ſçience, on eſt quelquefois obligé de prendre le tout pour la partie, afin de moins multiplier les termes, & d'être plus clair. On concevra donc que la mâchoire ſupérieure ſera généralement déſignée par le groupe d'os qui ſe préſente d'abord a la tête du cheval. Il comprend le crâne & la face.

Le crâne eſt une boëte oſſeuſe qui renferme le cerveau & le cervelet, ſubſtance connue vulgairement ſous le nom de cervelle. Cette boëte eſt compoſée de douze os; ſçavoir, deux frontaux, deux pariétaux, un occipital, un ſphénoïde, deux ethmoïdes, deux parties écailleuſes, & autant de pierreuſes appartenantes aux deux os des tempes.

La face eſt compoſée de dix-ſept os, qui ſont les deux du nez, les deux du grand angle, les deux de la pommette, les deux maxillaires ſupérieurs, les deux inférieurs, les deux du pa-

lais, les deux ptérygoïdiens, le vomer & les cornets inférieurs des narines.

Il eſt facile de ſéparer la mâchoire inférieure en deux piéces dans les jeunes poulains; mais il n'eſt pas poſſible d'y réuſſir, lorſque les chevaux ont atteint un certain âge, parce qu'elle eſt alors formée d'une ſeule piéce.

Chaque mâchoire de cheval eſt garnie de vingt dents. Les jumens en ont trente ſix, tant à la ſupérieure qu'à l'inférieure. On nomme brehaignes les jumens dans la bouche deſquelles on trouve de petites dents appellées crochets.

On trouve encore entre les mâchoires, vers la racine de la langue, un os appellé hyoïde qui ne manque jamais d'être composé de cinq piéces.

2°. Le tronc ſe diviſe en trois parties, l'épine, le thorax & le baſſin.

L'épine eſt un aſſemblage de pluſieurs piéces appellées vertèbres. Elles ſe diſtinguent en vraies & en fauſſes. On en compte trente & une de vraies; & pour l'ordinaire dix-huit ou dix-neuf de fauſſes, en y comprenant l'os ſacrum.

Parmi le vraies, il y en a ſept qui appartiennent au col, elles ſe nomment cervicales; Il y en a dix-huit pour le dos, elles ſont con-

nues ſous le nom de dorſales ; ſix déſignées ſous celui de lombaires, & enfin l'os ſacrum.

Les trois ou quatre premières des fauſſes vertèbres qui ſuivent l'os ſacrum, ont aſſez de reſſemblance avec les vraies. Ces fauſſes vertèbres ſont elles-mêmes ſuivies de treize ou quatorze autres moins régulières encore que les précédentes ; ce ſont elles qui forment la queue du cheval.

Le thorax comprend le ſternum & les côtes leſquelles ſont au nombre de trente-ſix, dix-huit de chaque côté ; ainſi que les vertèbres, elles ſe diviſent en vraies & en fauſſes. Ce qui diſtingue les vraies c'eſt que leurs cartilages vont ſe rendre immédiatement au ſternum : les cartilages, dans les fauſſes, ne ſe portent au ſternum, que par le moyen du cartilage de la dernière vraie côte avec lequel il s'allie.

Le ſternum eſt formé d'une ſeule piéce dans les chevaux faits, & de cinq ou de ſix dans les jeunes ; mais ces portions oſſeuſes ſe trouvent intimement collées par un cartilage, ou bande cartilagineuſe intermédiaire.

Le baſſin eſt compoſé de ſix os, trois de chaque côté. On les appelle iléon, iſchion & pubis, ils ſont donc connus ſous le nom des innominés.

3°. Les extrémités font antérieures & poftérieures.

Les extrémités antérieures ou les jambes de devant comprennent neuf parties ; fçavoir, l'épaule, le bras, l'avant-bras, le genou, le canon, le boulet, le pâturon, la couronne & le pied.

L'épaule n'a pour piéce fondamentale qu'un feul os nommé omoplate ou paleron.

Le bras n'a pareillement qu'une piéce appellée l'humérus.

Il s'en trouve deux à l'avant-bras qui font le radius & le cubitus.

Le genou eft compofé de fept os rangés par ordre & fur deux lignes : quatre dans la premiere y compris le feptième qui eft derrière & hors de rang ; & trois dans la feconde. Les trois os dont la première ligne eft formée font l'irrégulier, le triangulaire & le fémi-lunaire ; les trois de la feconde fe nomment le grand cunéiforme, le trapézoïde, & le petit cunéiforme; quant au feptième hors de rang, on pourroit à la rigueur ne le confidérer que comme faifant partie du premier rang ou de la première ligne ; il eft inutile de lui donner d'autre nom que celui de crochu adopté par tous les Auteurs qui ont traité de l'Hyppoftéologie.

Le canon renferme trois os, le premier re-

tient le nom de canon, les deux autres portent celui de ſtyloïdes.

Le boulet eſt le réſultat de deux os appellés ſéſamoïdes, parce qu'ils ont la forme d'une graine de ſéſame.

Le pâturon n'a qu'un ſeul os nommé pâturon.

La couronne n'a auſſi qu'un ſeul os nommé coronaire.

Le pied eſt formé de deux os, dont le premier eſt connu ſous le ſimple nom d'os du pied, & le ſecond ſous celui d'os de la noix, de la navette ou d'os articulaire.

Les extrémités poſtérieures comprennent auſſi huit parties de même que les antérieures; ce ſont la cuiſſe, le graſſet, la jambe, le jarret, le canon, le boulet, le pâturon, la couronne & le pied. Ces parties raſſemblées ſe nomment la jambe, en prenant ici la partie pour le tout, ſuivant l'uſage reçu.

Un ſeul os appellé le fémur forme la cuiſſe.

Le graſſet eſt composé par l'os qu'on nomme rotule ou os quarré.

La jambe a deux os qui ſont le tibia & le péroné.

Plusieurs piéces concourent à la formation du jarret ; sçavoir, l'os du jarret proprement dit, celui de la poulie, le grand & le petit scaphoïde, l'os difforme, & l'inter-osseux ou inter-articulaire.

On compte trois os dans le canon ; celui qui retient le nom de canon, & deux autres appellés styloïdes de même qu'aux extrémités antérieures.

On trouve dans le boulet deux sésamoïdes ; dans le pâturon, l'os du pâturon ; dans la couronne, l'os coronaire ; dans le pied, l'os du pied proprement dit, & celui de la navette, ou articulaire.

OS (volume des). Les os sont grands, moyens & petits.

On considère comme de grands os, ceux dont l'étendue, toute dimension prise, excéde celle des autres ; comme moyens, ceux qui tiennent le milieu entre les premiers & les derniers ; les plus petits forment la troisième classe.

Les os de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe, les côtes qui forment la partie moyenne du thorax, peuvent être regardés comme grands.

L'os du canon, celui du pâturon, les der-

nières côtes & quelques os du crâne, sont mis au nombre de moyens.

Les os du genou, du jarret, quelques-uns du crâne, & autres du même volume sont rangés parmi les petits.

OS (de la figure des). La figure des os dépend de leur forme, de leurs dimensions, de leur étendue, de leur épaisseur, de leur symmétrie & de leurs irrégularités. C'est pourquoi il y en a de ronds, de quarrés, de triangulaires, de cylindriques, de longs, d'épais, de minces, de plats, de réguliers & d'irréguliers, de pairs & d'impairs.

On range dans la classe des os longs, ceux de l'avant-bras, de la jambe & des côtes. L'omoplate est du nombre des plats, minces & triangulaires. Les os sésamoïdes sont placés parmi les réguliers & pairs; les impairs sont l'occipital, le vomer, la mâchoire inférieure, l'os hyoïde & les vertèbres, l'os sacrum, les os de la queue & le sternum, en un mot, tous ceux qui séparent verticalement le cheval en deux parties égales. Les irréguliers & pairs sont la partie pierreuse des temporaux, les os ethmoïdes, quelques-uns des os du jarret & du genou. Les pairs sont les frontaux, les pariétaux, les temporaux, les os du nez, ceux du grand an-

gle & de la pommette, les maxillaires, les os du palais, les ptérigoïdiens, les côtes, les os des îles, & ceux des extrémités tant antérieures que poſtérieurs.

Il y en a encore de propres & de communs. On donne le nom de propres à ceux qui forment une ſeule partie & lui ſont eſſentiels ; tels ſont l'occipital & les pariétaux. Les communs ſont ceux qui concourent avec d'autres à la formation d'une partie ; tels ſont les frontaux qui ſervent avec d'autres à la charpente de la face.

On remarque dans les os, principalement dans les longs, trois parties : 1°. le corps, & les deux extrémités qui peuvent ſe trouver en devant, en arrière, en haut ou en bas, & qui par rapport à ces poſitions ſont appellées antérieures, poſtérieures, ſupérieures ou inférieures ; le corps comprend tout ce qui eſt entre les deux extrémités ; 2°. leurs faces qui peuvent être en haut, en bas, devant, en arrière, ſur les côtés, & qui prennent les noms de ſupérieures, d'antérieures, de latérales ; 3°. leurs bords qui, de même que les faces, ſont ou antérieurs ou poſtérieurs', ſupérieurs ou inférieurs, ou latéraux externes & internes : lorſque ces bords ſont tranchants, on leur donne le nom de crêtes ; & celui d'angles aigus mouſſes, &c, s'ils ſe terminent en pointes.

Les os plats & larges ont leurs diſtinctions ainſi que les longs. Leur milieu s'appelle arbitrairement centre ou partie moyenne ; le reſte prend le nom de circonférence : on y obſerve encore 1°. deux faces, une externe & une interne : 2°. des bords externes ou internes, ſupérieurs ou inférieurs, antérieurs & poſtérieurs, ou latéraux ; 3°. des angles qui prennent ces mêmes diminutions. Les expreſſions d'internes s'appliquent aux parties, aux faces, aux extrémités, aux bords, aux angles, &c... qui approchent le plus du point central du cheval ; les mots d'externes à ceux qui en ſont les plus éloignés.

La même obſervation a lieu auſſi bien pour les parties, que pour le tout : prenons pour exemple, la tête ; ſi l'on fait la diviſion du pariétal en deux faces, on ſentira que l'interne ſera celle qui approchera le plus du cerveau, & que l'externe en ſera la plus éloignée. Il eſt inutile de vouloir expliquer les termes ſupérieurs, inférieurs, antérieurs, poſtérieurs, ils ſont entendus de tous ceux qui ſçavent notre langue.

OS (ſubſtance des). On ne ſçauroit parvenir à s'inſtruire de la conformaton interne des os, qu'on n'ait préalablement dévelopé leur ſubſtance, d'où provient la différence de leurs cavités.

Les os en général peuvent être considérés comme un assemblage de fibres plus ou moins longues, mais si intimement unies entre elles, qu'il en résulte les corps les plus solides de ceux qui composent l'animal.

Les différentes substances, qui se remarquent dans les os, ne proviennent que de différentes manières dont les fibres osseuses s'appliquent les unes contre les autres.

On distingue dans les os trois sortes de substances, une compacte, une cellulaire ou spongieuse, & une réticulaire.

La substance compacte est la plus serrée, la plus solide & la plus élastique des trois; c'est elle qui se voit à l'extérieur des os dans toute leur étendue. La cellulaire, ainsi que la réticulaire se trouve au-dessous de la compacte.

La substance compacte a été ainsi nommée, à cause de son extrême dureté; la cellulaire, parce qu'elle est remplie de cellules; la réticulaire, parce qu'elle semble former un réseau.

On ne rencontre pas ces trois substances dans tous les os. Il en est où l'on ne découvre que la compacte, comme dans certains os du du genou, & particuliérement du jarret. Dans d'autres on ne trouve que la cellulaire, tel est

le ſternum. Pour la réticulaire elle eſt toujours aſſociée avec la compacte & la cellulaire.

Il n'y a guères d'os longs, où l'on ne diſtingue ces trois ſubſtances. Les os plats n'en renferment que deux, la compacte & la cellulaire.

Les os du crâne en contiennent auſſi une qui eſt analogue à la cellulaire; elle eſt communément déſignée ſous le nom de diploé.

La ſubſtance compacte, qui comme nous l'avons obſervé, recouvre entiérement les os longs, & forme ſeule leurs corps ou leur partie moyenne, s'amincit, & ſemble ſe ſéparer en deux feuillets pour enveloper la ſubſtance cellulaire, à meſure qu'elle s'approche des deux extrémités. Outre les fibriles, on y diſtingue des paquets de fibres de la texture deſquels il réſulte des petits filets, dans certains os; des couches en forme de feuillets ou de lames, dans d'autres. Il eſt très-aiſé de reconnoître ce tiſſu filamenteux ſur la ſurface des os qui ont été pendant long-temps expoſés à l'air dans les campagnes ou dans les voiries. Il y a quelques os longs dans leſquels cette ſubſtance ſe trouve moins mutilée que dans dautres; nous le ferons remarquer en parlant de ces os.

La ſubſtance cellulaire qu'on apperçoit aux extrémités des os longs & dans l'intérieur des

os plats, entre les couches plus ou moins épaiſſes des lames formées par des fibres oſſeuſes intimement appliquées les unes aux autres, n'eſt qu'un prolongement de la compacte, dont les fibres s'écartent de manière qu'elles compoſent de petites cellules où ſe dépoſe la ſubſtance médullaire.

La ſubſtance réticulaire eſt une portion de la compacte & de la cellulaire, elle ſe prolonge de telle-ſorte qu'il en réſulte des piéces très-ſolides, les unes cylindriques, les autres plates, qui, comme autant de ſolives poſées longitudinalement, en travers & obliquement, à quelque diſtance les unes des autres, ſervent à ſoutenir la partie la plus épaiſſe de la moëlle, ou la moëlle en maſſe.

OS (cavité interne des). On diſtingue dans les os trois ſortes des cavités; 1°. celle qui régne dans l'intérieur des os longs où eſt renfermée la moëlle proprement dite; 2°. Celles qui ſe voyent aux extrémités des mêmes os longs, & dans l'intérieur des plats, où eſt dépoſée la moëlle qui a le moins de conſiſtance; 3°. de de petites, ou des pores ouverts, qui pénétrent la ſubſtance des os, & ſe font jour de dehors en dedans.

De toutes ces cavités, il n'y en a point dont l'uſage

l'uſage paroiſſe mériter plus d'attention que celle où eſt logée la moëlle en maſſe ; cependant l'uſage des deux autres eſpèces de cavités n'eſt pas moins intéreſſant à connoître pour raiſonner ſur les différens phénomènes ou accidents dont les os ſont ſuſceptibles.

OS (éminence des). Parmi tous les os dont l'aſſemblage forme le ſquelette, il n'y en a aucun qui ne préſente, ſur ſa ſurface ou à ſes extrémités, des inégalités plus ou moins ſenſibles ; les Anatomiſtes les ont appellées éminences ; ils leur ont encore donné les noms d'apophyſes & d'épiphyſes.

L'apophyſe eſt une éminence ou prolongement de l'os ; comme elle en fait partie par continuité, elle ne ſçauroit en être réellement diſtinguée.

L'épiphyſe eſt une partie ſéparée d'un os, mais qui lui eſt unie & contigue, par le moyen d'un corps intermédiaire, nommé cartilage. On ne trouve guéres d'épiphyſes qu'aux os des poulains & des jeunes chevaux : dans un âge plus avancé, le cartilage intermédiaire s'oſſifie, & ces trois parties n'en font qu'une. S'il ſe rencontre des épiphyſes dans les chevaux faits, ce n'eſt, autant que j'ai pu l'obſerver, qu'aux apophyſes épineuſes des vertèbres du dos. On

voit par-là que les épiphyses deviennent insensiblement apophyses, à mesure que le cheval avance en âge.

Les apophyses tirent leurs noms différens de leur situation, de leur figure & de leur usage. Par rapport à leur situation, il y en a d'obliques, de transverses, de supérieures, d'inférieures, de latérales, &c. . . Eu égard à leurs figures, on les appelle mastoïdes, quand elles représentent un mammelon ; styloïdes, lorsqu'elles sont en forme de stylet ; épineuses, si elles ressemblent à une épine ; odontoïdes ou dentiformes, si elles approchent de la figure ou si elles imitent la dureté d'une dent ; coronoïdes, lorsqu'elles paroissent ressembler à une couronne ; éminences, si elles s'élévent superficiellement. Relativement à leur usage, on nomme apophyses nasales, celles qui font partie du nez ; articulaires, celles qui sont situées près des articulations : on leur donne le nom de trochanters, lorsqu'elles servent d'attache à des muscles dont l'action opére la rotation de certaines parties, telles que la cuisse.

OS (cavité externe des). Je n'entends point parler ici des cavités formées à la fois par le concours des os, & des parties molles destinées à loger les viscéres, telles que celles de la tête, de la poitrine ou du bas-ventre, ou d'autres

réservées à d'autres usages, telles que le nez, la bouche, & les oreilles, &c. Mon dessein est de décrire les cavités qui servent aux articulations, avant que de faire mention des autres espèces de cavités.

Je distingue les cavités des os en articulaires, & en non articulaires. J'appelle articulaires les dépressions profondes ou superficielles, qui se trouvent au milieu ou aux extrémités de ces corps solides pour recevoir les têtes, les tubérosités, les protubérances, ou éminences d'autres piéces qui leur sont homogènes, & établir par ce moyen ce qu'on nomme articulation. J'appelle non articulaires des cavités qui se rencontrent dans l'étendue des os pour loger des parties molles quelconques.

Je distinguerai les cavités profondes d'avec les superficielles, par rapport à l'espèce d'articulation qui en résultera ; en effet les cavités profondes rendent les articulations plus solides, elles le sont beaucoup moins lorsque ces cavités sont superficielles. Les premières sont désignées sous le nom de cotyloïdes, & les secondes par celui de glénoïdes, termes grecs adoptés par les Anatomistes.

Comme les cavités peuvent encore tirer leurs différens noms de leurs usages & de leur figure,

on les appellera fosses, sinus, sinuosités, trous, canaux, échancrures, fentes, raînures, scissures & dentelures; & l'on joindra quelquefois à ces mots ceux de maxillaire, de longitudinal, d'orbitaire, d'épineux, de sphénoïdal, &c. . .

La fosse désigne la cavité d'un os dont l'entrée est plus large que le fond: le sinus, celle dont le fond est plus large que l'entrée; la sinuosité est une cavité oblongue en forme de gouttière, pour donner passage à des vaisseaux, à des tendons, &c; le trou, la courte perforation d'un os de part en part; le canal, une cavité dont l'entrée est distante de la sortie: il est à propos de remarquer que les orifices du trou & du canal ont une figure ronde: les échancrures sont des espèces de taillades qui pénètrent plus ou moins profondément dans la substance des os, aux bords desquels elles se rencontrent particuliérement; on donne le nom de fentes à de longues & étroites ouvertures qui séparent la substance d'un os en différens sens avec plus ou moins d'étendue; celui des raînures, à d'oblongues & de très-superficielles dépressions qui se distinguent & prennent les noms de cannelures, à raison de leur forme, de leur étendue & de leur profondeur. Quant à la scissure, c'est proprement la même chose que raînure: ce terme semble n'avoir été

adopté que pour varier les expressions employées à décrire la multiplicité des raînures. On entend enfin par dentelures, les cavités ou interstices, qui réprésentent dans certains os les séparations qu'on voit entre les dents d'une scie.

OS (couleur des). Les os des squelettes différent en couleur. Ceux qui ont été exposés à l'air sont blancs. Les os des vieux chevaux sont jaunes, ceux des poulains sont rouges en certains endroits & blancs ou à peu près dans d'autres.

OS (de la connexion des). On appelle connexion, l'union de différens os par le moyen des cartilages, des ligamens ou des muscles conjointement ou séparément.

De ces trois sortes de connexions résultent autant de différentes articulations.

La première se fait avec un mouvement très-sensible, la seconde sans mouvement, la troisiéme avec ou sans mouvement.

L'articulation avec mouvement très-sensible, a été nommée diarthrose par les Grecs, la seconde synarthrose, & la troisième amphiarthrose,

La première de ces articulations n'a jamais lieu sans des cartilages intermédiaires, & le

mouvement qui s'y fait, s'exécute en tous ſens, en devant, en arrière, ſur les côtés & orbiculairement, comme on peut le voir dans l'articulation du bras avec l'épaule, de la cuiſſe avec les os du baſſin, & même de la tête avec la première vertèbre du col.

La ſeconde permet ſeulement aux parties mobiles de ſe porter en devant & en arrière, c'eſt le mouvement d'une charnière. Cette articulation eſt nommée ginglyme; on la diſtingue en ginglyme parfait & en ginglyme imparfait. Le parfait a lieu dans l'articulation du canon avec l'os du pâturon, & dans celle de l'os du pâturon avec l'os coronaire; l'imparfait eſt l'articulation du cubitus & du radius avec l'humérus.

De la troiſiéme eſpèce d'articulation, nommée arthrodie par les Grecs, réſulte un mouvement en couliſſe, c'eſt celui qui gliſſe ſur un autre. On peut donner à cette articulation le nom de planiforme; elle ſe voit dans celle des os du genou entre eux, ainſi que dans celle du jarret; mais beaucoup mieux dans le frotement de la rotule ſur le fémur.

La diarthroſe renferme encore le mouvement de pivot, qui eſt un mouvement en tout ſens; tel eſt celui de la première vertèbre ſur la ſeconde.

La ſynarthroſe, ou articulation ſans mouvement, en comprend trois autres; ſçavoir la ſuture, l'harmonie & la gomphoſe.

L'articulation immobile par ſuture, eſt ainſi nommée de ſa reſſemblance avec une couture dilacérée. Elle ſe diviſe en vraie & en fauſſe, la vraie eſt celle dont les traces ſont ſi apparentes, qu'elles repréſentent des découpures de dents de ſcie engrénée; telle eſt l'articulation ou la jonction des pariétaux entre eux & avec l'occipital. La fauſſe eſt formée par des ſillons prolongés, où s'engrennent des éminences ou lignes oſſeuſes, dont le diamétre ſaillant eſt propre à les remplir. Des Anatomiſtes ont donné à cette eſpéce d'articulation, le nom d'harmonie; c'eſt celle de l'os frontal avec les os du nez, de la partie écailleuſe des temporaux avec le pariétal, &c.

La gomphoſe eſt la troiſiéme eſpèce d'articulation ſynarthrodiale, dans laquelle l'os eſt enchaſſé, comme l'eſt une cheville dans un trou; c'eſt ainſi que les dents ſont implantées dans les alvéoles.

L'amphiarthroſe eſt une troiſiéme eſpèce d'articulation qui tient de la diarthroſe & de la ſynarthoſe; de la diarthroſe, parce que l'os uni par cette articulation, peut ſe mouvoir; de la

ſynarthroſe, parce que le mouvement qui en réſulte, eſt preſque imperceptible. Les os unis par cette connexion, que j'appellerai diarthro-ſynarthrodiale, ne tiennent les uns aux autres que par un corps moyen ; la jonction qui en réſulte, prend le nom de ſymphyſe, terme grec qui ſignifie adhérence, réunion.

Nous avons dit que les os étoient liés enſemble, ou par des muſcles, ou par des cartilages, ou par des ligamens. La première de ces articulations ſe nomme ſymphyſe muſculaire ou charnue, & autrement ſyſſacorſe ; la ſeconde, cartilagineuſe ou ſynchondroſe : & la troiſiéme, ligamenteuſe ou ſyneuroſe. Ces trois mots qui ſont grecs, expriment les trois moyens dont nous venons de donner l'explication.

La ſyſſacorſe ou articulation charnue, n'eſt que co-adjutrice de la ſyneuroſe ou articulation ligamenteuſe; car il n'y a point d'os qui n'ayent plus ou moins de ligamens pour les retenir en place.

OS (uſage des os en général). Les os ſervent de ſoutien à toutes les autres parties du cheval. Ils forment, étant tous raſſemblés, & chacun en ſa place, une charpente harmonique qui facilite les différens exercices auxquels on deſtine l'animal; & ils ſe prêtent, ſuivant les cir-

conſtances, à chacun des mouvemens auxquels on l'aſſujettit. Les uns font la fonction de leviers, d'autres celle de roues, de reſſorts & de pivots : il y en a qui ſervent de point d'appui pour l'exécution du mouvement des autres, comme à élever, à abaiſſer, à porter à droite & à gauche, à volonté, les parties du corps, & le corps en entier d'un endroit à l'autre. Il en eſt qui font l'office de meule pour broyer & moudre les alimens propres à la ſubſtance de l'animal, tels que les dents. D'autres ſervent à former des cavités où ſont renfermés les viſcères pour les mettre à l'abri de toute léſion, faciliter la reſpiration, & en défendre les organes, telles ſont les côtes. D'autres doivent être regardés comme autant de piéces de rapport néceſſaires pour ſoutenir la charpente & la baſe du ſquelette ; d'autres enfin font la fonction de poulies, tels ſont les os de la poulie.

OS DE GRAISSE. *Voyez* Filandre.

OVALAIRE, ſe dit d'un trou de l'os iſchion, parce qu'il eſt de forme ovale.

OURS. (tic de l') *Voyez* Tic.

OURAQUE ou URACHE, canal ou tuyau membraneux, qui dans le fœtus, part du fond de la veſſie, ſe porte à l'ombilic, accompagne le cordon ombilical, & après avoir traverſé

l'amnios, il forme, par ſon expanſion l'allantoide, dans laquelle il verſe, dit-on, l'urine ſurabondante du fœtus. Ce canal, dans le cheval fait, s'oblitère, & devient un ligament ſuſpenſoir de la veſſie.

OUTRÉ, un cheval outré, c'eſt un cheval qu'on a trop fait travailler. Pouſſif outré. *Voyez* Pouſſif.

OUTRER UN CHEVAL, c'eſt le faire aller audelà de ſes forces.

OUVERT ou bien ouvert du devant ou du derrière, eſt un cheval dont les jambes de devant ou de derrière ſont ſuffiſamment écartées l'une de l'autre.

OVAIRES. *Voy.* Génération de la jument (parties de la).

OZÉNE, eſt le même que la morve proprement dite. *Voyez* ce mot.

P.

PAILLE, paille hachée, sert dans quelques pays de nourriture aux chevaux, mêlée avec l'avoine ; on la hache avec une machine faite exprès, appellée hachoir ou coupe paille. *Voy.* Cheval, (nourriture du).

PAIRS DE L'ANUS. (muscles) *Voyez* Anus.

PAIR, (veine sans). *Voyez* Veines.

PAISIBLE, un cheval paisible, celui qui n'a aucune ardeur.

PALAIS, voile du palais, muscle du palais. *Voyez* Bouche.

PALAIS, (déplacement du). Un jeune Auteur en l'art vétérinaire, nous a donné la description de cette maladie. Quoiqu'elle soit idéale, il prétend que la cause vient du relâchement des muscles de cette cloison ; mais si cet Auteur avoit bien examiné la structure de cette partie sans la dissection même, il n'auroit pas dit, en se servant simplement du pas d'âne, que le voile du palais peut se relâcher, puisqu'en tout temps il s'abbaisse & touche à la base de la langue ; que la glotte va par dessus, & qu'il en

eſt ainſi dans la belle nature du cheval : il auroit dit au contraire qu'il y arrive quelquefois une telle inflammation qu'elle détruit l'action de ſes muſcles. Il ne ſe feroit pas amuſé à perorer deux heures ſur une maladie de ſi peu de conſéquence.

PALATIN, qui a rapport au palais.

PALATINES (les fentes), ſont produites par l'os maxillaire antérieur entre eux, & par les poſtérieurs.

PALATINES (glandes). *Voyez* Tête.

PALATINS (os). Ces os ſont ſitués à la partie poſtérieure du palais, & ſupérieure des foſſes naſales. Leur figure approche de celle du chevalet d'un violon. Cet os étant examiné dans la ſituation qui lui eſt propre ; on y apperçoit antérieurement, relativement à la bouche, une demi-arcade aſſez liſſe, qui, étant jointe avec ſa congénere, forme une arcade parfaite ; deux éminences à ſon extrémité pour l'attache du voile palatin ; pluſieurs trous le long de ſon corps, dont un conſidérable appellé trou palatin poſtérieur, qui ouvre un paſſage à des vaiſſeaux ſanguins ; & de plus une longue cavité formant le ſinus palatin, lequel n'exiſte que dans les chevaux.

Cet os eſt joint avec les os maxillaires,

avec le ſphénoïde, les cornets du nez, l'ethmoïde, & le vomer.

PALEFRENIER, valet d'écurie, qui panſe les chevaux chez les grands Seigneurs.

PALEFROY, on appelloit ainſi anciennement un cheval, & principalement ceux qui ne ſervoient qu'aux promenades, aux fêtes & aux dames, d'où eſt dérivé le nom de palefrenier.

PALERON, le même qu'omoplate. *Voyez* Épaule.

PAMPINIFORMES, nom que l'on donne aux cordons ſpermatiques.

PANCRÉAS, (le) eſt ſitué dans l'épigaſtre. Sa figure eſt irréguliére, ſa couleur eſt roſe pâle. C'eſt un amas de petits points glanduleux, unis ou collés par le moyen d'un tiſſu cellulaire, au colon, & au duodénum. Il eſt recouvert comme tous les autres viſcères, du péritoine. En fendant le pancréas, on apperçoit pluſieurs vaiſſeaux ſanguins, & des vaiſſeaux blancs : ces derniers ſont en grand nombre ; car chaque point glanduleux a ſon tuyau qui va répondre à un principal, nommé conduit pancréatique, long d'un pouce & demi environ, lequel ſe rend enſuite au duodénum auprès du canal cholédoque : il verſe, dans cet inteſtin une liqueur blanche, graſſe & ſavoneuſe.

Les artères du pancréas ſont fournies par le tronc cœliaque. Ses veines vont ſe rendre à la veine-porte. Il reçoit les nerfs du plexus hépatique & du grand intercoſtal.

Ce viſcère eſt deſtiné à préparer la liqueur dont nous venons de parler, & qui ſert conjointement avec la bile à perfectionner le chyle.

Le canal pancréatique eſt quelquefois rempli de vers, comme le cholédoque, mais d'une nature bien différente. Ces inſectes, dont perſonne n'a encore parlé, & que les diſſections & les ouvertures des chevaux nous ont fait ſouvent appercevoir, ſont cylindriques, de la longueur de deux pouces environ. La moitié de leur longueur eſt rouge : le reſte eſt blanc. La tête eſt difficile à diſtinguer de la queue : on peut croire cependant que la tête eſt cette extrémité à laquelle on remarque deux eſpéces de filamens, à peu près ſemblables à ceux que portent les vers de l'eſtomac. Au reſte ils ne s'attachent point, & errent çà & là dans le canal pancréatique; on n'en rencontre que très-rarement dans le canal inteſtinal. Les moyens de les détruire, ſont les mêmes que ceux que nous avons indiqués contre les vers du foie.

Outre toutes ces eſpèces de vers, il s'en trouve un autre répandue dans la capacité du

bas ventre, & errante ſur les viſcères : ces derniers vers ſont longs de quatre pouces & plus, & minces comme des aiguilles ; ils ſont abſolument différens de ceux des inteſtins. On n'a aucun ſigne qui indique que le cheval en ſoit incommodé ; & quand on en auroit de certain, comment y porter reméde ? On ne pourroit avoir recours qu'aux injections amères, faites après la ponction.

PANCRÉATIQUE, qui a rapport au pancréas.

PANNADE ou PANADE, action particulière dans l'art de voltiger.

PANNE. *Voyez* Marteau

PANNEAUX d'une ſelle, ſont les deux couſſins ſitués au deſſous des arçons, leſquels ſont rembourrés de crin ou de bourre, dont l'effet eſt de garantir des contuſions que pourroient faire ces mêmes arçons.

PANNICULE, membrane extérieure qui avoiſine la peau, la premiére ſe trouve après la peau, & eſt nommée membrane adipeuſe, graiſſeuſe, elle ſe rencontre par-tout : la ſeconde eſt ſituée deſſous celle-ci, on la nomme pannicule, charnue ou muſcle peauſſier : elle ne ſe trouve que dans certains endroits. *Voyez* Peau, à l'article de ces muſcles.

PANSEMENT, eſt le ſoin qu'on a des chevaux pour leurs beſoins & leur propreté.

PANSER un cheval, eſt l'ouvrage du palefrenier, c'eſt le tenir propre & le nourrir.

PANTOUFLE (fer à) eſt celui dont les bords extérieurs des branches, ſont plus minces que ceux d'en dedans, & que de vils compilateurs répétent d'après les Anciens, avoir la propriété d'élargir les talons, quoique nous ayons tant de fois démontré le contraire, & ce qu'ont très-bien ſenti la plûpart des Maréchaux, par le peu d'uſage qu'ils en font.

PAPILLES, petits mammelons où viennent aboutir des nerfs. On dit les papilles de la langue, des mammelons, &c.

PAPIRACÉ, ſe dit d'un os ou feuillet oſſeux, très mince, en forme de papier. Les os ethmoïdes, les cornets du nez ſont des os papiracés.

PAPILLAIRE, qui a des papilles ou des mammelons.

PAPILLAIRE (membrane). *Voyez* Langue.

PARADE, un cheval de parade eſt un cheval deſtiné aux occaſions d'appareil, comme aux Tournois, aux Carrouſels, aux revues, &c. On

On appelle la parade un endroit que le Maquignon a destiné pour faire monter le cheval qu'il veut vendre. La parade en terme de Manége est la même chose que le parer. *Voyez* Parer.

PARACENTÉSE, nom que l'on donne à l'opération par laquelle on tire de l'eau épanchée dans une cavité quelconque, & que l'on consacre principalement à l'hydropisie du bas ventre : on fait cette opération dans le cheval, ou avec le trois-quart, ou par le moyen de l'incision faite entre les côtes, celle-ci vaut mieux, & est plus prompte.

PARAPHIMOSIS. *Voy.* Phimosis.

PARREIN. On appelloit ainsi ceux qui assistoient un Chevalier dans un tournois ou dans un combat singulier. Il étoit d'usage d'en prendre par cérémonie dans les carrousels. Les Aspirans à la la maîtrise en Maréchallerie ont aussi leur Parrein, qui est un Maître Maréchal, qui ferre leurs chevaux lors du chef-d'œuvre qui barre les reins & dénerve, chef-d'œuvre qui annonce le cahos de l'Hyppiatrique.

Rien n'est plus risible & en même-temps plus digne de pitié, que de voir la reception d'un Aspirant à la maîtrise dans cette Capitale. Celui qui veut être reçu se trouve obligé d'être

planté à la grande porte des Grands Augustins, depuis huit heures du matin jusqua trois heures après midi, où chaque Maître passe devant lui & le considère comme une bête de somme, sans lui dire une seule parole. Il est à remarquer que ce Candidat est obligé d'être ceint de son tablier à ferrer, & d'être sur ses jambes adossé à cette porte, l'espace de temps que nous avons dit ci-dessus, ensuite un des Jurés à l'heure indiquée lui ordonne de passer dessous le cloître pour lui assigner le jour où se sera le chef-d'œuvre dont nous avons parlé ci-dessus, lequel se termine au cabaret, quoique l'Article II. de leurs Statuts de l'an 1473, Ier. de 1609, & la Sentence de Police de 1678 défendent expressément aucun festin ni buvette.

PARER ou COUPER LA SOLE. *Voy*. Boutoir.

PARER, le parer, c'est un arrêt relevé du cheval de Manége. Ainsi on dit un beau parer, pour dire un bel arrêt bien relevé & sur les hanches.

PARESSEUX, un cheval paresseux est celui qui ralentit toujours son allure & qu'il faut avertir incessamment.

PARIÉTAUX (os). Les pariétaux sont situés au-

deſſus des frontaux, & forment la partie moyenne du crâne.

Chaque pariétal conſidéré ſéparément a la figure d'une coquille quarrée. On y remarque deux faces ; une externe, convexe, polie ; une interne, concave, inégale. Il y a par conſéquent quatre bords & quatre angles : un bord ſupérieur, un inférieur, & deux latéraux.

On remarque au bord inférieur ou frontal une échancrure gréneuſe pour ſa jonction avec l'os frontal ; deux angles, l'un qui va finir avec l'os occipital, & qui eſt le plus épais des quatre ; l'autre, qui eſt le plus mince, en forme d'écaille, ſe joint avec l'os temporal : il y a pour l'ordinaire dans ſon bord ſagittal un trou qui donne paſſage à des vaiſſeaux.

Dans la face interne de cet os ſe voient deux gouttières ; une qui eſt à ſon bord ſagittal, plus ou moins apparente dans certains chevaux, pour recevoir la faulx ; une autre dans l'angle qui s'unit avec l'occipital, pour loger la tente du cervelet. On apperçoit enfin pluſieurs enfoncemens aſſez unis entre-eux pour loger les anfractuoſités du cerveau.

Cet os eſt un des plus réguliers du crâne, tant par ſa figure, que par ſon épaiſſeur.

L'os pariétal eſt joint avec ſon ſemblable par la ſuture ſagittale ; avec l'occipital par la ſuture lambdoïde ; avec l'os frontal par la ſuture du même nom ; avec les temporaux par la ſuture ſquammeuſe ou écailleuſe.

Cet os eſt le plus mince & le plus expoſé des os du crâne ; il eſt moins que les autres à l'abri des coups extérieurs. C'eſt ſur ces os ſeuls qu'il eſt facile d'appliquer des couronnes de trépan. J'ai vû des cas où il a fallu y en appliquer juſqu'à quatre : il eſt vrai que dans ces accidens on eſt obligé de découvrir le muſcle cratophite ; mais le danger eſt de peu de conſéquence, car lors même que la fonction de ce muſcle ſeroit entiérement anéantie, le muſcle maſſeter pourroit ſuffiſamment y ſuppléer. Ainſi toutes les fois qu'il y a fracture aux pariétaux ou aux frontaux, l'on ne doit jamais héſiter de trépaner à côté de la fracture, pour élever enſuite les piéces enfoncées, comme on l'a dit à l'article du trépan.

PAROIR vieux terme qui eſt le même que boutoir, outil avec lequel l'on pare les pieds des chevaux.

PAROIS nom que l'on donne à des parties contenantes. On dit les parois de la tête, de la de la poitrine, du bas-ventre.

PAROTIDES. *Voyez* glandes.

PARTAGER LES RÊNES, prendre une rêne d'une main, & l'autre de l'autre main, & conduire ainsi son cheval.

PARTEZ, mot que dit le Maître d'Académie, quand il veut que l'Ecolier aille au galop.

PARTIR de la main. *Voyez* Main.

PAS (le) est l'action la moins élevée, la plus lente & la plus douce de toutes les allures d'un cheval. Dans le mouvement que fait un cheval lorsqu'il va le pas, il leve les deux jambes qui sont opposées & traversées; l'une devant, l'autre derrière.

Quand, par exemple, la jambe droite de devant est en l'air & se porte en avant, la gauche de derrière se léve immédiatement après & fait le même mouvement que celle de devant, & ainsi des deux jambes; ensorte que dans le pas, il y a quatre mouvemens: le premier est celui de la jambe droite de devant, qui est suivie de la jambe gauche de derrière qui fait le second mouvement; le troisième est celui de la jambe gauche de devant, qui est suivie de la jambe droite de derrière; & ainsi alternativement.

PAS. Quoique je regarde le trot comme le fondement de la première liberté qu'on doit donner aux chevaux ; je ne prétends pas pour cela exclure le pas qui a auſſi un mérite particulier.

Il y a deux ſortes de pas, le pas de campagne, & le pas d'Ecole.

Nous avons donné la définition du pas de campagne à l'article des mouvemens naturels ; & nous avons dit que c'eſt l'action la moins élevée & la plus lente de toutes les allures naturelles, ce qui rend cette allure douce & commode : parce que dans cette action, le cheval étendant ſes jambes en avant & près de terre, il ne ſecoue pas le Cavalier, comme dans les autres allures, où les mouvemens étant relevés & détachés de terre, on eſt continuellement occupé de ſa poſture, à moins qu'on n'ait une grande pratique.

Le pas d'Ecole eſt différent de celui de campagne, en ce que l'action du premier, eſt plus ſoutenue, plus raccourcie & plus raſſemblée ; ce qui eſt d'un grand ſecours pour faire la bouche à un cheval, lui fortifier la mémoire, le rapatrier avec le Cavalier, lui rendre ſupportables la douleur & la crainte des leçons violentes qu'on eſt obligé de lui donner pour l'aſſouplir, & le confirmer à meſure qu'il avance

dans l'obéiſſance de la main & des jambes. Voilà les avantages qu'on tire du pas de l'Ecole, ils ſont ſi grands qu'il n'y a point de cheval quelque bien dreſſé qu'il ſoit, auquel cette leçon ne ſoit très-profitable.

Mais comme un jeune cheval, au ſortir du trot, où il a été étendu & allongé, ne peut pas ſitôt être raccourci dans une allure raſſemblée, comme celle du pas d'Ecole, je n'entends pas non plus qu'on le tienne dans cette ſujéttion, avant qu'il ait été préparé par les arrêts & les demi-arrêts.

C'eſt donc au pas lent & peu raccourci, qu'il faut mener une cheval qui commence à ſçavoir troter, afin de lui donner de l'aſſurance & de la mémoire; mais afin qu'il conſerve au pas la liberté des épaules, il faut le mener ſur de fréquentes lignes droites, en le tournant, tantôt à droite, tantôt à gauche ſur une nouvelle ligne, plus ou moins longue, ſuivant qu'il ſe retient ou s'abandonne.

Il ne faut pas tourner tout le corps du cheval ſur ces différentes lignes droites, mais ſeulement les épaules en faiſant toujours marcher en avant, après l'avoir tourné. Cette manière de tourner les épaules au pas ſur de fréquentes lignes droites aux deux mains indifféremment, ſans aucune obſervation de terrein,

que celle de tourner & aller droit, ſuivant la volonté du Cavalier, eſt bien meilleure que celle de mener un cheval ſur un cercle ; parce que ſuivant cette méthode, on tient toujours les hanches ſur la ligne des epaules ; & ſur la ligne du cercle, le cheval eſt couché & hors de la ligne droite. Il faut pourtant revenir au cercle, lorſque le cheval ſe roidit, s'endurcit, ou ſe défend à une main ; c'eſt le ſeul reméde : auſſi le regardai-je comme un châtiment, & c'eſt pour cela que je conſeille de remettre à la longe tout cheval qui ſe défend dans les commencemens qu'on le dreſſe : cette punition fait plus d'effet, & corrige plus un cheval, que tous les châtimens qu'on pourroit lui faire en liberté.

Quoique la leçon de mener un cheval ſur de nouvelles & fréquentes lignes droites ſoit excellente pour apprendre à un cheval à tourner avec facilité, il faut, quand il ſera obéiſſant à cette leçon, & qu'on en voudra faire un cheval de promenade, le mener ſur une longue & ſeule ligne droite, afin de lui donner un pas étendu & allongé, le tournant ſeulement de temps en temps, pour lui conſerver l'obéiſſance de la main & la ſoupleſſe des épaules ; mais il faut pour cela le mener en pleine campagne, car le terrein d'un Manége eſt trop borné.

Si l'on s'apperçoit que le pas ſoit contraire au naturel d'un cheval pareſſeux & endormi, parce qu'il ne ſera point encore aſſez aſſoupli, il faudra le remettre au trot vigoureux & hardi, & même le châtier des éperons & de la gaule, juſqu'à ce qu'enfin, il prenne un pas ſenſible & animé.

PAS, & le Saut, & le galop gaillard. Lorſque les chevaux dreſſés à caprioles commencent à s'uſer, ils prennent deux mêmes, comme pour ſe ſoulager, un air auquel on donne le nom de pas, & le ſaut qui ſe forme en trois temps, le premier eſt un temps de galop raccourci, ou terre-à-terre; le ſecond, une courbette, & le troiſième une capriole. On peut auſſi régler à cet air les chevaux qui ont plus de légèreté que de force, afin de leur donner le temps de raſſembler leurs forces, en ſe préparant par les premiers mouvemens à mieux s'élever à celui de la capriole, & ainſi de ſuite.

Il y a une ſorte de chevaux qui interrompent leur galop, en faiſant quelques ſauts de gaieté, ſoit parce qu'ils ont trop de reins, ou trop de repos, ou que le Cavalier les retient trop, c'eſt ce qu'on nomme galop-gaillard; mais ce Manége ne doit point paſſer pour un air, puiſqu'il naît du caprice & de la fantaiſie du

cheval, qui par là fait seulement voir sa disposition naturelle à sauter, lorsque cette gaieté est ordinaire, & quelle n'est pas la suite d'un trop long repos. E. D. C.

PASSADE (la), est comme nous l'avons dit à l'article des mouvemens artificiels, une ligne droite sur laquelle un cheval passe & repasse (ce qui lui a donné le nom de passade), aux deux bouts de laquelle ligne on fait un changement de main ou une demi-volte; la ligne de la passade doit être d'environ cinq longueurs de cheval, & les demi-voltes ne doivent avoir qu'une longueur dans leur largeur; ensorte qu'elles sont plus étroites de la moitié qu'une demi-volte ordinaire; parce que, comme ce Manége est fait pour le combat, lorsqu'un Cavalier a donné un coup d'épée à son ennemi, plutôt il peut retourner son cheval après cette action, plutôt il est en état de repartir & de fournir un nouveau coup. Ces sortes de demi-voltes de combat à sec sont aussi en trois temps; & le dernier doit former la demi-volte: il faut qu'un cheval soit raccourci & sur les hanches en tournant, afin d'être plus ferme sur ses pieds de derrière, & de ne pas glisser: le Cavalier en est aussi plus à son aise, & mieux en selle.

Il y a deux sortes de passades. Celles qui se

font au petit galop, tant fur la ligne de la paſſade, que fur les demi-voltes ; & celles qu'on appelle furieuſes, dans leſquelles on part à toutes jambes, depuis le milieu de la ligne droite, juſqu'à l'endroit où l'on marque l'arrêt pour commencer la demi-volte : ainſi dans les paſſades furieuſes, après avoir fini la demi-volte, on continue d'aller au petit galop juſqu'au milieu de la ligne droite tant pour s'affermir dans la ſelle, que pour examiner les mouvemens de ſon ennemi, ſur lequel on échappe ſon cheval en partant de vîteſſe, & on le raſſemble enſuite pour l'autre main.

Quand le cheval ſera obéiſſant aux paſſades le long de la muraille, & qu'il changera de pied facilement & ſans ſe déſunir en finiſſant chaque demi-volte, il faudra les lui faire faire ſur la ligne du milieu du Manége ; car comme cet exercice eſt fait pour le combat, il faut qu'il ſe faſſe en liberté, afin de pouvoir aller à la rencontre de ſon ennemi.

On fait auſſi dans un Manége, des paſſades dont les demi-voltes ſont de la largeur des demi-voltes ordinaires, & alors ce n'eſt plus un Manége de guerre, mais d'École, qui ſe fait pour le plaiſir, ou pour élargir un cheval qui ſe ſerre trop ; de même qu'on fait auſſi la ligne de la paſſade plus ou moins longue ſelon

que le cheval s'abandonne ou ſe retient, afin de le rendre toujours attentif à l'action des jambes & de la main du Cavalier.

Quoique ce Manége ſoit auſſi beau que difficile à exécuter, nous n'entrerons pas dans un plus grand détail, puiſqu'on y emploie les mêmes régles que dans celui des voltes, dont nous venons de parler. Si le cheval refuſe d'obéir, ſe ſera ou mauvaiſe nature, ou faute de ſoupleſſe & déſobiſſance, au quel cas, il faudra avoir recours aux principes que nous avons établis. E. D. C.

PASSE-CAMPAGNE. *Voyez* Caplet.

PASSAGE. Après avoir donné à un cheval la première ſoupleſſe par le moyen du trot d'une piſte ſur la ligne droite & ſur les cercles ; l'avoir arrondi, & lui avoir appris à paſſer ſes jambes dans la poſture circulaire de l'épaule en dedans ; l'avoir rendu obéiſſant aux talons la croupe au mur, & raſſemblé au piafer dans les piliers ; leſquelles leçons confirment la ſoupleſſe & l'obéiſſance, qui ſont, comme nous l'avons dit, les deux premières qualités qu'on doit donner à un cheval pour le dreſſer ; après cela, dis-je, il faut ſonger à l'ajuſter, c'eſt-à-dire, le régler & le faire manier juſte dans l'air, où ſa diſpoſition permettra qu'on le mette.

Le paſſage eſt la première allure qui regarde la juſteſſe ; nous en avons donné la definition à l'article des allures artificielles, & nous avons dit que c'eſt un pas ou un trot raccourci, meſuré & cadencé ; que dans ce mouvement le cheval doit ſoutenir les jambes qui ſont en l'air, l'une devant, l'autre derrière, croiſées & opposées comme au trot, mais beaucoup plus raccourci, plus ſoutenu, & plus écouté que le trot ordinaire ; & qu'il ne doit pas avancer ni poſer la jambe qui eſt en l'air, plus d'un pied au de-là de celle qui eſt à terre, à chaque pas qu'il fait. Cette allure, qui rend un cheval patient & lui fortifie la mémoire, eſt très-noble & fait beaucoup paroître un Officier à un jour de revue ou de parade. L'action du cheval au paſſage eſt la même qu'au piafer ; enſorte que pour avoir une idée juſte de l'un & de l'autre, il faut regarder le piaſer comme un paſſage dans une place, ſans avancer ni reculer; & le paſſage eſt, pour ainſi dire, un piafer dans lequel le cheval avance environ d'un pied à chaque mouvement. Dans le piafer le genou de la jambe de devant qui eſt en l'air, doit être de niveau avec le coude de la même jambe ; laquelle jambe doit être pliée de manière que la pince du pied ſe léve à la hauteur du milieu du genou de la jambe qui poſe à terre, celle de derrière ne doit pas ſe lever ſi haut,

autrement le cheval ne feroit pas fur les hanches ; mais feulement la pince du pied qui eft en l'air, à la hauteur du milieu du canon de l'autre jambe. A l'égard du paffage ; comme le mouvement eft plus avancé que celui du piafer, la jambe de devant ne doit pas fe lever fi haut, mais feulement la pince du pied qui eft en l'air à la hauteur du milieu du canon de la jambe qui pofe à terre, & celle de derrière un peu au deffus du boulet de l'autre jambe.

Il y a plufieurs chofes à obferver dans le paffage ; fçavoir la pofture dans laquelle doit être un cheval lorfqu'il paffage, foit d'une pifte, foit de deux piftes ; la cadence ou la mefure dans laquelle il doit paffager ; & les aides du cavalier pour l'ajufter à cet air.

Les plus habiles Ecuyers conviennent qu'une des principales chofes qui mettent un cheval dans une belle attitude, c'eft le beau pli qu'on lui donne en maniant ; mais ce beau pli eft expliqué différemment par les habiles Maitres de l'Art. Les autres veulent qu'un cheval foit fimplement plié en arc, qui n'eft qu'un demi-pli, dans lequel le cheval regarde feulement d'un œil dans la volte ; les autres veulent qu'il faffe le demi-cercle, c'eft-à-dire, qu'il regarde prefque des deux yeux en dedans de la ligne. Il

faut convenir que dans l'un & dans l'autre pli le cheval a de la grace : mais, ſelon moi, le pli en arc, qui n'eſt qu'un demi-pli, ne contraint pas tant un cheval, & le tient plus relevé du devant, que dans celui où il eſt plus plié ; & & dans cette derniere poſture, la plûpart des chevaux ſont encapuchonnés, c'eſt-à-dire, baiſſent trop le nez & courbent l'encolure.

Ceux qui admettent le demi-pli, menent leurs chevaux droits d'épaules & de hanches, ou tiennent ſeulement une demi-hanche dedans ; & ceux qui veulent un plus grand pli, tiennent les hanches, autant en dedans que la tête, ce qui forme un demi-cercle de la tête à la queue, & c'eſt ce qu'on appelle les deux bouts dedans. Cette attitude fait paroître le le cheval plus ſur les hanches, parce qu'il eſt plus étréci du derrière.

On peut admettre ces différentes poſtures, en les appliquant diverſement, ſuivant la différente ſtructure de chaque cheval. Il ſe trouve peu de chevaux bien proportionnés de tout leur corps, les uns ſont trop courts de reins, & les autres trop longs de corſage.

Ceux qui ſont bien proportionnés, c'eſt-à-dire, ni trop courts ni trop longs de reins, doivent être menés la demi-hanche dedans. Pour

cela, on tient la hanche de dehors un peu en dedans, enforte qu'au lieu que les hanches de dedans soient tout-à-fait droites sur la ligne des épaules, le pied de dehors de derrière doit se poser sur la place de dedans, ce qui fait que la moitié des hanches se trouve en dedans; & c'est là ce qu'on appelle proprement la demi-hanche dedans. Cette posture est très-belle, & convient à merveille aux chevaux bien moulés, & qui portent beau d'eux-mêmes.

On doit tenir les chevaux courts de reins, droits d'épaules & de hanches avec un demi-pli seulement, qui les fasse regarder d'un œil en dedans; car si on les mettoit dans une posture plus raccourcie, en les pliant trop, & leur tenant les hanches dedans, ils seroient trop contraints, ils n'auroient pas un beau mouvement d'épaules; parce que la plûpart des chevaux de cette structure, retiennent ordinairement leurs forces, & par conséquent, il faut leur donner un passage plus libre & plus avancé, qu'à ceux qui distribuent naturellement leurs forces.

Dans le passage les deux bouts dedans, la tête est placée en dedans, & les hanches sont mises autant en dedans que la tête, enforte que le cheval est arrondi de tout son corps, & forme un demi-cercle. Cette attitude a été inventée ou r raccourcir & faire paroître sur les hanches

ches les chevaux qui ſont trop longs de corſage & d'encolure, & qui n'auroient pas tant de grace, & ne pourroient pas ſi bien ſe raſſembler, ſi on les mettoit tout-à-fait d'une piſte. Cette poſture n'eſt autre choſe que la croupe au mur, renverſée, c'eſt-à-dire, qu'au lieu de faire aller un cheval de côté la croupe au mur avec les épaules en dedans du Manége, dans les deux bouts dedans, on met les épaules vis-à-vis du mur, & la croupe vers le centre, enſorte qu'il va preſque de deux piſtes.

Après avoir examiné laquelle des trois poſtures ci-deſſus, convient mieux au cheval, ſuivant ſon naturel & ſa ſtructure, il faut enſuite régler la cadence de ſon air. On doit entendre par la cadence du paſſage d'un cheval, un mouvement de trot raccourci, ſoutenu du devant, & continué d'une meſure égale ſans le retenir, ni le preſſer trop. Ce mouvement qu'il eſt auſſi difficile de donner à un cheval, que de l'y entretenir en marchant, dépend de l'accord des aides du cavalier, & auſſi de la ſoupleſſe & de l'obéiſſance du cheval; c'eſt pourquoi il ne faut pas paſſager un cheval, dans une juſteſſe ſi recherchée, qu'auparavant il ne ſoit aſſoupli de tout ſon corps, & réglé au piafer dans les piliers. Cette pratique eſt le modéle du beau paſſage: & quoi-

qu'un cheval ſoit aſſez avancé pour lui demander des leçons de juſteſſe, il ne faut jamais ſe départir des premiéres leçons, dans leſquelles on ne ſçauroit trop le confirmer. Il faut donc toutes les fois qu'on a un cheval, quelqu'avancé qu'il ſoit, de trois repriſes, lui en demander du moins une l'épaule en dedans, ſuivie de la croupe au mur, & quelquefois même, ſuivant l'occaſion, le remettre au trot.

Pour entretenir un cheval dans ce beau mouvement de paſſage, qui produit l'action libre de l'épaule, ſoutenue & également avancée, il faut faire attention à ſon naturel & à ſa force. Les chevaux qui retiennent leurs forces, retiennent auſſi par conſéquent de l'action de l'épaule; ils doivent être moins aſſujettis, & même lorſqu'ils ſe retiennent trop, par malice ou autrement, il faut les chaſſer vigoureuſement des deux jambes, & quelquefois des deux éperons, laiſſant pour quelque tems l'ordre limité de la juſteſſe du paſſage, afin de leur rappeller & de leur maintenir la crainte & l'obéiſſance qu'ils doivent avoir pour des aides, & pour les châtimens du Cavalier : ceux au contraire qui, par timidité naturelle, s'abandonnent ſur la main, doivent être raccourcis, tenus plus enſemble, & plus ſoutenus de la main, que déterminés des jambes & des jarrets ; avec ces précautions, on

maintiendra les uns & les autres dans leur véritable air.

Lorſqu'on change de main au paſſage, il faut que ce ſoit de deux piſtes, ſur une ligne oblique, & que la moitié des épaules aille avant la croupe, enſorte que la jambe de devant de dehors ſoit ſur la ligne de celle de dedans de derrière ; & afin qu'il demeure dans l'équilibre, & dans la balance entre les deux talons, il ne faut pas qu'il faſſe un ſeul temps pour la peur de la jambe de dehors du Cavalier, que celle de dedans ne lui permette. Il faut pour cela ſçavoir ſe ſervir à propos de ſa main & de ſes jambes.

Dans le paſſage de deux piſtes, le cheval doit faire autant de mouvemens avec les pieds de derrière, qu'avec ceux de devant. Il arrive ſouvent qu'un cheval arrête les pieds de derrière en une place, pendant que ceux de devant dérobent le terrein, en faiſant deux ou trois pas, ſans que le derrière accompagne ; on appelle ce défaut, dévuider de l'épaule. Un autre défaut encore plus grand que celui-ci, c'eſt lorſqu'il arrête les pieds de devant, & que ceux de derrière continuent d'aller, ce qu'on appelle s'acculer, s'entabler. Comme la vue du Cavalier eſt ſur la poſture de la tête & du col, & ſur l'action des épaules, il lui eſt plus aiſé

de proportionner les mouvemens que le cheval fait avec les pieds de devant, que de tenir la croupe & les pieds de derrière dans une juſte égalité : il faut pourtant acquérir la facilité de l'un & de l'autre, afin de remédier à temps & promptement à ces déſordres ; ce qui dépend de la diligence de la main, & de la fineſſe du talon.

Il faut ſe reſſouvenir encore qu'une des aides des plus ſubtiles, c'eſt de faire paſſer librement l'épaule & le bras de dehors du cheval, par deſſus celui de dedans, en paſſageant de deux piſtes. Pour bien prendre ce temps, dit le ſçavant M. de la Broue, il faut ſentir quel pied poſe à terre, & quel pied eſt en l'air, & tourner la main de la bride, dans le temps que le pied de devant, du côté qu'il va ou qu'il tourne, eſt en l'air & prêt à retomber, afin qu'en levant enſuite l'autre pied de devant, il ſoit contraint d'avancer l'épaule & le bras de dehors, en le chevalant par deſſus celui de dedans. Il faut, ajoute-t'-il, une grande facilité d'aides pour bien prendre ce temps; car ſi on tourne la main dans le temps que le cheval a le pied de dedans trop haut, au lieu d'élargir l'épaule & la jambe de dehors, c'eſt celle de dedans qui s'élargit ; & ſi l'on tourne la main lorſqu'il poſe le pied de dedans à terre, il n'a point aſſez de temps pour

chevaler librement l'épaule & la jambe de dehors.

Il eſt bon de remarquer encore que des trois poſtures dont nous venons de parler, dans leſquelles on peut mettre un cheval au paſſage, il y en a deux qui ne peuvent être admiſes, que dans les bornes d'un Manége limité, & pour le plaiſir de la carrière, qui ſont celles de la demi-hanche, & celles des deux bouts dedans ; mais lorſqu'on tient un cheval d'un pas noble & relevé, ſoit à la tête d'une troupe, ſoit dans des jours de revue, de fête ou de parade, il ne faut point lui demander ce manége d'École, mais le tenir droit d'épaules & de hanches, avec un demi-pli ſeulement du côté qu'il va, pour lui donner plus de grace dans ſon devant. E. D. C.

PASSAGER ou PASAGER UN CHEVAL, terme de manége, c'eſt le promener au pas & au trot. Paſſager la tête à la muraille, c'eſt mener ſon cheval de côté, la tête vis-à-vis & près de la muraille du manége. Paſſager aux voltes. *Voyez* Voltes.

PASSÉGE, eſpèce d'allure à laquelle on formoit les chevaux dans les Carrouſels. Paſſéger, aller au paſſége, c'eſt ſauter en croix de S. André, ſans faire beaucoup de chemin, ou pour mieux

dire reſter en place ; cela ne ſe pratique plus qu'en Italie & en Allemagne.

PATHOLOGIE, ou diſcours ſur les maladies. La pathologie renferme les cauſes, ſymptômes, & accidents, &c. *Voy.* Hyppopathologie.

PATIN (fer à). Fer du vieux temps dont ſe ſervoient autrefois les Maréchaux pour allonger la jambe du cheval, qui dans certaine claudication leur paroiſſoit l'avoir plus courte que l'autre oppoſé, & comptant par là donner plus d'appui à l'animal.

PATURON DE DEVANT (le), eſt l'os qui forme cet eſpace creux, compris entre le boulet & les talons. C'eſt un grand défaut quand cet os eſt long : les chevaux, chez leſquels on le remarque, ſe nomment longs jointés ; alors la partie ſupérieure de cet os ſe porte en arrière : on les appelle bouletés, lorſqu'il ſe jette en avant ; & quand cet os eſt poſé perpendiculairement, on dit, le cheval eſt droit ſur ſon boulet, ſi cette ſituation de l'os ne regarde qu'une jambe ; & ſur ſes boulets, ſi elle regarde les deux.

Le pâturon eſt formé d'un ſeul os, nommé os du pâturon. Comme les os longs, il peut être diviſé en corps & en extrémités.

Le corps eſt arrondi, applati, & moins conſidérable que les extrémités. Il a deux faces, une antérieure & une poſtérieure. On apperçoit ſur cet os, des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de quatre : deux à l'extrémité ſupérieure, & deux à l'inférieure; les deux premières ſont plus conſidérables. Ses deux extrémités ſont enduites d'un cartilage pour s'articuler avec l'os du canon ſupérieurement, par deux facettes cartilagineuſes; & inférieurement par deux éminences arrondies en forme de condyle, pour s'articuler avec l'os coronaire.

Cet os eſt expoſé à être fracturé par la poſition fauſſe que le cheval prend en mettant ſon pied à terre.

Le pâturon forme une articulation de charnière plus parfaite que le genou, il eſt étendu & fléchi : ces mouvemens s'opèrent par l'action de deux muſcles; ſçavoir un extenſeur & un fléchiſſeur.

L'extenſeur a ſon attache à la partie ſupérieure & latérale du radius; en deſcendant tout le long de la jonction de cet os avec le cubitus, il fournit ſon tendon, lequel paſſe à côté de l'articulation du genou dans un ligament annulaire; enſuite il ſe porte en devant de l'os du canon, pour ſe terminer à la partie anté-

rieure & ſupérieure de l'os du pâturon.

Le fléchiſſeur eſt un muſcle peu charnu, mais dont le tendon eſt très fort ; il s'attache à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du canon ; il deſcend enſuite le long de cet os, où il ſe diviſe dans ſa partie inférieure en deux forts tendons, qui viennent ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du pâturon, un peu latéralement ; ces deux portions embraſſent les os ſéſamoïdes.

PATURON DE DERRIERE (le). On veut que ce pâturon ſoit un peu plus long & plus étroit que celui de devant ; la couronne eſt de même

Cet os préſente les mêmes éminences & les mêmes cavités que celui de la jambe de devant. Quoique ces os différent entre eux d'une manière très-ſenſible & très marquée, elle n'eſt pas connue du Sr. Bourgelat, qui diſſéque depuis vingt-cinq ans : cette différence conſiſte en ce que l'os du boulet de la jambe de derrière eſt plus long que celui de la jambe de devant, & que ſon corps eſt plus grêle.

Le pâturon eſt fléchi par le moyen de trois muſcles ; ſçavoir, le gros fléchiſſeur, & les deux grêles fléchiſſeurs.

1°. Le gros fléchiſſeur a ſon attache à la partie

poſtérieure & inférieure de l'os inter-oſſeux & de l'os irrégulier, remplit l'intervalle des deux os ſtyloïdes puis ſe ſépare en deux portions tendineuſes, pour ſe terminer à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'os du pâturon.

2°. Les grêles fléchiſſeurs ſont des muſcles très-petits & très-longs, qui prennent leurs attaches par des portions charnues, de chaque côté du précédent, à la partie ſupérieure; enſuite ils produiſent chacun un long tendon de chaque côté, leſquels rempant tout le long des os ſtyloïdes & le long du gros fléchiſſeur, vont enfin ſe terminer à la partie ſupérieure & latérale du pâturon. Les trois extenſeurs du pied, par le moyen de bandes ligamenteuſes que les tendons fourniſſent au pâturon, lui ſervent auſſi d'extenſeurs.

PATURONS (des poireaux aux). Les poireaux qu'on voit aux pâturons, ſemblent être d'une autre eſpéce que ceux qui naiſſent ſur les autres parties du corps. Ils viennent ordinairement à la ſuite des eaux, & ils rendent continuellement une ſéroſité âcre, d'une odeur très-déſagréable.

Ils ne ſont pas ronds à leurs extrémités comme les autres eſpéces; mais ils ſe diviſent en pluſieurs branches ou filets, en forme de chou-

fleur ; leur nombre eſt ordinairement très-grand, ils ſont quelquefois le tour du boulet.

Dès qu'ils commencent à pouſſer, il faut couper le poil le plus près de la peau qu'il eſt poſſible, & enſuite les poireaux eux-mêmes tout près de la peau, couvrir la plaie avec des étoupes trempées dans du vinaigre, pour premier appareil. Le lendemain, il eſt à propos d'y appliquer du verd-de-gris, mêlé avec le vinaigre, de réitérer ce panſement deux fois par jour, de promener le cheval, & de continuer juſqu'à parfaite guériſon.

PAUME, vieille expreſſion dont on ſe ſervoit autrefois pour ſignifier la meſure ou taille d'un cheval : on dit maintenant pouce, deux, trois pouces, &c.

PAUPIÈRES (les) ſont comme tout le monde ſçait, ces deux portions de peau, qui forment une eſpace ovalaire deſſous lequel ſont placés les yeux. On diſtingue une paupière ſupérieure & une inférieure : elles s'entrouvrent preſque au bas de l'œil & au niveau de la paupière inférieure dont s'écarte la ſupérieure. Les paupières, principalement la ſupérieure doit être toujours élevée & repliée ſur elle-même, & laiſſer à découvert le globe de l'œil ; ce qui fait dire d'un cheval, qu'il a l'œil fier. Lorſqu'au

contraire la paupière eſt trop marquée, on dit : ce cheval a l'air mol. Ce défaut s'obſerve ordinairement dans les vieux chevaux ; cependant il en eſt de cette partie comme des ſalières ; la défectuoſité peut venir d'un vice de conformation : les bords de chaque paupière ſont garnis de poils nommés cils, dont l'uſage eſt de garantir en partie des ordures qui pourroient tomber dans l'œil. Leur uſage eſt encore de briſer les rayons de lumière qui pourroient affecter l'œil trop vivement.

Le grand angle eſt la réunion des deux paupières vers le nez, le petit angle eſt oppoſé à celui-ci.

Le mouvement des paupières ſe fait par le moyen de quatre muſcles : le principal eſt appellé orbiculaire ; les autres ſont deux propres à la paupière ſupérieure, & un à la paupière inférieure : les deux premiers ſont releveurs de la paupière ſupérieure : le troiſième, eſt l'abaiſſeur de la paupière inférieure.

1°. L'orbiculaire eſt dans toute la circonférence de l'orbite ; il eſt charnu, beaucoup plus large dans ſa partie ſupérieure que dans l'inférieure, & va ſe terminer par un tendon aſſez fort, à l'apophyſe angulaire ; ce muſcle eſt adhérant à la peau, & en ſe contractant oblige les paupières à ſe contracter.

2°. Les releveurs de la paupière ſupérieure, ſont l'externe & l'interne.

Le premier eſt ſitué au deſſus du grand angle de l'œil; il a ſon attache à deux travers de doigts environ, au deſſus de l'orbite, & vient ſe terminer au bord orbiculaire de la paupière ſupérieure : quelques-unes de ſes fibres s'entrecroiſent, & vont juſqu'au cil de la paupière.

L'interne eſt plus long ; il a ſon attache dans le fond de l'orbite, à l'os ſphénoïde, proche ſon corps, monte le long de cette cavité, & enſuite forme une large aponévroſe au bord de de la paupière ſupérieure.

3°. L'abaiſſeur de la paupière inférieure a ſon attache au-deſſus du muſcle maſſeter, & va enſuite ſe terminer au bord de la paupière inférieure : ce muſcle eſt mieux marqué dans certains chevaux que dans d'autres.

PAUPIERES (de l'enflure des). Pluſieurs cauſes peuvent donner naiſſance à l'enflure des paupières ; les coups reçus, la piquûre des inſectes, le frotement contre le ratelier ou la mangeoire, &c.

Elle peut encore provenir d'une cauſe interne, d'un vice des humeurs, d'un défaut de reſſort dans les vaiſſeaux, des tumeurs, du

phlegmon, de l'inflammation, de l'éréſipelle; de l'œdème & du ſquirrhe.

Si la tumeur eſt produite par l'inflammation, il faut avoir recours aux remédes généraux de l'inflammation, & appliquer les cataplaſmes émolliens, faits avec la mauve, le bouillon-blanc, &c. (1) Si elle dégénére en abſcès, on la traitera avec les remédes qui y conviennent, & l'on fera enſorte de ne pas enduire trop les

(1) M. Vitet, toujours deſtructeur des principes, nous dit que des étoupes trempées dans une ſolution de ſel de Saturne, à la doſe d'une once ſur une livre & demie d'eau, (ce qui fait trois demi-ſeptiers) diſſipent ſouvent l'inflammation, ſans avoir recours à d'autres remédes, pourvû que l'on ait enlevé, avec un eſpéce de cur-oreille, les corps hétérogènes: ſuppoſé que l'inflammation provînt de ce principe, il me ſemble qu'il ſeroit bien plus court d'enlever ce prétendu hétérogène, puiſque cet Auteur nous dit dans un autre endroit, que la membrane clignotante ne ſçauroit ſouffrir de corps étrangers; il me ſemble, dis-je, que cela ſeroit bien plus court, & que par-là on pourroit ſe diſpenſer de baſſiner l'œil avec l'aſtringent le plus fort; & qui donné à cette doſe, eſt capable de perdre l'œil de l'animal: & ſi l'inflammation ne ſe diſſipe, notre Médecin conſeille d'appliquer un cataplaſme de mie de pain: je demande quelle conſéquence. L'on pourroit, à la vérité, employer le reméde ci-deſſus mieux doſé; mais cet Hyppiatre finit par où il faut commencer, & telle eſt en général ſa doctrine dans la cure des maladies.

tentes de médicamens, de peur qu'il n'en tombe ſur le globe de l'œil. Quand la tumeur perce en dedans des paupières, on aura attention de ne rien mettre dans la plaie; il ſuffira de la baſſiner, & d'y appliquer des compreſſes trempées avec du vin miellé, que l'on contiendra par le bandage en huit de chifre; lorſque la tumeur participe de l'éréſipelle, ce que l'on voit arriver quelquefois, les ſignes qui l'indiquent ſont le gonflement des paupières & des ſalières, l'enflure des joues; à quoi il faut joindre les ſymptômes de l'éréſipelle. Le traitement ſe borne à l'uſage des fomentations faites avec les décoctions émollientes; au bout de quelques jours, on y ajoutera de l'eau-de-vie.

Si la tumeur eſt œdémateuſe, il faut y appliquer des compreſſes trempées dans des décoctions faites avec la cammomille, l'abſynthe, les fleurs de ſureau, l'eau-de-vie camphrée. On peut encore ſe ſervir de romarin, de ſauge & de thym.

Enfin, quand la tumeur eſt ſquirrheuſe, & qu'elle ne s'abſcéde pas, il faut ſimplement l'ouvrir avec le biſtouri, & appliquer deſſus la pierre à cautère, la traiter enſuite comme un ulcére ordinaire.

PAUPIERES (jonction des), la jonction des

paupières arrive, ſoit par l'abondance des larmes produites par quelques corps, ou par l'épaiſſiſſement de la chaſſie, cette humeur blancheâtre, épaiſſe, quelquefois jaunâtre, que l'on voit couler du grand angle des yeux ; auſſi cette jonction ne ſe rencontre-t-elle que vers le grand angle des yeux. Il eſt rare que les paupières ſe joignent entièrement, ſans pouvoir ſe ſéparer, il ſuffira de les baſſiner ſouvent avec de l'eau tiède.

PAUPIÉRES (relâchement des). La paupière ſupérieure peut être relâchée par quelques coups, ou par quelque frotement &c. ou par une paralyſie. Si le relâchement vient de cauſes extérieures, il faut employer les puiſſans réſolutifs. Si au contraire il provient de paralyſie, on doit couper de la paupière, enſorte que l'on voye la pupille, & que les rayons de lumière puiſſent y pénétrer. L'opération faite, on appliquera des compreſſes de vin miellé, & la plaie guérit aiſément. Il faut éviter de toucher les angles dans la ſection, & s'en écarter le plus qu'on pourra.

La même maladie arrive à cette portion triangulaire cartilagineuſe, que nous appellons onglée. Le remède le plus éfficace eſt de la couper ; car j'ai vu ſouvent & particulièrement dans la maladie de cerf, l'onglée recouvrir totalement

la cornée tranſparente, allant d'un angle à un autre, & privant le cheval entièrement de la vue, même après l'érétiſme du muſcle rétracteur.

PAYS, un cheval de pays, eſt un cheval provenant de pere & de mere du pays même ; on dit qu'un cheval n'eſt bon qu'à aller par pays quand il n'a pas grande reſſource, mais qu'il marche commodément.

PEAU (de la). Le cheval eſt revêtu généralement de deux membranes appellées tégumens : ce ſont la peau & la membrane adipeuſe ou graiſſeuſe.

La peau eſt un composé de fibres cellulaires qui en font la baſe, de vaſculaires & de nerveuſes, il s'en trouve de même de tendineuſes & de membraneuſes, dans certains endroits. Ces fibres ſont étroitement liées & unies enſemble ; ce qui leur donne une conſiſtance ferme & dure. Il eſt aiſé d'obſerver la compoſition de la peau dans le cuir corroyé ; & beaucoup mieux dans celui qui, aprés avoir été corroyé, eſt reſté longtemps en macération, puis a été expoſé aux injures de l'air. C'eſt à cette union ſi ſerrée de ſes fibres, que la peau doit ſon élaſticité ; elle eſt plus épaiſſe dans certains endroits que dans d'autres ; elle eſt très-épaiſſe au toupet, au deſſous de la crinière, à la queue, au genou, à la pointe du jarret,

aux

aux environs du fanon, &c. elle l'eſt moins au dos, aux feſſes, ſur les côtés, les épaules, & aux avant-bras ; elle l'eſt moins encore au plat des cuiſſes, aux mammelles, & au fourreau : elle devient très-fine à l'intérieur des lévres, aux yeux, aux oreilles, à l'anus, au vagin dans les jumens ; la peau eſt percée non ſeulement dans les parties que nous venons de nommer, mais même dans toute ſon étendue, de petits trous où vont aboutir les vaiſſeaux ſudoriféres ; dénuée de poils, elle eſt griſâtre ; elle eſt rouge à la bouche, &c. elle jouit d'une grande ſenſibilité ; à raiſon du nombre conſidérable de nerfs qui viennent s'y terminer ; mais elle n'eſt point la même par-tout. Les endroits, où elle eſt plus mince, ſont les plus ſenſibles. La peau eſt encore percée de pluſieurs petits trous, pour le paſſage des poils & des crins, & pour celui de la matière de la tranſpiration : elle ſert encore pour ainſi dire de doigts à l'an mal, en certains endroits, avec leſquels il chaſſe les mouches qui viennent la piquer. Les mouvemens de la peau ſe font particuliérement ſur les côtés de devant en arrière, deſſus les épaules, bras & avant-bras, de haut en bas ; dans des ſens différens ſur la face, aux lévres, au nez, aux paupières, à l'anus, au vagin, &c.

La peau dans toute ſon étendue, eſt recouverte d'une pellicule que l'on nomme épiderme. Cette ſur-peau (ou épiderme) eſt blancheâtre ou d'un blanc ſale ; très-mince dans certains endroits, & plus épaiſſe dans tous ceux où la peau l'eſt elle-même. L'épiderme n'eſt autre choſe qu'une expanſion des vaiſſeaux de la tranſpiration ; il n'eſt pas bien ſenſible dans l'animal vivant ; mais on le diſtingue clairement dans les légères brûlures, ou après la macération : on le voit encore tous les jours s'enlever de deſſus la peau, lorſqu'on y a appliqué des ſubſtances graſſes & huileuſes ; méthode mauvaiſe qui malheureuſement eſt encore aujourd'hui ſuivie par nombre de Maréchaux, leſquels ignorent ſans doute que les corps gras en général bouchent les pores de la tranſpiration, que les excrétions ne ſe faiſant pas, la jambe ou la partie malade doit augementer de volume plutôt que diminuer. La ſur-peau eſt inſenſible ; elle paroît être une ſubſtance huileuſe, produite par les différentes humeurs de la tranſpiration, laquelle tombe à ſure & meſure: en la conſidérant de près, on la voit percée d'une très-grande quantité de trous par où paſſent les poils; l'uſage de l'épiderme eſt premièrement de préſerver le derme ou la peau des impreſſions deſagréables quelle éprouve,

lorſque cet épiderme a été enlevé ; & par conſéquent de modifier le ſens du toucher.

La membrane adipeuſe n'eſt autre choſe que le tiſſu cellulaire dont on a parlé ailleurs ; & qui, par les différens entrelaſſemens des fibres plus ou moins courtes, forme des cellules dans leſquelles vient s'épancher la graiſſe.

PEAUSSIERS (muſcles). Sous le nom de muſcles peauſſiers, on pourroit comprendre toute portion charnue qui va s'unir intimement à la peau, & qui la fait remuer ; tels ſont les muſcles des paupières, des lévres, de l'anus, du vagin, &c. mais il n'eſt ici queſtion que de ceux qui ſont répandus ſur l'habitude du corps du cheval, ou de la peau proprement dite.

La peau eſt mue par le moyen de huit muſcles ; quatre de chaque côté ; ſçavoir, un qui recouvre les côtés & le bas-ventre, & que j'appellerai grand peauſſier, c'eſt le plus conſidérable ; le deuxième, qui s'étend depuis le garot juſqu'au canon, qui eſt le moyen peauſſier ou peauſſier brachial ; le troiſième, qui s'étend depuis l'épine de l'omoplate juſqu'à la tête, qui eſt le peauſſier cervical ; le quatrième, qui recouvre entièrement un des côtés de la face, que je nommerai peauſſier zygomatique.

Le grand peaussier est un muscle très-large, assez mince dans certains endroits, & épais dans d'autres ; il est charnu latéralement & inférieurement, aponévrotique supérieurement & postérieurement : ses attaches sont tantôt fixes, tantôt mobiles ; son attache antérieure est composée de deux feuillets, l'un qui se confond avec le second muscle cutané, & l'autre, qui est interne, va s'attacher à la partie supérieure & interne de l'humérus, au dessous de son col ; ensuite, ces deux feuillets montent & se réunissent ensemble par des fibres charnues qui s'éparpillent en divergeant sur toute l'étendue des côtes. La partie supérieure devient aponévrotique, monte tout le long du ligament épineux dorsal, & se termine dans la peau en cet endroit ; la partie inférieure forme très-peu d'aponévrose ; la partie postérieure se réunit en un petit paquet vers le flanc, à la duplicature de la peau, entre la cuisse & le corps, & va fournir à la rotule une envelope large qui entoure la jambe depuis son articulation jusqu'au jarret ; ensuite cette envelope se réunit en un seul paquet, & va se confondre avec le tendon extenseur de l'os du pied. L'action de ce muscle est de tirer la peau vers l'épaule, quand les mouches ou quelques corps étrangers s'arrêtent dans cet endroit; il sert encore à la tirer

du côté des flancs lorſqu'elle eſt irritée de ce côté ; ce qui prouve que ſes attaches ſont tantôt fixes, tantôt mobiles dans cet endroit.

Le ſecond muſcle eſt celui qui s'étend ſur toute l'épaule & le bras, & s'attache d'une manière fixe au deſſous du ligament cervical, vers le garot, par une aponévroſe qui devient enſuite charnue, & dont les fibres perpendiculaires ſe réuniſſent vers l'articulation du bras avec l'avant-bras, pour former une aponévroſe, qui envelope cette dernière partie, & va ſe ſe terminer à la peau vers le canon ; ſon uſage indiqué par la direction de ſes fibres, eſt de tenir la peau de bas en haut ; & quelquefois en bas, lorſqu'elle eſt irritée en bas.

Le troiſième muſcle eſt celui qui recouvre l'encolure : il s'étend tout le long du bord antérieur du muſcle précédent, en devant de l'omoplate, enſuite il monte en ſuivant l'encolure juſqu'à l'occipital, & va ſe terminer le long du ligament cervical, ſe confondant avec la peau ; quelquefois ſes fibres ne ſont pas bien marquées ; pour lors ce n'eſt qu'une aponévroſe qui eſt la continuation de ce dernier, mais dont la fonction eſt la même ; quelquefois ce ſont des fibres charnues, qu'il ne faut pas confondre avec le trapèze antérieur, qui eſt un muſcle propre à l'épaule.

Le quatrième muscle est celui qui prend son origine d'un côté de la crête zygomatique de la partie supérieure des os du nez ; il descend ensuite le long du muscle masseter, se replie dessous l'angle de la mâchoire, & va se terminer dans la peau Son usage est de tirer la peau en haut.

PEAUSSIER ZYGOMATIQUE (muscle). *Voy.* Peau.

PEAUSSIER CERVICAL (muscle). *Voyez* Peau.

PEAUSSIER BRACHIAL (muscle). *Voyez* Peau.

PEAUSSIER (muscle grand). *Voyez* Peau.

PEC, vieux mot dont on se servoit autrefois, & dont quelques-uns se servent encore aujourd'hui pour signifier un mauvais cheval.

PECQUET, (reservoir). *Voyez* Digestion.

PECTINEUS (muscle). *Voyez* Cuisse.

PECTORAL, RALE, Poitrine, qui appartient à la poitrine.

PECTORAL (muscle grand). *Voyez* Bras.

PECTORAL (muscle large). *Voyez* Bras.

PECTORAL (muscle petit) *Voy.* Épaule.

PÉDICULAIRES, maladie pédiculaire. *Voyez* Pouls.

PÉDONCULE, petit corps arrondi qui se trouve dans le cerveau & le cervelet.

PEIGNE DE CORNE, inſtrument de Palefrenier pour peigner les crins & la queue du cheval.

PEIGNE. *Voyez* Grappe.

PELOTTE, marque blanche qu'ont au front certains chevaux, que l'on nomme encore étoile.

PELLE, inſtrument de Palefrenier, pour ôter le fumier.

PENNIFORME, qui reſſemble à une plume : on appelle muſcles penniformes, ceux qui en ont la figure par la direction de leurs fibres.

PERFORÉ, nom que l'on donne à des tendons percés ou ſéparés dans une de leurs parties, & qui laiſſent paſſer d'autres tendons.

PERFORANT, ſe dit d'un tendon qui paſſe à travers d'un tendon perforé.

PERONÉ (os). *Voyez* Jambe.

PERONIER, qui a rapport au péroné.

PÉRICARDE (le), eſt un ſac membraneux qui envelope le cœur. Il a ſon attache aux prin-

cipaux vaiſſeaux du cœur, tel qu'à l'artère-aorte & à la veine cave, proche les oreillettes. Il ſe porte enſuite en bas, pour ſe terminer au ſternum, où il va s'adhérer vers la cinquiéme, ſixiéme, ſeptiéme des vraies côtes. Le péricarde eſt d'un tiſſu de fibres ſerrées, rangées en tout ſens. Il eſt liſſe & poli dans ſes deux faces, principalement dans celle qui regarde le cœur; il ſuit à peu-près ce viſcère pour la forme, & eſt plus large ſupérieurement qu'inférieurement. La portion inférieure eſt applatie ſur ſes côtes, de façon que ce ſac eſt plus long que large. En ouvrant le péricarde, on y trouve plus ou moins d'eau, laquelle ſert à faciliter le mouvement du cœur contre les parois de ce ſac; la couleur de cette eau eſt jaunâtre, d'un rouge pâle, & quelquefois foncé; mais on ne remarque cette dernière couleur que dans le cas de maladie inflammatoire; pour lors il n'y a dans le péricarde que peu de ſéroſité, mais elle eſt fort épaiſſe & comme ſanguinolente; ce qui paroît être l'effet ou la ſuite des fréquentes contuſions du cœur; le défaut de ſécrétion de cette liqueur peut occaſionner des irritations à ce viſcère qui, pour lors ſe contractant plus ſouvent, doit exciter de la raréfaction dans le ſang, d'où s'enſuivra bientôt l'inflammation dans une ou pluſieurs parties de l'œconomie animale. Le contraire ar-

rive quand cette ſécrétion arrive abondamment, comme je l'ai remarqué pluſieurs fois ; l'eau, dont le péricarde eſt trop plein, relâche les fibres du cœur, lui ôte ſon action, en diminue les vibrations qui deviennent lentes, foibles & peu ſenſibles ; les chevaux alors ont pour l'ordinaire l'habitude du corps froide ; j'en ai ouvert pluſieurs dans ce cas, chez leſquels j'ai toujours trouvé beaucoup d'eau froide dans le péricarde, & dont les fibres du cœur étoient plus blancheâtres qu'elles ne le ſont ordinairement. Je penſe que cette eau eſt produite par les vaiſſeaux coronaires du cœur, ou pour mieux dire, par les vaiſſeaux lymphatiques de la ſubſtance du cœur ; je ne crois point qu'elle vienne de ces petits trous que l'on a remarqué dans la ſubſtance du péricarde. J'ai fait aſſommer des chevaux, les ai ouverts, tandis que la circulation ſe faiſoit encore. J'ai fendu le péricarde dans toute ſa longueur, j'en ai épanché l'eau, & un inſtant après il y en avoit preſqu'autant : j'ai fait plus encore, j'ai enlevé un des côtés du péricarde, & j'ai vû l'eau ſortir d'entre de petits faiſceaux muſculeux, & cette eau ne ceſſer de s'écouler qu'avec le mouvement du cœur. L'uſage du péricarde eſt non-ſeulement de contenir cette ſéroſité ; mais d'empêcher que rien d'étranger ne gêne les fonctions du cœur.

PÉRICARDIN, INE, qui appartient au péricarde ; il y a des artères, des nerfs & des veines péricardines.

PÉRICHONDRE, mot Grec dont on se sert pour désigner la membrane qui revêt les cartilages.

PÉRIDESME est la membrane qui recouvre immédiatement les ligamens.

PÉRISTALTIQUE, mot qui signifie resserrer, contracter : ce mot se donne au mouvement vermiculaire des intestins, mouvement que l'on apperçoit dans un cheval nouvellement tué.

PÉRISTAPHILIN, (muscle). *Voy.* Pharinx.

PÉRICRANE, membrane qui recouvre le crâne, & qui à bien dire, est le même que le périoste quant à sa texture & à son usage.

PÉRIOSTE, les os os en général sont recouverts dans presque toute leur étendue, d'une membrane blancheâtre très-forte, & d'un tissu très-serré qui s'insère dans toute leur substance. Cette membrane, que l'on appelle périoste, paroît lisse, polie sur la face qui couvre les os ; c'est un tissu de fibres rangées en différens sens, & par conséquent formé de plusieurs plans de fibres. Celui qui revêt immédiatement

l'os, paroît posé parallelement aux fibres de l'os. Le périoste est composé de l'expansion des fibres tendineuses, nerveuses, & principalement ligamenteuses. On y découvre, par les injections fines, une très-grande quantité de vaisseaux sanguins. Quant à la grande distribution des nerfs, on s'apperçoit aisément de leur existence par la grande sensibilité de cette membrane dans les coups ou tumeurs qui lui arrivent.

Le périoste s'enléve aisément sur le corps des os longs, & très-difficilement à leurs extrémités. Il manque dans les endroits où se terminent les tendons & les ligamens; ceux-ci s'insérent & s'incorporent dans l'os. Cette membrane recouvre la surface externe des os; elle accompagne même les vaisseaux des os, pénétre les cavités de ces os, & va tapisser leurs surfaces internes; elle sert en outre, à la substance médullaire, de membrane commune, qui est très-fine intérieurement. On y découvre une très-grande quantité de vaisseaux sanguins, &c.

Le périoste n'a point par-tout la même épaisseur; elle est plus considérable en général dans les extrémités des os, principalement chez les jeunes poulains, ainsi qu'aux environs des endroits où viennent s'insérer les tendons.

Les os du crâne ſont également revêtus d'une membrane qui ne porte plus le nom de périoſte : les Anatomiſtes ont jugé à propos de l'appeller péricrâne, comme ils ont appellé périchondre, celle qui s'étend ſur les cartilages, & péridesme, celle qui recouvre les ligamens.

Le périoſte eſt deſtiné à ſervir d'enveloppe aux os, & de ſoutien aux vaiſſeaux qui y rempent : il paroît encore que c'eſt lui qui augmente inſenſiblement le volume des os, & qui en fournit les couches ou lames qui les compoſent.

PÉRITOINE. Tous les viſcéres du bas-ventre ſont envelopés, plus ou moins, par une membrane très-forte, liſſe & polie, qui tapiſſe elle-même cette grande cavité ; on la nomme péritoine ; on l'apperçoit dès qu'on a enlevé les muſcles abdominaux. La face externe, celle qui regarde les muſcles abdominaux, eſt inégale & cellulaire. Je ſerois fort porté à croire que cette membrane eſt la réunion générale du tiſſu cellulaire. L'interne eſt liſſe, polie & percée, dans preſque toute ſon étendue, de petits trous, qui laiſſent échapper une ſéroſité lymphatique, dont l'uſage eſt d'humecter la ſurface des viſcères, de peur qu'ils ne viennent à s'uſer ; ce qui occaſionneroit beaucoup de douleur. Ces ouvertures ſont aſſez ſenſibles dans les hydropiſies du bas-ventre.

Le péritoine en général, par ses différentes duplicatures sert de soutien à presque tous les viscères du bas-ventre, tels qu'au foie, aux intestins, aux reins, &c.

PÉSANT, cheval pésant est celui qui marche grossiérement, & court sans aucune légèreté.

PÉSER à la main, se dit du cheval qui n'ayant point de sensibilité dans la bouche, s'appuye sur le mors, de façon que le bras du Cavalier en est fatigué.

PÉSADE (la) comme nous l'avons déja définie, est un air dans lequel le cheval léve le devant fort haut & dans une place, tenant les pieds de derrière fermes à terre sans les avancer ni les remuer. Ce n'est point à proprement parler un air rélevé que la pésade, puisque le derrière n'accompagne point le devant, comme dans les autres airs, & ne se détache point de terre : mais comme on se sert de cette leçon pour apprendre à un cheval à lever légèrement le devant, à plier le bras de bonne grace, & à s'affermir sur les hanches, pour le préparer à sauter avec plus de liberté, on le met à la tête de tous les airs relevés, comme en étant le fondement & la premiere régle. On se sert encore de la pésade pour corriger le défaut de ceux

qui dans les airs de mézair & de courbette, battent la pouſſière en maniant trop près de terre & en brouillant leurs airs avec les jambes de devant : c'eſt auſſi pour cela qu'à la fin d'un droit de courbettes, on a coutume de faire la dernière haute du devant & dans une place, ce qui n'eſt autre choſe qu'une péſade ; ce que l'on fait non-ſeulement pour la grace de l'arrêt, mais encore pour entretenir la légèreté du devant.

Il ne faut pas confondre la péſade avec le contre-temps que font les chevaux qui ſe cabrent, quoique ceux-ci lévent auſſi le devant fort haut, & qu'ils demeurent le derrière à terre : la différence en eſt bien grande, car dans l'action que fait le cheval, lorſqu'il léve à péſade, il doit être dans la main & plier les hanches & les jarrets ſous lui, ce qui l'empêche de lever le devant plus haut qu'il ne doit ; & dans la pointe que fait un cheval qui ſe cabre, il eſt étendu roide ſur les jarrets hors de la main, & en danger de ſe renverſer.

Il ne faut point faire faire des péſades à un cheval, qu'il ne ſoit ſouple d'épaules, obéiſſant à la main & aux jambes, & confirmé au piafer ; lorſqu'il eſt à ce point d'obéiſſance, on l'anime de la chambrière dans les piliers, en le touchant légèrement de la gaule ſur les jambes

de devant, dans le temps qu'il donne dans les cordes, & qu'il avance les hanches ſous lui; pour le peu qu'il s'éléve, il faut l'arrêter & le flatter; & à meſure qu'il obéira, on le touchera plus vivement, afin qu'il léve plus haut le devant. Comme dans tous les airs relevés, un cheval doit plier les bras de manière que les pieds ſe retrouſſent preſque juſqu'au coude, (ce qui lui donne beaucoup de grace) il faut corriger la vilaine action de ceux qui, au lieu de plier les genoux, allongent les jambes en avant, en croiſant les pieds l'un par deſſus l'autre; ce défaut qu'on appelle jouer de l'épinette, eſt aiſé à corriger en le châtiant de la gaule ou du fouet, & en appliquant le coup fort ſur le genoux & ſur les boulets. Un autre défaut, c'eſt lorſqu'un cheval ſe leve de lui-même, ſans qu'on le lui demande, le châtiment pour ceux-ci, eſt de les faire ruer, c'eſt ainſi qu'on corrige un défaut par ſon contraire, & pour éviter qu'il ne continue ce déſordre, il faut toujours commencer chaque repriſe par le piafer, lui demander enſuite quelques péſades & finir par le piafer. Cette variété de leçons rendra un cheval attentif à ſuivre la volonté du Cavalier.

Lorſqu'il obéira facilement dans les piliers, à l'air des péſades, il faut enſuite le monter,

& en le passageant en liberté, lui en demander une ou deux dans une place sans qu'il se traverse, & après la dernière marcher deux ou trois pas en avant. Si en retombant des pieds de devant à terre, il s'appuie ou tire à la main, il faut le reculer, lever ensuite une pésade, & le caresser s'il obéit. Si au contraire il se retient & s'accule, au lieu de lever le devant, on doit le chasser en avant, & lorsqu'il prend bien les jambes, marquer un arrêt suivi d'une pésade, en se contentant de peu; car comme les chevaux les plus sages marquent toujours quelque sentiment d'Ecole, lorqu'on commence à les mettre aux airs relevés, il ne faut pas tirer d'eux autant de temps de leur air, qu'ils pourroient en soutenir, parce qu'il arriveroit qu'ils s'endurciroient, perdroient l'habitude de tourner facilement, & même se serviroient de leur air pour se défendre, en se levant lorsqu'on ne leur demande pas : ainsi on doit dans les commencemens les ménager beaucoup, & prendre garde qu'ils ne tombent dans aucun de ces vices, qui pourroient les rendre rétifs. E. C. D.

PÉTARADE, RUADE que fait le cheval en liberté, cela s'entend aussi des pets réitérés.

PETIT-PIED, (l'os du), expression défectueuse & peu juste employée par nombre d'Auteurs pour

pour ſignifier l'os du pied. Comme il n'y a point de grand pied & de petit-pied, c'eſt donner lieu à de fauſſes idées & s'exprimer très-improprement, qu'appeller l'os du pied, os du petit-pied.

PETREUX qui tient de la pierre, eſt le même que pierreux.

PEUREUX, cheval peureux. *Voyez* Ombrageux.

PHARINGÉ qui appartient au pharynx.

PHARYNX (du) & du voile palatin. Le pharynx eſt le conduit qui s'étend depuis les os ptérygoïdiens juſqu'au corps de la fourchette de l'os hyoïde ; depuis le corps de l'os ſphénoïde juſqu'à l'entrée de l'œſophage. Ce conduit eſt un composé de pluſieurs muſcles, dont on a fait une diſtinction pour le voile palatin, ou la cloiſon du palais, improprement nommée, puiſqu'elle n'eſt point diſtincte ni ſéparée du pharynx qui préſente une eſpéce de boyau, dont la partie antérieure eſt fendue vers ſa baſe, afin de donner paſſage aux alimens pour aller dans l'œſophage. Cependant, pour ne point nous écarter des Auteurs, nous admettrons des muſcles propres à élever cette partie

antérieure du pharynx, que l'on appelle voile palatin, ou cloiſon du palais.

Le mouvement du pharynx s'opère par le moyen de dix-ſept muſcles qui ſont huit pairs, le ptérygo-pharyngien, le pharyngien, l'hyo-pharyngien poſtérieur, l'hyo-pharyngien latéral, l'hyo-pharyngien inférieur, le thyro-pharyngien, le crico-pharyngien, l'aryténo-pharyngien, & un impair l'œſophagien.

1°. Le ptérygo-pharyngien a ſon attache tout le long du corps de l'os ptérygoïde, par des fibres charnues : ce muſcle deſcend tout du long ſur les côtes, & vient ſe terminer à la partie interne de la fourchette de l'os hyoïde. Sa fonction eſt de relever le pharynx dans ſa partie ſupérieure.

2°. Le pharyngien a ſon attache derrière le précédent, & vient ſe terminer à la partie ſupérieure & poſtérieure du pharynx. Il ſert à relever le pharynx, en le portant un peu en haut.

3°. L'hyo-pharyngien poſtérieur a ſon attache à la face interne de la grande branche de l'os hyoïde, un peu au deſſous de ſon angle arrondi. Ce muſcle deſcend pour ſe terminer à la partie poſtérieure du pharynx. L'uſage de ce

mufcle eft de retirer en arrière, & de dilater le pharynx.

4°. L'hyo-pharyngien latéral a fon attache à la fourchette de l'os hyoïde, à une de fes branches ; ce mufcle fe porte en haut pour fe terminer poftérieurement au deffous du précédent. Sa fonction eft de relever le pharynx.

5°. L'hyo-pharyngien inférieur a fon attache à la partie inférieure des grandes branches de l'os hyoïde, dans la face interne ; enfuite il va fe terminer au-deffous du précédent. Il fert à dilater le pharynx.

6°. Le thyro-pharyngien a fon attache en devant du cartilage thyroïde, au-deffous du mufcle hyo-thyroïdien, & au-deffus du thyro-cricoïdien pour aller enfuite fe terminer à la partie poftérieure du pharynx.

7°. Le crico-pharyngien a fon attache en devant du cartilage cricoïde, & va fe terminer au-deffous du précédent. L'ufage de ces deux mufcles eft de diminuer le pharynx.

8°. L'aryténo-pharyngien a fon attache à la partie inférieure du cartilage aryténoïde, & fe portant de haut en bas, il va fe terminer aux mufcles œfophagiens. Ces mufcles ne font pas toujours bien fenfibles dans tous les chevaux.

9°. Le muſcle œſophagien a ſon attache à la partie inférieure du pharynx, & s'étend tout le long de la trachée-artère. C'eſt un amas de fibres charnues.

PALAIS (le voile du). On a donné le nom de voile du palais à cette membrane aponévrotique, revêtue par la peau du palais, en dedans de la bouche, & par la continuation de la membrane pituitaire, a côté des foſſes naſales; il s'étend depuis le bord ſupérieur des os palatins, juſqu'à la baſe de la langue, & va ſe terminer de l'autre part aux branches de la fourchette de l'os hyoïde.

Le voile palatin eſt élevé, abaiſſé & porté en dedans du pharynx, par le moyen de trois muſcles de chaque côté qui ſont le ſtylo-palatin, le périſtaphylin, & le vélo-palatin.

1°. Le ſtylo-palatin a ſon attache par un tendon à l'apophyſe ſtyloïde de l'os pierreux, & s'attache par des fibres charnues à côté du corps de l'os ſphénoïde; puis il dégénère en un tendon applati, qui paſſe par une poulie, en partie formée par l'os ptérygoïde, & en partie par un petit ligament; ce tendon s'élargit enſuite, & vient enfin concourir à former le vélo-palatin: ſon uſage eſt de lever le voile

du palais, pour faciliter le paſſage des alimens & la tranſpiration par la bouche.

2°. Le périſtaphylin a ſon attache au-deſſous du précédent ; il concourt à former, par une de ſes faces, le conduit de la trompe d'euſtachi : enſuite, après avoir paſſé par-deſſous le ptérygo-pharyngien, il vient ſe porter en avant de la cloiſon du palais, & ſe confondre avec le vélo-palatin. Ce muſcle ſert à jetter la cloiſon du palais en arrière, pour faciliter le mouvement de la reſpiration par la bouche, ce qui arrive quand l'épiglotte ſe porte en avant de ce voile.

3°. Le vélo-palatin n'a point d'attache fixe; c'eſt un corps charnu, qui s'étend depuis le bord inférieur de la cloiſon, ſe porte en haut pour aller former la membrane aponévrotique, & va ſe terminer au bord ſupérieur des os palatins, en ſe confondant avec les fibres du ſtylo-palatin dont nous avons parlé. Quoique ce muſcle n'ait pas d'attache fixe intérieurement, il a néanmoins quelques portions de ſes fibres charnues, adhérentes à la partie ſupérieure du cartilage thyroïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'abaiſſer le voile palatin, pour faciliter le mouvement de reſpiration par les narines.

PHARYNGIENS (muſcles). *Voyez* Pharynx.

PHIMOSIS ET PARAPHIMOSIS. Le phimosis est un retrécissement du foureau, capable d'empêcher le cheval de tirer sa verge pour pisser. Le paraphimosis est un allongement du membre avec étranglement du fourreau, qui ne permet pas à la verge de se retirer.

Les causes du phimosis sont l'âcreté & le séjour de l'humeur sébacée, des ulcéres farcineux & d'une nature vérolique qui se trouvent dans le fourreau, &c.

Il est à propos, dans les premiers temps de cette maladie, d'employer les décoctions émollientes dont on bassine souvent le fourreau ; mais ces lotions sont insuffisantes, sur-tout quand il y a des ulcères ; on est alors obligé de débrider le fourreau : on commence par jetter le cheval par terre, & on lui prend une jambe de derrière, comme si on vouloit le châtrer. Cette opération se pratique presque dans sa partie inférieure, à côté du raphé : si cette incision étoit faite latéralement, on formeroit une bande de peau difficile à guérir, & qui d'ailleurs seroit toujours pendante. L'opération achevée, il faut prendre une brosse rude, en froter tous les ulcères, jusqu'à les rendre sanglans : après quoi on les lave avec une eau styptique & caustique, telle que la dissolution de vitriol, l'eau de rabel, ou l'eau de chaux

ſeconde, qui ne ſera cependant pas fort éteinte. La diſſolution de vitriol eſt ce qui convient le mieux. Les ulcères ayant été baſſinés, il n'eſt plus queſtion que de laiſſer établir la ſuppuration ; dès qu'elle l'eſt, la ſeule choſe qui reſte à faire, eſt de laver la plaie avec de l'eau d'alibour ; mais ſi le cheval eſt difficile, on emplit une ſéringue avec laquelle on injecte de loin la plaie qui eſt à découvert. La ſuppuration étant une fois bien établie, le cheval guérit promptement. Je ne conſeille point d'appareil parce qu'on ne ſçauroit le contenir. Parmi pluſieurs opérations de cette eſpèce que je pourrois rapporter, je ne citerai que celle-ci qui fut faite à l'Hôtel de Soubiſe, ſur un cheval d'un Fermier des environs de Paris, nommé Charlemagne. L'animal avoit un Phimoſis depuis cinq mois & plus. Les chancres qui rongeoient le fourreau, l'avoient tellement retréci que le gland ne pouvoit ſortir au dehors : en le traitant, comme je l'ai dit, il fut radicalement guéri.

Le Paraphimoſis vient quelquefois des cauſes internes, d'un vice connu ou inconnu, ou de ce que l'on aura mis quelque choſe dans le fourreau pour exciter un cheval à piſſer, tel que du poivre-long, de la piréthre, ou autre ſubſtance irritante ; mais cet accident arrive le plus ſouvent au cheval pour avoir voulu

ſaillir une jument bouclée, ou monter ſur un autre cheval, ce que j'ai vu arriver pluſieurs fois. Dans ce cas la verge eſt allongée d'un demi-pied, ſans que les corps caverneux ſoient engorgés : elle eſt quelquefois groſſe comme la cuiſſe, & entrecoupée d'étranglemens comme le bras d'un cupidon ; elle eſt d'ailleurs froide ; & au tact on reconnoît que ce ſont les tuniques qui ſont engorgées de lymphe extravâſée dans le tiſſu cellulaire, ſur-tout vers le fourreau : l'étranglement porté à ce point, le cheval ne peut plus rentrer ſa verge, quand on n'y remédie pas promptement, la gangrene ſurvient, & le cheval périt. Le mal eſt quelquefois ſi rapide que l'animal ſuccombe dans l'eſpace de deux fois vingt-quatre heures. Le moyen le plus court pour arrêter les progrès de la maladie, eſt de ſcarifier la partie dans différens endroits juſqu'aux corps caverneux, & de baſſiner les plaies avec du vinaigre. On aura ſur-tout l'attention de débrider les étranglemens qui s'y trouvent, pour avancer la guériſon. Après cette opération la lymphe s'écoule promptement, la verge reprend ſon état naturel, & rentre facilement dans le fourreau. Au mois de Février 1770, on m'amena deux chevaux entiers appartenants à M. Saillant, Libraire, leſquels étoient dans l'état fâcheux que je vien

de décrire, c'eſt-à-dire, que la gangrene s'étoit déjà établie ſur la partie. On ignoroit ce qui avoit pu donner lieu à cet accident. Mais comme les Médecins de l'homme ſont attentifs à s'informer, ſoit des malades, ſoit des aſſiſtans, de tout ce qui peut leur donner des éclairciſſemens ſur la cauſe d'une maladie, lorſqu'elle ne ſe préſente pas diſtinctement : ainſi le Médecin Vétérinaire doit chercher à connoître les circonſtances qui peuvent l'éclairer & le décider ſur le parti qu'il va prendre. Par les queſtions que je fis à ceux qui conduiſoient ces chevaux; j'appris qu'ils avoient été mis dans une écurie d'auberge, où étoit une jument. Il n'en fallut pas d'avantage pour ſoupçonner la cauſe du mal, & me porter à penſer qu'ils avoient voulu la monter ; mon opinion me parut d'autant mieux fondée, que j'avois déjà des obſervations qui la fortifioient. Je me décidai ſur le champ pour les ſcarifications que je fis très-profondes. D'abord les plaies ne fournirent point de ſang ; il n'en ſortit que quand les vaiſſeaux lymphatiques furent totalement déſemplis, & que j'eus lavé les inciſions. Je continuai à les baſſiner avec la teinture d'aloës pendant tout le temps de la maladie ; les chevaux furent guéris au bout de trois ſemaines. J'avertirai que l'on eſt quelquefois obligé de ſcarifier deux & trois fois ; mais en s'y prenant à temps le mal eſt toujours curable.

PHISIOLOGIE, ſignifie diſcours ſur la Nature, c'eſt par elle que l'on explique le méchaniſme de l'animal.

PHLÉBOTOMIE, diſſection, ſéparation. Ce mot ſe prend auſſi pour déſigner le mot ſaignée.

PHLEGMON (le), tumeur avec chaleur, tenſion, douleur & dureté.

Il attaque le plus ſouvent les parties charnues, parce qu'elles ſont parſemées d'un plus grand nombre de vaiſſeaux ſanguins; il eſt ſouvent accompagné de fiévres, lors ſur-tout que l'inflammation eſt conſidérable & fort étendue.

On diſtingue dans le phlegmon le commencement, l'augmentation, l'état & le déclin.

Dans le commencement, le ſang ne fait que ſéjourner dans ſes propres vaiſſeaux; la tumeur & la douleur ſont légères : ce premier degré ſe nomme phlogoſe : dans le ſecond le ſang pénétre dans les vaiſſeaux lymphatiques, & les accidents augmentent : dans l'état, la tenſion, la chaleur & la douleur ſont conſidérables : dans le déclin, les accidents diminuent.

Cauſes. La cauſe du phlegmon eſt l'amas du ſang dans les extrémités capillaires des vaiſſeaux

ſanguins ; cet amas vient de la difficulté que le ſang trouve à paſſer des extrémités des artères dans le commencement des veines. Cette difficulté vient, ou de la part du ſang, ou de la part des vaiſſeaux dans leſquels il circule.

1°. De la part du ſang, quand il ſe porte vers les extrémités des artères en plus grande quantité qu'il ne peut être repris par les veines & cela arrive, 1°. Lorſqu'il y a pléthôre, c'eſt-à-dire, lorſque la quantité réelle du ſang eſt trop conſidérable, & que les vaiſſeaux ſont trop pleins. 2°. Lorſque le ſang, ſans être en trop grande quantité, eſt tellement rarefié par le mouvement & la chaleur, qu'il occupe autant d'eſpace que s'il y avoit plétore réelle.

Le ſang circule encore difficilement dans ſes vaiſſeaux, toutes les ſois qu'il eſt vicié, ou âcre, ou chargé d'impuretés.

Le ſang épais ayant moins de mobilité, doit circuler lentement ; s'il eſt viſqueux, il ſe colle pour ainſi dire, aux parois des vaiſſeaux ; s'il eſt âcre, il picotte les vaiſſeaux dans leſquels il coule, les fait reſſerrer, & en diminue le calibre ; s'il eſt chargé d'impureté, il opére le même effet. Dans tous ces cas, le paſſage du ſang dans les extrémités capillaires étant peu libre & retardé, il s'y amaſſe & produit le phlegmon.

Je dis dans les extrémités capillaires, parce

que les vaiſſeaux dans leurs derniéres diviſions ſont extrêmement fins & déliés, les globules ſanguines doivent y rencontrer plus d'obſtacles.

Le ſang s'épaiſſit par les exercices violens, les ſueurs, le froid, &c. C'eſt pour cette raiſon que les chevaux ſont fort ſujets à l'inflammation du poumon, c'eſt-à-dire, à la pleuréſie & à la courbature, après les grandes fatigues & les grands froids.

Nous l'avons déja dit, le ſang acquiert de la viſcoſité par les mauvaiſes digeſtions, &c. Il devient âcre par la fiévre, par la chaleur, par la décompoſition des parties ſalines qui entrent dans ſa compoſition, &c. il ſe charge d'impuretés dans la ſuppreſſion de quelque évacuation, comme de la tranſpiration; lorſqu'on fait rentrer dans la maſſe du ſang une humeur viciée qui ſe portoit à la peau; lorſqu'on a repercuté ſans préparation, par des remédes forts, le virus du farcin, de la gale, des dartres, &c.

2°. La difficulté que le ſang trouve à s'inſinuer des extrémités capillaires dans les veines, vient de la part des vaiſſeaux dans leſquels il circule, lorſqu'ils ſont comprimés, obſtrués, reſſerrés & relâchés. La compreſſion fait rapprocher les parois des vaiſſeaux, & met

un obſtacle à la circulation ; l'obſtruction ferme le paſſage au ſang ; la conſtriction diminue le calibre des vaiſſeaux, & ne permet le paſſage qu'à une partie du liquide ; le relâchement en favoriſe le ſéjour ; de-là, ſa congeſtion dans les extrémités capillaires ; de-là, le phlegmon.

La compreſſion eſt occaſionnée par des ligatures ou des tumeurs voiſines.

L'obſtruction doit ſa naiſſance à l'épaiſſiſſement des liqueurs qui bouchent les vaiſſeaux.

La conſtriction vient, ou de l'âcreté du ſang qui picotte & fait reſſerrer les vaiſſeaux, ou des cauſtiques, ou de la douleur ; les fibres entrent dans une contraction tonique, qui criſpe & reſſerre ces vaiſſeaux.

Le relâchement eſt produit par des coups & des contuſions qui diminuent les reſſorts des vaiſſeaux d'où s'enſuit le ſéjour du ſang, & bientôt le phlegmon. Pluſieurs de ces cauſes en reconnoiſſent d'autres ſubalternes qu'il ſeroit trop long de rapporter.

Symptômes. Les principaux ſymptômes ſont le gonflement de la partie, la tenſion, la douleur & la chaleur.

Il ya gonflement parce que les vaiſſeaux ſont pleins ; tenſion parce que le diamétre des vaiſ-

ſeaux eſt porté au-delà de leur état naturel. La douleur eſt une ſuite de la tenſion. La chaleur eſt excitée par le battement plus fort & plus fréquent des artères, & par l'oſcillation conſidérable des fibres.

Accidents particuliers. 1°. Dans l'inflammation commençante, il ſe fait un ſécrétion plus abondante de l'humeur qui ſe filtre dans la partie enflammée, ſoit que le ſang s'y portant alors en plus grande quantité, fourniſſe plus de matière aux ſécrétions, ſoit que les fibres de la partie enflammée & des organes ſécrétoires ayent des oſcillations plus fortes & plus fréquentes : c'eſt par cette raiſon que dans la morve commençante on remarque un écoulement plus abondant de ſimple muſcoſité par le nez.

2°. Dans une violente inflammation, la ſécrétion qui ſe fait dans la partie affectée, diminue & ceſſe ſouvent totalement, ſoit parce que les fibres ſe trouvent diſtendues, au point qu'elles ont perdu beaucoup de leur reſſort, ſoit parce que la tenſion qu'elles ſouffrent forme l'orifice des tuyaux excrétoires, & ne permet pas la ſortie de l'humeur qui a été filtrée. C'eſt par cette raiſon que dans la morve avancée l'écoulement diminue, & ceſſe quelquefois totalement.

3°. L'humeur, qui ſe ſépare dans la partie eflammée s'epaiſſit, parce que la chaleur en diſſipe la portion la plus fluide : ce qui explique pourquoi il reſte ſouvent des obſtructions, lors même que l'inflammation a ceſſé. La connoiſſance de ces accidents donne la ſolution de bien des phénomènes ſurprenans.

Diagnoſtic. On connoît aiſément le phlegmon par la tumeur, la dureté, la chaleur & la douleur que le cheval reſſent lorſqu'on le touche.

Le phlegmon entraîne avec lui plus ou moins de danger, ſuivant l'importance des organes qu'il affecte. Celui des parties tendineuſes eſt plus dangereux que celui des parties charnues ; mais celui des articulations l'eſt bien davantage.

Le danger eſt moindre ou plus grand, à raiſon de l'étendue du mal, de la douleur qu'il cauſe, du nombre & de la violence des accidents, & de la manière dont il ſe termine; il peut ſe terminer (comme on l'a déjà dit) par réſolution, ou par ſuppuration, ou par induration, ou par gangrene.

Par réſolution, lorſque le ſang reprend les routes de la circulation ; c'eſt la voie la plus ſalutaire.

Par ſuppuration, quand le ſang arrêté ſe convertit en pus ; après la réſolution, cette voie eſt la plus favorable.

Par induration lorſqu'il reſte une tumeur après l'inflammation ; cette terminaiſon entraîne ſouvent après elle de mauvaiſes ſuites.

Par gangrene, quand les fibres ont perdu leur reſſort, & ſont tombées en mortification ; c'eſt la voie la plus fâcheuſe.

Curation. Les indications qui ſe préſentent à remplir dans le phlegmon, ſont 1°. De remédier à l'engorgement des vaiſſeaux, ce qu'on obtiendra par les ſaignées faites dans le commencement & dans l'augmentation du mal ; elles deviennent inutiles dans l'état, & nuiſibles dans le déclin.

2°. De diminuer la tenſion, pour empêcher la rupture des fibres. Les délayans & les humectans ſeront employés avec avantage.

Pour cela il faut faire des fomentations avec la décoction des plantes émollientes, comme la mauve, la guimauve, la branc-urſine, le bouillon-blanc, la pariétaire &c. ou avec le lait tiéde. On peut auſſi appliquer ſur la partie enflammée le cataplaſme de mie-de pain avec le lait, ayant ſoin de le renouveller de quatre heures en quatre heures, parce que la chaleur aigrit le lait & le rend irritant.

3°.

3°. De calmer la douleur ; les remédes précédens, en diminuant la tenſion, appaiſeront la douleur & la chaleur.

Il faut éviter, dans les commencemens, les huileux & les diſcuſſifs. Les premiers bouchent les pores de la tranſpiration, arrêtent l'humeur de la tranſpiration, & augmentent l'inflammation. Les ſeconds durciſſent les fibres, accroiſſent la tenſion, & par conſéquent l'inflammation.

4°. Lorſque la réſolution commence à ſe faire, (ce qu'on connoît, lorſque la douleur, la tenſion & la chaleur diminuent) il eſt bon de la favoriſer par de légers réſolutifs, tels que la décoction de camommille, de mélilot, & fleurs de ſureau, dans laquelle on aura diſſous quelques grains de camphre ; on peut auſſi mettre en uſage les cataplaſmes des farines réſolutives avec le ſafran.

Nota. Quand l'inflammation eſt l'effet du relâchement des fibres, comme après les coups & les contuſions violentes, les réſolutifs, appliqués ſur le champ, rendent le ton aux fibres, obvient à l'engorgement & arrêtent les progrès de l'inflammation. Les réſolutifs les plus uſités dans ce cas, ſont le vin rouge ſeul, ou mêlé avec les farines réſolutives, le ſon bouilli avec

le vinaigre, les fomentations faites avec l'eau-de-vie & le ſavon, ou avec de l'eau-de-vie camphrée.

On vient ordinairement à bout de remédier à la congeſtion du ſang, par l'uſage de ces topiques bien adminiſtrés ; alors l'inflammation ſe termine heureuſement par réſolution, qu'on doit toujours favoriſer, lorſque le mal a ſon ſiége ſur les tendons & ſur les articulations.

Mais, ſi malgré tous ces moyens les accidens augmentent, & que l'inflammation ſubſiſte après le huitième ou le neuvième jour, il faut attendre la ſuppuration. *Voyez* ce Mot.

PHLICTÊNES, petite veſſicule remplie d'une eau rougeâtre que l'on rencontre ſur la ſuperficie de la peau à la ſuite d'une gangrene ou d'une légère brûlure; il eſt aſſez commun d'en voir dans les maladies épidémiques.

PHLOGOSE, légère inflammation dans laquelle le cheval ne paroît pas témoigner de douleur: ce mot, à bien dire, ne peut ſe prendre dans l'animal, que pour une petite inflammation de la conjonctive.

PHTISIE, dernier degré de pulmonie. *Voyez* ce Mot.

PIAFFER, ſe dit d'un cheval qui en marchant leve les jambes de devant fort haut, & les replace quaſi au même endroit & avec précipitation. Les mauvais chevaux d'Eſpagne & ceux qui ont de l'ardeur, piaffent communément, c'eſt un défaut en cavalerie, mais qui eſt fort eſtimé des Petits-Maîtres.

PIAFFEUR, cheval qui piaffe.

PICOTER UN CHEVAL, lui faire ſentir foiblement l'éperon à pluſieurs repriſes, ce qui inquiéte plutôt le cheval, qu'il ne le détermine à obéir.

PICOTIN D'AVOINE, environ le quart du boiſſeau de Paris.

PIE Cheval Pie, nuance de poil. *Voyez* ce Mot.

PIE-MERE (la), membrane liſſe & polie, que l'on apperçoit lorſqu'on a enlevé la dure-mere à laquelle elle tient ſeulement par de petits vaiſſeaux ſanguins qui vont ſe diſtribuer dans la dure-mere même. La pie-mere eſt fort adhérente au cerveau, & s'inſinue dans ſes anfractuoſités ; elle eſt compoſée de deux lames très-fines, la plus extérieure eſt trés-liſſe & polie, & humectée de la même ſéroſité que la dure-mere ; l'interne eſt inégale dans ſes faces ; elles ſont unies enſemble par un léger tiſſu cellulaire. C'eſt entre ces membranes, plus ſéparées que

celles de la dure-mere, que l'on découvre une très-grande quantité de vaiſſeaux ſanguins, tant artériels que veineux. La pie-mere eſt plus forte & plus épaiſſe à la baſe du cerveau, & remplie d'une plus grande quantité de vaiſſeaux ſanguins. Au deſſous de cette membrane on en découvre une autre très-fine nommée Arachnoïde qui eſt adhérente dans certains endroits avec la pie-mere.

L'uſage de la pie-mere, eſt, je crois, de ſoutenir cette multitude de vaiſſeaux ſanguins; car ſi on la conſidère avec attention, on apperçoit qu'elle eſt cellulaire.

PIED (deſcription du). Le pied du cheval eſt compoſé de parties dures & de molles. Les parties dures ſont les os; les parties molles ſont les chairs.

Toutes ces parties ſont contenues dans une boëte de corne que l'on appelle ſabot.

Les ſabots de devant doivent être petits, & la ligne d'inclinaiſon, ou la pente de la muraille, doit être la diagonale du quarré de la perpendiculaire, que l'on tireroit de la couronne au bord du ſabot, ſur le terrein, ou ce qui eſt le même, l'hypoténuſe d'un triangle rectangle iſocèle, dont un côté ſeroit cette perpendiculaire. La ſole doit être creuſe, & la

ſourchette petite, les talons doivent être droits ; en un mot, le pied, conſidéré, étant levé du côté de la ſole, doit former les deux tiers d'un ovale Le ſabot de derrière doit être moins arrondi & doit avoir une forme allongée, ce que l'on appelle mucilage.

Le ſabot a deux faces : l'une antérieure & ſupérieure, pour l'ordinaire convexe, qu'on appelle muraille ; je dis pour l'ordinaire, parce qu'elle ſe trouve concave dans certains chevaux, ce que l'on appelle pieds plats. L'autre face eſt inférieure, & ſe nomme ſole proprement dite, laquelle eſt concave, mais convexe dans certains chevaux, ce que l'on appelle pieds combles. Ces deux exceptions ſont des défauts, dont le premier eſt naturel & héréditaire, le ſecond ne devient comble que par la ferrure.

La muraille eſt mince, molle & blancheâtre à ſa racine ; à meſure qu'elle s'éloigne de la peau, elle devient plus dure & plus épaiſſe ; elle eſt fibreuſe extérieurement ; les fibres ſont jointes étroitement les unes aux autres. Plus la muraille s'approche de terre, plus elle s'endurcit. Mais ſes fibres ſe détachent par la macération, on les apperçoit encore aiſément dans les ſabots qui ont été long-temps expoſés à l'air.

La partie interne de la muraille eſt cannelée,

c'eſt-à-dire, parſemée de petits ſillons, formés par des productions de fibres diſpoſées en lames. Sa partie ſupérieure eſt mince ; on remarque intérieurement une demie-gouttière pour loger la chair de la couronne, dont je parlerai ci-après. On apperçoit encore pluſieurs petits trous qui donnent paſſage à des vaiſſeaux lymphatiques qui l'abbreuvent & la nourriſſent, mais qui ne vont guères au-déla de l'os du pied. Il en eſt de cette partie comme des poils ou des crins, qui, lorſqu'ils ont acquiſe une certaine longueur, ſe deſſéchent & ſe fendent, faute de nourriture. La muraille & la ſole ſemblent être produites par une expanſion des nerfs & des vaiſſeaux lymphatiques, comme les ongles dans l'homme ; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'y a pas dans le cheval de parties auſſi ſenſibles que le pied, ou au moins dans laquelle il éprouve tant de douleur.

La muraille ſe diviſe en trois parties ; celle qui ſe préſente en avant, eſt nommée muraille de la pince ; celle des côtés, muraille des quartiers ; celle de derrière, muraille des talons.

La partie qui paroît la première en levant le pied du cheval, ſe nomme ſole de corne proprement dite, cette ſole ſe diviſe en quatre parties.

La première répond à la muraille de la pince,

& s'appelle ſole de la pince ; la ſeconde ſe nomme ſole de quartiers, & répond à la muraille des quartiers ; la troiſième, qui répond à la muraille des talons, retient le nom de ſole des talons ; la quatrième eſt ce corps en forme de V, qui eſt ſitué au milieu, & qu'on appelle fourchette.

Il falloit néceſſairement diviſer ces parties de la ſorte, afin de parler ſans confuſion, & d'une manière préciſe, des différentes bleſſures qui peuvent y arriver ; ſans cela, on ne ſe feroit pas fait entendre. Mais comme elles différent encore, & par leur ſubſtance, & par leur conſtruction, il a encore fallu les diſtinguer à ces deux égards.

La première s'étend depuis le bout de la fourchette juſqu'à la muraille ; elle eſt ſuperficiellement d'une ſubſtânce blanche & farineuſe, formant de petites écailles ; quand on la pare, elle devient plus griſe & plus unie, à moins que la ſole ne ſoit blanche, de même que le ſabot, ce qui n'eſt pas rare ; plus l'on pare cette ſole, plus elle acquiert de molleſſe, parce qu'elle ſe trouve plus humectée de ſéroſité, & plus près du vif.

La ſeconde, qui eſt ſituée au côté de la fourchette, eſt d'une ſubſtance à-peu-près ſemblable à la première ; mais elle elle eſt plus épaiſſe

& composée de lames ou écailles plus fortes & plus longues que la précédente, lesquelles tombent & se détruisent d'elles-mêmes, lorsque le suc nourricier ne s'y porte plus, & qu'elle est parvenue à un degré d'épaisseur convenable; de sorte qu'à bien considérer ces deux parties, on verra en tout temps qu'elles conservent la même épaisseur, & qu'elles se dépouillent elles-même d'une espèce de vêtement qui leur est inutile: ce qui prouve bien que le Maréchal n'a pas besoin d'ôter le superflux, & par conséquent d'aller au de-là, de peur d'altérer la la nutrition, de l'affoiblir, & de l'exposer par-là au contact de l'air qui, en desséchant, comprime la partie molle, & fait boiter le cheval. Il est également dangereux de parer la sole & de l'amincir, on l'expose par-là à recevoir plus aisément des clous de rue, & on la rend plus susceptible d'une infinité de maladies.

La troisième, est la partie qui forme les talons, & qui est produite par le contour postérieur & interne de la muraille, elle s'étend aussi des deux côtés de la fourchette, afin de venir s'unir avec la portion de la sole, dont nous venons de parler. Cette corne est liante & ne s'écaille pas comme celle qui compose le reste de la sole, parce qu'elle est perpétuellement nourrie par le suc qu'elle reçoit des par-

ties molles ; elle a de l'adhérence avec la muraille ; en la considérant intérieurement dans le sabot, on y observe des cannelures légères, de même qu'à la muraille. Elle sert principalement d'étai ou d'arc-boutant aux murailles des talons, & empêche qu'ils ne se rapprochent l'un de l'autre ; elle fournit d'ailleurs un soutien au tendon fléchisseur de l'os du pied, & fait l'office de fourchette : car il est à remarquer que les beaux pieds qui sont creux, & qui ont ces arcs-boutans très-forts, ont de petites fourchettes ; mais que ces arcs-boutans sont très-peu-sensibles dans les pieds plats, & principalement dans les pieds combles ; ce qui prouve bien que la Nature a suppléé l'un par l'autre dans les différens cas, pour être le soutien du tendon, le tendon le soutien de l'os de la noix, & celui-ci le soutien de l'os coronaire, lequel porte le quart de pésanteur de la masse de l'animal, & quelquefois la masse totale. Pour concevoir le méchanisme de ces parties, il n'est question que de jetter un coup d'œil sur l'obliquité des surfaces cartilagineuses de l'os du pied, & l'on verra aisément que le poids de la colomne s'en iroit en arrière, si elle n'étoit soutenue par quelque chose : or, la Nature a placé un corps matelassé & insensible, pour servir d'appui au reste du corps, & pour rendre les mouvemens plus doux. En effet, l'expérience démontre tous

les jours que quand le tendon n'eſt point ſoutenu, il eſt expoſé non-ſeulement à avoir des ganglions, comme en ont au poignet ces hommes robuſtes, qui levent de péſans fardeaux. Ces ganglions ſont l'effet du tiraillement, que produit la peſanteur de l'animal, il eſt quelquefois ſi grand, que le tendon ſe rompt; & quand il réſiſte, l'os coronaire s'inclinant en arrière, & perdant ſon appui, il ſe porte ſur l'éminence antérieure de l'os du pied, & là ſe fracture en pluſieurs morceaux, mais plus ſouvent en trois; quand l'os du pied réſiſte, alors c'eſt l'os de la noix qui ſe fracture.

La quatrième enfin, eſt la partie moyenne qui eſt la fourchette; c'eſt une corne mollaſſe & compacte, qui prend ſa nourriture de la fourchette charnue, & qui eſt deſtinée par ſa nature, à ſe prêter à ſes mouvemens, & à la garantir des impreſſions extérieures. Cette corne ſe débaraſſe elle-même des accroiſſemens inutiles de ſa ſubſtance, mais différemment que l'autre partie de la ſole de corne; celle-ci ſe deſſéche, au lieu que la fourchette, étant de la nature de l'éponge, & ſe trouvant par conconſéquent toujours imbibée de ſon ſuc nourricier, s'en va en eſpèces de filandres, telles que ſont les parties d'une éponge qui ſe deſſéche. Elle ſert auſſi à ſoutenir le tendon qui

prend ſon attache à la partie inférieure du pied, & qui eſt garantie par la fourchette charnue des extenſions qui peuvent s'y faire.

Les parties, tant dures que molles, renfermées dans le ſabot, ſont les ſuivantes.

1°. La chair de la couronne.

2°. La chair cannelée.

3°. La ſole charnue.

4°. La fourchette charnue.

5°. L'os du pied.

6°. Une partie de l'os coronaire.

7°. L'os de la noix.

8°. Leurs ligamens.

9°. Leurs capſules.

10°. La terminaiſon des tendons.

11°. Les artères.

12°. Les veines.

13°. Les vaiſſeaux lymphatiques.

14°. Les nerfs.

15°. Les glandes ſynoviales.

16°. Les cartilages du pied.

La chair de la couronne eſt une chair dure, griſâtre extérieurement, blancheâtre intérieurement; elle eſt mammelonnée, & forme un boulet qui recouvre le tendon extenſeur à ſon

attache, s'étend ſur l'os du pied, & la partie coronaire, ainſi que ſur les cartilages; & va juſqu'à la pointe des talons en diminuant d'épaiſſeur. Elle eſt logée dans la demi-gouttière de la muraille, à l'inſertion du poil; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, mais elle a beaucoup de houpes nerveuſes. Cette partie ſe tuméfie aiſément dans l'extenſion du tendon extenſeur, dans les javarts encornés proprement dits, & dans le cas où la matière a ſouflé au poil.

La chair cannelée eſt d'une ſubſtance bien différente de celle de la chair de la couronne; elle eſt compoſée de lames paralleles, entre leſquelles il y a des eſpaces, en forme de ſillons, pour recevoir les prolongemens de la corne cannelée. Elle eſt parſemée de vaiſſeaux ſanguins; elle a, de même que la chair, beaucoup de houpes nerveuſes; ce qui fait qu'elle eſt d'une grande ſenſibilité; elle eſt adhérente à toute la convexité de l'os du pied. C'eſt cette partie qui ſouvent, à la ſuite d'une enclouûre ou d'un fic qui a gagné les quartiers, ſe ſépare de la corne cannelée.

La ſole charnue recouvre toute la ſurface inférieure de l'os du pied, à laquelle elle eſt très-unie, excépté à l'endroit où s'attache le tendon fléchiſſeur du pied.

Elle recouvre auſſi la fourchette ; elle eſt cannelée à l'endroit de la ſole des talons ; dans le reſte de ſon étendue, elle eſt coriace, grenue & vergetée ; elle ſe replie ſur les bords des os du pied, pour aller s'unir à la chair cannelée ; de ſorte que l'une ſemble être la continuation de l'autre, & que les vaiſſeaux de la chair cannelée paroiſſent ſe continuer à la ſole charnue ; car lorſqu'elle eſt détruite juſqu'à los, & qu'il eſt à découvert, on voit qu'elle ſe régénère par de petits boutons, comme l'herbe dans la prairie. Ces boutons s'élevent des pores de l'os du pied, & forment tous enſemble la ſole charnue. Elle a des prolongemens qui s'enchaſſent dans les ſillons de la ſole de la corne. Les filets nerveux n'y paroiſſent pas en auſſi grand nombre, que dans la chair de la couronne & la chair cannelée. Elle eſt cependant très-ſenſible.

La fourchette charnue eſt recouverte, comme nous l'avons dit, par la ſole charnue ; poſtérieurement elle recouvre le tendon fléchiſſeur à l'endroit de ſon attache, & s'étend latéralement juſqu'aux cartilages. Il eſt difficile de dire quelle eſt ſa ſubſtance ; on ſçait ſeulement qu'elle eſt molaſſe, ſpongieuſe & blanche ; elle reſſemble aſſez à la chair de la couronne dans ſon milieu ; elle a très-peu de vaiſſeaux ſanguins, & peu de nerfs, car elle n'eſt

pas ſenſible. Ce qui le prouve, c'eſt que les fics ou crapauds, quelque volumineux qu'ils ſoient, pourvû qu'ils n'ayent pas gagné la chair cannelée, ne ſont jamais boiter le cheval. L'expérience journalière le prouve & le démontre. Pour m'en aſſurer encore mieux, j'ai paſſé du gros fil d'archal dans le fort de la fourchette, lequel a ſorti par le pâturon; j'ai fait marcher le cheval, qui n'a boité que le premier jour; ce qui ne venoit que de la peau, & non de la fourchette. Le cheval a été dans cet état huit jours. Cette épreuve a été faite, pour prouver que la Nature avoit placé dans cette partie, un corps inſenſible, deſtiné à porter à terre, & pour détruire cet ancien préjugé, que le cheval ne doit pas marcher ſur ſa fourchette, & qu'elle eſt ſenſible. D'ailleurs ne remarque-t-on pas tous les jours, que le cheval qui a pris un clou de rue dans cette partie, ne fait aucun mouvement, quand une fois on a coupé la portion de la ſole charnue qui la recouvre.

L'os du pied a la figure d'un croiſſant ou d'un talon de femme renverſé; on y diſtingue des éminences & des cavités. Les éminences ſont au nombre de trois; l'une à la partie antérieure & ſupérieure, pour l'attache du tendon extenſeur de cet os; & deux autres aux parties latérales pour l'attache des cartilages.

On y voit plusieurs cavités ; 1°. Dans sa partie supérieure, il y a deux facettes cartilagineuses qui sont l'empreinte des deux condyles de la partie inférieure de l'os coronaire.

2°. Aux parties antérieures des apophyses latérales, se remarquent deux trous, un de chaque côté, lesquels donnent passage à une veine.

3°. Au-dessus de chaque apophyse latérale, deux enfoncemens inégaux pour l'attache des cartilages.

4°. A la partie inférieure concave, est une petite ligne transversale saillante en forme de croissant, pour l'attache du tendon fléchisseur.

5°. Un peu plus haut, deux trous pour le passage de deux artères principales, de deux veines, & de deux nerfs qui vont se distribuer dans la substance de l'os.

6°. Plusieurs inégalités aux parties internes des apophyses latérales, où viennent s'attacher les ligamens de l'os de la noix.

7°. Plusieurs petits trous dans la surface supérieure de cet os, par lesquels passent différentes ramifications des artères & des veines qui vont se distribuer dans la surface de cet os.

L'os coronaire approche d'une figure quarrée ; il eſt ſitué en partie ſur l'os du pied, & en partie ſur l'os de la noix. On y peut diſtinguer ſix faces comme à un cube : ſçavoir la partie ſupérieure, l'inférieure, l'antérieure, la poſtérieure & les deux latérales.

On obſerve à ſa partie ſupérieure, deux facettes enduites d'un cartilage pour recevoir les deux condyles de l'extrémité inférieure de l'os du pâturon ; à ſa partie inférieure ſe voyent deux éminences en forme de condyles, qui ſervent à ſon articulation avec l'os du pied.

Enfin on remarque à la partie ſupérieure, antérieure, poſtérieure, & aux parties latérales, pluſieurs inégalités donnant attache à pluſieurs parties tendineuſes & ligamenteuſes. Quant aux muſcles de cet os, *Voyez* Couronne.

L'os de la noix reſſemble aſſez, par ſa figure, à une navette de Tiſſerand. Il eſt ſitué derrière l'os du pied & l'os coronaire, ſur le tendon d'Achille.

On remarque 1°. deux facettes dans ſa partie ſupérieure, à l'endroit de ſon union avec l'os coronaire.

2°. Pluſieurs inégalités pour l'attache des ligamens.

Tous

Tous ces os ſont contenus & liés enſemble par des ligamens ; la plûpart ſont, outre cela, envelopés de membranes capſulaires qui contiennent la ſynovie, liqueur jaunâtre, deſtinée à lubréfier les ſur-faces des os, dans les articulations avec mouvement.

Les cartilages du pied ſont au nombre de deux, leur figure eſt à-peu-près triangulaire. Ils ſont ſitués ſur la partie latérale de l'os du pied, s'étendent depuis le tendon extenſeur du pied, juſqu'au repli de la muraille des talons, & s'attachent par des fibres ligamenteuſes aux apophyſes latérales de l'os du pied. Ils ſont percés de quelques trous, pour laiſſer paſſer deux veines conſidérables ; ils ſont moitié dans le ſabot, moitié dehors ; ils ne ſont ſéparés de la peau, que par le tiſſu cellulaire. La partie qui eſt dehors le ſabot eſt mince ; celle qui eſt dans le ſabot, eſt épaiſſe. La partie antérieure du cartilage eſt liſſe, polie & compoſée d'une ſeule piéce ; celle qui eſt vers les talons, eſt compoſée de pluſieurs petits paquets joints par des fibres ligamenteuſes ; c'eſt ce qui fait que dans les atteintes de la pointe du talon, ou à la ſuite des bleimes, il ſe détache des bourbillons qui procurent une prompte guériſon au cheval.

L'os du pied eſt porté en avant & en ar-

rière par le moyen de ſix muſcles ; ſçavoir, cinq fléchiſſeurs & un extenſeur.

Les fléchiſſeurs ſont, le cubital, le fléchiſſeur externe, le fléchiſſeur moyen, le fléchiſſeur interne, & le radial.

1°. Le cubital eſt une maſſe charnue oblongue, qui a ſon attache dans la partie concave du cubitus : il produit un tendon qui rempe tout le long du fléchiſſeur externe, pour ſe joindre avec les tendons des muſcles voiſins, vers l'os crochu ; de cette réunion réſulte un unique tendon très-fort qui va ſe rendre à l'os du pied, comme on le dira dans un moment.

2°. Le fléchiſſeur externe a ſon attache au même endroit que le muſcle fléchiſſeur de l'os coronaire, en partie par des fibres charnues, & en partie par des fibres tendineuſes ; il ſe confond avec lui par les fibres charnues, l'eſpace de cinq travers de doigt ; puis s'en ſépare pour fournir un tendon qui va s'unir avec les précédens.

3°. Le fléchiſſeur moyen a ſon attache par un fort tendon au-deſſous du précédent ; il rempe entre ce dernier & l'interne, & ſe termine par un tendon qui va s'unir avec les autres.

4°. Le fléchisseur interne a son attache au-dessous du précédent, par un tendon applati qui rempe tout le long du radius, a côté du fléchisseur interne du canon, & va se réunir de même par un tendon aux précédens.

5°. Le radial est un petit muscle plat, situé derrière le radius, & qui, s'étendant depuis la partie moyenne, & un peu plus de cet os & du cubitus, vient se réunir par un tendon applati au même endroit que les précédens.

Tous ces tendons, comme nous l'avons déjà dit, se réunissent ensemble, pour n'en former qu'un seul, derrière le genou, au-dessous du ligament annullaire commun, lequel s'étend du bord arrondi de l'os crochu, puis se porte en deux bandes, une à droite & l'autre à gauche, en descendant pour se terminer aux deux côtés de l'os du canon, au-dessous du genou. Ce tendon, au-dessous de ce ligament, se réunit au ligament commun qui unit le tendon fléchisseur de l'os coronaire au canon. Le gros tendon, formé de la réunion des cinq autres, va se terminer ensuite à la partie inférieure de l'os du pied, en s'épanouissant & recouvrant totalement l'os de la noix, après avoir passé dans l'anneau formé par le tendon fléchisseur de l'os coronaire.

Ce gros tendon est exposé a être rompu par

les efforts que fait un cheval ; mais plus souvent encore, toutes les fois qu'il n'a point son pied à plomb, c'est-à-dire, lorsque la fourchette, qui doit lui servir de base, est éloignée de terre ; dans ce cas il se rompt sans effort ; le poids du corps y contribue fort : sa rupture se fait toujours dans le sabot à son attache ou à un demi-travers de doigt près. Mais lorsqu'il n'y a qu'une extension violente & sans rupture, il survient un gonflement tout du long du tendon, lequel quelquefois reste engorgé dans toute l'étendue de son corps; on y trouve souvent plusieurs nodus, quelquefois un seul ; il est bon de remarquer qu'entre cette extension & la ner-ferrure, il se trouve une différence très-grande ; dans la première il y a un nodus, tandis que dans la seconde il n'y en a point, & que souvent il y a une raie de poil blanc ; ce qui prouve une cicatrice, & par conséquent qu'il y a eu une plaie faite par le pied de derrière dans cet endroit, avec tumeur, & non ganglion.

Le pied est porté en avant, ainsi que l'os coronaire, par un seul muscle qui a son attache à la partie inférieure latérale externe de l'humérus, & à la partie supérieure du radius sur le ligament latéral externe, par une masse charnue ; il descend le long de la face latérale externe du radius ; & vers la partie moyenne

de cet os, il forme un tendon qui paſſe par un ligament particulier du genou ; ce tendon, au-deſſous de cette articulation, ſe bifurque en deux parties, dont l'une moins conſidérable va ſe terminer avec le tendon extenſeur de l'os du pâturon ; l'autre paſſe tout le long de l'os du canon & de l'articulation de cet os avec le pâturon. En cet endroit le tendon s'épanouit & recouvre preſque entièrement l'os coronaire auquel il s'attache & va enſuite ſe terminer à l'os du pied à ſon éminence antérieure.

Ce tendon acquiert de la largeur par deux ligamens latéraux, qui partent de la partie ſupérieure de l'os du pâturon.

Le pied de derrière eſt porté en avant & en arrière par le moyen de cinq muſcles ; ſçavoir trois extenſeurs & deux fléchiſſeurs.

Les extenſeurs du pied ſont, l'extenſeur antérieur, l'extenſeur latéral & l'extenſeur inférieur.

1°. L'extenſeur antérieur a ſon attache à la partie inférieure des condyles du fémur ; en ſe confondant avec le fléchiſſeur de l'os du canon, il forme un ventre charnu, deſcend le long de la partie antérieure de l'os du

canon, & ſe termine à la partie antérieure de l'os du pied.

2°. L'extenſeur latéral s'attache à toute l'étendue de l'os péroné, paſſe à côté du jarret extérieurement dans un ligament particulier, & va ſe confondre avec le tendon du précédent.

3°. L'extenſeur inférieur prend ſon attache à la partie antérieure & un peu externe des os ſcaphoïdes, par une bande charnue, & va ſe terminer au tendon du muſcle extenſeur antérieur à un travers de doigt au deſſus de ſa réunion avec le latéral.

Les tendons de ces trois muſcles, vers l'os du pâturon, deviennent très-larges, & ſont adhérens à cet os par deux bandes ligamenteuſes qui ſe réuniſſent; ce tendon paſſe enſuite par-devant l'os coronaire, ſur lequel il s'attache, & lui ſert d'extenſeur, il vient enfin ſe terminer à la partie antérieure de l'os du pied à l'apophyſe qui ſe trouve en cet endroit.

Les fléchiſſeurs du pied ſont le gros & le grêle fléchiſſeur.

1°. Le gros fléchiſſeur a ſon attache à la partie poſtérieure du tibia où il eſt confondu avec l'extenſeur latéral; il fournit enſuite un ten-

don qui paſſe dans un ligament qui lui eſt propre, à côté du jarret intérieurement, & va ſe terminer à la partie inférieure de l'os du pied, après avoir paſſé dans la gaîne du fléchiſ-chiſſeur de l'os coronaire.

2°. Le grêle fléchiſſeur, après s'être attaché à la partie ſupérieure & externe du tibia, un peu poſtérieurement à ce dernier, ſe porte de dehors en dedans, & forme un tendon qui, après avoir paſſé dans un ligament propre, ſe réunit avec celui du précedent : alors il devient plus large, & recouvre entiérement l'os de la noix, & vient ſe terminer aux lignes ſaillantes de la partie concave de l'os dupied.

Les maladies auxquelles le pied du cheval eſt expoſé, ſont;

L'atteinte.

L'avalure.

La bleime.

Le clou de rue.

La compreſſion de la ſole charnue.

Le coup de boutoir dans la ſole.

L'encaſtelure.

L'enclouûre.

L'étonnement de ſabot.

L'excroiſſance de la ſole des talons.

L'extenſion du tendon de l'os du pied & de ſes ligamens.

Le faux quartier foulé.

Le fic ou crapaud.

La forme.

La foulure de la ſole.

La fourbure.

La fourmillière.

La fracture de l'os coronaire.

La fracture de l'os du pied.

La fracture de l'os de la noix.

Le javart encorné.

La mémarchure ou entorſe de cette partie.

L'oignon.

Le pied plat.

Le pied comble.

Le pied altéré.

Le pied foible ou pied gras.

Le pied ſerré par les clous.

Le pied ſerré par le fer.

Le pied déchauſſé.

La piquûre.

Le quartier défectueux.

Le quartier foible.

Le quartier renverſé.

Le quartier ſerré.

La rupture du tendon fléchiſſeur de l'os du pied.

Seime.

Sole échauffée.

Sole brûlée.

Sole comprimée par le fer.

Sole battue ou pied dérobé.

Le talon bas.

Le talon foulé.

Les cercles ou cordon.

Les Croiſſans, &c.

PIED (abattre du), opération qui ſe fait par le moyen du brochoir & du rogne-pied ; on ne s'en ſert que pour la muraille ; on dit abattre du pied, abattre de la muraille : mais on dit parer la ſole ou la fourchette, ou parer ſimplement, c'eſt amincir uniformément la ſole.

PIED ALTÉRÉ (le) eſt un deſſéchement de la ſole de corne. Ce mal vient ſouvent de ce qu'on a paré le pied juſqu'à la roſée, l'air a enlevé toute l'humidité du pied, & a fait reſſerrer la ſole de corne, de ſorte qu'elle comprime la ſole charnue ; ce qui rend le cheval boiteux.

Il faut relâcher, adoucir & humecter la ſole de corne, en appliquant ſur la ſole les remédes relâchans, & adouciſſans, & les Emmiellures.

PIED DE BŒUF (ſeime en), ſolution de continuité qui arrive à la muraille de la pince. *Voy.* Seime.

PIED COMBLE. On appelle pied comble, un pied dont la ſole des talons, & ſouvent même toute la ſole eſt bombée ou convexe; dans la belle nature elle eſt concave. Cet accident ne vient jamais que de la ferrure, de l'application du fer, des longues éponges, des fers voutés, des fers trop entolés, & du parement de la ſole. Les pieds plats y ſont le plus ſujets. J'obſerverai que les chevaux naiſſent bien avec les pieds plats, mais jamais avec les combles, ils ne deviennent tels que par la ferrure. Le pied plat eſt un vice de conformation, dont le principal moule eſt l'os du pied; car c'eſt de lui que le ſabot prend ſa forme, au lieu que l'os du pied qui eſt comble, ne reçoit ſa forme que de la muraille, laquelle la tient du fer. On peut remédier en partie au pied comble, de même qu'au talon bas; mais principalement à celui-ci, quand ce défaut a été occaſionné par la ferrure; & c'eſt par la ferrure même qu'on le corrige, mais on a aucun moyen de corriger les pieds plats: les poulains, iſſus des chevaux qui ont les pieds plats, les ont auſſi; c'eſt maladie héréditaire.

PIED DÉROBÉ. *Voyez* Sole battue.

PIED DESSÉCHÉ ET RESSERRÉ. La mauvaise méthode que l'on a de rapetisser & d'enjoliver le pied, fait que l'on abat beaucoup de muraille, qu'on rape bien le sabot tout autour, & qu'on vuide beaucoup le dedans du pied. On l'expose par-là au contact de l'air, qui enleve une partie du suc de la lymphe nourriciere, dissipe l'humidité, desséche le pied, & le fait resserrer. Le reméde est d'humecter le pied avec des graisses, & même avec de la terre glaisse mouillée, elle produit autant d'effet que le cataplasme de mie de pain & de lait que conseille le *Docteur Vitet*. Si les chevaux qui habitent les terreins humides & marécageux ont la corne molle, comme le dit ce Médecin, pourquoi ne pas s'en tenir à l'eau simple pour amollir cette substance, puisqu'un peu plus bas, il prescrit la terre argilleuse, bien battue, arrosée deux ou trois fois par jour, & de déferrer le cheval; mais que fait le fer, en quoi nuit-il? Comment contenir l'appareil dans le pied si le fer est ôté? On ne voit pas non plus la nécessité de mettre au régime un cheval qui a le pied desséché, & lui donner des lavemens, c'est vouloir allonger la curation de la maladie.

PIED FOIBLE ou PIED GRAS, pied dont

la muraille eſt mince. C'eſt un vice de conformation qui arrive à un pied bien fait comme à un pied plat. Les chevaux, chez leſquels on le remarque, ſont ſouvent expoſés à être piqués, encloués ou ſerrés, & même à devenir boiteux par les coups de brochoirs qui les étonnent. *Voyez* la Ferrure de ces ſortes de pieds.

PIED PLAT (le) eſt toujours large. Tous les jours on confond le pied plat avec le pied comble, quoique ces défauts ſoient bien différens. On peut toujours juger d'un pied plat ſans le lever, mais jamais du pied comble, à moins qu'ils ne ſoient outrés : on en jugera moins encore ſans le lever, s'il n'a qu'un ou deux oignons. Le pied plat vient de la conformation antérieure de l'os du pied duquel la muraille tient la ſienne. Ainſi on regarde comme pied plat, tout ſabot qui, pour ainſi-dire, ne tombe pas droit, ou qui tient plus de l'obliquité, & qui d'ailleurs eſt large. Quelquefois cette difformité vient à la ſuite d'une fourbure, ou d'un effort à l'os coronaire, ce qui eſt très-différent du pied plat naturel; (1) car dans

(1) Nous obſerverons à M. Vitet, qu'il ne doit pas poſer pour régle que les pieds plats ſont ceux dont la fourchette porte à terre, parce que tous les chevaux doivent la porter à terre.

celuici-ci la couronne eſt très-groſſe, au lieu que dans le pied plat, venu à la ſuite d'un effort ou de la fourbure, on ſent un creux, un vuide tout autour de la couronne : ce qui prouve un relâchement de l'os du pied avec l'os coronaire, & une ſéparation de la chair cannelée d'avec la corne cannelée. En frapant ſur la muraille dans cette eſpèce de pied, on ſent quelquefois le vuide qui y régne. Les pieds plats naturels ont ordinairement la muraille mince, à moins que le cheval n'ait été fourbu. Ce défaut eſt héréditaire.

PIED (du reſſerrement du) : par reſſerrement du pied, on entend une diminution totale du ſabot ſurvenue à la ſuite d'un étonnement du ſabot, ou d'une fourbure, ou enfin pour avoir trop paré le pied. Le ſeul reméde qu'il y ait à faire, eſt de tenir toujours le ſabot humecté d'onguent ou de graiſſe, afin d'y entretenir la ſoupleſſe.

PIED SERRÉ, on appelle clou qui ſerre la veine, ou pied ſerré, un clou qui comprime la chair cannelée. Or, la chair cannelée peut être comprimée par le clou, lorſqu'il pénétre entre la muraille & la chair cannelée, & lorſqu'il coude.

1°. Le clou pénétre entre la muraille & la chair cannelée, lorſque le fer eſt étampé trop maigre.

2°. La chair cannelée peut souffrir une compression, lorsqu'il se trouve une souche, parce que la pointe du clou passant devant la souche ou derrière, fait fonction de coin qui comprime la chair cannelée, ou lorsque la contre-perçure étant trop grande, le clou se tourne de côté, & fait élargir la corne, ou lorsque le clou est trop fort de lame. Dans tous ces cas, la chair cannelée est comprimée, les vaisseaux sont resserrés, la circulation se trouve interceptée, d'où naît l'inflammation & la formation du pus.

Pour reconnoître le siége du mal, on sonde avec les triquoises ; l'endroit où le pied est plus sensible, indique le clou qui le serre. Si l'accident est récent, il n'y a qu'une simple inflammation ; s'il est ancien, il s'y forme du pus.

Si l'on s'apperçoit sur le champ que le cheval a le pied serré, il faut le defferrer, ou du moins retirer le clou qui cause le mal, & n'en point remettre d'autre à la place : si le mal est ancien & qu'il y ait du pus, on se servira des remédes que nous indiquons pour l'enclouûre.

PIED SERRÉ PAR LES FERS TROP VOUTÉS. Il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui puisse donner aux fers cette conformation vicieuse.

Tout fer doit être plus ou moins entolé, si ce n'est aux pieds de derrière qui sont creux, pour lesquels l'ajusture, ou la voûte de fer se jette en dedans, autrement la ferrure sera mauvaise. On appelle voûté un fer trop large, ou qui garnit trop, sur lequel on monte à cheval, c'est-à-dire, qu'on frape sur une de ses branches, tandis que l'autre porte sur l'enclume, par ce moyen on parvient à plier le fer en deux, & à le rendre un peu concave ; cette méthode est très-usitée en Allemagne & sur-tout en Angleterre ; de toutes les méthodes, il n'y en a pas de plus dangereuse. Le fer fait fonction de pincettes, écrase les quartiers, fait bomber à la longue la sole, occasionne les oignons. L'os du pied qui est très-poreux, prend aisément sa figure convexe ; l'on en voit assez dans les voiries, car il ne faut pas s'imaginer que la Nature forme ces pieds combles, jamais l'on ne verra un poulain avoir les pieds combles, mais bient plats, ils ne le deviennent que par la ferrure ; quant au remède, *Voyez* la Ferrure.

PIED (extension du tendon fléchisseur du). L'extension du tendon fléchisseur du pied & des ligamens, vient de la même cause que la compression de la sole charnue, c'est-à-dire, l'effort de l'os coronaire sur le tendon ou sur ses ligamens.

L'extenſion du tendon arrive, lorſque la fourchette ne porte pas à terre. Or, elle n'y porte pas; 1°. lorſqu'elle eſt trop parée, & que les éponges ſont trop fortes, ou armées de crampons; alors le point d'appui étant éloigné de terre, l'os coronaire peſe ſur le tendon, & le fait allonger juſqu'à ce que la fourchette ait atteint la terre.

2°. Lorſque le pied du cheval porte ſur un corps élevé, le pied eſt obligé de ſe renverſer, l'os coronaire peſe ſur le tendon, l'oblige de ſervir de point d'appui au corps du cheval, & le diſtend.

Enfin, l'extenſion des ligamens vient des grands efforts, & des mouvements forcés de l'os coronaire.

On reconnoît l'extenſion du tendon par un gonflement qui régne depuis le genou juſque dans le pâturon, & par la douleur que le cheval reſſent en le touchant. On s'apperçoit encore mieux de cette maladie au bout de douze ou quinze jours, par une groſſeur arrondie que j'appelle ganglion, qui ſe trouve ſur le tendon, & qui forme par la ſuite une tumeur ſquirrheuſe, dure, indolente, ronde, inégale & pour l'ordinaire fixe. Cette maladie eſt preſque toujours priſe pour la nerferrure, quoiqu'elle ſoit bien différente. *Voy*. l'article de la Nerferrure. Il eſt rare

que cette groſſeur ſe diſſipe entiérement & que le cheval ne boite un peu.

La première choſe que l'on ait à faire, eſt de deſſoler le cheval, parce qu'il ne ſçauroit y avoir extenſion ſans qu'il y ait une forte compreſſion de la ſole charnue. Il faut appliquer enſuite le long du tendon des cataplaſmes émolliens, que l'on contiendra avec une bande circulaire. Mais, ſi après quinze ou vingt jours, il ſurvient une groſſeur limitée au tendon, ou un ganglion, il eſt néceſſaire d'y mettre le feu en pointe, & par deſſus, de la poix graſſe & de la bourre; de promener le cheval trois ou quatre jours après, & le faire travailler une quinzaine de jours enſuite. Cette méthode, qui ne paroît guères phyſiologique, guérit plus promptement que ſi on laiſſoit l'animal à l'écurie. J'ai même obſervé que ceux qu'on tenoit enfermés, reſtoient preſque toujours boiteux. Ce traitement eſt ſuivi aujourd'hui avec ſuccès par la plûpart des Maréchaux.

PIED (de la rupture du tendon fléchiſſeur du). On s'apperçoit que le tendon eſt rompu, en ce que le cheval portant le pied en avant, ne le raméne pas; en ce qu'il ne ſçauroit mouvoir cette articulation; en ce que le tendon eſt lâche lorſqu'on le touche; on en jugera encore par la douleur qu'il reſſent dans le pâturon, par un

gonflement qui ſurvient en cet endroit au haut de la fourchette, peu de jours après; & encore mieux quand il eſt deſſolé, par une tumeur à la pointe de la fourchette, & bientôt par un dépôt qui dénote avec le ſecours de la ſonde, la rupture.

Curation. On ne doit pas tenter la guériſon de cette maladie, ſans deſſoler le cheval, & ſans faire une ouverture à la ſole charnue, pour donner iſſue à la partie du tendon qui doit tomber en pourriture, & qui devient toujours un corps étranger. Souvent le reſte du tendon s'épanouit, ſe cole ſur l'os de la noix & s'oſſifie avec lui & avec l'os du pied: alors le cheval guérit, mais ſeulement il demeure boiteux ſouvent. Cette méthode eſt la ſeule à ſuivre, & l'expérience le prouve, le contraire ne ſçauroit être ſoutenu que par des gens qui n'ont point de pratique. (1)

(1) Nous répondrons au perpétuel critique & docte Viret qui nous reproche de raconter de la manière la plus naïve, cette méthode que tous les jours je me fais un plaiſir de montrer aux Maréchaux & autres, des os du pied, où le tendon fléchiſſeur a été rompu, & qui ont guéri par méthode; la figure 24, planche 52, de mon Cours d'Hyppiatrique, en eſt une preuve: & la plus grande eſt que le cheval fut traité par M. Renden, Maréchal de M. le Prince de Soubiſe, à qui il appartenoit, & qui voulut bien me con-

Il faut se servir pour premier appareil, de digestif, jusqu'à ce que la partie du tendon gâtée se soit détachée. Ensuite n'employer que de la térébenthine & son essence, & panser tous les jours. Il est à propos d'appliquer autour de la couronne une emplâtre émolliente pendant douze ou quinze jours.

Avec un peu de pratique, *le Médecin Vitet* ne contrediroit pas ce que nous avons avancé sur la rupture du tendon, & ne condamneroit pas à mort, page 441, tome 2, tout cheval qui reste boiteux après un tel accident, parce que l'on voit tous les jours des chevaux boiteux rendre de grands services; mais nous reprocherons toujours à ce jeune écrivain de ne pas être vrai dans ses citations, en voulant nous faire croire qu'il y a eu plusieurs méthodes pour

sulter. A cette opération, assistèrent plusieurs Maréchaux, & comme cette maladie là n'est pas rare, la plûpart la traitent à ma façon, & évitent, par ce moyen, des dépôts critiques dans le pâturon, qui annoncent presque toujours la perte du cheval. Voici ma naïveté, l'on ne me reprochera jamais d'être un charlatan, & d'avancer des faits que je ne puisse prouver, en quoi je diffère bien de ce Médecin qui cite tout à tort & à travers, & qui laisse appercevoir aux Maréchaux les moins instruits, que son Ouvrage est plutôt fait pour aller chez la Beurrière, que d'entrer dans une Bibliothéque.

la réunion du tendon, ſoit par le point de ſuture, ſoit par le bandage, pendant qu'il n'ya que nous qui en ayons traitté; d'ailleurs nous demanderons à ce *Médecin* comment il peut, comme il le dit, avoir vû faire un point de ſuture au tendon vers ſa partie mobile avec ſon autre poſition qui eſt totalement dans le pied ſous la ſole ; nous demanderons encore à ce *Médecin*, comment il peut appliquer deux compreſſes ſur les parties latérales du tendon contenues par une bande circulaire, ſans occaſionner la compreſſion de l'artère canonière qui eſt extérieure & qui rempe le long des os ſtyloïdes, & cela ſans que la gangrene ne ſurvienne ; nous voyons tous les jours que les Maréchaux dans les ſimples bandages qu'ils appliquent pour les eaux aux jambes, font gonfler le canon pour peu qu'il ſerre, quoiqu'il en ſoit, nous demandons à notre Praticien dans quel Hôpital il a vu appliquer des bandages ſur les tendons dans le cas de rupture ; pour nous qui avons ſuivi les Hôpitaux militaires & ſédentaires, plus que lui, nous avons toujours vu que le grand point de compreſſion étoit toujours ſur la partie charnue, & preſque point ſur le point de rupture ; au ſurplus, où cet Hyppiatre ira-t-il appliquer des bandages ſur l'os de la jambe pour contenir les muſcles qui ſont ſous les jumeaux, & qui ſont à l'avant-bras pour les ruptures de devant,

ces deux parties étant coniques,& nullement ſuſceptibles de recevoir aucun appareil. De quel nom doit-on qualifier toutes les aſſertions de *M. Vitet?*

La réunion des ligaments eſt moins difficile que celle des tendons, continue cet obſervateur, mais nous oſons aſſurer que c'eſt tout le contraire, parce qu'un ligament rompu détruit l'aſſiette de l'animal, & dérange la ſurface des os.

PIED (fracture de l'os du). Il n'eſt pas plus aiſé de reconnoître la fracture de l'os du pied, que celle de l'os de la noix. Cependant lorſque le cheval ſent une douleur à la couronne, & qu'il y a un gonflement, on peut croire que l'os du pied eſt fracturé. Cet os ſe caſſe ordinairement en deux parties, & cela arrive plus ſouvent aux os concaves qu'aux autres. Le parement du pied eſt toujours la cauſe de cet accident.

Comme l'os du pied eſt renfermé dans le ſabot, & n'a qu'un léger mouvement ſur la ſole charnue; comme d'ailleurs il eſt enchaſſé entre la chair cannelée & la ſole charnue, il n'eſt pas ſurprenant que les deux parties fracturées de cet os, ſe réuniſſent & ſe ſoudent enſemble.

Il faut d'abord deſſoler le cheval, le panſer de même que nous l'avons dit pour la deſſolure, le laiſſer en repos pendant ſix ſemaines,

ſans le laiſſer marcher. On peut enſuite le mettre au labour pendant vingt ou trente jours.

Les fractures de l'os coronaire, de l'os du pied, & de l'os de la noix, ſont plus fréquentes qu'on ne penſe; car pour un cheval qui boite de la hanche ou de l'épaule, il y en a cent qui boitent du pied, cela eſt prouvé, & même démontré par les obſervations de mon Pere ſur ces accidens. Les diſſections réitérées qu'il a faites des pieds des chevaux auxquels il y avoit eu fracture, lui en ont montré le véritable ſiége, & l'ont mis à portée de démontrer l'erreur où on avoit été avant lui, en plaçant toujours le mal dans l'épaule, dans la hanche, ou dans les jambes.

Ces accidens ſurviennent facilement. Mon Pere a remarqué, & moi après lui, que l'os coronaire ſur-tout, ſe caſſe au moindre mouvement, ſouvent même ſans un effort conſidérable. Mon Pere a vu un cheval ſe caſſer l'os coronaire en tombant, parce que le pied lui avoit manqué; un autre par un mouvement ſubit, cauſé par un coup de fouet; un autre de même, au premier pas qu'il fit pour marcher étant attelé au carroſſe, après avoir reçu un coup de fouet qui lui fit faire un ſurſaut.

J'en ai vu un ſe rompre le tendon fléchiſſeur du pied, étant à l'écurie; il avoit un fort crampon, & le pied extrémement paré. Mon Pere avoit recueilli beaucoup d'obſervations de ce genre, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici. Je conſerve chez moi un grand nombre d'os coronaires & d'os de la noix fracturés que j'ai diſſéqués, & il eſt peu de Praticiens qui n'en ayent des exemples.

On ne ſera plus ſurpris que ces fractures ſoient ſi fréquentes & ſi faciles, lorſqu'on fera attention à la ſituation de ces parties, & à la ſtructure du pied.

L'os coronaire étant placé à la partie inférieure de la jambe, eſt chargé de tout le poids du cheval; tant que cet os portera par tous les points de la ſurface inférieure ſur l'os du pied, & ſur l'os de la noix, il n'arrivera aucun accident; mais ſi, par quelque cauſe que ce ſoit, il eſt donné à cet os un mouvement irrégulier, le poids du cheval en aidera le déplacement. Cet os déplacé comprimera fortement le tendon d'achille, & la ſole charnue. Si le tendon ne trouve pas ſur le champ un point d'appui, c'eſt-à-dire, ſi le pied eſt élevé & éloigné de terre par des crampons, ou parce que la fourchette eſt trop parée, il ſe rompra.

faire agir ſuivant la ſcience & la volonté. Sauter entre les piliers. *Voy.* Sauter. Monter entre les piliers. *Voyez* Monter.

PILIERS (utilité des). Les piliers ſont de l'invention de M. de Pluvinel qui eut l'honneur de mettre Louis XIII à cheval. Il nous a laiſſé un traité de Cavalerie, dont les planches ſont eſtimées des curieux, par rapport à la gravure & à l'habillement des Seigneurs de la Cour de ce Prince. M. le Duc de Neuvcaſtle n'eſt point pour les piliers, » il dit qu'on y » eſtrapaſſe & qu'on y tourmente mal à-propos » un cheval pour lui faire lever le devant, eſpe- » rant par-là le mettre ſur les hanches. Que » cette méthode eſt contre l'ordre, & rebute » tous les chevaux. Que les piliers mettent un » cheval ſur les jarrets ; parce que quoiqu'il plie » les jarrets, il n'avance pas les hanches ſous lui » pour garder l'équilibre, ſoutenant ſon devant » ſur les cordes du caveçon.

Ce qui a ſi fort révolté cet illuſtre Auteur contre l'uſage des piliers ; c'eſt que dans ſon temps, la plûpart des écuyers ſe ſervoient de cette méthode pour faire lever d'abord le devant à un cheval, avant qu'il fût réglé au piaffer : par ce moyen ils mettoient ſans doute un cheval ſur les jarrets, & lui apprenoient plutôt à ſe cabrer & à faire des pointes, qu'à lever le

devant de bonne grace ; mais si dans les commencemens, au lieu de songer à détacher un cheval de terre, on se sert des piliers pour lui apprendre à passager dans une place sans avancer, reculer, ni se traverser, qui est l'action du piaffer, on verra que cette cadence plus aisée à donner dans les piliers qu'en liberté, met le cheval dans une belle posture, lui donne une démarche noble & relevée ; & lui rend le mouvement des épaules libre & hardi, & les ressorts des hanches doux & liants : toutes ces qualités sont recherchées pour un cheval de parade, & pour former un beau passage. Mais comme il faut beaucoup d'art, de patience & de temps, pour régler un cheval dans cet air de passage fier & relevé, que donnent les piliers employés avec intelligence ; il n'est pas étonnant qu'ils causent tant de désordres à ceux qui s'en servent dans une autre vue, que de parvenir d'abord au piaffer.

Un sçavant Écuyer a dit avec raison, que les piliers donnent de l'esprit aux chevaux, parce que la crainte du châtiment réveille & tient dans une action brillante ceux qui sont endormis & paresseux ; mais les piliers ont encore l'avantage d'appaiser ceux qui ont un naturel farouche, léger & colere ; parce que l'action du piaffer, qui est un mouvement écouté, soutenu, relevé & suivi, les oblige de prêter attention à ce qu'ils

ſont : c'eſt pourquoi je regarde les piliers comme un moyen, non ſeulement de découvrir la reſſource, la vigueur, la gentilleſſe, la légèreté & la diſpoſition d'un cheval ; mais encore comme un moyen de donner ces derniéres qualités à ceux qui en ſont privés.

La première attention qu'on doit avoir dans les commencemens, en mettant un cheval dans les piaffers, c'eſt d'attacher les cordes du caveçon égales & courtes, de façon que les épaules du cheval, ſoient de niveau avec les piliers, & qu'il n'y ait que la tête & l'encolure qui ſoient au-delà ; par ce moyen il ne pourra paſſer la croupe par deſſous les cordes du caveçon, ce qui arrive quelque-fois. Il faut enſuite ſe placer avec la chambrière derrière la croupe, & & aſſez éloigné pour n'être point à portée d'être frapé ; le faire enſuite ranger à droite & à gauche en donnant de la chambrière par terre, & quelquefois légèrement ſur la feſſe. Cette manière de faire ranger un cheval de côté & d'autre, lui apprend à paſſer les jambes, le débrouille & lui donne la crainte du châtiment. Quand il obéira à cette aide, il faudra le chaſſer en avant ; & dans le temps qu'il donne dans les cordes, l'arrêter & le flatter, pour lui faire connoître que c'eſt là ce qu'on lui demande ; & il ne faut pas lui demander autre choſe, juſqu'à ce qu'il ſoit confirmé dans l'obéiſſance de ſe ranger à droite & à gauche, & d'aller en avant

pour la chambrière, ſuivant la volonté du Cavalier.

Il y a des chevaux d'un naturel fougueux & malin, qui avant de ſe ranger pour la chambrière & aller en avant dans les cordes, emploient toutes les défenſes que leur malice peut leur ſuggérer. Les uns pleins d'inquiétude, trépignent au lieu de piaffer; les autres font des pointes & des élans dans les cordes; d'autres redoublent de fréquentes ruades, & reculent en ſe jettant contre les piliers. Mais comme la plûpart de ces déſordres viennent plus ſouvent de l'impatience de celui qui les châtie mal-à-propos dans ces commencemens, que du naturel du cheval, il eſt aiſé d'y remédier, en ſe contentant ſimplement, comme nous venons de dire, de le faire ranger & aller en avant pour la chambrière, qui eſt la ſeule obéiſſance qu'on doive exiger d'un cheval, les premières fois qu'on le met dans les piliers.

Une autre attention néceſſaire, c'eſt de faire ruer dans les piliers les chevaux qui ont la croupe engourdie, & qui n'ont point de mouvement dans les hanches. Cette action leur dénoue les jarrets, & leur fait déployer les hanches, donne du jeu à la croupe, & met tous les reſſorts de la croupe en mouvement. Tout le monde n'eſt pas de cet avis, & la plûpart diſent qu'il ne faut jamais apprendre à un cheval à ruer. Mais l'expérience fait voir qu'un cheval, qu'on n'a

jamais fait ruer, a les hanches roides, & les traine en maniant. D'ailleurs il eſt bien aiſé de leur ôter ce défaut, qui en ſeroit un effectivement ſi on les accoutumoit à ruer par malice ; mais lorſqu'on trouvera les hanches aſſez dénouées, il faudra les empêcher de ruer, en les châtiant de la gaule devant, lorſqu'ils feront cette action, quand on ne l'éxigera pas.

Quand le cheval ceſſera de ſe traverſer, qu'il donnera en avant & droit dans les cordes, il faudra alors l'animer de la langue & de la chambrière, pour lui tirer quelque cadence de trot en place, droit & dans le milieu des cordes, qui eſt ce qu'on appelle piaffer ; & auſſi-tôt le flatter & le détacher pour ne le pas rebuter ; s'il continue pendant quelques jours d'obeir à cette leçon, il faudra allonger les longes du caveçon, enſorte que les piliers ſoient vis-à-vis le milieu du corps du cheval, afin qu'il ait la liberté de donner mieux dans les cordes, & qu'il puiſſe lever les jambes avec plus de graces & de facilité. Quoiqu'il continue de bien faire, on ne doit pas pour cela faire de longues repriſes, juſqu'à ce qu'il ſoit accoutumé à obéir ſans colére, & alors il faudra les faire auſſi longues que ſa diſpoſition, ſes forces & ſon haleine le permettront ; & cela ſans le ſecours de la chambrière ; le Cavalier ſe tenant ſeulement derrière la croupe.

Pour l'accoutumer à piaffer ainſi ſans l'aide de la chambrière, ni de la voix, on lui laiſſera finir ſa cadence de lui-même, en demeurant derrière lui comme immobile, ſans faire aucun mouvement, ni appeller de la langue, juſqu'à ce qu'il ait ceſſé tout-à-fait; & juſtement quand il ceſſe d'aller, il faut lui appliquer de la chambrière vivement ſur la croupe & ſur les feſſes; ce châtiment met toute la nature en mouvement, & tient le cheval dans la crainte, de manière que quand il ſera accoutumé à cette leçon, on pourra reſter derrière lui autant qu'on le jugera à propos, ſans l'aider; & il continuera de piaffer. Quand on voudra l'arrêter, on l'avertira de la voix en l'accoutumant au terme de hola, & on ſe retirera derrière la croupe, on ira le flatter & on le renverra; mais cette leçon ne doit ſe pratiquer que lorſqu'un cheval commence à bien connoître ce qu'on lui demande; qu'il ne ſe traverſe plus, & ne ſe défend plus.

Lorſque le cheval ſera confirmé dans cet air de piaffer, que produit le paſſage entre les piliers; il faudra alors, & non plutôt, commencer à le détacher de terre, en lui faiſant lever quelques temps de péſades & de courbettes, en touchant légèrement de la gaule devant, & l'animant de la chambrière par derrière. Non-ſeulement la courbette eſt un bel air, mais elle

fait que le cheval eſt plus relevé ſur ſon devant, & a une action d'épaules plus ſoutenue au piaffer, ce qui l'empêche de trépigner, action déſagréable qui fait que le cheval bat la pouſſière avec des temps précipités ; au lieu que le piaffer eſt une action d'épaules, ſoutenue & relevée, avec le bras de la jambe qui eſt en l'air, haut & plié au genou ; ce qui donne beaucoup de grace à un cheval. Afin que le cheval ne ſe leve pas ſans attendre la volonté du Cavalier, (ce qui produiroit des ſauts déſordonnés, ſans régle d'obéiſſance), il faut toujours commencer & finir chaque repriſe par le piaffer, enſorte qu'il leve quand on veut, & qu'il piaffe de même. Par là on évitera la routine, qui eſt le défaut des écoles mal réglées.

Comme il y a du danger à monter un cheval dans les piliers, lorſqu'il n'y eſt pas encore accoutumé, il ne faut pas y expoſer un Cavalier, avant que le cheval ſoit dreſſé & fait à l'obéiſſance qu'on en exige, ſuivant les principes que nous venons de décrire. Et même lorſqu'on commence à le monter dans les piliers, on continue les mêmes pratiques dont on s'eſt ſervi avant que le Cavalier fût deſſus ; c'eſt-à-dire, qu'il faut le ranger à droite & à gauche, en le ſecourant des jambes pour le faire donner dans les cordes. Inſenſiblement il s'accoutumera

à

à piaffer pour la main & les jambes, comme il a fait auparavant pour la chambrière

Les Amateurs de Cavalerie en Espagne, ont une grande idée du piaffer, & estiment beaucoup les chevaux qui vont à cet air, & qu'ils appellent Pissadores; mais ils donnent à leurs chevaux une allure incommode & dégingandée, parce qu'ils ne leur assouplissent point les épaules, & ne leur font point connoître les talons; ce qui est cause qu'ils ne manient que du bras, n'ont point l'appui de la bouche ferme & léger, & qu'ils ne sont point dans la balance des talons, & par conséquent dans la parfaite obéissance pour la main & les jambes; ce qui est la perfection de l'air du piaffer.

E. D. C.

PILORE. *Voyez* Pylore.

PINCER DES DEUX, c'est donner un léger coup des deux éperons.

PINÉALE, glande du cerveau, ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec une pomme de pin. *Voyez* Cerveau.

PINCE, (dents de la). *Voy.* des Dents en particulier.

PINCE, partie antérieure du pied, à la réunion de la muraille avec la sole de corne.

PINCE, partie moyenne ou antérieure du fer.

PINCE, inſtrument propre à diſſéquer.

PINÇART, cheval qui marche ſur la pince ; ce défaut vient de ruine, & principalement d'une mauvaiſe ferrure continuée ; les crampons, les fortes éponges éloignant la fourchette de terre, obligent le tendon à ſe roidir, à porter l'os du pâturon & l'os coronaire en avant & forcent l'animal de marcher ſur la pince.

PINÇON, eſt un rebord mince que l'on fait à la pince d'un fer avec le fertier, ou que l'on pratique dans les différentes parties du fer, à raiſon des ſeimes dont le pied peut être affecté.

PINSANESSE, eſt le même que Épiſſaneſſe, maladie fort imaginaire que quelques Auteurs décrivent d'après le grand Maréchal françois, comme une demangeaiſon dans le pied du cheval, qui l'oblige à y porter la dent, & dont l'infection eſt ſi grande que la langue devient noire, & tombe en gangrene dans les vingt-quatre heures ; cette maladie, qui n'arrive que dans la tête, dit cet Auteur, ſe guérit miraculeuſement par une ſaignée de la pince, & des lotions de verjus & de ſel, faites à la langue.

PIQUER DES DEUX, c'eſt la même choſe qu'appuyer. *Voyez* Appuyer.

PIQUEUR, en terme de Cavalerie, homme

deſtiné à monter les chevaux, pour les dreſſer ou pour les exercer.

PIQUURE DE L'OS EN GÉNÉRAL. La piquûre de l'os eſt peu de choſe ; le plus grand mal vient de la ſenſibilité du périoſte ; ce qui occaſionne un gonflement dans les parties voiſines ; rarement l'os piqué manque de de s'exfolier, mais dèsque l'eſquille ou la portion d'os exfolié tombe, la plaie guérit promptement.

PIQUURE. On eſt ſujet à piquer le cheval dans pluſieurs occaſions, 1°. lorſque le fer eſt trop juſte ou étampé trop gras, alors on pique la ſole charnue ; ſi le clou entre trop avant, il atteint la ſole charnue, & la chair cannelée ; il perce quelquefois de part en part, & l'on voit ſortir le ſang du côté de la muraille, & du côté de la ſole.

2°. Lorſque le fer eſt étampé trop maigre, ou qu'il a peu de corne ; on eſt obligé de puiſer pour aller prendre la bonne corne ; la pointe du clou eſt tournée du côté de la chair cannelée qui, dans ce cas eſt ſujette à être piquée. On connoît que le cheval eſt piqué, par le mouvement qu'il fait.

3°. Lorſque la pointe du clou n'a pas aſſez de force pour percer la corne en dehors ; elle perce

en dedans, & bleſſe la chair cannelée.

4°. Lorſqu'on abandonne le clou, & qu'on ne le conduit pas juſqu'à ce qu'on ſente (par la réſiſtance que préſente la muraille externe) qu'on eſt prêt à ſortir, & que le clou a gagné la partie externe de la muraille. Dans ce cas, le clou va piquer la chair cannelée; on s'apperçoit de cet accident au mouvement du cheval, qui retire ſon pied.

5°. Lorſque le clou eſt pailleux, il forme deux lames, dont l'une entre quelquefois dans la chair cannelée, & l'autre ſort en dehors.

6°. Lorſqu'en brochant on rencontre une ſouche qui eſt une portion d'un vieux clou: cette ſouche renvoie en dedans la pointe du clou, qui pique la chair cannelée.

7°. Lorſqu'on met des clous dans les vieux trous, & qu'on ne les conduit pas, on peut faire une fauſſe route, & piquer le cheval.

8°. Lorſqu'en brochant un clou, la pointe rompt dans la muraille; le reſte du clou n'ayant point de pointe, ne ſçauroit percer la muraille, & entre dans la chair cannelée.

On retire la partie ſupérieure du clou, & on laiſſe la partie inférieure, croyant qu'elle ne coude pas: cependant on eſt ſouvent trompé

à cet égard, & l'extrémité preſſe la chair cannelée. Dans ce cas, on doit tâcher d'arracher la partie du clou qui eſt dans le pied, avec les triquoiſes ou pinces faites exprès, appellées bec de corbin. Si on ne peut pas la pincer, il faut couper une partie de la muraille avec le rogne-pied, pour aller chercher cette portion du clou.

Curation. Dans la ſimple piquûre, lorſqu'on retire le clou ſur le champ, il n'y a rien à faire; elle eſt ordinairement ſans danger. De cent chevaux piqués de cette façon, à peine y en a-t-il ſix qui boitent. Il faut ſeulement s'abſtenir de mettre des clous dans les mêmes trous, de peur de cauſer une irritation & l'inflammation.

Si cependant le cheval venoit à boiter, & qu'il ſe fût formé de la matière, il faudroit parer bien le pied, & faire ouverture juſqu'au fond de la piquûre, y mettre des tentes imbibées de térébenthine, & appliquer ſur la ſole de quoi l'humecter & la nourrir.

PIRIFORME, qui a la figure d'une poire.

PIROUETTE (la), n'eſt autre choſe qu'une volte faite dans la longueur du cheval ſans changer de place : les hanches reſtent dans le centre, & les épaules fourniſſent le cercle. Dans cette action, la jambe de derrière de

dedans, ne ſe léve point, mais tourne dans une place, & ſert comme de pivot, autour duquel les trois autres jambes & tout le corps du cheval tournent.

La demi-pirouette eſt une demi-volte dans une place & dans la longueur du cheval : c'eſt une eſpèce de changement de main qui ſe fait en tournant un cheval de la tête à la queue, les hanches reſtent dans une même place.

Les paſſades & les pirouettes, de même que les voltes & demi-voltes, ſont des Manéges de guerre, qui ſervent à ſe retourner promptement de peur de ſurpriſe, à prévenir ſon ennemi; à éviter ſon attaque, ou à l'attaquer avec plus de diligence.

Il ſe trouve peu de chevaux qui puiſſent fournir pluſieurs pirouettes de ſuite avec la même égalité, qui eſt la beauté de cet air, parce qu'il y en a peu qui ayent les qualités qui conviennent à cet exercice, dans lequel un cheval doit être extrêmement libre d'épaules, très-ferme, & aſſuré ſur les hanches. Ceux, par exemple, qui ont l'encolure & les épaules trop charnues, ne ſont pas bons pour ce Manége.

Avant que de diligenter un cheval au galop à pirouettes, il faut lui faire faire d'abord

quelques demi-pirouettes au pas à chaque main, tantôt dans une place, tantôt dans une autre; & à mesure qu'il obéit sans désordre, on le rassemble au passage, & on lui en demande d'entières, ensorte que sans dérangerles hanches, la tête & les épaules se retrouvent à la fin de la pirouette dans l'endroit d'où elles sont parties; parce moyen il acquerra bientôt la facilité de les faire au galop.

Si un cheval, après avoir été rendu suffisamment souple & obéissant, se défend à cet air; c'est une preuve que ses hanches ne sont pas assez bonnes pour soutenir sur son derrière toutes les parties de devant, & le poids du Cavalier; mais s'il a les qualités requises, il fournira avec le temps, autant de pirouettes que la prudence du Cavalier l'exigera.

Pour changer de mains à pirouettes, il faut promptement placer la tête à l'autre main, & soutenir de la jambe de dehors pour empêcher la croupe de sortir du centre: mais il ne faut pas que le cheval soit autant plié dans cet air, que sur la volte ordinaire; parce que si la tête étoit trop dedans, la croupe sortiroit du centre en pirouettant,

On varie les pirouettes suivant la disposition du cheval: on en fait quelquefois dans le milieu d'un changement de main, sans interrompre

l'ordre de la leçon, que l'on continue à l'ordinaire : mais ce qui fait bien voir l'obéissance & la justesse d'un cheval, c'est l'orsqu'en maniant sur les voltes, on étrécit de plus en plus le cheval jusqu'à ce qu'il soit arrivé au centre de la volte, où on lui fait faire tout d'une haleine autant de pirouettes que sa ressource & son haleine lui permettent d'en faire & fournir. E. D. C.

PIROUETTER, c'est faire la pirouette ou demi-pirouette.

PIS, ou mammelles de la jument.

PISIFORME qui a la figure d'un pois.

PISTE, ligne supposée, en terme de Manége, sur laquelle on fait aller un cheval. Ainsi le cheval va de deux pistes, lorsqu'il marche de côté, il en marque une des deux pieds de devant, & l'autre des deux pieds de derrière. *Voyez* Volte.

PITUITE ou PHLEGME, est une humeur séreuse que produisent les glandes de la membrane pituitaire.

PITUITAIRE, qui a rapport à la pituite.

PITUITAIRE (glandes de la membrane). *Voyez* Tête.

PITUITEUSE, qui abonde en pituite, qui eſt ſujet à la pituite.

PLACE, eſpace qui eſt entre deux poteaux dans une écurie, lequel eſpace eſt deſtiné pour y loger un cheval. Place s'entend en quelques occaſions pour le Manége, comme quand le Maître dit à l'Écolier à cheval de venir par le milieu de la place, d'arrêter au milieu de la place, il entend par cette expreſſion le milieu du Manége.

PLACÉ BIEN OU MAL A CHEVAL, ſe dit du Cavalier quand il eſt dans une belle ou dans une mauvaiſe ſituation à cheval.

PLACER BIEN SA TÊTE ; ſe dit du cheval quand il ne leve ni ne baiſſe trop le nez. La placer mal arrive, lorſque le cheval avance trop le bout du nez, ou qu'il l'approche trop du poitrail.

PLACER A CHEVAL, ſe dit du Maître quand il enſeigne à l'Écolier l'attitude qu'il veut qu'il tienne à cheval.

PLACER ou ÊTRE PLACÉ A CHEVAL, c'eſt y être dans une belle & bonne attitude.

PLACER UN CHEVAL, eſt le mettre droit

ſur ſes jambes pour pouvoir le conſidérer en tout & en partie. Il eſt difficile d'obtenir d'un Marchand, que ſon cheval ſoit bien placé; ſon intérêt étant de cacher ſes défauts, on le voit au contraire ſans ceſſe agiter l'animal au moyen des longues branches du mors & du fouet; eſt-il queſtion de faire troter l'animal; ce ſont des courbettes des temps de galop, des zigzags pour empêcher que l'on ne s'apperçoive de la boiterie? L'acquereur le trouve-t-il boiteux? Si le Marchand en convient ce ſera ſur un autre pied, & ſi le mal eſt trop viſible, la cauſe ſera la ferrure? Un coup de pied dont la curation eſt ſur la fin & autres détours ſemblables, qualité eſſentielle à ce négoce; je ne dis pas pour cela qu'il n'y ait d'honnêtes gens, mais je puis aſſurer que je n'ai pas eu le bonheur d'en rencontrer aucun. *Voyez* Préſenter.

PLACENTA ou ARRIERE-FAIX, eſt un corps plat, arrondi, d'une nature ſpongieuſe, abondante en vaiſſeaux ſanguins, & qui produit un cordon entortillé, qui va répondre à l'ombilic du poulain, & que la jument met bas après le poulain: ce placenta que l'on appelle auſſi délivre eſt, dit-on, adhérent aux parois de la matrice, cela peut être, mais je n'ai jamais pû découvrir aucune communication entre eux.

PLAYE. *Voyez* Ulcère.

PLAT, un cheval plat eſt un cheval dont les côtés ſont ſerrés. On dit la côte plate.

PLATE-LONGE, longue corde avec laquelle l'on prend un pied du cheval pour le ferrer ou panſer, & dont on ſe ſert pour le jetter à terre au moyen des entraves.

PLETHORE (la), ſurabondance de ſang dans les vaiſſeaux & par conſéquent une plénitude; on appelle plethôre vraie, la tenſion des vaiſſeaux par la quantité du ſang; fauſſe plethôre, quand la tenſion vient de la raréfaction du ſang ou de la rigidité des fibres, des vaiſſeaux.

PLEVRE, membrane liſſe & polie qui tapiſſe l'intérieur de la poitrine.

PLEURÉSIE, c'eſt une inflammation de la plevre, avec fiévre, difficulté de reſpirer, ſouvent accompagnée de toux. Si l'inflammation gagne la ſubſtance du poumon, c'eſt alors une pleuréſie compoſée de peripneumonie.

Cauſes. Ellês ſont générales ou particulières. Les générales ſont la plethôre, la raréfaction & l'épaiſſiſſement du ſang; je ne répéte pas ici ce que jai dit de ces trois cauſes, en parlant des cauſes l'inflammation. Les cauſes particu-

lières font le froid subit après le chaud ; le froid resserre les pores de la transpiration, la supprime & l'oblige de refluer intérieurement ; lorsque cette tumeur se jette sur la plevre, elle cause la pleurésie.

Aux causes précédentes doivent se joindre les suivantes ; sçavoir, la boisson froide, la pluie, le grand vent & la disposition du côté, comme si le cheval a reçu sur la poitrine quelque coup qui ait meurtri la partie, & diminué le ressort des vaisseaux ; la constitution lâche des fibres de de la plevre.

Diagnostic. On reconnoît la pleurésie, par la tristesse, l'abattement & le dégoût du cheval, par la fiévre, accompagnée de sueurs, par la difficulté de respirer, par les grandes expirations, & parce qu'il regarde sa poitrine.

Prognostig. Comme cette maladie est inflammatoire, & qu'elle attaque des parties essentielles à la vie, elle est toujours dangereuse.

La simple l'est moins que la composée.

La pleurésie se termine comme toutes les autres maladies inflammatoires, par résolution, par suppuration, & par gangrene.

La résolution est la voie la plus salutaire.

La suppuration est fâcheuse, & souvent incurable.

La gangrene eſt mortelle.

Curation. D'après ce que nous venons de dire, on ſent qu'il n'y a pas de temps à perdre, ſi l'on veut ſauver la vie du cheval. La réſolution étant la voie la plus ſalutaire, & le ſeul moyen de guérir d'une manière complette, il ne faut rien oublier pour la procurer. Pour y parvenir, on aura promptement recours aux ſaignées, qu'on répétera de trois en trois heures, ou de quatre en quatre, ſuivant le beſoin, la violence de la maladie & les forces du cheval. On peut ſaigner juſqu'à ſix fois dans deux jours. Remarquez que deux ſaignées au commencement, font plus d'effet que ſix dans l'état de la maladie : elles deviennent au moins inutiles après le ſixième jour.

Il faut faire prendre une boiſſon abondante d'eau blanche, oude décoction des plantes rafraîchiſſantes, de graine de lin, ou bien une demi-livre de miel délayé dans de l'eau de ſon ; on lui met encore ſi l'on veut, du miel ſur la langue, avec une ſpatule.

On donnera cinq ou ſix lavemens émollients par jour.

Après le quatrième ou le cinquième jour, ſi la fiévre, la douleur & la difficulté de reſpirer diminuent ; c'eſt-à-dire, ſi la réſolution commence à ſe faire, il ſera bon de de la favoriſer

par quelque cordial léger, comme l'eau de ſon, dans laquelle on aura mis bouillir légèrement un peu de canelle, ou deux poignées de genièvre concaſſées : ces rémedes raniment un peu les forces, rétabliſſent la circulation, & favoriſent admirablement la réſolution.

Si les accidens ſubſiſtent encore le ſeptième & le huitième jour, c'eſt une preuve que la réſolution n'a pas lieu. La pleuréſie ſe termine alors par ſuppuration pour l'ordinaire, c'eſt-à-dire, qu'il ſe forme un abſcès qui ſe rompt bientôt, & tombe dans les bronches ; au moyen de l'air & de la toux, le pus ſort & s'évacue par la trachée-artère : c'eſt comme on voit une maladie qui ſuccède à une autre ; c'eſt celle que j'appelle pulmonie à la ſuite de la pleuréſie dont j'ai parlé à ſon article.

PLEXUS, entrelacement de pluſieurs nerfs qui ſe trouvent dans le bas-ventre & dans la poitrine & qui reſſemblent à des rezeaux.

PLIER LES JARRETS, en terme de Manége, ſe dit d'un cheval qui manie ſur les hanches.

PLIER LES HANCHES. *Voyez*. Hanches.

PLIER UN CHEVAL A DROITE ou A GAUCHE, c'eſt l'accoutumer à tourner ſans peine à ces deux mains.

PLIER LE COL D'UN CHEVAL, c'eſt le rendre ſouple afin que le cheval obéiſſe plus promptement quand on veut le tourner; mais c'eſt une très mauvaiſe maxime ſi on ne fait pas ſuivre les épaules.

PELOTE EN TÊTE. *Voyez* Étoile.

PNEUMON eſt le même que poumons. *Voyez* ce Mot.

POIL. *Voyez* Cheval (poil du).

POIL (matière ſoufflée au). Nous pourrions renvoyer cet article au mot enclouûre comme l'ayant traité au long; mais comme cette maladie paroît ſimple & qu'elle arrive ſouvent, nous en dirons ici deux mots.

On appelle matière ſoufflée au poil, un pus noirâtre que l'on voit couler à la racine du ſabot & à l'inſertion de la peau, laquelle ſurvient à la ſuite d'une inflammation occaſionnée par un enclouûre ou un coup donné ſur la muraille: à bien dire, il n'y a que les maladies de la chair cannelée qui puiſſent fournir une matière au poil; car toute plaie de la ſole, tout pus formé ſous la ſole de corne ſort dans le pâturon au haut de la fourchette; le moindre Praticien ſçait faire la diſtinction de ces accidens, mais quiconque ne l'eſt pas & ne connoît pas l'Anato-

tomie du pied errera toujours comme M. *Vitet*, lorſqu'il dit, *que les principes les plus évidens de la collection du pus ſont la compreſſion de la ſole charnue ou de la ſubſtance cannelée par un clou en ferrant, par des cailloux, des meurtriſſures, de longues marches ſur un terrein échauffé, par le ſoleil, ou d'un choc violent contre la ſole, par la piquûre de la ſole charnue, &c.*

Je donnerois bien à ce Médecin vingt mille chevaux qui ayant tous les accidents ci-deſſus, qu'il n'en verroit pas un dont la matière ſoufflât au poil; parce qu'encore une fois, toute matière de ſole reflue à la fourchette, & celle de la muraille ſe porte à la couronne. Si M. Vitet avoit vu un ſeul cheval encloué, il ne diroit pas, qu'à peine le pus eſt-il dans le pied, que le cheval boite ; car il arrive ſouvent qu'un cheval boite d'une enclouûre, ou d'un pied ſerré, quelquefois trois ſemaines avant que la matière ſoit formée. Il ſçauroit le contraire, de ce quil avance, & que la matière une fois formée, le cheval boite moins : pluſieurs chevaux ceſſent de boiter ſitôt que la matière a ſouflé au poil. Il ne diroit pas qu'une matière ſouflée au poil eſt une tumeur, mais que le pus qui a ſéparé la peau de la muraille, forme un ulcère. Le traitement de cet Auteur eſt relatif à la deſcription & dénote un apprentif qui n'a pas fini ſon temps.

Quand

Quant au traitement de cette maladie. *Voy.* Enclouûre.

POINCON, petit bout de bois rond, long de cinq à six pouces, pointu par le bout, & quelquefois armé & terminé par une pointe de fer, servant au Manége à exciter les chevaux à sauter entre les piliers. L'écolier, pour cet effet, prend le poinçon de sa main droite, & passant cette main derrière son dos, il fait sentir la pointe du poinçon au cheval en l'appuyant sur le haut de sa croupe.

POINÇON, est aussi un instrument que chaque Palefrenier doit avoir au bout de son couteau pour percer des trous quand le cas y échet.

POINÇON, barreau de fer d'un pied & demi environ, terminé en pointe quarrément, avec lequel on contre-perce les fers.

POINT, on appelle ainsi des trous faits avec le poinçon aux étrivières & aux courroies des sangles, pour y faire entrer les ardillons des boucles qui les tiennent ; ainsi allonger ou raccourcir les étri rs d'un point, c'est mettre l'ardillon à un trou plus haut ou plus bas qu'il n'étoit auparavant. Mettre la gourmette à son point, c'est faire entrer, suivant le cas, la première ou la seconde maille, dans le crochet qui tient à l'œil de la bride.

POINTE, action de désobéissance du cheval. Le cheval fait une pointe aux voltes, quand il s'élance hors du rond de la volte ; & il fait une pointe en l'air, quand de colére il s'éléve sur ses jarrets, & fait alors un saut en avant.

POINTE DE L'ARÇON, sont les parties qui forment le bas de l'arçon de devant d'une selle.

POIREAUX ou FICS. Les poireaux sont de petites tumeurs dont la base est plus étroite que l'extrémité ; elles sont recouvertes d'une petite pellicule grisâtre, dénuée de poils & aride ; tantôt ce sont de petits mammelons, d'où suinte une légère humidité. Ces mammelons quelquefois, sont tellement prolongés que l'on peut comparer ces tumeurs à une vergette. Ceux-ci, qui produisent beaucoup de sérosité, se trouvent au canon, au boulet, au pâturon & à la fourchette, & surviennent souvent à des chevaux qui ont depuis long-temps des eaux aux jambes. Les autres naissent d'un vice dans le sang ou de malpropreté. Il n'y a aucune partie du cheval qu'on puisse regarder comme exempte de poireaux ; j'en ai vû dont toute l'habitude du corps en étoit couverte ; mais ils croissent plus communément aux jambes, aux yeux, aux lévres, au fourreau.

Les poireaux doivent leur origine aux pro-

longemens des papilles de la peau, lorſque la lymphe nourriciere ſe porte en trop grande quantité dans les papilles, que ſon retour ne ſe fait pas facilement, & que ces papilles prennent plus de nourriture & plus d'accroiſſement qu'il ne faut. On les détruira, ou en les coupant, ou en les faiſant tomber par les cauſtiques, ou en les liant. Le choix du moyen dépend de leur figure & de leur ſituation. *Voyez* Pâturon (poireaux au).

POIRE SECRETE, ſorte d'embouchure.

POITRAIL, (le). On diſtingue dans le poitrail le devant & le deſſous. Le poitrail antérieur doit être bien ouvert, & ne doit paroître faire qu'un ſeul & même corps avec l'épaule : on conſidérera, dans ſa partie la plus élevée, un enfoncement appellé la foſſette. Il faut auſſi que le deſſous du poitrail ſoit ouvert & plat.

Le ſternum eſt ſitué à la partie inférieure de la poitrine. Sa figure approche de la carène d'un vaiſſeau ; il eſt large inférieurement, & étroit ſupérieurement, fort-long, & ſe termine antérieurement par un cartilage en forme de ſabre.

Il eſt compoſé dans les poulains de ſix piéces oſſeuſes & ſpongieuſes, qui ſont unies enſemble

par ce cartilage tranchant qui régne le long de ſon bord inférieur. Les deux premières piéces & les plus antérieures ſont plates ; les deux d'enſuite approchent d'un quarré ou d'un cube ; la cinquième a cinq faces ; la ſixiéme piéce, qui a deux faces, eſt plus conſidérable. Les quatre premières piéces ont deux bords aſſez tranchants. On remarque à la première piéce deux petites facettes pour recevoir les cartilages de la première côte ; & trois dans la dernière pour recevoir les cartilages des quatre dernières vraies côtes. Les cartilages des quatre autres côtes, c'eſt-à dire, de la ſeconde, de la troiſième, de la quatrième & de la cinquième, vont aboutir entre les piéces oſſeuſes, ſéparés par des cartilages qui s'oſſifient par la ſuite.

Le ſternum eſt garni à ſes deux extrémités de deux cartilages, dont l'un eſt large & très-mince, poſé tranſverſalement & regardant le bas ventre, il ſe nomme cartilage xiphoïde ; l'autre au contraire, ſitué antérieurement eſt plus épais, & poſé perpendiculairement au précédent.

Ce dernier cartilage eſt expoſé à être léſé ou par quelque coup de timon, ou à la ſuite de quelque tumeur appellée vulgairement avant-cœur, ou par des cauſtiques. Il arrive ſouvent que cette partie eſt non-ſeulement découverte,

mais considérablement bleſſée : alors ce cartilage, qui eſt de la nature de ceux du pied, des côtes & des articulations, ſe carie, & ne peut s'exfolier. Dans ce cas il ſurvient une plaie fiſtuleuſe qu'on ne doit pas tenter d'amener à ſuppuration. D'ailleurs on ne le ſçauroit ſans riſquer de détruire l'attache des muſcles ſterno-hyoïdiens, & autres parties, de même que la réunion des principaux vaiſſeaux qui entrent dans la poitrine.

Quoiqu'on ait déjà traité des cartilages du ſternum, au mot Cartilages, il eſt à propos néanmoins d'en parler ici.

Le cartilage qui tient les ſix piéces oſſeuſes réunies enſemble, s'étend depuis la partie extérieure de cet os, juſqu'à la partie poſtérieure. Sa forme eſt celle qui a déjà été décrite ; il eſt tranchant inférieurement, ſaillant antérieurement, & applati ſur ſes côtes ; il l'eſt auſſi poſtérieurement, mais de bas en haut : il eſt très-mince dans ſon bord, & a la figure d'une palette. Cette extrémité a retenu le nom d'appendice xiphoïde. Ce cartilage eſt revêtu dans quelques endroits d'un périchondre, dans d'autres, la terminaiſon des parties charnues en fait fonction. C'eſt à cet os que vont ſe joindre de chaque côté, les neuf premières côtes.

POITRINE (de la), ou ventre poſtérieur. La

trine préſente une cavité très-grande, formée ſupérieurement par des vertèbres dorſales, inférieurement par le ſternum, latéralement par les côtes, antérieurement par la ſortie & l'entrée des principaux vaiſſeaux, poſtérieurement par le diaphragme. La figure de cette cavité eſt conique. La partie la plus large ſe trouve vers le diaphragme; la plus étroite ſe trouve en devant des côtes. Elle eſt tapiſſée en dedans d'une membrane nommée plevre. Dans la partie qui regarde l'intérieur de la poitrine, la plevre eſt d'un tiſſu ſerré, liſſe & poli; l'autre partie ou face, je veux dire celle qui regarde les côtes & les muſcles intercoſtaux, eſt cellulaire. Elle eſt humectée d'une ſéroſité qui facilite le jeu des poumons ſur cette membrane & ſur le diaphragme. Les parties renfermées dans la poitrine ſont, le médiaſtin, le péricarde, le cœur, les poumons & ſes vaiſſeaux principaux, la trachée-artère, l'éſophage, pluſieurs autres vaiſſeaux, & le thymus.

POITRINE (glandes de la). Les glandes de la poitrine ſont le thymus & les glandes bronchiques qui ſont autant de petits paquets jaunes & noirs, ſitués à la bifurcation de la trachée-artère & de ſes diviſions; elles ſéparent du ſang cette humeur nommée bronchique.

A la baſe du cœur & de ſes principaux vaiſſeaux, il ſe trouve une très grande quantité de vaiſſeaux lymphatiques, qui vont verſer leur liqueur dans le canal thorachique.

POITRINE (l'hydropiſie de) eſt un amas d'eau dans la cavité de la poitrine.

Cauſes. Les cauſes de l'hydropiſie ſont l'épaiſſiſſement & la ſtagnation du ſang.

Lorſque le ſang eſt épais, il circule difficilement & lentement, les parties rouges ſe raſſemblent, les ſéreuſes & aqueuſes ſe ſéparent des rouges, & tranſſudent à travers les tuniques des vaiſſeaux : il ſe fait alors une extravaſation de ſéroſité dans la cavité de la poitrine. Quant à la ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux de la poitrine, elle reconnoît pour cauſes, 1°. Les maladies inflammatoires des parties contenues dans cette cavité, telles ſont la pleuréſie, la péripneumonie, la courbature, &c.

2°. La pouſſe & les tubercules du poumon.

Différences. Tantôt l'hydropiſie ſe forme dans le péricarde, tantôt entre les deux lames du médiaſtin, & d'autres fois dans la cavité de la poitrine.

Diagnoſtig. On connoît l'hydropiſie de poitrine, par la difficulté de reſpirer ; dans la

respiration les côtes se levent avec force; le cheval regarde sa poitrine, se couche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, bat des narines, a des sueurs fréquentes, se couche, se reléve souvent, il jette par les narines une sérosité jaunâtre, qui est un des signes certains de l'hydropisie.

Curation. Cette maladie ne peut se guérir que par l'opération; on enfonce un trois-quart dans la poitrine, pour donner un écoulement aux eaux qui s'y sont amassées. Mais comme souvent la cause subsiste encore, après avoir vuidé les eaux, il est nécessaire de faire des injections légèrement vulnéraires dans la poitrine. Lorsqu'on croit que la ponction pourra sauver la vie au cheval, on plonge le trois-quart ou d'un côté ou d'un autre, à la partie inférieure de la huitième côte à sa jonction avec son cartilage; ou vuide à peu près la moitié de l'eau contenue dans cette cavité; ensuite, sans retirer la canule, on injecte environ la même quantité d'une décoction vulnéraire; deux heures après on tire les deux tiers de l'eau restante, & on en injecte près d'un tiers: on met deux autres heures d'intervalle, après lesquelles on évacue, autant qu'il est possible, tout ce qu'il y a d'eau, puis on injecte deux pintes environ de la même liqueur, qu'on laisse deux heures. Au bout de ce temps, si en tirant la liqueur injectée, on remarque qu'on n'a pas la même

quantité, c'eſt une preuve que les vaiſſeaux abſorbans font leurs fonctions. Il y a tout lieu de compter alors ſur la guériſon; on réitére encore une fois cette injection que l'on évacue de même au bout de deux heures, & on s'en tient là. Ce traitement eſt preſque toujours certain dans l'hydropiſie ſurvenue à la ſuite d'une inflammation. Le ſuccès n'eſt pas toujours auſſi heureux dans un autre cas, ou, pour mieux dire, il eſt rare qu'on réuſſiſſe.

POLY-GASTRIQUE, muſcle qui a pluſieurs ventres.

POLY-CORNIS qui a pluſieurs tendons.

POLYPE, eſt un vrai poireau rougeâtre, plus humide, & d'une baſe plus large que ceux qui viennent ſur l'habitude du corps : celui dont nous parlons, vient dans le nez, & il eſt ſi rare, que je n'en ai jamais vu dans aucun cheval farcineux ni morveux, venir par l'effet du virus, mais bien par l'irritation des doigts, des canules, en injectant, ou par des médicamens dans cette partie; c'eſt toujours un ulcère que celui qui le regarde, ou qui le traite occaſionne, & qui à force d'être irrité, devient de mauvaiſe qualité, en produiſant des fungus. J'ai vu même des Maréchaux prendre la terminaiſon du cornet ſupérieur du nez (qui

forme une duplicature de peau), pour un polype ; le dernier que je vis amusa le Maréchal pendant un an, sans songer à traiter la morve pour laquelle je l'avois condamné il y avoit deux ans ; après un très-long traitement on me le fit voir, & je le condamnai de rechef, sans sçavoir que je l'avois vu précédemment, & comme il est bon de citer des faits, ce cheval me fut présenté à l'Hôtel de Mazarin, à l'âge de deux ans environ pour la première fois, & à l'Hôtel de Soubise pour la seconde.

Le Polype se guérit aisément en le coupant toutes les fois que l'on peut y atteindre, il suffit de le fumiger avec les plantes émollientes pour en obtenir la guérison ; on ne concevra jamais comment on peut arracher un polype, comme le dit l'*Auteur de la Médecine Vétérinaire*, sa base étant toujours beaucoup plus large que le reste, & étant d'ailleurs situé sur la cloison du nez ; il me semble que couper, c'est bien arracher, & arracher en se bornant à volonté ; il me semble que l'on ne doit arracher avec des ténnettes, que toutes les fois que l'instrument tranchant ne peut parvenir au mal.

POMMEAU, partie de la selle. Se tenir au pommeau. *Voyez* Tenir.

POMMELÉ, se dit de plusieurs petites mar-

ques que l'on remarque ſur la robe du cheval. *Voyez* Poil.

POMMETTE (os de la). Les os de la pommette occupent la partie inférieure de l'orbite. Chaque os approche d'une figure oblongue. La partie de cet os, qui s'articule avec l'os du grand angle, eſt très-large, & forme un bord mince : la partie oppoſée eſt très-allongée & pointue, elle s'articule avec l'os temporal.

Cet os préſente trois faces, une externe, concave & unie; une interne, ſillonée & inégale dans toute ſon étendue, & s'uniſſant avec le maxillaire ſupérieur; & une orbitaire formant une eſpèce de croiſſant.

On remarque, à la partie inférieure de cet os, une ligne ſaillante dans toute ſon étendue pour donner attache au muſcle maſſeter.

Cet os eſt joint avec l'os du grand angle, l'os ſphénoïde, le maxillaire ſupérieur, & l'os temporal, par l'apophyſe zygomatique.

PONCTION, opération par laquelle, au moyen d'un troquard ou trois-quart, l'on tire de l'eau ou fluide quelconque, d'une capacité : cet inſtrument que nous ne regardons que comme propre à attirer l'eau contenue dans la poitrine ou bas-ventre, eſt regardé par *M. Vitet*, comme

indiſpenſable pour les tuméfactions de l'eſtomac, & rétention d'urine, qui au moyen d'une ſonde briſée, ſe porte par le rectum dans la veſſie ; on ne ſçait auquel des deux, ou de ce Sçavant, ou de l'École Vétérinaire, on doit cette belle invention.

PONT DE VAROLE. Protubérance en forme d'arcade que l'on remarque à la moëlle allongée & non au cervelet.

PONT-LEVIS, ſe dit d'un cheval qui ſe cabre pluſieurs fois de ſuite, & qui riſque de ſe renverſer. L'on dit ce cheval eſt dangereux, & fait ſouvent des pont-levis ; ce terme n'eſt guères d'uſage.

PORES, petits trous que l'on remarque à la la peau & où aboutiſſent les vaiſſeaux de la tranſpiration, leſquels ſont plus ſenſibles dans certains endroits que dans d'autres. L'aîne, le col, les épaules, ſont les endroits où on les apperçoit le plus aiſément.

POREUX, EUSE, qui a des pores.

PORTE, (veine la), eſt formée par les veines méſentériques, la ſplénique & les ſtomachiques. Elle ſe diſtribue dans le foie, où il y a lieu de croire qu'elle fait fonction d'artère.

PORTE-ÉTRIER, petite courroie attachée ſur le derrière des panneaux de la ſelle, qui ſert à trouſſer ou lever les étriers, quand on a mis pied à terre, de peur que le cheval ne ſe prenne les pieds dedans.

PORTE-MORS, eſt le même que l'œil du banquet. *Voyez* Bride.

PORTE-TRAIT, courroie ſervant à ſoutenir les traits des chevaux de carroſſes.

PORTER BEAU, en beau lieu, porter bien ſa tête, toutes ces expreſſions ſignifient qu'un cheval a la tête bien ſituée en marchant.

PORTER SA TÊTE DANS LES NUES, ſe ſe dit d'un cheval qui tient ſon col fort élevé.

PORTER AU VENT, ſe dit de celui qui éléve le bout du nez fort en avant.

PORTER BAS, ſignifie qu'un cheval baiſſe trop le col en marchant.

PORTER SON CHEVAL, c'eſt le faire avancer en le ſoutenant de la main, & ſerrant les jarrets.

PORTER SON CHEVAL D'UN TALON SUR L'AUTRE. *Voyez* Talon.

PORTER LA MAIN A LA MURAILLE. *Voyez* Muraille. On dit auſſi du fer & de

la ſelle qu'ils portent, quand ils approchent du cheval, de façon qu'ils ſont en danger de le bleſſer.

PORTEUR, cheval du Poſtillon, & auſſi celui ſur lequel monte le Marchand de chevaux.

POSADE ou PÉSADE. *Voyez* ce mot.

POSER BIEN SES PIEDS, ſe dit du cheval adroit qui choiſit bien le terrein en marchant.

POTENCE, régle de ſix pieds de haut, diſtinguée & marquée par pieds & pouces. Une autre régle qui fait l'équerre avec celle-là, & qui y tient de manière qu'elle coule tout du long, détermine la meſure de la hauteur des chevaux. On poſe la régle de ſix pieds, droite le long de l'épaule, poſant à terre près le ſabot: on fait deſcendre enſuite l'autre régle juſqu'à ce qu'elle poſe ſur le garot, puis regardant à l'endroit où ces deux régles ſe joignent, & comptant les pieds & pouces de la grande régle juſqu'à cet endroit, on connoît préciſément la hauteur du cheval.

POTENCE, brider la potence, ſignifie toucher avec la lance, le bois d'où pend la bague ou l'anneau.

POTENTIEL. *Voyez* Feu.

POUCE, ſe dit de la taille d'un cheval. On dit

un cheval a deux pouces, pour dire qu'il a cinq pieds deux pouces; ce nombre ſe prend juſqu'à trois, quatre, & quelquefois paſſe ce nombre, cela s'entend de quatre pieds, cinq, ſix, ſept, dix, onze pouces, quatre pieds dix & onze.

POUDRE ou POUSSIERE (battre la), eſt un cheval qui au pas ou au trot, leve les jambes fort haut, comme en trépignant, & qui décrit peu de terrein.

POUILLEUTEMENT, nouveau mot pour déſigner la maladie des poux, ou la morſure des poux.

POULE (cul de), excroiſſances de chair renverſée, qui ſurviennent aux plaies. *Voyez* Farcin.

POULIE (os de la). *Voyez* Jarret.

POULAIN, eſt le petit d'un cheval, on l'appelle ainſi juſqu'à cinq ans; on diſtingue le mâle d'avec la femelle, en appellant le mâle, poulain mâle, & la femelle, pouliche, pouline, poutre.

POULINER, ſe dit d'une jument qui met bas ſon embryon, & qui pour lors prend le nom de poulain, nom qu'il garde juſqu'à ce qu'il ait mis bas ſes dents inciſives de lait.

POULINIÈRE, jument qui fait des poulains.

POUMON, (le) eſt un corps mol, ſpongieux, le plus conſidérable de tous les viſcères, ſitué dans la poitrine. Sa figure eſt conique, ou pour mieux dire, elle a la forme d'un pied de bœuf; il eſt diviſé en deux poumons, un droit & un gauche, qui, tous deux, ſe ſubdiviſent en lobe antérieur & en lobe poſtérieur. L'un & l'autre ſont attachés dans la poitrine par le médiaſtin, par les vaiſſeaux pulmonaires & par la trachée-artère. Leur couleur eſt rougeâtre dans les poulains, d'un rouge pâle dans les chevaux; & ils ne changent que dans le cas de vieilleſſe ou de maladie; ils deviennent alors blancs, noirs & verdâtres. Chaque partie du poumon eſt ſituée dans un des côtés de la poitrine, puiſque cette cavité eſt partagée en deux parties par le médiaſtin.

Les lobes antérieurs regardent les premiers côtés, ils ſonts minces & allongés en forme de pointes, ils ſe trouvent enfermés dans la partie antérieure de la poitrine, entre la diſtribution des gros vaiſſeaux qui partent du cœur & les cinq & ſix premières côtes. Ce ſont preſque toujours ces lobes antérieurs qui ſe trouvent attaqués dans la phtiſie.

Les lobes poſtérieurs qui conſtituent la plus grande partie du poumon ſont arrondis ſupérieurement dans toute la face qui regarde les vertèbres

vertèbres du dos & les côtes ; ils ſont applatis dans la face qui les regarde entre eux ; ils ſont auſſi applatis dans la partie poſtérieure tournée vers le diaphragme ; de façon qu'ils forment, à leurs extrémités, une ligne ſaillante en manière de cercle. Outre ces lobes, il ſe trouve entre les lobes antérieurs, de petits appendices de poumons, qui varient très-ſouvent quant à leur volume & à leur figure.

Les poumons ſont un compoſé de vaiſſeaux ſanguins & de vaiſſeaux aëriens, dont les extrémités forment de petites cellules qui ſe rempliſſent d'air dans le mouvement de reſpiration ; ils ſont envelopés d'une membrane liſſe & polie, aſſez forte, qui paroît être la continuation de la plevre. Les vaiſſeaux ſanguins ſont 1°. des diſtributions de l'artère pulmonaire, qui commencent par deux branches, leſquelles ſe diviſent en une grande quantité de ramifications. 2°. Quatre veines pulmonaires, qui rapportent le ſang d'une très-grande quantité de veines. Les vaiſſeaux aëriens ſont la continuation de la trachée-artère : celle-ci eſt un conduit compoſé de pluſieurs anneaux cartilagineux, ſéparés entre eux par des membranes très-fortes qui les uniſſent enſemble ; elle prend ſon origine au bas du larynx, deſcend le long du col, entre dans la poitrine, de la longueur d'un

demi-pied, & va ſe terminer au poumon où elle ſe bifurque en deux principales branches, qui ſe diviſent elles-mêmes dans chaque côté du poumon. Ces vaiſſeaux portent le nom de bronches; les extrémités de ces bronches ne ſont point compoſées d'anneaux ainſi que la trachée-artère, ni de tiers d'anneaux, de même que les bronches; mais de petites membranes comme celles des vaiſſeaux ſanguins. Ces vaiſſeaux aëriens ſe terminent par de petites cavités ou cellules auxquelles on a donné le nom de veſſicules pulmonaires.

Le trachée-artère, ainſi que les bronches du poumon, ſont tapiſſées d'une membrane très-forte & veloutée, ſur laquelle on remarque une très-grande quantité de petits points regardés comme autant de glandes deſtinées à filtrer une liqueur mucilagineuſe qui enduit les parois de cette membrane, & empêche la trop grande action de l'air ſur elle. Quand on examine cette membrane dans la trachée-artère, elle paroît comme ridée: elle eſt même détachée du derrière de la trachée-artère; ce qui en facilite la dilatation dans les mouvemens de reſpiration, ſa couleur eſt d'un blanc ſale; pour peu qu'il arrive quelque expectoration forte & réitérée, elle eſt d'un rouge pâle; dans les inflammations du poumon venues à la ſuite d'une courſe, ou autre

cauſe, elle eſt rouge comme de l'incarnat; cette rougeur n'eſt produite que par la quantité de vaiſſeaux ſanguins qui y abondent, ou de vaiſſeaux lymphatiques remplis de la partie rouge du ſang.

Les poumons n'ont point d'action par eux-mêmes, ils ne ſont mis en jeu que par le mouvement d'inſpiration & d'expiration; dans le premier, l'air entrant dans les poumons les gonfle au point qu'ils rempliſſent toute la capacité de la poitrine. Ce mouvement s'opère par l'impulſion du diaphragme de devant en arrière ou pour mieux dire, dans ſon relâchement, par l'action en général des muſcles inſpirateurs, qui ſervent à dilater la poitrine: dans le ſecond le diaphragme remonte en ſe contractant, les muſcles expirateurs entrent également en contraction, & parconſéquent retréciſſent la poitrine & obligent l'air à ſortir des poumons, qui d'ailleurs, s'affaiſſent par leur propre poids, ce qui ne contribue pas peu à l'expiration.

POUSSE (la) eſt une difficulté de reſpirer ſans fiévre; elle reſſemble aſſez à l'aſthme de l'homme. Tantôt le cheval touſſe, mais foiblement; Tantôt il ne touſſe point, ce qui eſt aſſez ordinaire. Il fait de grandes inſpirations, les muſcles inſpirateurs entrent dans de fortes contrac-

tions, les côtes s'élévent avec force & avec difficulté, mais en deux temps; ce qui est le caractère propre de la pousse.

Causes. Cette maladie est produite par l'épaississement du sang, par le relâchement des vessicules du poumon, & par les tubercules survenues dans ce viscère : on doit mettre encore au nombre des causes de la pousse, les pierres pulmonaires, & les adhérences du poumon à la plevre ou au diaphragme.

Le sang devenu épais, circule lentement, s'arrête & s'appésantit sur les vaisseaux capillaires du poumon : il fait alors sur ce viscère, de fortes & vives impressions qui se communiquent aux nerfs qui vont se distribuer aux muscles inspirateurs, & les sollicitent à de fortes inspirations.

Les glandes du poumon qui séparent continuellement une humeur mucilagineuse, destinée à humecter la substance de ce viscère, étant relâchées, s'engorgent de cette liqueur, compriment les vaisseaux sanguins, & causent la difficulté de respirer.

Lorsque l'humeur des bronches est amassée en grande quantité dans les vessicules du poumon, elle bouche, pour ainsi dire, le passage à l'air, qui, en faisant effort pour sortir, pro-

duit aſſez ſouvent un gargouillement ; c'eſt ce qu'on appelle cheval ſifleur ou cornard.

Le ſiflement vient auſſi quelquefois du reſſerrement de la glotte : ce qui arrive ſouvent lorſqu'on fait baiſſer la tête au cheval en le ramenant, & qu'il eſt rêné trop court. Quand il procéde d'une autre cauſe, le mal eſt incurable, quoiqu'en diſent bien des gens, qui dans la vue d'y rémedier, s'aviſent fort mal-à-propos de fendre les narines dans leſquelles il n'y a aucun défaut, & qui n'ont aucune part à ce ſiflement.

Diagnoſtig. 1°. on connoît la pouſſe à la difficulté de reſpirer.

2°. A l'élévation & à l'abaiſſement des fauſſes côtes en deux temps.

3°. Au râlement & ſiflement.

4°. A une matière tamponée, qui ſort ſouvent par le nez ; cette humeur qui vient des veſſicules du poumon, s'amaſſe dans l'arrière bouche ou dans la trachée-artère ; lorſqu'elle y eſt en grande quantité, le cheval la jette par pelotons ou par flocons, le plus ſouvent en buvant.

En général, les trois premiers ſignes ſont les ſeuls caractériſtiques de la pouſſe, & prin-

cipalement les deux premiers. Si on y comprenoit la fiévre qui n'exiſte que dans cette maladie, ce ſeroit la confondre avec une autre. Cependant c'eſt une mépriſe dans laquelle ne tombent que trop ſouvent des Maréchaux dont la réputation eſt établie : mépriſe toujours grave, mais qui l'eſt bien davantage, lorſqu'ils ſont nommés par le Magiſtrat pour faire un rapport qui doit influer dans le jugement d'une conſultation.

Prognoſtig & Curation. La pouſſe eſt très-difficile à guérir, pour ne pas dire incurable. On peut cependant l'adoucir par le régime, en retranchant au cheval le foin, & en lui faiſant faire un exercice modéré ; lorſqu'il râle ou ſifle, qu'il eſt gêné & rêné trop court, il faut le mettre à ſon aiſe.

POUSSER, ſe dit d'un cheval qui a la pouſſe. Pouſſer ſon cheval, ſe dit du Cavalier qui preſſe ſon cheval au galop, & le fait aller très-vîte. Pouſſer ſes dents, c'eſt la meme choſe que mettre. *Voyez* Mettre.

POUSSIF. *Voyez* Pouſſe.

POUTRE, ſe diſoit autrefois d'une vieille Cavale.

POUX ou MALADIES PÉDICULAIRES. Je ne vois pas qu'aucuns Praticiens, en traitant des maladies de la peau, se soient beaucoup arrêtés à celle-ci. Elle est cependant très-commune, & fait souvent maigrir les chevaux. Les vieux y sont plus sujets que les jeunes. La peau est pour l'ordinaire dure, tendue, les poils sont hérissés & semés clair. J'ai vu des chevaux qui étoient tout couverts de ces insectes.

Le reméde le plus efficace & le plus prompt pour détruire cette vermine, seroit de faire des frictions mercurielles par tout le corps; mais cette application, sur toute l'étendue de la peau, peut causer beaucoup de ravages: le mercure peut se porter à la bouche, & occasionner un érétisme dans les muscles de la mâchoire, accompagné de salivation. Pour ne pas exposer l'animal à cet accident, je conseille de mettre infuser du tabac dans de l'eau-de-vie, d'en laver le cheval. Le brou de noix opére le même effet, ainsi que la poudre de staphisaigre, & le souffre en poudre mêlé avec l'aloës. Il est rare que les chevaux soient mangés de poux, qu'ils n'ayent ou des dartres farcineuses, ou la gale.

Tous ces remédes, mais principalement le premier, ont la propriété de tuer & de détruire cette vermine.

PORTER AU VENT, ſe dit d'un cheval qui allonge la tête en avant.

PORTER BAS, eſt celui qui baiſſe la tête & l'encolure.

PRÉSENTER UN CHEVAL, eſt le ſortir de l'écurie pour le préſenter à l'Acheteur. La manière de le préſenter, le fait plus ou moins valoir. Le garçon d'écurie a ſoin de le placer le long du mur, d'une manière qu'il paroiſſe élevé, ſi l'Acquéreur le trouve un peu bas; il le mettra au contraire dans un bas, s'il le trouve de trop haute taille, & là ſans ceſſe il eſt à remuer, pour empêcher que l'animal ſoit placé ſur ſes jambes, qui ſouvent eſt tarré plus ou moins, & dont les défauts ſont du côté du mur. Le Marchand qui eſt ordinairement préſent à ce manége, vous harcelle par les rares qualités qu'a ſon cheval, en lui faiſant faire maintes courbettes, que la ſeule peur feroit je crois exécuter à un cheval de bronze, tandis que le garçon maquignon lui ſoutient la tête, au moyen des longues branches du mors qu'il lui a paſſé dans la bouche. Cette manie ſi commune à tous les Marchands, fait que la plûpart des Maréchaux que l'on conſulte, & qui ne ſont pas plus inſtruits que les Particuliers, achettent, après avoir été étourdis & trompés. Ces Marchands ſont ſi accoutumés à falſifier

leurs marchandiſes, que je n'ai jamais pu les en empêcher, tel que de mettre du gingembre & de la pirette dans le fondement du cheval, du ſel dans la bouche, quoique de très-grands Seigneurs leur euſſent fort recommandé de faire voir leurs chevaux ſans fard. *Voyez* Maquignon.

PRENDRE, on dit ce cheval prend quatre ou cinq ans plus ou moins pour dire qu'il aura bientôt cet âge.

PRENDRE LE TROT, LE GALOP, ſe dit de l'homme, quand il excite ſon cheval à aller le trot ou le galop ; & du cheval quand il s'y met de lui-même. Prendre le mors aux dents, ſe dit communément des chevaux de carroſſe, lorſque n'ayant plus aucune ſenſibilité dans la bouche, ils vont de toute leur vîteſſe, ſans pouvoir être arrêtés par les mains du cocher. Prendre les aides des jambes. *Voyez* Jambes.

PRESSER SON CHEVAL, c'eſt lui faire augmenter la vîteſſe de ſon allûre, ou l'empêcher de la diminuer, lorſqu'il la rallentit.

PRESTESSE, diligence. Ce cheval ſe manie avec grande preſteſſe.

PRIAPISME, maladie nouvelle qu'un Auteur moderne attribue au cheval, & dont l'état eſt

d'être toujours en érection, cette maladie, que je crois très-rare, pour ne la pas rejetter, demande les saignées & les bains d'eau froide dans cette partie.

PROCÉS, mot qui signifie s'avancer, s'emploie pour l'œil, où l'on remarque les procès cilliaires.

PROGNOSTIC, signes qui annoncent les suites d'une maladie. *Voyez* Hippopathologie.

PROLIFIQUE, qui est propre pour la génération : on nomme la semence, substance ou liqueur prolifique.

PROMENER SON CHEVAL, c'est le mener doucement au pas. En terme de Manége, le promener sur le droit, c'est le mener droit sans lui rien demander. Promener sur les voltes, c'est la même chose que passager sur les voltes. *Voyez* Voltes. Promener entre les deux talons. *Voyez* Talon. Promener en main, c'est promener un cheval sans être monté dessus, & étant à pied.

PROSTATES (les), sont des glandes situées derrière le col de la vessie, qui produisent une humeur que rend l'animal avant l'éjaculation.

PROSTATIQUES, qui a rapport aux prostates.

PRUNELLE, ouverture que forme la vue pour laiſſer paſſer les rayons de lumière *Voy.* Œil.

PSOAS (muſcles), le grand & le petit. *Voyez* Cuiſſe.

PTÉRYGOIDIENS (les os) ſont deux petits os en forme d'arcs ou d'S mal tournés, ſitués entre les os palatins & le vomer. Ils ſont applatis dans toute leur étendue.

On y conſidére deux extrémités; l'une qui eſt pointue & mince & qui s'étend ſur l'os ſphénoïde; l'autre eſt un peu arrondie, & donne attache à un anneau cartilagineux, à travers lequel paſſe le tendon du ſtylo-ptérigo-velo-palatin. Dans pluſieurs chevaux on découvre à cette extrémité une échancrure qui concourt à la formation de l'anneau.

PTARMIQUE ou STERNUTATOIRE, médicament propre à faire éternuer.

PTERIGO-PHARYNGIEN (muſcle). *Voyez* Pharynx

PUBIS (os). *Voyez* Hanches.

PUISANCLE, on nommoit ainſi des ulcères répandus ſur le corps de la langue, & que l'on prétendoit la ronger totalement; mais comme

cette maladie ne nous eſt pas familière, cela eſt cauſe que ce terme n'eſt plus en uſage.

PUISER, prendre plus de corne avec la lame du clou. On dit à un Maréchal vous puiſez trop, ou vous ne puiſez pas aſſez, c'eſt-à-dire, vous prenez trop ou trop peu de corne.

PULMONAIRE, qui appartient aux poumons.

PULMONIE (la), ulcération du poumon avec écoulement de pus par les narines.

Le cheval touſſe, mais il eſt gai juſqu'à ce qu'il ſoit devenu Phtiſique ; il boit & mange comme à l'ordinaire, & ne ſouffre pas. Lorſqu'on l'abandonne à lui-même, il maigrit peu-à-peu, & périt enfin de conſomption.

Cauſes. La pulmonie eſt toujours la ſuite de l'inflammation du poumon, qui a précédé & qui s'eſt terminée en ſuppuration.

Ainſi les cauſes de cette maladie ſont, 1°. les tubercules du poumon, lorſqu'ils viennent à ſuppuration.

2°. La pleuréſie & la courbature, terminées par ſuppuration.

3°. La fauſſe gourme qui s'eſt jettée ſur les poumons.

4°. L'humeur du farcin repercutée & fixée ſur les poumons.

5°. Enfin toutes les maladies inflammatoires de la poitrine, qui ſe ſont terminées par ſuppuration.

Différences. Il y a quatre eſpèces de pulmonie, à raiſon des cauſes qui la produiſent.

1°. La pulmonie qui ſuccéde à la pleuréſie.

2°. La pulmonie de courbature.

3°. La pulmonie de fauſſe gourme.

4°. La pulmonie de farcin.

La pulmonie qui ſuccéde à la pleuréſie, & que j'appelle pulmonie proprement dite, eſt un ulcère qui ſe forme aux poumons, lorſque la pleuréſie ſe termine par ſuppuration.

La pulmonie de courbature eſt une ulcération du poumon, à la ſuite de la courbature.

La pulmonie de fauſſe gourme eſt une ulcération du poumon, cauſée par un reſte de virus de la gourme, qui s'eſt fixé ſur ce viſcère.

La pulmonie de farcin eſt une ulcération du poumon, produite par une humeur farcineuſe.

Diagnostig. On connoît que l'écoulement qui se fait par le nez, vient du poumon, lorsque cet écoulement est simplement purulent, que le cheval tousse, & qu'il n'est pas glandé. Cependant avec le temps, le pus en passant par le nez, ulcère quelquefois la membrane pituitaire, & cause la morve proprement dite; le cheval devient glandé, & la pulmonie est alors composée.

Prognostic. La pulmonie qui succéde à la pleurésie & à la courbature, est moins dangereuse que les autres, elle peut se guérir. Celle qui provient de fausse gourme, d'humeur farcineuse, & de tubercules suppurés est incurable. Souvent la pulmonie dégénère en morve proprement dite.

Curation. On ne doit tenter la guérison que de la pulmonie survenue à la suite de la pleurésie ou de la courbature. Il faut, dans ce cas, favoriser l'expectoration, ou l'éjection du pus, par la décoction des feuilles d'hyssope, de lierre terrestre, ou de marrube blanc; on met infuser une poignée de ces feuilles dans deux pintes d'eau, qu'on fait avaler au cheval tous les matins.

1°. On tâchera en même-temps de corriger l'âcreté du pus pas des boissons adoucissantes,

telles que les décoctions de mauve, de lin, de guimauve, &c.

2°. On travaille enfin à déterger l'ulcère, & à la desfécher par de légers déterfifs, des deslicatifs & des aftringents, tels que le baume de Capahu, qu'on fait avaler une fois par jour à la dose de trente gouttes pendant dix ou douze jours, ou bien trente-fix grains de baume de fouffre térébenthiné dans un peu de décoction déterfive. De cette manière on réuffit à guérir radicalement la pulmonie, qui fuccéde à la pleuréfie ou à la courbature.

Pour celle qui vient des tubercules fuppurés, de fauffe gourme ou de farcin, elle eft incurable.

PULSATION, battement des artères, qui eft le mouvement de fiftole & de diaftole.

PUPILLE, eft le même que Prunelle.

PURGATIFS. Les purgatifs font des fubftances plus ou moins irritantes, lefquelles en picotant l'eftomac & les inteftins, les excitent à chaffer les matières qu'elles contiennent. Comme la fenfibilité des organes dépend d'une infinité de circonftances inconnues, que cette fenfibilité varie fuivant les individus & le genre de

maladie ; que d'ailleurs le degré d'irritabilité des médicamens eſt peu conſtaté & peut varier lui-même ſuivant les divers accidens & les différentes combinaiſons, les purgatifs ſont des remédes dangereux ſur-tout pour l'animal qui, par ſa nourriture ſimple & uniforme, a bien moins beſoin d'être évacué, que l'homme qui ſe livre à tous les excès. Si les purgatifs ſont trop doux, ils ne produiſent aucun effet, ils deviennent des alimens mal-ſains & nuiſibles; s'ils ſont violents, ils exercent des ravages ſouvent mortels. Dans la difficulté, pour ne pas dire l'impoſſibilité de ſaiſir le rapport juſte de l'animal avec le médicament, dans le péril éminent d'une erreur preſqu'inévitable, il eſt prudent & raiſonnable de s'abſtenir le plus qu'il eſt poſſible des purgatifs. Si on ne les proſcrit pas entiérement, les indications doivent être ſi claires, ſi préciſes que l'on ne puiſſe abſolument s'y refuſer ; ce qui n'arrive preſque jamais. D'ailleurs une boiſſon abandante, appropriée à la maladie, doit opérer les effets qu'on attend des purgatifs, plus lentement, il eſt vrai, mais avec plus de ſureté. Au reſte on adminiſtre les purgatifs ſous forme ſolide, en bols, ou délayés dans un véhicule convenable. Cette dernière méthode eſt plus avantageuſe, on évite à l'animal une opération de plus, celle de diſ-

ſoudre

ſoudre le bol; & ce qui eſt encore plus eſſentiel, l'arrêt & le ſéjour du médicament ſur une partie ſeule, comme l'eſtomac, qui doit par conſéquent être plus affectée, que ſi ce médicament ne faiſoit que couler, étant ſous forme liquide. Attention eſſentielle dans la preſcription de tout reméde interne, d'étudier les effets que produit un reméde ſur toutes les parties où il paſſe avant de parvenir à celle pour laquelle on le deſtine. On ne doit jamais ſe ſervir de bouteille pour faire avaler un liquide: il peut en arriver des accidents fâcheux par la fracture du verre; comme on doit bien prendre garde, en verſant très doucement, & en levant peu la tête de l'animal, que le liquide n'entre dans la trachée; il pourroit en mourir ſur la place.

BREUVAGES PURGATIFS.

RECETTE.

Prenez Aloës. . . . . . *deux onces*

Miel . . . . . . *trois onces.*

Faites diſſoudre le tout dans une chopine d'eau ſur les cendres chaudes, & donnez-le froid à l'animal.

Autre.

Prenez, Jalap, Diagrede en poudre, de

chaque *une once*, donnez-le dans une chopine d'eau.

Ce reméde convient dans les chevaux œdémateux, qui ont les jambes enflées, le fourreau le ventre ou autre partie, sur laquelle, en appuyant le doigt, l'empreinte reste marquée.

Ces deux remédes peuvent se donner en bols, en substituant la poudre de Régliffe à l'eau, & en en faisant des bols ou pillules de la grosseur d'une noix, que l'on jette dans l'arrière bouche, en tirant la langue en avant, ou en les donnant au bout d'un bâton, & ayant soin de donner une cornée d'eau après chaque pilule pour favoriser la déglution. Cette méthode de donner des pilules vaut mieux que de donner en breuvage, en ce que le cheval en perd moins, & qu'il est moins dégoûté.

LAVEMENTS PURGATIFS.

RECETTE.

Prenez Catholicon, . . *quatre onces*.

Faites dissoudre dans de l'eau bouillante, & donnez tiéde.

Autre

Feuilles de Séné, *quatre onces*, infusées dans une décoction de plantes émollientes.

PURULENT, LENTE, qui eſt de la nature du pus.

PUS. Réſultat d'une décompoſition du ſang, & dont le produit eſt une matière plus ou moins épaiſſe, plus ou moins ſoluble dans l'eau, plus ou moins péſante, plus ou moins âcre, & plus ou moins fétide.

PUTRÉFACTION, ou POURRITURE, une plante arrachée & jettée ſur la terre : un animal eſt-il mort, que bientôt après, ſuivant le degré de chaleur plus ou moins, l'on ſent une odeur putride acide qui vous ſaiſit la membrane pituitaire, qui annonce une décompoſition plus ou moins avancée de ce même corps ; & plus cette décompoſition eſt parfaite, & plus l'odeur eſt inſupportable. C'eſt, diſent les Phyſiciens, une preuve du mouvement exiſtant dans les corps ; ſans trop nier ce mouvement, je dirai qu'il n'exiſte qu'autant que les parties n'ont plus de liaiſons entre elles, & ſitôt que ces qualités ceſſent, chaque corps tend au repos, & que pour y parvenir elles doivent néceſſairement, les unes tomber, & les autres s'évaporer. Les plus ſubtiles s'évaporent, & rempliſſent l'air ſain, & ſe mêlent avec lui ; les plus groſſières reſtent au fond du vaſe, ou ſur la terre, & forment une maſſe mucilagineuſe, huileuſe, qui bientôt elle-même ſe réduit en

terre. L'air, l'eau & le feu sont les plus grands dissolvants des corps; plus les élémens se trouvent en quantité, & plutôt la décomposition a lieu : il en est de la putréfaction, comme de la dissolution d'un sel quelconque ; plus le liquide est abondant, plus le corps se dissout : s'en s'en trouve-t-il peu? la putréfaction est lente. Il y a de même le point de saturation, c'est-à-dire, que le liquide ne peut dissoudre qu'une certaine partie du corps, & cela à raison de son volume.

La putréfaction arrive plus promptement dans les animaux, que dans les végétaux ; l'un & l'autre différent à raison des parties qui les composent. J'ai remarqué contre l'avis de bien des gens, que la putréfaction de la plûpart des végétaux étoit plus akaline, & plus insupportable que dans celle des animaux, & que ceux-ci influoient moins sur la santé que les premiers. J'ai remarqué nombre de fois que nos Écarisseurs, nos Gadouarts, nos Vidangeurs qui travaillent perpétuellement dans nos voiries, étoient beaucoup plus gras que les Maraichers, que ceux-ci sont plus sujets aux coliques, à la phtisie & en général au marasme, que les premiers, ce qui me feroit croire que les maladies pestilentielles, épidémiques, viennent plutôt de la putréfaction des végétaux que des insectes : toutes les fois que ces causes ont lieu, il est

certain que la diſtillation d'un végétal putrifié au même degré que l'animal, donne plus d'acide que l'autre ; or l'on ſçait que les acides ſont des antiputrides, il n'eſt plus queſtion que de ſçavoir ſi l'acide qui ſe dévelope eſt plus ſimple dans l'un que dans l'autre. Quant à moi, je penſe qu'il l'eſt davantage dans l'animal que dans le végétal, & cela par l'expérience & par les effets, qui ſont toujours les meilleurs raiſonnemens. Reſte à ſçavoir ſi je me ſuis trompé ou non, au moins voilà ce que j'ai examiné depuis le moment que j'ai mis les pieds dans les voiries & dans les marais.

Il ne faut pas entendre en Vétérinaire le mot de putréfaction, tel que nous venons de le décrire, car il ne peut avoir lieu qu'après la mort. Cette putréfaction eſt un ſphacele de partie éloignée du tronc. On appelle aſſez communément un ulcère putride, c'eſt-à-dire, qui annonce ou reſſemble à la putridité, où il y a décompoſition du ſang, une décompoſition de molécules qui le forment, mais non pas celle de ces mêmes molécules : les fibres de l'ulcère paroiſſent devenir flaſques & ſe ſéparer ; mais pour cela elles ne ſe décompoſent pas : il y a grand différence entre la ſéparation & la décompoſition ; dans le premier cas il y a ſouvent du remède ; dans le ſecond, jamais. En Chymie l'on ſépare, mais l'on ne décompoſe pas, &

ſi le terme a lieu, les Chymiſtes ſçavent très-bien qu'il reſte toujours à décompoſer, &c. *Voyez* Gangrene. *Voyez* Ulcère putride.

PUTRIDE, ſe dit de la corruption des humeurs.

PYLORE, orifice de l'eſtomac où commencent les inteſtins, lequel ſignifie porte-gardien, *Voy.*Eſtomac.

PYLORIQUE, qui appartient au pylore. Il y a les artères & veines pyloriques.

PYRAMIDAL, LE, qui a la figure d'une pyramide.

PYRAMIDAL du nez (muſcle) *Voyez* Nez.

PYRAMIDAL de la cuiſſe (muſcle) *Voyez* Cuiſſe.

Fin du Tome troiſiéme.